● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9474 — 28 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 JUILLET 1975

La sécurité et la coopération en Europe

La conférence de Genève a définitivement adopté les textes sur la circulation des hommes et des idées

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LA REPRISE DU DIALOGUE SUR L'ÉNERGIE ET LA VISITE A PARIS DE CHEIKH ZAYED

Alger estime injustifiée la baisse des prix du pétrole pratiquée par trois pays de l'OPEP

Tout en annonçant son intention de maintenir inchangé le prix de son pétrole, l'Algérie déclare, dans un communiqué de l'agence officielle Algérie-Presse-Service, que d'autres pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole « ont procédé à des baisses injustifiées de leurs prix ».

Elle espère que ces pays « ne se laissent pas entraîner dans le processus de baisses successives que veulent leur imposer ceux qui spéculent sur les prétendues divergences entre les pays producteurs de pétrole et sur la désunion ou l'effondrement de l'OPEP ». *(Lire page 25.)*

L'Arabie Saoudite, quant à elle, paraît opposée à une hausse des prix du pétrole en septembre, comme c'est pourtant l'intention déclarée de l'OPEP depuis la conférence de Libreville. Une *« haute personnalité du ministère saoudien du pétrole »* a, en effet, déclaré à *The Arab Press Service's Oil Review*, lettre hebdomadaire diffusée à Beyrouth : *« Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de changement dans la politique pétrolière saoudienne. Nous continuerons à demander que les prix restent au cours où ils sont depuis le 1er janvier. »*

Parallèlement, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en faveur d'une reprise du dialogue entre producteurs et consommateurs, avant la réunion de l'OPEP prévue en septembre. Après M. Amouzegar, ministre iranien du pétrole, M. Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, a fait à Paris une déclaration allant dans ce sens. Une telle réunion paraît aujourd'hui impossible, pour des raisons pratiques. Ce que l'on peut espérer, au mieux, c'est l'« annonce » d'une reprise de ce dialogue avant septembre. Encore faut-il que M. Kissinger, qui déjeune jeudi prochain à Paris avec M. Sauvagnargues, fasse des avances suffisantes pour vaincre les réticences d'Alger, notamment.

Ph. S.

Un coup de semonce

Pour la première fois, au moins depuis la « révolution pétrolière » d'octobre-décembre 1973, un pays de l'OPEP critique ouvertement et nommément trois autres membres de cette Organisation. Et le reproche que fait l'Algérie à l'Irak, au Nigéria et à la Libye est grave : ces pays ont procédé à des baisses « injustifiées » des prix de leur pétrole.

Cette semonce s'accompagne d'un appel à la vigilance : ne faites pas le jeu de l'ennemi qui cherche à nous diviser, dit en substance Algérie-Presse-Service.

Ce faisant, l'Algérie a pris un risque, celui d'irriter ses partenaires au sein de l'OPEP, parfois agacés déjà par le rôle de leadership qu'elle essaie de jouer. Sans aucun doute les experts pétroliers algériens sont intellectuellement d'une classe supérieure à ceux des autres pays pétroliers, cependant ils n'ont pas su toujours adopter un « profil » assez bas pour que les autres n'en prennent pas ombrage.

Mais quand la Sonatrach a essayé de procéder à des trocs de pétrole contre des marchandises, en toute logique économique n'était-ce pas pour tenter d'élargir sa part de marché tout en maintenant son prix ? Dans [illegible] climat récessif, augmenter sa [illegible] équivant à réduire celle des [illegible]es. D'où, pour contrer la ma[illegible]uvre, des rumeurs, rapportées [illegible]plaisamment par ceux qui y [illegible]ent intérêt, selon lesquelles [l'Al]gérie bradait son pétrole. Pour [fair]e taire les mauvaises langues, [Alg]er a aussitôt annoncé avec [...]unité la rupture de certains [cont]rats de troc en cours de négo[ciati]on.

[De] tous les pays de l'OPEP, [c'est] l'Algérie qui est sans doute [actu]ellement le plus vulnérable [fina]ncièrement. Comme en même [tem]ps elle est à la tête des pays [les p]lus durs de l'Organisation, sa [posi]tion a une importance stra[tégi]que qui n'échappe pas aux [meil]leurs observateurs, et notam[men]t à M. Kissinger.

[Il] se trouve que la France est [le pr]incipal créancier occidental [de l']Algérie, et peut-être aujour[d'hui] le seul à accepter d'y accroî[tre s]es engagements. Il se trouve [aussi] que l'Algérie est le pays de [l'OP]EP qui marque le plus de réti[cenc]es au projet de dialogue entre [pays] industrialisés, pays pétroliers [et pa]ys en voie de développement. [Il] est vrai aussi que l'Algérie [est] un important débouché pour [l'ind]ustrie française, notamment [en] matière de biens d'équipe[ment]... C'est dire l'ambiguïté des [relati]ons franco-algériennes, au[-delà] des généreux discours sur [l'ami]tié retrouvée.

[M]ais, en tapant du poing sur [la t]able, l'Algérie n'a-t-elle pas [sure]stimé son influence sur les [autr]es membres de l'OPEP ? Sa [situ]ation actuelle explique peut-[être] que, alliant, selon ses propres [term]es, « la hardiesse au réa[lism]e », elle n'a d'autre choix que [de j]ouer le grand jeu.

La France et les Émirats arabes ont signé un accord de coopération culturelle et technique

Cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyan, président des Emirats arabes unis, a terminé samedi 5 juillet sa visite officielle en France. Il résidera à titre privé jusqu'au 9 juillet dans son château de Brinon-sur-Sauldre (Cher).

La France et les Emirats arabes unis ont signé vendredi un accord de coopération culturelle et technique. Selon le porte-parole de l'Elysée, d'autre part, les entretiens ont fait avancer plusieurs projets (transport du gaz liquéfié, dessalement de l'eau de mer et construction de logements). De son côté, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a annoncé son intention d'envoyer à Abou-Dhabi une mission chargée d'étudier la possibilité d'utiliser pacifiquement l'énergie nucléaire, notamment dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et de la production d'électricité. Cheikh Zayed a fait un don de 5 millions de francs à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale française (INSERM).

Vendredi après-midi, le ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis, M. Ahmed Khalifa El Soueidi, et le ministre du pétrole, M. Manaa El Oteiba, ont tenu une conférence de presse. Ils ont préconisé la tenue le plus rapidement possible d'une nouvelle réunion préparatoire de la conférence sur l'énergie. M. Soueidi a précisé : *« La France est actuellement en contact avec toutes les parties concernées en vue d'une convocation prochaine d'une telle réunion, et nous espérons que les efforts français seront couronnés de succès afin que s'instaure un dialogue positif qui permettra le règlement des problèmes de tous les pays intéressés. »* M. Oteiba a rappelé la nécessité d'organiser cette réunion avant la conférence de l'OPEP, qui doit se tenir le 24 septembre à Vienne, et au cours de laquelle sera examinée la question du prix du pétrole.

« Le temps presse, a-t-il affirmé, *le pouvoir d'achat de nos revenus pétroliers a baissé de 30 % par rapport à 1974, ce qui place les pays engagés dans d'importants programmes de développement dans une situation critique. »*

Parlant du conflit du Proche-Orient, le ministre a déclaré que les deux pays lui paraissent avoir une position semblable, qui est fondée sur la triple nécessité de l'évacuation par les Israéliens des territoires occupés depuis 1967, de la création d'une patrie pour le peuple palestinien et de la garantie pour tous les pays de la région d'avoir des frontières *« sûres »*.

A une question concernant la reconnaissance d'Israël, le ministre a répondu que les pays arabes directement concernés avaient déjà approuvé toutes les résolutions des Nations unies et que seul Israël hésitait encore à les appliquer. Il a ajouté qu'il ne pouvait *« donner de réponse plus précise »*.

VOTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL

La charte du développement de la Corse prévoit la valorisation de 20 000 hectares de terres agricoles

Le conseil régional de la Corse, réuni sous la présidence de M. François Giacobbi (radical de gauche), à Ajaccio, le vendredi 4 juillet, a approuvé à l'unanimité le projet de « charte du développement économique » de l'île.

Cette charte prévoit plusieurs opérations d'aménagement : ouverture à la rentrée de 1977 de l'université de Corte, modernisation de trois cents exploitations agricoles (20 000 hectares), construction de nouveaux ports de plaisance à Propriano, Saint-Florent, Calvi, L'Ile-Rousse, équipement de zones industrielles à Ajaccio, Bastia et à Porto-Vecchio, lancement de quatre grandes opérations hydrauliques...

M. Libert Bou, nommé, au début de cette année, chef de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse, défendra ces propositions devant le Comité d'aménagement du territoire qui se réunira à Paris le vendredi 11 juillet, sous la présidence de M. Jacques Chirac.

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Comment sortir du bourbier corse ? Jusqu'alors Paris offrait ses idées et ses crédits. Sans grand succès. Les insulaires n'avaient pas voix au chapitre, ou si peu. On décidait sur les bords de la Seine pour eux, sans eux. Ainsi conçu le schéma d'aménagement fut un bel échec : les élus locaux ne consentirent à l'approuver — en 1971 — que sous réserve d'une prise en considération de vingt-sept amendements... Affaire à classer. Il fallait procéder autrement.

« Il ne s'agit pas aujourd'hui d'adopter un plan technocratique élaboré dans l'abstrait, mais de faire définir par les Corses eux-mêmes une politique de développement économique », explique dans son rapport aux assemblées régionales M. Libert Bou, qui, jadis, veilla au transfert des Halles de Paris à Rungis.

« Ma mission ne consiste pas à rester dans un bureau à Paris et à recevoir des dossiers », précise ce haut fonctionnaire, qui, dès sa nomination, prit le volant pour sillonner pendant quatre mois l'île de Beauté. *« J'ai vu le maximum de Corses, pas seulement les élus. »*

« Un peuple souvent incompris »

La charte du développement économique de l'île, ce fut aux Corses de l'élaborer. *« Ce n'est pas ma charte, mais la vôtre. Je ne la signerai pas »*, avertit M. Libert Bou. Quatre groupes de travail se mirent en place à Ajaccio, Bastia, Corte et Sartène. Près de deux cents personnes — pas forcément « représentatives » au sens où on l'attend habituellement — participèrent à ces débats. Les notables locaux se formalisèrent quelque peu de cette procédure inhabituelle, qui semblait entamer leur autorité. M. Libert Bou consigna ces réflexions dans un projet de charte qu'il promit d'aller défendre à Paris, aussitôt que les assemblées régionales en auraient délibéré. Dans un préambule, il évoque *« les aspirations profondes d'un peuple trop souvent incompris »*, et souligne *« les déséquilibres graves, générateurs de tensions sociales, économiques et politiques contradictoires »*.

Politique : le mot est lâché. Au détour d'une phrase, ce haut fonctionnaire pose la question corse dans toute sa dimension.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 7.)

FACILITANT LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

M. Bouteflika confirme à Rabat que l'Algérie n'a « aucune prétention » sur le Sahara occidental

A l'issue d'une visite de trois jours à Rabat, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a confirmé, dans le communiqué commun publié le vendredi 4 juillet, la renonciation de son pays à toute « prétention sur le Sahara occidental ». *L'issue de la mission du chef de la diplomatie algérienne auprès de Hassan II a créé une vive satisfaction au Maroc. Alger et Rabat entendent* « renforcer les fondements de la sécurité et de la coopération qui sera à n'en pas douter bénéfique pour cette région vitale du Maghreb arabe ». *Les deux parties se donnent pour objectif commun de* « mettre fin le plus vite possible à l'occupation espagnole ».

Le différend international à propos de l'avenir du Sahara occidental est donc désormais clarifié. L'Algérie se félicite même de la « compréhension mutuelle entre les deux pays frères, le Maroc et la Mauritanie, à propos de la région ».

La Cour internationale de justice de La Haye, qui a repris le 25 juin l'examen du problème, doit maintenant, à la requête de l'Assemblée générale des Nations unies, émettre un avis consultatif sur le point de savoir si, lors de la prise de possession espagnole, le pays en cause était « sans maître ».

La thèse marocaine est exposée dans un mémoire qu'analyse, ci-dessous, notre correspondant à Rabat.

De notre correspondant LOUIS GRAVIER

Rabat. — Le Maroc ne conçoit la pleine autonomie du Sahara occidental que pour l'intégration de celui-ci au royaume. C'est la solution que préconise le mémoire qu'il a présenté à la Cour de La Haye. Fresque d'histoire et exposé de droit international, ce texte qu'étayent de nombreux documents couvre une période allant du testament d'Isabelle la Catholique, enjoignant, en 1504, à sa fille de ne pas cesser *« de conquérir l'Afrique et de combattre pour la foi contre les infidèles »*, aux incidents qui, voici trois ans (1), témoignèrent à nouveau d'une résistance dont la permanence constitue un des arguments principaux de la thèse. Le mémoire marocain établit que ni les sultans ni leurs sujets du Sahara n'ont admis, de plein gré, la présence espagnole.

De nombreuses références à des sources françaises (travaux d'historiens, de géographes et de juristes, témoignages, débats parlementaires, archives diplomatiques) appuient la démonstration. Celle-ci se développe selon deux axes : l'un suit le cheminement de la résistance marocaine à la colonisation au moment où s'impose un *« droit diplomatique européen »*, auquel s'oppose, aujourd'hui, le droit de la décolonisation élaboré par les Nations unies ; l'autre correspond à l'histoire de plusieurs dynasties dont le règne est caractérisé par un double courant. Le premier s'exerce du sud vers le nord. Il se manifeste par des actes d'allégeance des tribus sahariennes au souverain du Maroc. Ces actes sont d'autant plus explicables, que Youssef Ibn Tachfine (1060-1106), souverain de la dynastie des Almoravides et fondateur de Marrakech, est issu d'une tribu du Sahara occidental. Le second va du nord vers le Sud. Il se concrétise par l'exercice de la souveraineté marocaine sur le Sahara. Celle-ci est attestée par des actes administratifs internes, et reconnue par des accords bilatéraux.

Le texte marocain en conclut qu'au moment de la colonisation espagnole le Sahara occidental n'était pas un territoire sans maître. Il avait un *« possesseur immémorial »*, le Maroc.

Sur le plan juridique, deux éléments du dossier méritent d'être évoqués :

● *L'acte d'Algésiras* (2) *a consacré, dans son préambule, le triple principe de la souveraineté du sultan, de l'intégrité de ses Etats et de la liberté économique, sans aucune inégalité.*

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* daté 12-13 mars 1972.

(2) Cet acte résulte d'une conférence internationale, qui a réuni à partir du 16 janvier 1906, à Algésiras, les délégués plénipotentiaires des pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède.

AU JOUR LE JOUR

Publications

Ulla et Barbara, les énergiques et sympathiques porte-parole des prostituées, ont, paraît-il, décidé d'abandonner leur profession et de se consacrer à la défense de la condition féminine. Leur geste est d'autant plus convaincant qu'il montre que nul destin n'est irrévocable.

Il faut regretter seulement qu'elles veuillent entreprendre d'écrire des livres. C'est un piège, car le métier des lettres ne diffère pas beaucoup de celui qu'elles quittent. En latin, publier se dit publicare librum *et se prostituer* publicare corpus.

ROBERT ESCARPIT.

LA RÉORGANISATION DE LA RADIO-TÉLÉVISION

Six mois après l'O.R.T.F.

Il y a un an, on démantelait l'O.R.T.F. dans les cris, la fureur, et l'improvisation : « Il ne s'agit pas d'une affaire administrative, mais d'une volonté politique », confiait M. Marceau Long dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Constat tardif : la paralysie progressive de l'Office depuis 1968 avait été le fruit de décisions politiques, masquées derrière des apparences technocratiques.

La loi du 7 août 1974 institutionnalisait la déchéance de l'appareil administratif O.R.T.F., et tentait de légiférer sur l'état de fait ainsi créé : un établissement public, quatre sociétés nationales de programmes, un institut de recherche, et une société à capitaux publics se partageaient les dépouilles de l'Office, ses stocks, son passé, ses recettes, et son personnel, choqué par une suite de conflits — qui se traduisaient par des grèves, — laminé, à l'automne, par les licenciements et la « répartition ».

Le nouveau système est entré en vigueur le 6 janvier 1975, il y a exactement six mois. Les grèves du personnel, dont la relative impopularité avait permis au gouvernement de démanteler l'O.R.T.F. sans que la majorité de l'opinion s'émeuve, ne se sont pas renouvelées (on n'a observé à ce jour que deux mouvements, l'un en avril, à la station FR 3 de Lyon, l'autre, récent, aux services de la redevance, qui ont été rattachés à l'administration du ministère des finances), mais les programmes semblent encore avoir régressé, comparés aux dernières heures de l'O.R.T.F. : le renouveau dans le secteur de l'information est encore timide, et la création est en sommeil. Une année de la plus grande entreprise de presse, de spectacles et de culture de France a été mise entre parenthèses, et l'avenir demeure incertain.

(Lire notre dossier, pages 12 et 13.)

Le Monde commencera [da]ns son prochain numéro [U]N FEUILLETON DE VACANCES « [L]E BEAU SOLIGNAC » [roma]n de JULES CLARETIE [pa]ru il y a cent ans

PROCHE-ORIENT

Les Israéliens sont partagés sur l'évacuation des cols de Mitla et de Gidi

De notre envoyé spécial

Sinaï. — C'est à l'issue d'une visite des cols de Mitla et de Gidi, dans le Sinaï, organisée à l'intention des représentants de la presse internationale par les responsables de Tsahal (l'armée israélienne), qui tenaient à démontrer combien ces positions stratégiques sont indispensables à la sécurité d'Israël, qu'un célèbre officier a contredit à la radio les affirmations de ses collègues. La surprise a été d'autant plus grande qu'il s'agissait de l'ancien général Ezer Weizman, membre du parti Herout (droite nationaliste) et qualifié de « super-faucon ». Il s'est déclaré favorable à l'abandon de Mitla et de Gidi, afin que soit évitée une confrontation politique avec Washington.

Sur quels facteurs la sécurité de l'Etat hébreu est-elle fondée ? Sur l'occupation des deux cols à quelques dizaines de kilomètres à l'est du canal de Suez, ou bien sur l'amitié des Etats-Unis, qui fournissent à Israël une substantielle aide militaire, politique et économique ? Tel est le dilemme auquel est confronté tout citoyen de l'Etat juif. Les ministres seront appelés à trancher dans les jours qui viennent. Ils devront répondre au président Ford, qui leur demande de sacrifier ces points stratégiques pour aboutir à un accord intérimaire avec l'Egypte.

Un calme olympien règne dans le Sinaï. Un colonel moustachu, à la mine sévère, énumère devant les journalistes les mérites des cols, avant de parler du péril auquel serait exposé Israël s'ils devaient être évacués.

L'armée israélienne, pour tenir une ligne de défense cohérente dans le Sinaï, devrait occuper au moins les cinq premiers kilomètres à l'est des cols. *Des unités relativement modestes pourraient contenir toute attaque égyptienne : une brigade suffirait pour arrêter l'avance d'une division blindée égyptienne.* Or, si Israël abandonne ces positions stratégiques, la voie vers le Néguev et le port d'Eilat serait virtuellement ouverte aux blindés égyptiens, indique le colonel. Si les cols étaient abandonnés, la nouvelle ligne de défense s'étendrait sur 400 kilomètres, au lieu de 180 kilomètres actuellement. En outre, l'évacuation des cols rendrait obligatoire un retrait de 20 kilomètres jusqu'au djebel Yaalak. L'armée devrait alors y déployer en permanence une division supplémentaire, ce qui pourrait être au-dessus de ses moyens, compte tenu du potentiel humain de l'Etat juif.

Le retour des Egyptiens aux cols, poursuit le colonel, obligerait Tsahal *à évacuer Bir-Gafgafa, la base la plus importante dans le Sinaï.* L'armée israélienne serait alors contrainte d'abandonner le système électronique ultra-moderne d'avertissement installé sur la chaîne du djebel Oum-Khachiba (840 mètres), au nord du col de Gidi, à 37 kilomètres seulement du canal de Suez. Les journalistes n'ont pas eu le droit d'y pénétrer, mais des confrères américains (toujours privilégiés par rapport à leurs collègues européens) qui avaient accompagné M. Kissinger lors de sa mission au Proche-Orient au début de l'année, ont révélé (*Time* du 24 février) que ce système électronique est tellement efficace qu'il permet de déceler les appareils égyptiens qui décollent d'aérodromes situés bien à l'ouest du canal de Suez. Les experts des services de renseignements israéliens ont ainsi le sentiment d'être dans le secret des dieux. L'abandon d'Oum-Khachiba obligerait l'état-major à reconstruire ce système électronique sur le djebel Yaalak, montagne aride et rocheuse située à 102 kilomètres du canal et dont l'altitude est de 1.075 mètres.

Cependant, nombre de personnalités militaires et civiles plaident en faveur d'un assouplissement qui favoriserait un accord intérimaire avec l'Egypte. Elles font valoir que le rôle des cols n'a pas été décisif pendant les guerres et ne le sera sans doute pas à l'avenir. En 1956 et en 1967, l'occupation de ces points stratégiques : « l'armée égyptienne n'a pas empêché la défaite de celle-ci, tandis qu'en 1973 la présence de Tsahal à Mitla et Gidi n'a eu aucun effet sur l'offensive égyptienne. D'ailleurs, l'évacuation éventuelle des cols serait liée à la démilitarisation quasi totale de la région, dans laquelle s'installeraient les « casques bleus ». Si les Egyptiens décidaient malgré tout d'attaquer Israël, ils devraient d'abord chasser les forces de l'ONU, puis faire passer par les cols des convois de chars que détruirait l'aviation israélienne.

D'autre part, l'armée israélienne conserve sa supériorité dans les combats de blindés en terrain plat, les cols n'ont donc pas une importance décisive. Et le chef de l'état-major israélien, le général Gur, a déclaré qu'une zone-tampon de 100 kilomètres est préférable à une bande étroite séparant les deux armées. Le nouveau « fétichisme des cols » rappelle à de nombreux Israéliens le mythe de la « *ligne Bar-Lev, qui devait dissuader l'ennemi* ». Il a été démontré lors de la guerre du Kippour que ni cette ligne ni même le canal de Suez, « *la meilleure tranchée anti-chars au monde* », *n'ont empêché l'Egypte de lancer son offensive.*

La sécurité d'Israël, affirment les partisans d'un accord intérimaire avec l'Egypte, n'est pas conditionnée *par le seul élément géographique,* mais aussi par un ensemble de facteurs politiques et économiques, parmi lesquels la dépendance de l'Etat hébreu à l'égard des Etats-Unis. C'est surtout cette dernière considération, évoquée par le général Weizman, qui incite à la réflexion nombre de responsables militaires et civils d'Israël.

AMNON KAPELIOUK.

CORRESPONDANCE

L'affaire de la trouée de Rafah

M. L. Dori, de Tel-Aviv, nous écrit :

J'aimerais protester contre la phrase suivante incluse dans la lettre de M. Bernsohn (*le Monde* du 11 juin) : « *Amnon Kapeliouk et ses amis ne sont que des marginaux sans guère d'audience.* » (...)

Amnon Kapeliouk est l'un des journalistes les plus célèbres en Israël. Il n'est ni marginal ni minoritaire. Il est tout simplement un journaliste sérieux, journaliste de qualité et courageux, qui n'hésite pas à raconter la vérité sur le conflit du Proche-Orient à la radio nationale (des centaines d'interviews), et par des dizaines d'interventions à la télévision israélienne depuis 1968, date à laquelle elle a commencé ses émissions.

Pour ce qui est de l'affaire de la trouée de Rafah, que je suis depuis son début, je me permets de vous dire que tout ce qu'il a écrit correspond à la douloureuse vérité (et il y a encore à ajouter). Les lecteurs français ont été choqués par cette tragédie, mais nous la vivons depuis longtemps ; la presse israélienne, qui a consacré ses colonnes à des dizaines d'articles sur ce sujet, en témoigne. Etant juif, patriote israélien, sioniste et socialiste, je suis persuadé que c'est un péché de justifier ce qu'on a fait aux bédouins du nord-est du Sinaï. Je ne veux pas que mon fils me demande quand il aura grandi : où étais-tu quand on a chassé les bédouins de Rafah ?

● *A la suite du supplément consacré à la Fédération des Emirats arabes unis dans le Monde* du 4 juillet, la Banque de l'Indochine nous indique qu'elle est, avec la Banque de Paris et des Pays-Bas, le seul établissement financier français à avoir ouvert au public une agence à Doubaï depuis le 1er juin 1975. La Banque de l'Indochine ajoute avoir été « *la première banque française à s'installer dans la péninsule arabique, ceci en 1948 (agences de Djeddah sur la mer Rouge et d'Alkhobar sur le Golfe)* », et être « *toujours la seule banque française implantée en Arabie Saoudite* ».

L'attentat de Jérusalem est revendiqué par le F.P.L.P.-Commandement général du capitaine Ahmed Jebril

L'attentat commis vendredi 4 juillet à Jérusalem a été revendiqué par le F.P.L.P. — Commandement général du capitaine Ahmed Jebril. Ce mouvement est représenté au comité exécutif de l'O.L.P. et fait aussi partie du Front du refus, qui s'oppose à toute solution négociée du problème palestinien.

A Jérusalem, le ministère israélien des affaires étrangères a publié, vendredi soir, un communiqué dans lequel il reproche aux Nations unies d'« *encourager les attentats terroristes en accordant aux mouvements de fedayin un sceau officiel de reconnaissance* ». La police de Jérusalem poursuivait samedi matin son enquête pour déterminer les causes exactes de l'explosion du réfrigérateur piégé qui a fait, selon les dernières indications officielles, treize morts (*et non quatorze, comme précédemment annoncé*) et soixante-dix-huit blessés.

L'explosion a été si violente qu'à l'endroit où se trouvait le réfrigérateur un entonnoir de *1 mètre de diamètre et profond* de 40 centimètres a été creusé dans le trottoir. Selon la police, deux obus de mortier de 52 mm avaient été dissimulés à l'intérieur du réfrigérateur, renforçant ainsi l'effet meurtrier d'une charge explosive qui ne dépassait pas 3 ou 4 kilogrammes. La police a dressé le portrait-robot des deux hommes qui ont offert 100 livres israéliennes (65 F) à un porteur juif pour qu'il dépose le réfrigérateur devant le magasin de la place Sion.

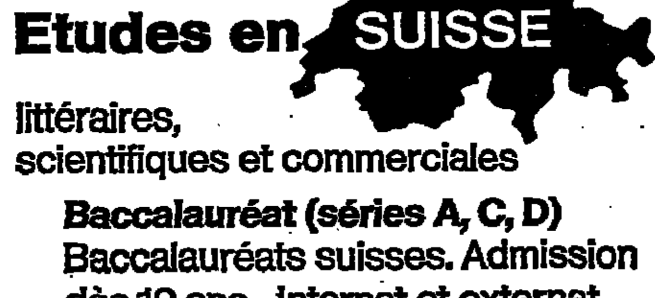
Des instructions ont été données par les autorités pour veiller à ce que l'ordre soit maintenu. Deux tentatives de jeunes extrémistes juifs appartenant à un mouvement appelé Terreur contre Terreur, qui voulaient entrer dans le secteur arabe de la capitale *pour y lapider les devantures des* commerçants, ont été étouffées. Des affichettes portant l'inscription « *Mort aux Arabes !* » sont ensuite apparues sur les murs. M. Kollek, maire de Jérusalem, a lancé un appel à la population des deux secteurs, lui demandant de ne pas « *donner par son attitude une victoire aux fedayin qui cherchent à détruire les bonnes relations entre juifs et Arabes* ». En fin de soirée, vendredi, des militaires avaient pris position entre les secteurs juif et arabe de la ville. Trois cents Arabes ont été appréhendés aux fins d'enquête. Une centaine d'entre eux étaient toujours détenus samedi matin. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

Egypte

UN IMPORTANT RÉSEAU COMMUNISTE AURAIT ÉTÉ DÉMANTELÉ

Le Caire (*A.F.P.*). — Un important réseau communiste a été démantelé en Egypte, annonce samedi 5 juillet l'hebdomadaire *Akhbar El Yom*, selon lequel ses quinze dirigeants ont été arrêtés.

Le journal précise que cette « *très importante organisation* » avait pour but de renverser le régime au pouvoir.





AFRIQUE

L'Algérie n'a « aucune prétention » sur le Sahara espagnol

(*Suite de la première page.*)

Signées le 7 avril 1906, ses clauses prévaudront sur toutes les dispositions des traités des puissances signataires avec le Maroc lorsque leurs dispositions seront en conflit avec celles du « *présent acte général* ». Le traité de protectorat du 30 mars 1912, entre le Maroc et la France, ne pouvait donc laisser à celle-ci un pouvoir discrétionnaire en matière territoriale dans le royaume. L'acte d'Algésiras enlevait également toute valeur juridique à l'« *arrangement secret* » franco-espagnol du 3 octobre 1904, qui traçait les contours du « Sahara espagnol », contours auxquels les dernières touches furent apportées le 27 novembre 1912. Le mémoire tire argument du fait qu'un « *concert européen* », et non pas une décision libre du Maroc souverain, a attribué à l'Espagne une part du territoire marocain, et que, en 1908, le gouvernement espagnol a demandé au gouvernement du sultan l'établissement de limites entre l'empire chérifien et le point côtier que l'Espagne possédait au Rio de Oro. Ainsi était reconnue l'étendue, sur le Sahara occidental, de la souveraineté du Maroc. Celle-ci, selon l'échange de lettres du 4 novembre 1911 entre le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères et l'ambassadeur de France à Berlin, englobait aussi, en fait, la Seguiet-El-Hamra.

Un engagement de Madrid

● *Le Maroc indépendant ne peut être lié que par certaines conventions internationales.* — Il l'a déclaré, le 3 novembre 1958, à l'ONU, en ne reconnaissant limitativement que les conventions internationales multilatérales promulguées sous le protectorat par un *acte législatif* marocain. Il rejette donc l'accord secret franco-espagnol de 1904, avec d'autant plus de force que « *en droit international général un accord bi-latéral ne saurait engager un état tiers sans son consentement* ».

De plus, la déclaration commune maroco-espagnole, du 7 avril 1956, en reconnaissant l'indépendance du Maroc, stipulait que la convention franco-espagnole du 27 novembre *1912 ne pouvait plus* « *régir les relations hispano-marocaines* ». Le gouvernement espagnol s'engageait à « *rendre effective l'unité territoriale de l'empire* ». Or, elle n'a été reconstituée que partiellement, par la rétrocession d'Ifni, en 1969, et de la zone de Tarfaya, en 1958, laquelle, ni géographiquement ni ethniquement, ne se différencie de la Seguiet El Hamra, dont la sépare seulement une ligne idéale à *27° 40' de latitude nord* (3).

LOUIS GRAVIER.

(3) *Le Monde* du 23 mai 1975.

Namibie

● LES POURPARLERS SUR L'AVENIR CONSTITUTIONNEL *de la Namibie* pourraient commencer en septembre, a déclaré vendredi 4 juillet M. Eben Van Zijl, membre du comité exécutif du territoire. L'Organisation du peuple du *Sud-Ouest* africain (SWAPO) a annoncé qu'elle boycotterait ces entretiens. — (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

Argentine

La C.G.T. lance un ordre de grève générale de quarante-huit heures

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — La Confédération générale du travail (C.G.T.) a décidé une grève générale en Argentine pour les lundi 7 et mardi 8 juillet afin de contraindre le gouvernement à ratifier les conventions collectives. Les textes signés entre le patronat et les syndicats prévoient de très fortes augmentations de salaires. La présidente de la République a annoncé, une heure après l'appel lancé par la C.G.T., qu'elle ne reviendrait pas sur sa décision de limiter à 80 %, dans les six prochains mois, les augmentations de salaires.

Présidant, le vendredi 4 juillet, le banquet annuel des forces armées, Mme Isabel Peron a déclaré : « *Rien ni personne ne fera fléchir la volonté que Dieu m'a accordée pour servir avec justice les citoyens.* »

Les déclarations de Mme Peron devant les officiers argentir pourraient préluder à l'attributic d'un rôle plus important de l'a: mée dans les affaires nationale au moment où le gouvernement cessé de compter avec l'appui d travailleurs.

La plupart des usines sidéru giques, textiles, automobiles chimiques du pays demeure paralysées par des grèves sa vages. Le métro et les autobus o continué de circuler à Buenc Aires le 4 juillet, mais avec d retards *considérables dans* leu horaires. La grève a égaleme affecté deux des six compagn nationales des chemins de fer.

La police a isolé, le vendre 4 juillet, la capitale de ses fa bourgs industriels pour préve la répétition des incidents de veille : des milliers d'ouvriers, avaient tenté de venir manifes dans le centre de Buenos-Air s'étaient violemment heurtés a forces de l'ordre. Pourtant, la était presque normale, le 4 juill dans la capitale, où un seul in dent grave a été enregistr l'explosion d'une bombe dans restaurant du centre de la vi a tué deux personnes et en blessé quatre autres.

Sur le plan politique, un c tain nombre de sénateurs para saient toujours décidés à élire président de la Chambre hau lequel assurerait l'intérim pouvoir *au cas où la présider* Mme Isabel Peron, devrait s'ef cer. Cette initiative a été très r accueillie par le chef de l'E qui a parlé de complot.

LE CONSUL DE FRANCE A BUENOS-AIRES A PU RENCONTRER EDOUARD BAILBY

Buenos-Aires (A.F.P.). — L'en voyé spécial de « l'Express » e Argentine, Edouard Bailby, ar rêté le 3 juillet à Buenos-Aire était toujours détenu, le samed 5 juillet, dans les locaux de l police fédérale.

Vendredi, le consul de Franc dans la capitale, M. Serge Ba taille, a pu s'entretenir pendar une heure et demie avec le jour naliste. Il a indiqué que M. Bai by avait été « bien traité ». D son côté, l'ambassadeur d France, M. Jean-Claude Winc kler, a eu un entretien télépho nique avec le ministre de l'inté rieur, M. Alberto Rocamora, propos d'Edouard Bailby. Il également demandé audience a ministre des affaires étrangères M. Alberto Vignes, afin d connaître les motifs de l'arres tation.

Edouard Bailby a été arrêté son hôtel par trois policiers e civil au moment où il transmet tait un article par télex.

Canada

M. PONIATOWSKI PRÉPARE UN VOYAGE AU QUÉBEC DE M. GISCARD D'ESTAING

(*De notre envoyé spécial.*)

Québec. — Avec une petite phrase prononcée vendredi 4 juillet au cours d'une conférence de presse, M. Poniatowski a laissé deviner ce qui est sans doute l'objectif le plus concret de sa visite au Québec, la préparation d'un voyage de M. Giscard d'Estaing dans la province francophone du Canada. Encore l'a-t-il fait de façon négative en refusant d'aborder ce sujet sur le territoire provincial, se réservant d'évoquer cette question avec M. Trudeau et, a-t-il dit, de « *donner des indications sur ce point après mon entretien avec le premier ministre fédéral* ».

Ce sera donc à Ottawa, au début de la semaine prochaine, que l'on en apprendra davantage sur le premier voyage au *Québec* d'un président français depuis le séjour historique du général de Gaulle, en juillet 1967. Cette façon de procéder illustre le souci manifesté par Paris de respecter scrupuleusement dans ses relations avec Québec les préséances définies par la Constitution fédérale. « *Nous entendons avoir de bonnes relations avec les autorités fédérales canadiennes* », a dit M. Poniatowski avant d'ajouter : « *Mais nous entendons également avoir des relations privilégiées et directes avec Québec.* » Il a précisé à ce sujet qu'il avait remis au premier ministre québécois, M. Bourassa, un message personnel de M. Giscard d'Estaing réaffirmant la solidité des liens entre la France et le Québec.

A.-M. C.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LUDWIG HAHN, ancien chef de la Gestapo à Varsovie, a été condamné vendredi 4 juillet à la prison à vie pour complicité dans la déportation de trois cent mille Polonais, juifs et non juifs, au camp de concentration de Treblinka. Il a été également reconnu responsable de la mort de cinq mille juifs fusillés à Varsovie. — (*A.P., Reuter.*)

Chili

● LE GENERAL PINOCHET a décidé, le vendredi 4 juillet, d'annuler la visite d'une commission des Nations unies qui devait arriver le 10 juillet à Santiago pour enquêter sur les violations des droits de l'homme au Chili. La commission avait initialement reçu l'autorisation d'entrer dans le pays et de s'entretenir avec des autorités, ainsi qu'avec des dirigeants de gauche incarcérés. Le général Pinochet a expliqué son attitude en déclarant que les pays marxistes n'autorisaient aucune visite de commissions internationales. — (*A.F.P., Reuter.*)

● M. CARLOS LORCA, secrétaire général des jeunesses socialistes avant le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, et ancien député de Valdivia, a été arrêté le 25 juin dernier à Santiago, apprend-on de sources bien informées.

Corée du Sud

● AU TERME D'UNE VISITE DE CINQ JOURS A PARIS, M. Nam Duk Woo, vice-premier ministre et ministre du plan de Corée du Sud a quitté la France vendredi 4 juillet pour Téhéran. Au cours de ses entretiens qu'il a eus avec MM. Fourcade et d'Ornano, M. Nam a sollicité l'aide de France pour la construct d'une centrale thermique, construction d'un chant naval et l'exploitation de gi ments pétroliers sous-mari Ses propositions semblent av reçu un accueil favorable.

Madagascar

● TROIS ACCORDS COOPERATION portant plus de 1 milliard de fra malgaches (20 millions francs français) ont été sign vendredi 4 juillet à Tananar entre la France et la Rép blique malgache. — (*A.F.P.*

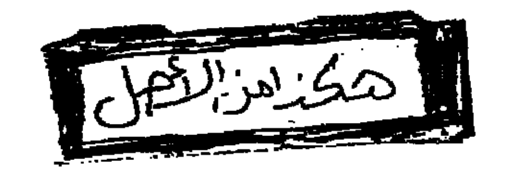
Tchad

● M. STEPHANE HESSEL, n nistre plénipotentiaire, e arrivé samedi 5 juillet N'Djamena pour une troisièr mission de négociation avec l rebelles dirigés par M. Hisse Habre, qui détiennent toujou Mme Claustre en otage. (*A.F.P.*)

Vietnam

● LE VIETNAM DU NORD E LE VIETNAM DU SUD so haitent devenir membres l'ONU, a annoncé vendre 4 juillet, à Genève, au cou d'une conférence de press M. Waldheim. Des représer tants des deux gouvernemen ont officieusement pris de contacts à Mexico et à Ge nève avec le secrétaire généra qui a déclaré attendre désor mais les « *demandes officiel les* ». — (*A.P.*)

● L'IRAK LIVRERA GRATUI TEMENT DU PETROLE AU VIETNAM DU SUD. — Un ac cord a été signé le 30 juin, Bagdad par Mme Binh, minis tre des affaires étrangères du G.R.P. — (*A.F.P.*)



EUROPE

Portugal

[Le] président Costa Gomes fait appel à la discipline de la population

De notre correspondant

[Li]sbonne. — « La crise écono[miq]ue impose plus de travail et [moi]ns de paroles. Actuellement, nous [parl]ons trop et nous travaillons très [peu]. » Dans un message au pays, dif[fusé] le vendredi 4 juillet, le général [Cost]a Gomes, président de la Répu[bliq]ue, a essayé de mettre fin à la [vagu]e de rumeurs qui, subitement, [s'est] abattue sur Lisbonne. En effet, [dans] les milieux politiques, dans les [journ]aux, dans la rue, ce n'était que [spéc]ulation sur des divergences à [l'inté]rieur du Mouvement des forces [armé]es et d'éventuelles démissions [de m]inistres, y compris celle du pre[mier] d'entre eux, le général Vasco [Gon]çalves.

[Po]ur les uns, l'arrivée du comman[dant] Victor Crespo, ancien haut-[com]missaire au Mozambique, très [proch]e du ministre des affaires étran[gère]s, le commandant Melo Antunes, [aurai]t fait basculer le rapport de [force]s en faveur d'une tendance plus [modé]rée, dont on parlait moins [depu]is le 11 mars. Pour les autres, [le c]ommuniqué final de l'assemblée [des] délégués du M.F.A. de l'armée [de t]erre, publié le 3 juillet, serait [une] critique de la ligne suivie par [le p]ouvoir. Les délégués ont exigé [des] mesures énergiques ». Or le [pouv]oir politique n'a-t-il pas manqué [d'éne]rgie pour régler des conflits [qui t]raînent depuis des mois ?

[Ce] sont d'abord les partis — et [not]amment le P.C. et le P.S. — qui [ont é]té accusés de provoquer l'immo[bilis]me par leurs incessantes [querel]les. A plusieurs reprises, il a [été] question d'un gouvernement mili[taire] qui se substituerait au gou[verneme]nt de coalition. Un sursis a [été] donné aux partis. Ceux-ci ont [jusqu]'à la fin de juillet pour [mettr]e au point un plan économique [pour] la période de 1976-1978 et pour [dém]ontrer leur capacité de gouver[ner]. Aujourd'hui, pourtant, une nou[velle] explication est avancée par [ceux] qui s'interrogent sur les rai[sons] de cette paralysie. Ne serait-elle [pas] due aux contradictions existant [à l'i]ntérieur même du M.F.A. ?

[La] poursuite du processus révolu[tionn]aire au Portugal suppose l'unité [des] forces armées. Celle-ci implique [la re]cherche constante d'un compro[mis] entre des projets politiques très [souv]ent contradictoires. Or au fur [et à] mesure que la situation évoluait, [des] positions différentes seraient devenues franchement antagonistes. Ainsi l'accord entre les partis politiques n'est plus le seul problème au Portugal : l'entente entre les différentes « tendances » qui cohabitent à l'intérieur des forces armées en est un autre tout aussi grave.

« Je ne conteste pas l'existence de plusieurs courants d'opinion parmi les militaires. Ce sont des hommes libres appartenant à un peuple qui se réalise », a déclaré le président de la République dans ce qu'il faut considérer comme une tentative de rassurer l'opinion. Invoquant sa qualité de chef d'état-major général des forces armées, il a réaffirmé l'intention du M.F.A. de « défendre l'ordre et la tranquillité du peuple portugais engagé dans une voie de discipline et de travail ».

Il a ensuite lancé un appel à la collaboration des « vrais révolutionnaires ». Ceux-ci doivent se montrer « constructifs dans leurs revendications et dans leurs exigences ». Ils s'opposeront également à « la propagation des rumeurs ». L'appel sera-t-il entendu ?

A l'heure même où le général Costa Gomes s'adressait au pays, deux manifestations mobilisaient à Lisbonne quelques dizaines de milliers de personnes. La première regroupait des employés des postes, des transports aériens et des téléphones. Après de longues négociations, aucune solution n'a encore été trouvée pour les employés de la TAP, la compagnie nationale aérienne, qui revendiquent une nouvelle grille des salaires depuis quatorze mois. Aux P.T.T., les négociations traînent. Dans les centraux téléphoniques la situation semble enfin s'améliorer, après la décision prise par les travailleurs de mettre fin à une grève qui a perturbé une grande partie des circuits de la capitale.

Si dans l'industrie privée le mouvement revendicatif paraît s'atténuer, en raison des mauvaises perspectives économiques, en revanche, il reprend de plus belle dans les entreprises publiques.

Conflit de travail ou confrontation politique ? Pour le ministre des transports et des communications, qui est membre du parti communiste, il s'agit d'un conflit politique. Lors d'un meeting tenu le dimanche 29 juin, il avait dénoncé les travailleurs qui « attaquent le ministre communiste pour attaquer le parti auquel il appartient ».

Protester contre l'évasion des agents de l'ex-PIDE et appuyer les « officiers progressistes » du M.F.A., tels étaient les objectifs de la deuxième manifestation convoquée par les ouvriers de la sidérurgie nationale. Pendant cinq heures les rues de Lisbonne ont vu défiler plusieurs dizaines de milliers de travailleurs, la plus grande concentration populaire organisée sans l'appui d'aucun des partis de la coalition.

Aux cris de « information révolutionnaire au service de la classe ouvrière », les manifestants ont défilé devant le siège de Radio-Renaissance et du journal Republica. Ils ne portaient pas d'emblème des partis, uniquement des pancartes identifiant les délégations d'entreprises qui avaient répondu à l'appel des ouvriers de la sidérurgie. Presque toutes les formations d'extrême gauche s'étaient associées à cette manifestation.

JOSÉ REBELO.

Allemagne fédérale

Au procès Baader-Meinhof, les conditions d'exercice de la défense continuent de se détériorer

De notre correspondant

Stuttgart. — « Nous allons maintenant passer à l'interrogatoire d'identité des accusés. » Depuis un mois et demi, le juge Prinzing, président de la deuxième chambre de la cour d'appel de Stuttgart, commence chaque audience par cette phrase rituelle, mais, chaque fois, l'un des cinq avocats qui ont la confiance des quatre accusés du « noyau dur » du groupe Baader-Meinhof lève la main pour déposer des conclusions. Après treize jours d'audience, la bataille de procédure engagée dès la première heure continue.

Jusqu'à maintenant, toutes les requêtes de la défense ont systématiquement été refusées par la cour, même celles dont le bien-fondé ne paraissait faire aucun doute. Mᵉ Heldmann, nouveau défenseur d'Andréas Baader, et membre de la Ligue allemande des droits de l'homme, a simplement obtenu que les accusés ne soient plus amenés enchaînés dans le hall de béton qui sert de salle d'audience. A trois reprises, les accusés ont demandé en vain la récusation du juge Prinzing, auquel ils reprochent de n'avoir rien fait pour empêcher la mort d'Holger Meins, le cinquième membre du « noyau dur », décédé en novembre dernier en prison après une grève de la faim de deux mois.

Depuis le début du procès, la défense essaie d'obtenir que des médecins neutres puissent examiner Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jean-Carl Raspe. En vain. Pourtant, le médecin de la prison de Stammheim a reconnu que, depuis vingt ans, il n'avait jamais constaté des conditions de détention aussi dures que celles imposées aux quatre membres de la Fraction rouge. Il a toutefois conclu, sans les avoir examinés, que les accusés étaient physiquement en état de suivre les audiences.

La cour a également rejeté par deux fois les requêtes de Mᵉ Heldmann, qui demandait un délai de dix jours pour prendre connaissance des cinquante mille pages du dossier. Le président, l'œil fixé sur le calendrier d'un procès qui doit durer près de deux ans, a refusé ce délai. La presse libérale et même la presse conservatrice ouest-allemande s'étonnent de cette rigueur. « Des nombreuses requêtes de la défense — il faut le dire clairement — aucune, jusqu'à maintenant, n'était absurde, destinée à faire obstruction ou dilatoire », écrit le chroniqueur judiciaire de la Süddeutsche Zeitung (libéral).

Vers une police plus « efficace »

L'objectif de la défense est clair : il s'agit, avant que le procès ne commence vraiment, de regagner une partie du terrain perdu les semaines précédentes par l'exclusion de trois des avocats. Il s'agit de rétablir cette « égalité des armes » avec l'accusation, d'ailleurs affirmée plusieurs fois par le tribunal constitutionnel. L'objectif des autorités politiques et judiciaires n'est pas moins clair : il s'agit d'empêcher toute défense politique, d'amener les cinq avocats choisis par les accusés à abandonner eux-mêmes leur mandat, ou de les empêcher de l'assurer par des exclusions, des interdictions d'exercer, voire des arrestations. Le procès pourrait alors se dérouler « tranquillement », avec des avocats commis d'office, et on a vu à Stuttgart qu'ils n'hésitaient pas à prêter main-forte à l'accusation contre les avocats choisis.

Entre-temps, les conditions d'exercice de la défense se sont encore détériorées. Après l'arrestation de Mᵉˢ Croissant et Stroebele la semaine dernière, et les perquisitions dans leurs bureaux, le parquet a pu prendre connaissance de toute la stratégie de la défense. De nouvelles menaces d'arrestations ou d'exclusions pèsent sur les avocats, car les autorités leur reprochent exactement les mêmes faits que ceux qui ont conduit en prison Mᵉˢ Croissant et Stroebele. Tous ont participé — notamment à l'étranger — à des conférences de presse pour attirer l'attention de l'opinion sur les conditions de détention de leurs clients, ce que le parquet fédéral qualifie de « soutien à une association de malfaiteurs ».

Sous le couvert d'une lutte contre le terrorisme, les autorités fédérales et celles des Laender préparent une aggravation de la législation dont les conséquences vont bien au-delà d'une simple « loi Baader-Meinhof ». Après les réformes du code pénal et du code de procédure pénale qui restreignent sensiblement les droits de la défense, les Laender préparent une loi sur la police qui élargit la notion de légitime défense pour autoriser les policiers à faire usage de leurs armes plus vite et plus souvent. Le ministre de l'intérieur du Bade-Wurtemberg vient de présenter un projet de loi qui permet à la police de perquisitionner sans mandat et de procéder à des arrestations de jour comme de nuit, « à l'intérieur de certains secteurs », quand elle jugera, par exemple, qu'une personne prise en otage peut s'y trouver.

Si ces projets ne soulèvent pas beaucoup d'émotion dans l'opinion, ils commencent à inquiéter les juristes. Une trentaine de professeurs de droit viennent d'écrire au chancelier pour lui exprimer leur crainte que « des mesures hâtives ne compromettent la sécurité des citoyens innocents ».

DANIEL VERNET.

L'agriculture soviétique entre deux âges

II. - A l'école du Middle-West

De notre envoyé spécial PIERRE-MARIE DOUTRELANT

Les autorités soviétiques ont investi 135 milliards de roubles (1) dans l'agriculture de 1971 à 1975. L'irrigation a apporté un début d'aisance — et le pays semble sur le point de réussir sa révolution céréalière. L'élevage, cependant, a des lustres de retard. (« Le Monde » du 5 juillet.)

Moscou. — Depuis les derricks rouillés de Bakou, la route n'a cessé de grimper virant dangereusement au milieu des contreforts pelucheux du Caucase. Les premiers champs de céréales sont apparus vers l'altitude 400, étendant à perte de vue leurs épis courts sur patte. Un quart d'heure plus tard, nous voilà zigzaguant dans les vignes. Quelles vignes ! Une nappe superbe de vigoureux plants hybrides, producteurs directs — on n'aurait pas connu le phylloxera par ici, — une marée épousant le fond des cuvettes, grimpant sur les coteaux les plus raides, glissant à contre-pente sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares, dans un ordre quasi militaire, en énormes parcelles taillées à la hache. Nous aurons l'occasion de goûter le vin de l'Azerbaïdjan. Robuste, coloré, titrant naturellement 13 à 14° d'alcool, c'est sans doute le meilleur « gros rouge » du monde.

Franchie la barrière des 800 mètres, la vigne cède d'un coup la place aux céréales et au tournesol. Point de prairies. Plus haut, on rencontrera cinq ou six troupeaux efflanqués de moutons et de vaches en route vers les alpages. Maigres cohortes guidées par des hommes énigmatiques, coiffés de toques de fourrure brune, trottant sur de petits chevaux nerveux, agiles comme des mulets. Scène sortie du fond des siècles. Survivances étranges, fantomatiques aux pays des sovkhozes. Le secrétaire régional du parti communiste nous confirmera plus tard que l'heure n'est plus à ce type d'élevage et que l'on porte, ici, malgré l'altitude, le meilleur des efforts sur les céréales, la vigne et le tournesol.

Si l'U.R.S.S. est en passe de réussir sa révolution céréalière, l'élevage a vingt ans de retard. Troupeaux trop mélangés, races bovines à l'orientation imprécise — lait ou viande ? — fourrage en quantité insuffisante à tel point que certains hivers, faute de nourriture, il aurait fallu abattre des animaux. Des progrès ont été réalisés : la production de viande a, depuis dix ans, augmenté d'un peu plus de la moitié, passant de 9 millions à 14 millions de tonnes. Mais ils restent fort insuffisants. Leonid Ivanovitch Khitroum, premier vice-ministre soviétique de l'agriculture, admet : « Selon nos savants, chaque homme de notre pays devrait manger 82 kilos de viande par an. Aujourd'hui, la consommation moyenne est de 62 kilos. »

Les autorités reconnaissent d'autant plus aisément les faiblesses de l'élevage que celui-ci ne venait auparavant qu'au quatrième au cinquième rang de leurs préoccupations, derrière les céréales, les cultures industrielles, les engrais et la mécanisation des récoltes. Les priorités, toutefois, pourraient changer, maintenant qu'on a beaucoup avancé dans les autres domaines. Un problème se poserait alors : quel type d'élevage développer ? Convient-il de maintenir des troupeaux dans tous les kolkhozes et sovkhozes ? Ou faut-il créer des complexes ultra-spécialisés, des élevages hyper-industriels, des usines à viande confiées à des scientifiques et à des techniciens de haute volée. Si l'on en juge d'après les expériences « de pointe » que les autorités soviétiques montrèrent à la petite délégation française dont nous faisions partie, la deuxième voie a de bonnes chances d'être choisie.

On nous a d'abord conduit à quelque 300 kilomètres de Rostov, au « complexe Bratski ». Sur une petite colline artificielle, au milieu d'une plaine chaude comme un four, se dresse un ranch d'engraissement des bovins qui rappelle à s'y méprendre les « feedlots » du Middle-West. Et pour cause : nous sommes devant une des quatre installations que le ministère de l'agriculture, voilà trois ans, a acquises, clés en main, à une entreprise américaine. Pour 5 millions de roubles l'unité, les Soviétiques ont tout acheté : l'usine d'aliments, ses formules de fabrication, les bâtiments de stabulation et jusqu'aux camions qui desservent l'ensemble.

Leur préoccupation est évidente : à Bratski, comme dans les trois autres complexes, on teste la bonne vieille méthode américaine. Le ranch se divise en deux secteurs. D'un côté, l'usine : silos de céréales, réserves de foins, tanks de mélasse, broyeurs et mélangeurs. Quasiment sans intervention manuelle, elle fabrique des aliments sophistiqués que, dans un va-et-vient d'abeilles, quatre camions Ford et Dodge emportent aussitôt vers les mangeoires. De l'autre côté, six enclos, en partie couverts, de 450 mètres de long et où sont parqués vingt mille taurillons, stoïques sur leur tas d'un demi-mètre de déjections.

Cinq kolkhozes des environs approvisionnent le complexe en céréales et en fourrages. Une chaîne de ranches spécialisés fait naître et élève les animaux qui n'arrivent ici que pour être engraissés. Savante organisation que gèrent une trentaine de techniciens en blouses blanches. Les experts agricoles membres de notre délégation constateront cependant des naïvetés et quelques négligences. En particulier, les Soviétiques copieraient avec trop de servilité les méthodes américaines, lesquelles ne seraient pas entièrement transposables sous ces latitudes. La volonté de progrès des techniciens de Bratski n'en reste pas moins édifiante : il fallait voir avec quelle attention scolaire, sur de petits carnets, ils notaient ce jour-là les cent et un conseils que leur prodiguaient avec une assurance cocardière les experts de la délégation française.

Mi-maternité, mi-bunker

Nous visitâmes ensuite, à soixante kilomètres de Moscou, un élevage de porcs. Sûrement une des plus belles réussites mondiales. Nul doute que ce soit cette fois aux éleveurs français de prendre la leçon. Imaginez un polygone mi-usine atomique, mi-maternité pour prématurés, avec des murs de bunkers, des couloirs souterrains de quartier général, un réseau géant de climatisation intérieure. Obligation de se déshabiller à l'entrée, d'enfiler un treillis, une casquette et des bottes. Bains de pieds, tous les deux cents à trois cents mètres dans des liquides de composition étrange. Bref, tout un faisceau de consignes et de précautions, fort compréhensible à vrai dire, car un microbe, un germe suffirait à détraquer la belle mécanique de précision qu'est cet élevage.

Il y a là, dans un mouchoir de poche, 117 000 porcs. A l'amont, une usine d'aliments. A l'aval, une station d'épuration du lisier, car ces charmants animaux produisent une montagne de déjections. Or l'élevage, contrairement au complexe de Bratski, est situé en pleine zone de loisirs. Miracle de la technique, même à deux pas des porcheries, on ne sent (ce qui fera rêver les habitants de certaines vallées bretonnes) que la bonne odeur de la forêt voisine. Les moyens mis en œuvre ici sont si grands que du lisier on tire une eau pure à 98 %.

Le centre d'élevage atteint la même technicité. Au début de la chaîne se trouvent 5 300 truies. Chaque jour, on insémine artificiellement 44 d'entre elles, chaque jour 33 truies mettent bas ; chaque jour, on recueille 320 porcelets ; chaque jour, on en sèvre entre 306 et 310, lesquels au quatre-vingtième jour du cycle pèseront 38 kilogrammes et 112 kilogrammes au terme de leur engraissement ; chaque jour, on obtient 30 tonnes de porcs vifs. Quand l'élevage tient de l'arithmétique...

Ce centre ouvert en 1972 a coûté la bagatelle de 23 millions de roubles. On aurait vérifié sa rentabilité. Avec un chiffre d'affaires annuel de 21 millions de roubles, il ferait un bénéfice de 9 millions. Même si l'on met en doute le mode de calcul — notamment parce qu'il ne tient pas compte du loyer de l'argent et parce que l'Etat paraît acheter la viande au prix fort, — cette formule d'élevage doit avoir du bon. Techniquement, elle est extraordinaire. Déjà une trentaine de centres, bâtis sur ce modèle, de dimension moitié moins grande toutefois, auraient été construits.

Trente dira-t-on, c'est peu comparé aux besoins en viande de l'U.R.S.S. Mais, une fois encore, les autorités soviétiques ne cachent pas qu'elles en sont aux balbutiements en matière d'élevage. Elles essaient et tâtonnent. Par exemple, elles s'apprêtent à acheter, en trois exemplaires, à M. Jean Doumeng, l'homme d'affaires français spécialisé dans le commerce agricole avec les pays de l'Est, le ranch d'engraissement de bovins qu'il a mis au point avec la société Bétail-Pyrénées, à Noé, en Haute-Garonne. Cette installation révolutionnaire offre la particularité de comporter une usine de traitement des déjections, desquelles on récupère, pour l'alimentation animale, 1,5 kilogramme de nourriture par bête et par jour. Coût : 30 millions de francs par unité.

M. Doumeng a récemment proposé aux autorités soviétiques un accord pour la construction en commun d'une cinquantaine de ces ranches peu ordinaires. Ses interlocuteurs n'ont dit ni oui, ni non. Ils en sont au stade des études et des réflexions. Une certitude toutefois : l'U.R.S.S. n'attendra plus dix ans pour lancer un grand plan de développement de l'élevage. Et quand elle le fera, ce devrait être sur un mode industriel, à grands renforts d'investissements et de techniciens. Comme si l'élevage était devenu une chose trop sérieuse pour la confier aux éleveurs.

FIN

(1) 1 rouble = 6 F au change officiel.

M. PONOMAREV INVITE LES COMMUNISTES A POURSUIVRE LA CRITIQUE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE.

Moscou (Reuter). — M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du parti communiste soviétique, a conseillé, vendredi 4 juillet, aux communistes d'Occident de ne pas renoncer à leurs projets révolutionnaires en dépit de la stratégie de front des forces de gauche.

Le parti communiste soviétique a l'intention de poursuivre son combat contre la social-démocratie, a déclaré M. Ponomarev au cours d'une réunion marquant le quarantième anniversaire du septième congrès du Komintern.

« Tout en aidant les actions communes des communistes et des sociaux-démocrates chaque fois que ce sera nécessaire et possible, le parti communiste soviétique développe et continuera de développer une critique concrète et soigneusement argumentée de l'idéologie et de la politique de la social-démocratie », a-t-il dit.

M. Ponomarev a tenu ces propos dans un commentaire sur ce qu'il a appelé « le mal provoqué par l'action de certains dirigeants sociaux-démocrates, notamment en relation avec les événements du Portugal ».

Tout en se disant partisan des stratégies frontistes, l'idéologue soviétique a ajouté : « Le P.C. soviétique cherche à mettre fin aux attaques anti-communistes et anti-soviétiques dans l'action politique et la propagande de la social-démocratie. »

De son côté, M. Mikhail Souslov a rejeté les affirmations selon lesquelles la détente profiterait exclusivement aux communistes « Oui, elle va dans notre sens, mais elle va également dans le sens de tous les peuples et de tous les pays. Elle sert la cause du progrès mondial », a-t-il dit.

[G]rande-Bretagne

[DI]X-HUIT PARLEMENTAIRES [BRIT]ANNIQUES VONT SIÉGER A [L'AS]SEMBLÉE DE STRASBOURG

(De notre correspondant.)

[Lon]dres. — Pour la première fois, [une d]élégation de dix-huit députés [...]ds travaillistes va prendre sa [place] lundi 7 juillet à l'Assemblée [parle]mentaire de Strasbourg, en [même] temps que seize représentants [du pa]rti conservateur

[Les] libéraux sont durement tou[chés] par cette réorganisation. Ils ne seront plus que d'un seul re[prése]ntant à Strasbourg, un député, [...]ussel Johnson. Ils perdent le [siège] occupé jusqu'ici par lord [...]yn, l'un des premiers cham[pions] de la cause européenne. [Com]me il fallait faire une place aux [nation]alistes écossais, les dirigeants [travai]llistes et conservateurs se sont [enten]dus pour sacrifier l'un des [deux] sièges libéraux. Un indépendant, [M. O]'Hagan, se voit également exclu [de la] nouvelle délégation britannique.

[Le] parti de M. Thorpe s'est vigou[reuse]ment élevé contre cette injus[tice] et il a tenté de faire modifier [la dé]cision des deux grands partis [à la] Chambre des lords. Par quatre-dix-neuf voix contre cinquante-[...], celle-ci a cependant décidé [ce] soir de ne pas remettre en [cause] la liste mise au point par les [respo]nsables travaillistes et conser[vateu]rs. — J. W.

Espagne

LA CENSURE [S]UR LES INFORMATIONS [REL]ATIVES AU PAYS BASQUE EST LEVÉE

[Ma]drid (A.F.P., Reuter). — La [censu]re sur les informations rela[tives] aux provinces basques de [Bisca]ye et de Guipuzcoa sera le[vée] à partir du lundi 7 juillet, a [annon]cé M. Leon Herrera, minis[tre] espagnol de l'information. [Cett]e mesure avait été décidée à [la fi]n du mois de mai et devait [norm]alement durer jusqu'à la [fin d]e l'état d'urgence décrété le [25 a]vril dernier pour trois mois [dans] les deux provinces.

[La] décision de lever la censure [a été] prise au cours du conseil [des] ministres du 4 juillet. Elle [fait] suite à des protestations des [synd]icats de journalistes espa[gnol]s.

Irlande du Nord

A la Convention

LES REPRÉSENTANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS ONT FAIT PREUVE D'ESPRIT DE CONCILIATION.

(De notre correspondant.)

Belfast. — Juillet en Ulster est appelé « le mois fou ». Pendant deux semaines, les membres de l'ordre d'Orange vont défiler dans les rues des villes de la province au son des cornemuses, des flûtes ou des accordéons.

Ces parades, dont la plus spectaculaire se déroule à Belfast le 12 juillet, avec des centaines d'orchestres qui défilent pendant plus de cinq heures, symbolisent la division profonde qui subsiste entre les deux communautés de la province : la minorité catholique ne participe pas à ces festivités qui sont parmi les plus hautes en couleur d'Europe.

Pourtant, on ne peut pas dire que rien n'ait changé en Irlande du Nord : la prépondérance des drapeaux d'Ulster, l'absence presque totale de drapeaux britanniques expriment un nouvel état d'esprit. Les parades triomphales des loyalistes cachent mal leur sentiment d'être abandonnés, au moins psychologiquement, par le gouvernement britannique. C'est sans doute cette prise de conscience qui encourage les représentants loyalistes à la Convention constitutionnelle, élue le 1ᵉʳ mai dernier, à chercher un modus vivendi avec leurs collègues des autres partis. En particulier avec ceux du S.D.L.P. (travaillistes sociaux-démocrates), qui représentent la minorité catholique.

Contrairement à tous les pronostics, les délégués à la Convention ont fait preuve d'un esprit de conciliation qu'on croyait banni pour toujours d'Ulster. Accord et harmonie dans une Ulster réunifiée, tel est, depuis quelque temps, le thème des discours des catholiques comme des protestants qui siègent à la Convention.

Malgré le climat de détente dans les milieux politiques, les violences continuent dans le pays. Dans la capitale, chaque week-end, il y a au moins une victime d'un assassinat. Une unité spéciale de police vient d'être mise sur pied pour combattre ce genre de terrorisme. Il est encore trop tôt pour apprécier son efficacité.

JOE MULHOLLAND.

ASIE

Après l'interdiction de vingt-six mouvements politiques

Le gouvernement indien déclenche une nouvelle vague d'arrestations

Le gouvernement indien, qui maintient une censure sur les informations, a déclenché une nouvelle vague d'arrestations d'opposants. Plusieurs centaines de personnes *ont été* incarcérées à la suite de l'interdiction, vendredi 4 juillet, de vingt-six organisations politiques d'extrême droite et d'extrême gauche.

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — La répression se poursuit en Inde. Le gouvernement de Mme Gandhi, qui avait fait arrêter des représentants de tous les principaux partis politiques de l'opposition parlementaire après la proclamation de l'état d'urgence le 26 juin, a interdit le 4 juillet vingt-six organisations et groupes politiques ou politico-religieux d'extrême gauche et d'extrême droite, révolutionnaires ou fascisants. Cette décision était attendue. Elle vient confirmer le tournant pris il y a neuf jours par le régime : le temps du pluralisme démocratique, du libéralisme quelque peu relâché qui favorisait la prolifération de « mouvements extrémistes » et d'« armées privées » — pour user d'une terminologie officielle — est décidément bien révolu. Le nouveau régime qui émerge de la crise actuele — et dont nulle ici ne peut dire ce qu'il sera — n'en reviendra sans doute pas au jeu des partis et à la politique politicienne. *On attend la formation* d'un cabinet « d'état d'urgence ». « *Nous ne sommes pas un Etat policier ni un Etat à parti unique* », a déclaré Mme Gandhi, qui admet volontiers s'être montrée jusqu'à présent bienveillante à l'égard des forces ou des groupuscules qui prônent des moyens de lutte extra-parlementaires.

On peut classer les organisations interdites en trois groupes, selon qu'elles étaient hindouistes, musulmanes ou marxistes-*léninistes*.

La plus importante formation du premier groupe est le Rashtriya Swayamasevak Sangh (R.S.S.), que l'on traduit généralement par Organisation volontaire nationale. Il s'agit d'un mouvement culturel martial prônant la supériorité de l'hindouisme. Il est principalement implanté dans le nord de l'Inde et au Maharashtra. Il s'agit du pourvoyeur en troupes de choc du Jan Sangh (parti d'extrême droite nationaliste, *influent dans la classe moyenne*, chez les commerçants et les étudiants). Le R.S.S. prêche l'intolérance religieuse à l'égard des musulmans et des chrétiens. On voit parfois, au lever du jour, dans les grandes agglomérations, ses membres, en uniforme kaki, recevant un entraînement paramilitaire et munis d'armes rudimentaires. En raison de son *caractère fasciste*, le R.S.S. a souvent été comparé aux jeunesses hitlériennes.

Plus obscure est la secte hindouiste Anang Marg (la Voie du bonheur permanent), également interdite. Des dizaines de milliers de ses membres en robe jaune sont les disciples d'un gourou, maître à penser incarcéré depuis plusieurs années car il est accusé de meurtres et d'incitation au meurtre.

Jamaat-I-Islami-E-Hindi est le seul mouvement musulman à être interdit. A la fois religieuse et politique — l'un de ses membres était l'adversaire du cheikh Abdullah lors de récentes élections au Cachemire, — cette organisation compte des sympathisants dans les Etats où la population islamisante est importante. A plusieurs reprises, elle s'est affrontée au R.S.S. au cours d'émeutes religieuses.

Le gouvernement a enfin interdit neuf groupes marxistes-léninistes (1). Très divisée, déjà violemment réprimée en 1971, l'extrême gauche révolutionnaire n'était cependant pas hors la loi, encore que ses membres les plus actifs se maintiennent dans la clandestinité. Depuis quelques mois, on avait assisté à une recrudescence des activités de petits groupes de guérilleros *maoïstes attaquant des postes de* police ou des propriétaires fonciers, notamment au Bihar et en Andhra-Pradesh.

Aucun de ces mouvements ne constituait cependant une menace pour des institutions que ne remettent d'ailleurs pas en cause les fanatiques d'extrême droite. Mais le gouvernement a estimé que leurs activités étaient préjudiciables *à la sécurité* et au *maintien* de l'ordre. Il vient de réaffirmer ainsi qu'il ne tolérerait pas la violence des autres, les atteintes à la laïcité de l'Etat et l'action révolutionnaire.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Parmi les neuf organisations de tendance marxiste interdites figurent deux fractions rivales, l'une favorable, l'autre hostile aux thèses de Lin *Piao*, du parti communiste marxiste - léniniste. Cette organisation, qualifiée également de « naxalite » (du nom du district de Naxalbari, au Bengale), organisa en 1967 une rébellion paysanne, qui fut sévèrement réprimée. Le parti communiste uni de M. Pulla Reddy, actif notamment dans le Centre et l'Est, a lui aussi été interdit. Les mesures prises vendredi frappent, d'autre part, le Comité communiste de l'Andhra-Pradesh et le Centre communiste de l'Inde (implanté dans le Sud). En revanche, ni le parti communiste indien (pro-soviétique) ni le parti communiste marxiste n'ont été inquiétés.

POLITIQUE

LE PARTI SOCIALISTE ET LE « MOUVEMENT DES MASSES »

Le « deuxième pouvoir »

par DIDIER MOTCHANE (*)

M. Maurice Duverger vient de nous livrer un grave sujet de préoccupation : le pouvoir est inquiétant sans doute mais le « deuxième pouvoir » le sera bien davantage (1).

Qu'une rumeur de pouvoir populaire — rêvé ou vécu — parvienne des casernes portugaises aux bistrots de la rive gauche ne saurait évidemment émouvoir personne. Mais la « science politique » n'a-t-elle pas bien raison de s'alarmer lorsque cette rumeur traverse les débats d'une convention nationale du parti socialiste ?

Rassurons sans plus tarder les *lecteurs du Monde* : il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de « deuxième pouvoir ».

La réalité de l'Etat, et par conséquent celle de la société *elle-même*, c'est l'unité du pouvoir, puisque l'Etat est le système de régulation *d'une hégémonie de classe*. Sans doute y a-t-il des conflits internes à la classe dominante. Les intérêts des petits entrepreneurs, par exemple, *ne sont pas ceux des monopoles*, etc. Mais ces conflits, comme ceux qui opposent les classes antagonistes, sont médiatisés par les institutions qui sont elles-mêmes le produit et l'agent de la classe hégémonique, c'est-à-dire aujourd'hui la bourgeoisie *monopoliste*. Entre le pouvoir d'un préfet sur une compagnie de C.R.S., celui d'un promoteur sur un quartier, celui d'un patron sur les salariés de son *entreprise*, *celui d'un* banquier sur ce patron, il n'y a pas seulement contiguïté, il y a continuité. A travers la société entière, le même pouvoir circule comme le sang dans notre corps.

Mais s'il en est ainsi dans le cours ordinaire du temps, n'observe-t-on pas dans des moments de crise l'émergence d'un pouvoir d'une autre nature, pouvoir révolutionnaire ou populaire dont la coexistence belliqueuse avec le pouvoir établi manifesterait précisément la réalité *politique de la crise ? Sans doute*. Mais il y a dans ce vocabulaire le principe ou *tout* au moins le risque d'une confusion infinie. Lorsque la lutte des classes s'intensifie au point de juxtaposer, et par conséquent d'opposer, de nouvelles institutions aux anciennes ce n'est que par un artifice d'exposition que l'on peut parler de double pouvoir. Le double pouvoir n'est alors que la *photo instantanée* d'un mouvement qui s'accélère. Le deuxième pouvoir n'est jamais que celui de changer le premier.

On a certainement raison de penser, comme M. Duverger, qu'une situation de « double pouvoir » *peut conduire dans un pays capitaliste* développé, au triomphe de la réaction. Mais si l'on pense comme lui qu'une telle situation ne saurait *dans tous les cas* avoir d'autre issue, la logique et le bon sens obligent à condamner dans le programme commun de gouvernement une stratégie suicidaire.

Car il est insensé de croire qu'une victoire électorale de la gauche ne déclencherait pas, d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre, de formidables et multiples mouvements populaires.

Ceux qui souhaitent la victoire de la gauche sans en accepter les *conséquences* s'enferment dans une contradiction que le parti socialiste, en ce qui le concerne, n'aceptera jamais. Des militants du CERES qui *s'attachent à mettre cette contradiction* en lumière se font pourtant fréquemment accuser d'irréalisme, de spontanéisme, et pour tout dire, d'irresponsabilité. De telles appréciations nous paraissent entachées d'une certaine légèreté.

On ne change pas la réalité — ce qui est semble-t-il le but de la gauche — en refusant de constater ce *qui* crève les yeux. L'apparition de *mouvements populaires* dans ce pays n'est pas nécessairement liée à une victoire électorale de la gauche. Mais il est certain que celle-ci *ne manquerait pas de les déclencher*, ou de leur donner une très grande ampleur. Reconnaître ou méconnaître cette évidence ne changera rien à sa réalité. Mais le réalisme consiste à s'y préparer.

Il n'est pas nécessaire, pour le pressentir, de succomber à la fascination d'exemples exotiques. En 1936, le Front populaire n'a pas été seulement une victoire électorale. Sans les *occupations d'usines*, le gouvernement du Front populaire serait aujourd'hui totalement oublié. L'application du programme commun *exige la conquête d'une majorité* parlementaire. Mais qui pourrait croire, comme le rappelle, à juste titre, une des thèses que vient d'adopter le parti *socialiste*, que l'application par des fonctionnaires zélés et consciencieux des lois votées par une majorité de gauche suffise à faire du programme commun une réalité ? Il y a quatre ans déjà que le parti socialiste récusait, dans *sa motion* d'Epinay, l'illusion selon laquelle la gauche pourrait tenir parole en se contentant de mettre au service de ses idées l'appareil de *l'Etat, même renforcé*.

Sans un puissant mouvement de mobilisation populaire, la gauche n'obtiendra jamais qu'un contrôle précaire — et pervers — du gouvernement. Loin de « rendre » le pouvoir, ce *qui* pour elle *signifie* le *changer, elle sera prise par lui*.

Il est vrai *que* le développement plus ou moins effervescent des *formes nouvelles d'organisation dans* les ateliers, les bureaux, les quartiers, les écoles, etc., posera à la gauche un problème décisif. La social-démocratie traditionnelle et un gauchisme non moins traditionnel sont incapables d'envisager autre chose qu'une opposition irréductible entre la gauche, c'est-à-dire les masses populaires, et son gouvernement. Seul leur choix est différent. Notre *réalisme consiste à récuser, et par* conséquent à déplacer, les term de ce choix.

Choisir le gouvernement de gauche contre la gauche elle-mêr serait renouveler l'erreur et la t hison du « socialisme » gestionnal *Choisir le débordement* ne pourr au contraire que préparer les voi d'une Restauration par l'intermédia d'un bonapartisme de gauche ou droite.

Le développement d'une liais continue entre l'action gouvernem tale et les formes diverses du m vement populaire s'impose à gauche comme une nécessité vita Cette fonction est celle d'un pa *La nécessité de l'union de la gauc* exige que le parti socialiste soit mesure de l'exercer pleinement, s l'abandonner ni la dénier au p communiste. C'est en se fiant masses par son action quotidie que le parti socialiste assurera présence de ses militants dans mouvements de masse à venir.

Un tel discours et la pratique q appelle ne sont pas spontanéiste constitue *même*, *croyons-nous*, seul antidote efficace au spo néisme. Le dilemme de la *gauche* France, c'est qu'elle dédouble pouvoir en imagination, lorsqu' en est écartée, ou qu'elle le red ble en réalité, lorsque par extr dinaire la droite se trouve contra de lui en abandonner temporairem l'usage ; dans les deux cas, c'es droite qui y trouve son compte *vous n'êtes pas convaincu* que gauche a mieux à faire vote droite — ou ne votez pas.

(1) *Le Monde* du 24 juin 1975

(*) Membre du bureau exécutif du parti socialiste. Animateur du CERES.

Réforme ou processus révolutionnaire ?

M. Jean-Claude Picard, assistant à l'université de droit de Picardie, militant du CERES, nous écrit :

Très rapidement, le P.S. devra choisir sa stratégie de façon précise et claire (peut-être bien dès l'automne, car les événements vont parfois vite), et ce n'est pas en reculant les échéances que l'actuelle direction évitera l'heure décisive où il faudra s'engager sur l'une des deux voies qui s'offriront à la gauche unie et victorieuse : la réforme ou le processus révolutionnaire (...). L'analyse de Maurice Duverger, si séduisante soit-elle, reste statique et descriptive, à l'image d'ailleurs de la science politique officielle en France. Tout y est, sauf l'essentiel, c'est-à-dire le facteur déterminant de tout processus : la lutte *des classes. C'est elle en effet qui* doit servir de critère pour envisager l'avenir. Prendre le pouvoir par la voie électorale, c'est per*mettre la mise en place d'une* alliance antimonopoliste (rassemblement des mécontents contre le pouvoir des monopoles) qui, par l'intensification de la lutte des classes en France, doit se transformer au plus vite en un front de classes révolutionnaire (couches de petite bourgeoisie alliées à la classe ouvrière) capable d'assumer la phase de transition au socialisme autogestionnaire.

Un autre militant du CERES, M. Henri Friedel, professeur agrégé, ajoute :

Que penser d'un article qui se clôt sans avoir posé cette question, pourtant élémentaire : *quels seront les vrais ennemis de l'Etat socialiste ?* Concrètement, ce n'est pas le MIR qui a renversé Allende, c'est Pinochet, car le vrai « deuxième pouvoir », hélas ! c'est celui des armes, et le président Allende n'a pas osé ou pas pu faire *passer* les *armes* des *mains* des militaires fascisants dans celles du peuple (...).

Un Etat socialiste, issu d'une majorité parlementaire à peine plus forte que l'actuelle majorité capitaliste, aurait les mains liées et ne pourrait même pas réaliser l'essentiel du programme commun si, face à la résistance conjuguée du patronat, des puissances étrangères impérialistes, des maniaques de l'ordre apparent et des « victimes » des changements économiques, cet Etat ne pouvait pas compter sur un véritable appui populaire et syndical. Or, le peuple aurait bien tort d'accorder à l'Etat, même socialiste, une confiance qui ne serait pas réciproque. (...)

La dictature du prolétariat

M. Jean-François Kesler, professeur associé à l'université de Paris-V, membre de la majorité du P.S., souligne :

Dans une première étape, le P.S. a repris l'idéologie du P.S.U. d'avant 1968. Ayant tenu la *plume* pour le programme présenté par le P.S.U. lors des élections législatives de 1967, je puis témoigner qu'il *préfigure* exactement *le programme* socialiste de 1972. Dans l'un et l'autre texte, l'accent est mis sur les réformes de structures qui, tout en conduisant au socialisme, permettent d'instaurer un régime intermédiaire viable par lui-même : nationalisation des pôles de domination économique, planification démocratique, refonte des systèmes de santé et d'éducation, etc.

En fait, les deux programmes, et le programme commun à leur suite, échappent à la problématique traditionnelle tant communiste que socialiste (Léon Blum ne reprochait-il pas aux « néos » dans les années 30 de vouloir réaliser le socialisme par tranches ?)

Au contraire, à l'heure actuelle, se *fait* sentir au sein du *P.S.* l'influence idéologique du second P.S.U., du P.S.U. d'après 1968 : contestation radicale de l'autorité, de la culture et des valeurs ditionnelles. Ce changement respond à l'arrivée dans le p socialiste de la seconde gén tion du P.S.U. (qui l'a ref après mai 1968), et aussi au d loppement dans le corps s français d'une sensibilité chiste qui irradie toutes les milles politiques (voir les ré mes et le style de M. Gis d'Estaing), et en particulier parti issu d'Epinay.

Du coup, la volonté de dépa l'opposition classique entre ré mes et révolution s'estompe.

A la vérité, l'autogestion déboucher sur la dictature prolétariat : la loi de la maj *(qui est aussi celle de la dé* cratie) peut se transformer oppression de la minorité pa majorité. En effet, qu'est-ce la dictature du *prolétariat* s Lénine, sinon la démocratie le prolétariat et la dictature la bourgeoisie ? Après quoi, dictature de la majorité peu son tour se muer en dictature la majorité, soit au profit parti unique (cas de figure bolchevisme ; et la terreur d' remplace la terreur de mass soit au profit de manipulat démagogiques (cas de figure gauchisme : comme le prou de nombreux exemples de plusieurs années, la liberté les gauchistes, contrairement conception de Rosa Luxemb c'est *souvent* la *liberté* de pe comme eux !). (...)

Or l'amendement que défen le CERES à la Convention (et *n'a pas été retenu) conduit* le dire à la dictature du pr tariat.

De deux choses l'une. Ou b il traduit une volonté détermi et il est dangereux. Ou bien s'agit d'un texte d'orientat « pur et dur », à usage inte à finalité psychologique, et il duit un retour à la maladie en mique de la social-démocrati l'antagonisme entre le langage l'action.

EN QUITTANT LA PRÉSIDENCE DU PARTI RADICAL

M. Servan-Schreiber entend se consacrer à la « réflexion stratégique »

M. J.-J. Servan-Schreiber a rendue publique, vendredi 4 juillet, la lettre qu'il a adressée aux membres du comité directeur du parti radical pour leur remettre son mandat de président du parti (*le Monde* du 5 juillet). Le député de Meurthe-et-Moselle écrit notamment : « *Le nouveau président de la République, vous le savez, a conclu avec nous, avec vous, un contrat moral portant sur trois transformations essentielles de notre société : la garantie du contrat entre l'Etat et les citoyens sur les équipements collectifs, dans le Plan ; la reconnaissance d'une « structure de décision » pour les régions, puis leur « administration par les élus » ; l'égalité réelle de tous devant l'impôt. Je sais qu'il aura à cœur d'aller jusqu'au bout de sa parole.*

» *Ce faisceau de convergences n'indique pas que nos convictions aient encore triomphé. Ce serait prématuré de le croire. Mais il montre que, s'il doit y avoir une voie française vers la société réformée, elle se déroulera le long des jalons que vous, radicaux, avez placés avec clairvoyance depuis quatre ans au cœur du débat national.* (...)

» *Certes, ces quatre années de transition tourmentée d'une époque à une autre nous ont fait perdre quelques élus de valeur, et je les regrette avec vous. Mais nous les retrouverons, et cette même mutation a permis aux jeunes de venir nous rejoindre, et à nos représentants d'être au sein d'un gouvernement réformateur.*

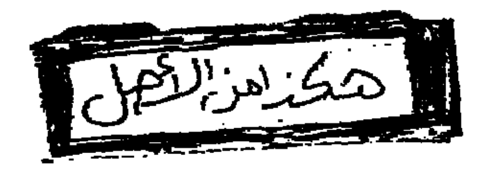
» *Si rien aujourd'hui encore n'est joué, si le destin français est encore en balance, si les pesanteurs du passé paraissent encore plus lourdes que la volonté de réaliser, dans les courts délais que cette époque révolutionnaire nous impose, les transformations indispensables ; si l'été 1975 risque ainsi d'être le dernier pour la réflexion stratégique ; si tout, ou presque, reste à faire on doit, et heureusement, constater que tout, aussi, reste possible.*

Commentant cette lettre devant les journalistes, M. Servan-Schreiber a insisté sur le fait qu'il s'accorde « *le temps de la réflexion* » parce que les problèmes qui vont se poser à la France « *vont être fabuleux : d'une part, la crise de l'emploi sur laquelle on ne peut plus agir par des mesures de conjoncture ; d'autre part, la fuite des industries traditionnelles européennes vers l'Afrique et* l'*Asie*. » Interrogé sur son év tuel retour au gouvernement, député de Meurthe-et-Moselle déclaré : « *Je ne crois pas à remaniement cet été, mais il y aura peut-être un à l'automne* »

L'intérim de la présidence parti radical est assuré jusqu congrès *prévu pour la fin du m* d'octobre par M. Gabriel Pér net, secrétaire d'Etat à la fo tion publique. M. Péronnet en conséquence, remplacé au crétariat général du parti Mme Brigitte Gros, sénateur Yvelines, sœur de M. Serva Schreiber.

M. Péronnet ne semble vouloir succéder à la tête parti radical au député Meurthe-et-Moselle puisqu'il rappelé, vendredi 4 juillet, s opposition au cumul des fon tions gouvernementales et de ce les de chef de parti. Le secréta d'Etat entend consacrer son int rim à une tentative de regroup ment de la famille radicale.

En octobre dernier, une pr mière tentative de réunificatio du parti radical et du Centre r publicain avait échoué, notam ment à cause des réserves q suscitent la personnalité d M. Servan-Schreiber.



ÉDUCATION

Le congrès des institutrices d'école maternelle

PAS PRÉCIPITER LES APPRENTISSAGES

Depuis la dernière rentrée scolaire, l'école maternelle a été au ...re de vives polémiques suscitées par diverses propositions de ...rme, dont certaines — tel l'emploi d' « aides éducatrices », — ont retenues par le gouvernement. A l'issue de cette année mouve...tée, l'Association générale des institutrices d'école maternelle (IEM) a décidé de consacrer trois congrès annuels successifs aux ...ées actuelles sur le développement des jeunes enfants ». Le ...nier vient de réunir deux mille cinq cents institutrices à ...tpellier, du 25 au 28 juin, pour étudier le développement biolo...e de l'enfant. Le développement psychologique et les consé...ces pédagogiques feront l'objet des congrès de 1976 et de 1977.

...l'année a commencé dans l'in...tude et dans l'émoi » soule... par le projet du secrétariat ...t à l'enseignement pré...ire d'employer des aides-édu...ces à l'école, ont estimé les ...cipantes au cours d'une ...blée générale animée. Selon ..., *« cette initiative n'aurait ...re résultat que de diminuer ...bage d'air et d'augmenter le ...ne du bruit » ; « moucher le nez ou renouer un lacet ...tient des contacts très étroits ... enfant et maîtresse, aussi que l'enseignement des dis...es dites « nobles »*.

...s institutrices craignent d'être ...lantées par ce personnel dont ...le sera de les assister en ...s des activités pédagogiques. ... ont décidé de demeurer *...lantes* ». *« Va-t-on,* s'est ...e l'une d'elles, *imposer des ... éducatrices dans les écoles ...ernelles pour diminuer le ...age ? »*

...s congressistes ont réaffirmé ... principales revendications : ...ssement des effectifs à trente-... élèves par classe en atten... vingt-cinq (au lieu de qua...-cinq actuellement), accrois...nt des décharges d'enseigne... ; pour les directrices (qui ... accordées au-delà de quatre ... élèves par école) en vue ...éliorer l'animation pédagogi... des établissements, création ... postes, constructions mieux ...tées, formation approfondie ...nstitutrices et refus de main... à l'école maternelle des ...nts âgés de plus de six ans.

La méfiance générale envers le sport

...usieurs spécialistes ont rap... le processus de développe...t de l'enfant et ses besoins ...amentaux, mettant ainsi en ...ence certaines carences du ...ème éducatif français. L'en... a besoin à la fois de repos ...exercice physique pour gran... *correctement* et pour que son *...nisme se développe* normale...t. Durant le sommeil, il gran...grâce aux sécrétions de l'hor...e de croissance. A un an il ...esoin de dormir quatorze ...es par nuit et deux à trois ...es par jour ; *« cette sieste ...ure utile jusqu'à l'âge de ... ans »*.

...professeur Roger Jean, chef ...linique et spécialiste des ...dies des enfants à l'hôpital ...-Charles de Montpellier, a ...mé aussi l'importance de la ...astique respiratoire (*« il n'y ... un enfant sur dix qui sache ...er »*) et déploré la méfiance ... générale envers le sport : *...s le public français et mal...usement chez beaucoup de ...ins scolaires et chez certains ...gnants le désir de faire sup...r la gymnastique est cons...* »

...a aussi dénoncé la négli...gence des parents qui empêche la détection des troubles de croissance : *« Les visites médicales obligatoires de nourrissons sont prévues depuis plus de cinquante ans. Au début, 90 % des mères y amènent leurs enfants. A la fin de la première année, 10 % seulement le font, bien que les visites soient gratuites. »*

Pas plus de deux heures de travail à sept ans

L'enfant se développe lentement : il n'est capable de digérer qu'à partir de six mois, son acuité visuelle n'est parfaite qu'à l'âge de cinq ans et la maturation de son système nerveux ne se fait pas de manière homogène, d'où la nécessité de respecter le rythme de développement psychomoteur et le danger d'un apprentissage trop précoce, comme celui de la lecture par exemple. *« A l'âge de six ans, même s'ils ont acquis un vocabulaire suffisant (800 à 1 000 mots), la coordination des mouvements et l'orientation dans le temps et l'espace, 50 % seulement des jeunes Français sont aptes à acquérir correctement les bases de cet apprentissage. A l'âge de cinq ans, 90 % des enfants sont inaptes à apprendre à lire et à écrire »*, a déclaré le professeur Jean.

D'autre part, *« le maximum de travail quotidien que peut fournir un enfant est de deux heures à l'âge de sept ans, de quatre heures à onze ans et de six heures à quinze ans. Il faut tenir compte de ces faits dans l'établissement des programmes et des horaires »*.

Ces précisions ont été vivement applaudies par l'assistance hostile à la possibilité d'entrée à l'école primaire dès l'âge de cinq ans.

La nécessité de respecter le rythme de développement de l'enfant est revenue comme un leitmotiv durant ce congrès. L'éducation psycho-motrice doit permettre à l'enfant de s'épanouir au maximum sans anticiper sur les étapes ultérieures. *« Il ne faut rien précipiter*, a dit M. Belbenoît, inspecteur général, *et surtout éviter d'aboutir à des exercices préfabriqués où l'enfant répond à un certain nombre de consignes dans une situation donnée, mais est incapable de trouver une solution si la situation se modifie. Il faut laisser l'enfant jouer, ce n'est pas du temps perdu : pendant qu'il joue, l'enfant continue à consolider un certain nombre de réflexes et d'automatismes qui servent de point d'appui à de nouvelles activités structurées. »*

MICHAELA BOBASCH.

(1) Une publication des travaux du congrès sera réalisée en septembre prochain avec le concours du C.R.D.P. de Montpellier. Prix de la brochure : 20 F.

Mme Annie Lesur précise les fonctions des aides-éducatrices

Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargée de l'enseignement préscolaire, a inauguré vendredi 4 juillet, à Hasparren (Pyrénées-Atlantique), le groupe scolaire Jean-Verdun. Au cours de son allocution, Mme Lesur a indiqué que dans quelques semaines paraîtraient les arrêtés relatifs à la création du nouvel emploi communal d'aide-éducatrice, préparés par ses services et ceux du ministère de l'intérieur (le Monde *du 3 mai*).

Selon le secrétaire d'Etat, les aides-éducatrices ne joueront aucun rôle pédagogique. « Rien n'est changé, *a précisé Mme Lesur,* aux fonctions et à la responsabilité de l'institutrice. La nouveauté, *a-t-elle ajouté,* résulte de ce que désormais le personnel de garde aura un statut, c'est-à-dire la sécurité de l'emploi, et une qualification d'un bon niveau. »

Selon le secrétaire d'Etat, « les meilleurs agents actuellement en fonctions pourront être intégrés dans le nouvel emploi, de même, par la suite, les meilleures femmes de service. Mais normalement ne seront recrutées comme aides-éducatrices que les personnes justifiant du brevet d'enseignement professionnel d'action sanitaire et sociale, option « sociale », obtenu après deux ans de scolarité dans les collèges d'enseignement technique. »

[Une note du ministère de l'éducation précise d'autre part que « l'aide-éducatrice sera l'agent d'assistance au personnel enseignant, notamment pour l'accueil social, l'hygiène et les loisirs des très jeunes enfants ». Elle assurerait également « l'entretien des locaux et du matériel servant directement aux enfants pour leurs repas et leurs ébats », les femmes de service n'étant plus chargées que des gros « travaux d'entretien ».]

LA POUSSÉE DU COURANT SOCIALISTE SE CONFIRME AU CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

A Saint-Etienne, vendredi 4 juillet, au terme d'une longue journée de débats, le vote du rapport moral présenté par M. André Ouliac, secrétaire général du S.N.I. (*le Monde* du 5 juillet), a confirmé la poussée du courant socialiste. Le rapport moral a recueilli 55,70 % des suffrages. Il avait obtenu 54,96 % des voix au précédent congrès, à Pau, en juillet 1973. Il y a eu 41,09 % de voix contre (40,84 % à Pau) et 3,2 % d'abstentions (4,18 % en 1973). Les trotskistes (lambertistes) du Front unique ouvrier se sont prononcés avec le courant majoritaire Unité, indépendance et démocratie, proche des socialistes, en faveur du rapport. Les autres courants, notamment Unité et action, animé par des militants communistes, ont voté contre.

DÉFENSE

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. DEBRÉ A M. SAUVAGNARGUES SUR L'EMPLACEMENT DES « PLUTON »

M. Michel Debré, qui a été notamment ministre d'Etat chargé de la défense nationale, demande, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, *« s'il est exact, comme le laisse entendre un membre du gouvernement allemand, que des conversations doivent s'engager prochainement sur l'implantation en Allemagne des engins nucléaires tactiques des forces armées françaises. Il se permet de souligner au ministre, dans le cas où celui-ci serait saisi de demandes précises, que les engins atomiques ont avant tout pour objet de permettre une riposte graduée, élément important de la crédibilité de la dissuasion, et qu'il n'est pas possible de séparer l'emplacement géographique, donc l'emploi éventuel des engins nucléaires tactiques, des conditions de déclenchement des forces nucléaires stratégiques.*

» Il paraît donc indispensable, dans l'état actuel de notre stratégie et de notre défense, de veiller au maintien de ces engins sur le sol national ».

En Italie

DES SOUS-OFFICIERS MÉCONTENTS REFUSENT DE SE RENDRE AU MESS

De notre correspondant

Rome. — La révolte gronde dans l'armée de l'air italienne, où plusieurs centaines de sous-officiers ont refusé, ces derniers jours, de se rendre au mess (1) pour protester contre les sanctions encourues par un des leurs, le sergent Giuseppe Sotgiu, arrêté le 26 juin lors d'une manifestation place de Venise, à Rome. Plusieurs bases militaires ont été touchées par le mouvement, qui risquerait, s'il s'étendait vraiment, de menacer le trafic de l'aéroport civil (2).

Que réclament les sous-officiers ? Essentiellement, de meilleures garanties de carrière et des traitements plus élevés. Avec son salaire et ses indemnités, un sergent ne gagne guère plus, en effet, de 150.000 lires (1 000 F) par mois, et il ne peut espérer en toucher plus de 600 000 à la fin de son activité si, par chance, il atteint le grade de général de division aérienne. Piloter un avion est sans doute une compensation, mais ils la jugent désormais insuffisante.

Les sous-officiers ont d'autres revendications, plus qualitatives, comme la possibilité de se réunir à plus de trois pour discuter de leurs problèmes sans encourir de sanction. — R. S.

(1) Cette attitude est assimilée au refus de s'alimenter, qui, dans les armées, est passible d'une sanction.

(2) Le trafic aérien, en Italie, est « régulé » par des contrôleurs militaires.

● *M. Jacques Chirac* a visité, ce samedi matin 5 juillet, la base de l'île Longue, près de Brest, et le sous-marin nucléaire lance-missiles *le Foudroyant*. Après un déjeuner à l'école navale, M. Chirac doit se rendre à bord du porte-avions *Clemenceau*, sur lequel il se posera avec un avion embarqué de la lutte anti-sous-marine Breguet-Alizé.

● *Le tribunal permanent des forces armées de Metz* a condamné, mardi 1er juillet, à deux ans d'emprisonnement, pour refus de porter l'uniforme, M. Claude Ruel, vingt-trois ans. Incorporé le 26 février au 54e régiment d'artillerie de Verdun (Meuse), M. Claude Ruel refusa de revêtir l'uniforme et demanda à bénéficier du « statut » d'objecteur de conscience.

RAPATRIÉS

Perspectives de solution au camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise

De notre correspondant

Montpellier. — Le conflit ouvert depuis le 15 mai dernier au camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise, sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) continue, mais il pourrait trouver à partir de la semaine du lundi 7 juillet des perspectives de solution.

A la demande du préfet du Gard, M. Jacques Delaunay, le lieutenant-colonel Salette, commandant la gendarmerie du Gard, s'est rendu, accompagné de M. Chevalier, maire de Saint-Laurent-des-Arbres, à la cité d'accueil du camp de harkis pour informer ces derniers des conclusions de la réunion à laquelle ils n'avaient pas voulu assister. Elles se résument en trois points principaux : 1) Le principe de la fermeture définitive du camp est acquis. Mais aucun délai n'est fixé ; 2) L'administration, qui estime ne plus pouvoir fonctionner normalement depuis les incidents de mai, limite son rôle, pour le moment, à la gestion des affaires courantes, et, pour l'avenir, à la liquidation du camp. Un dispositif administratif restera en place tant que des Français musulmans y vivront ; 3) Une aide sera accordée à tous ceux qui cherchent à s'installer hors du camp.

M. Delaunay désire régler le problème au fond en évitant toute épreuve de force. Il a demandé au lieutenant-colonel Salette de proposer l'ouverture d'une enquête médico-sociale famille par famille. La discussion entre le lieutenant-colonel Salette et la délégation conduite par M. Laradji a duré huit heures. Les Français musulmans se sont montrés d'accord sur le principe de l'enquête. Ils auraient voulu qu'elle eût lieu au camp même. Le lieutenant-colonel Salette leur a fait remarquer qu'ils demandaient eux-mêmes, en voulant sortir de leur condition d'assistés, à quitter le camp et qu'il semblait donc logique qu'elle se déroulât à la mairie de Saint-Laurent-des-Arbres puisque *« la mairie est la maison commune de tous les Français »*.

Pour leur part, les anciens harkis du camp ont fait plusieurs contre-propositions, dans lesquelles ils demandent notamment une indemnisation pour ceux d'entre eux qui ont été détenus par le F.L.N. et l'assimilation du temps de détention au temps de service militaire.

SCIENCES

L'U.R.S.S. ACHÈTE DEUX ORDINATEURS IRIS 80 DE LA C.I.I.

L'Union soviétique vient de signer un contrat de 41 millions de francs avec la Compagnie internationale pour l'informatique qui vient de fusionner avec la société Honeywell-Bull.

La C.I.I. livrera à l'U.R.S.S. deux gros ordinateurs Iris-80. Ce contrat vient s'ajouter à celui, récemment conclu en Pologne pendant la visite de M. Giscard d'Estaing, portant sur un système Iris-80 d'une valeur de 26 millions de francs.

Au total ces deux transactions représentent un montant de 67 millions de francs à l'exportation à destination des pays socialistes. La C.I.I. a exporté l'année dernière pour environ 250 millions de matériels vers les pays de l'Est, sur un chiffre d'affaires total de 1,2 milliard de francs. Ce marché est donc intéressant pour elle, et il apparaît d'autant plus important que la C.I.I. puisse continuer à produire des ordinateurs de la gamme Iris et de la gamme X, devant lui succéder à côté des ordinateurs de la gamme Honeywell-Bull. — D. V.

● *La société Technicatome*, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le représentant de Nuclebras (organisme brésilien à vocation industrielle chargé de promouvoir l'énergie nucléaire) ont signé à Paris, le vendredi 4 juillet, un accord nucléaire.

JUSTICE

TANDIS QUE M. LECANUET INVITE LES MAGISTRATS A ÊTRE « IMPLACABLES »

Le scepticisme règne parmi les enquêteurs chargés de découvrir les assassins de M. François Renaud

Lyon. — Après l'assassinat de M. François Renaud, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, l'enquête ouverte pour tenter d'en découvrir, d'abord les tenants et les aboutissants, et au-delà les auteurs, n'a guère progressé. C'est toujours avec le même mélange de logique et de doute que l'on tourne et retourne les hypothèses les plus vraisemblables. Autant dire que manque toujours l'élément qui, entre tous, permettrait de choisir avec un minimum de certitude. Ce qui pourtant paraît le plus étrange, c'est le scepticisme, d'ores et déjà avoué, sur les chances d'aboutissement de cette affaire. Ce scepticisme serait-il seulement de façade ? Doit-on le tenir comme faisant partie d'une tactique ?

De notre correspondant régional

On pense, de plus en plus, à une opération liée, d'une façon ou d'une autre, à la dernière en date des grandes affaires dont M. François Renaud avait la charge, c'est-à-dire celle dite du « gang des Lyonnais ». A son propos, il faut bien répéter qu'on a parlé dès l'origine d'une piste susceptible de conduire à la découverte des auteurs de l'attaque à main armée réalisée à la poste de Strasbourg, opération qui depuis n'a cessé d'être entourée d'un halo de mystère et de faire émettre des suppositions, notamment pour ce qui concerne l'emploi ou, pour tout dire, l'investissement dont auraient pu faire l'objet les sommes dérobées.

La même affaire des « Lyonnais » avait aussi fait parler d'un homme tenu pour disparu et même pour mort, Johanny Chavel, ancien adjudant, qui aurait pu être l'organisateur de certaines expéditions réalisées par l'équipe d'Edmond Vidal. Ce Chavel avait même l'intention d'acquérir dans l'Ain un château dont le prix n'était pas à la portée de n'importe qui. Or M. François Renaud, une fois en possession du dossier des « Lyonnais », fut-il jamais vraiment convaincu que Johanny Chavel était bien mort ? Et puis il y a l'éternelle référence à cette mort de Jean Augé, personnage trouble tué en juillet 1973 sur un quai de la Saône, à l'heure où il se rendait à son club de tennis, par deux hommes qui déchargèrent sur lui huit balles de 11,43 mm. Le procès compliqué, agité, allant de la Résistance à l'Algérie, où Augé aurait mené le combat dans le rang des brigades anti-O.A.S., faisait que ce règlement de comptes restait à Lyon, dès que l'on parlait du « milieu », l'affaire-phare, l'affaire fascinante qui, elle non plus, ne fut jamais élucidée.

En fait, se sont toujours les mêmes dossiers brûlants, parce que toujours ouverts et jamais conclus, qui composent la toile de fond lyonnaise dès que l'on touche aux scandales ou à la pègre de cette ville. Régulièrement, on reparle de tout à l'occasion de *toute affaire trouble de quelque* envergure. Aussi régulièrement d'ailleurs on les oublie dès que l'actualité ne donne plus matière à leur mise en avant.

Dans le temps même où l'enquête piétine, où l'on paraît presque admettre sa vanité, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, venu spécialement à Lyon pour assister, le vendredi 4 juillet, à la levée du corps de M. François Renaud à l'institut médico-légal, a, pour sa part, appelé les magistrats à redoubler « *d'énergie et de détermination* », à rester « *inébranlables* », à être « *fermes, rigoureux et, quand il le faut, implacables* » ; disant encore : « *Les temps veulent que la force devienne la première vertu de la justice* » ; « *Magistrats, jamais vous n'avez été aussi nécessaires à la paix publique, la nation compte sur vous.* »

Si le garde des sceaux avait tenu à faire le voyage de Lyon, c'était pour tenir assurément ce langage, qui ne saurait donc paraître surprenant et moins encore forcé. N'est-il pas dans le droit fil de plusieurs déclarations que le ministre de la justice avait déjà eu l'occasion de livrer ici ou là ? Au demeurant, le discours dans son ton général n'était pas pour déplaire au plus grand nombre. Bien au contraire.

Cela dit, l'hommage à M. François Renaud fut ce qu'il devait être. Avec M. Jean Lecanuet, présent en sa qualité de ministre de la justice, il y avait M. André Jarrot, qui, lui, n'apparaissait pas comme ministre de la qualité de la vie, mais se trouvait là simplement pour honorer le souvenir de François Renaud, qui, pas encore magistrat, combattait sous l'occupation dans les maquis de Saône-et-Loire aux côtés de M. Jarrot, dont il fut l'un des plus fidèles et déjà plus audacieux compagnons. Il y avait aussi, là, tous ceux qui devaient y être. Les chefs de la cour de Lyon, les plus hauts magistrats du tribunal, les représentants du Syndicat de la magistrature comme de l'Union syndicale des magistrats. On y a même vu M. Pierre Truche, venu spécialement de Bordeaux, où il est maintenant directeur des études *à l'Ecole nationale de la magistrature*, et puis tout ce que Lyon a pu compter de bâtonniers, d'avocats en vue, de policiers de haut rang, d'officiers généraux et d'officiers de la gendarmerie. Plus discrets, se montraient certains autres visages dont la présence, aux yeux de la loi, n'avait pourtant rien de répréhensible ni de choquant. Ainsi, on a vu *M. Edouard Charret, qui* dut à l'affaire de proxénétisme la perte de son siège de député U.D.R. du Rhône. Ainsi remarquait-on encore M. Verseau, qui fut inculpé pour détention de marchandises avariées, mais qui fit ensuite l'objet d'un non-lieu, et même *M. Jean Schnaebelé, qui, lui, fut* inculpé pour proxénétisme hôtelier, mais s'est trouvé tout récemment relaxé par le tribunal après avoir en outre mené à son avantage un procès en diffamation contre *Libération* et M. Jean-Paul Sartre, qui, il est vrai, avait fait défaut. Une affaire qui, justement, se rapportait encore à ce hold-up de Strasbourg, qui décidément tourne ici à l'obsession.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DES ATTENTATS NON ÉLUCIDÉS

Parmi les attentats récents dont les auteurs n'ont pu être découverts, malgré la volonté et la célérité des services policiers, on peut relever :

— L'assassinat à Paris de M. Mahmoud Hamchari, représentant de l'O.L.P. en France, le vendredi 8 décembre 1972, par explosif placé sous la table de son téléphone. M. Hamchari devait mourir des suites de ses blessures un mois plus tard.

— L'assassinat, le 5 avril 1973, à Paris, du docteur Bussel Raouf El Koubaissi, un des responsables du Front populaire de libération de la Palestine.

— L'attentat commis, le 20 juin 1973, contre le docteur *Georges Fully, médecin-inspecteur* de l'administration pénitentiaire, tué par l'explosion d'un colis piégé, qui avait été déposé à son domicile parisien.

— L'attentat mortel, commis le 28 juin 1973, à Paris, contre M. Mohamed Boudia, militant de la cause palestinienne, par une charge explosive placée sous le siège de sa voiture.

— L'assassinat, le 28 août 1973, du docteur Outel Bono, médecin tchadien, opposant au régime du président Tombalbaye, tué par plusieurs coups de feu tirés vraisemblablement par un tueur à gages rue de la Roquette, à Paris.

UNE CIRCULAIRE DU GARDE DES SCEAUX

Une circulaire signée de M. Jean Lecanuet, vient d'être adressée aux chefs de cour d'appel, premiers présidents et procureurs généraux, pour expliciter les déclarations du garde des sceaux, jeudi 3 juillet, reprises vendredi à la levée du corps de M. Renaud, et relatives à l'accélération de certaines procédures.

Cette circulaire, en fait, aura essentiellement pour objet de développer les principes que le ministre avait exposés, le 1er octobre 1974, à Paris, aux chefs de cours, lors de sa première rencontre avec eux (*le Monde* des 2 et 3 octobre 1974).

A cette époque, il avait indiqué que dans les affaires de criminalité violente, notamment de prises d'otages, les juges d'instruction devaient éviter le « *perfectionnisme* » et aussi « *donner la priorité, à tous les échelons de la procédure, aux affaires particulièrement graves et dont le retentissement dans l'opinion publique crée le sentiment d'attente,* [puis] *d'insécurité* ».

La circulaire, qui fait implicitement référence aux « *filières d'urgence* », contient également une disposition invitant les *premiers présidents à intervenir* auprès des présidents de chambres d'accusation, de manière qu'ils exercent plus nettement les pouvoirs propres qui leur sont reconnus dans le code de procédure pénale, en particulier pour ce qui concerne l'activité des cabinets d'instruction.

Quant à la création d'un service spécial à la direction des affaires criminelles du ministère de la justice, il s'agit avant tout de mettre en place un contrôle plus strict de la part de la sous-direction de la justice criminelle pour obliger les parquets à rendre compte plus systématiquement du déroulement des affaires de criminalité violente.

● *M. André Jarrot,* ministre de la qualité de la vie, ancien chef du réseau de Résistance auquel a appartenu M. François Renaud, assistera aux obsèques du juge d'instruction lyonnais ce vendredi 4 juillet.

Le crime de Bruay-en-Artois

M. ET Mme DEWÈVRE SE DÉSISTENT DE LA PARTIE CIVILE CONTRE JEAN-PIERRE

M. et Mme Dewèvre, les parents de Brigitte, la victime de Bruay-en-Artois, ont déclaré, vendredi 4 juillet, se désister de leur constitution de partie civile contre le jeune Jean-Pierre, accusé du meurtre de la jeune fille devant le tribunal pour enfants de Paris.

Comme l'avait déjà fait M. Henri Pascal, juge d'instruction, M. et Mme Dewèvre ont demandé un supplément d'information. « *Les débats,* ont-il dit, *nous ont convaincus qu'il n'est pas coupable et surtout qu'il n'est pas le seul coupable.* »

Après les plaidoiries des défenseurs de Jean-Pierre, ce samedi 5 juillet, le tribunal devrait mettre son jugement en délibéré.

SAISI PAR UN CONSEILLER COMMUNISTE DE LA CAPITA

Le président du tribunal de Paris est invit à faire procéder à une expertise sur les écoutes téléphoniques

Tandis que M. Michel Férignac s'adresse au tribunal administ tif pour demander en référé un contrôle de l'existence des cent d'écoutes téléphoniques en se plaignant d'une violation des règ de fonctionnement du service public des P.T.T., M. Roland W comme lui conseiller communiste de Paris, a engagé un autre réf auprès du tribunal de grande instance en se plaignant d'une violat de libertés fondamentales entraînant une véritable voie de fait (« Monde » du 21 juin). Cette seconde affaire a été longuement débat le 4 juillet devant M. Jean Vassogne, président du tribunal.

Pour le requérant, Me Roland Weyl dressa un tableau chronologique des attitudes gouvernementales diverses concernant les écoutes téléphoniques depuis la question posée au premier ministre en 1972 par M. Michel Poniatowski, alors député, jusqu'à la déclaration faite le mois dernier par M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, selon laquelle il n'y a plus d'écoute d'hommes politiques de journalistes, de syndicalistes, sauf quand la défense nationale est en cause.

Me Claude Michel, bâtonnier de Bobigny, s'est ensuite attaché à démontrer en droit qu'il y a en l'espèce une atteinte à une liberté fondamentale constitutive de la voie de fait dans ces écoutes « *légalement interdites, qui officiellement n'existent pas, mais qui peuvent viser journalistes, syndicalistes, hommes politiques et même de simples citoyens, objets de sondage...* ».

Enfin, Me Eddy Kenig s'est efforcé de mettre en évidence l'importance de la voie de fait commise en l'occurrence et l'urgence d'une mesure de contrôle.

« *Toutes les écoutes,* s'écria Me Kenig, *sont effectuées sans aucun titre juridique, aucun droit, aucun décret, aucun arrêté, aucune circulaire même. C'est l'essence même de la voie de fait.* »

Le premier ministre a fait soutenir par Me René Floriot qu'il ne se considérait pas com réellement assigné, car il a cité en justice « *pour attri tion en tant que de besoin* ».

Un déclinatoire de compéte déposé par le préfet de Pari l'occasion de l'assignation divers ministres a été soute par M. Coderch, substitut. magistrat a contesté la com tence de l'autorité judici dans une pareille instance, ca mesure sollicitée aboutirait faire vérifier le fonctionnem d'un service public à propos d litige qui n'est pas du ressort tribunaux civils.

Seule la réalité d'une voie fait pourrait s'opposer au p voir de l'administration au r des libertés du citoyen. M qu'est-ce qu'une voie de fa C'est, dit le représentant du p quet, une atteinte grave à droit essentiel ou à une lib fondamentale ne se rattach pas au fonctionnement norma l'administration.

Ici la question se pose de sa si *l'installation de cent* d'écoutes est par son exist même « *une voie de fait per nente* ».

Le président du tribunal Paris dira jeudi 10 ou vend 11 juillet s'il autorise ou *l'expertise judiciaire* demai par M. Wios.

EN BREF...

● *MM. André Bénard,* du groupe Royal Dutch Shell, et André Dubois, président d'honneur d'Esso Rep, ont été inculpés, vendredi 4 juillet, par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, *d'entente illicite et d'entrave aux adjudications.*

Quarante-trois personnes sont ainsi inculpées dans l'affaire d'entente sur le marché des produits pétroliers pour des infractions aux articles 412, 419 et 420 du code pénal. D'autres inculpations sont attendues dans le courant de la semaine prochaine.

● *Le député danois Knud Nielsen ne boycottera pas la réunion du Parlement européen* prévue pour la semaine du 7 juillet malgré son différend avec la police de Strasbourg (*le Monde* des 20, 22 et 25 juin). D'autre part, mis en cause dans son pays, par deux hebdomadaires, sur les raisons de sa présence dans un cabaret de Strasbourg, M. Niesen, qui s'était plaint d'avoir été victime de violences de la part de la p française et avait reçu pour c raison les excuses de M. Sicurani, préfet du Bas-Rhi fait part de son intention de ter plainte contre les hebdo daires auteurs des articles *conteste. — (Corresp.)*

● *Inquiète du voie de la généralisant le juge unique* matière pénale, l'Union des je avocats de Paris a publié communiqué dénonçant le « *que de voir rendre une ju bureaucratique dont les orga sont désignés à la volonté du quet, lui-même dépendant pouvoir politique* ».

● *Pour homicide involonta* le docteur André Geoffroy, rurgien chef du centre hospita de Sarreguemines (Moselle) été condamné, vendredi 4 jui à dix mois d'emprisonnement sursis et 10 000 francs d'ame par le tribunal de grande tance de la ville (peine am tiée).

La victime de cet homi involontaire, M. Jean-Louis K avait été mêlée à un accident la circulation dans la nuit 18 au 19 septembre 1969, en c pagnie de deux amis dont le d teur Geoffroy. M. Kern, blessé dans l'accident, avait opéré après radiographie, par docteur Geoffroy, mais était m durant l'opération. Le tribuna demandé un complément d'inf mation pour définir la resp sabilité de M. Kropka, actue ment médecin, étudiant en mé cine comme M. Kern au mom des faits, qui avait assisté à l'o ration.

● *Pour incitation à la dis mination raciale,* M. Franç Antoine, dit Pierre Clementi, été condamné, vendredi 4 *juil* par le tribunal de grande instan d'Annecy, à 3 000 francs d'amen Le jugement, qui accorde à div ses organisations le franc symb lique de dommages et intér devra également être inséré da quatre journaux.

● *Six anciens C.R.S. de To louse,* MM. Jean-Pierre Gous Jean-Claude Halgang, Henri La nes, Emile Morales, Serge No zies et Jean-Pierre Ribot, ont la cour d'appel de Limoges acce tuer leur peine de cinq à mois d'emprisonnement avec su sis. Ils devront verser 7 450 fran de dommages et intérêts à M. A delmali Zemani, un jeune hom qui avait eu la mâchoire fractu rée au cours d'une rixe avec l policiers, le 12 juillet 1974 Limoges (*le Monde* du 21 févri 1975). Sans attendre la décisio judiciaire définitive, l'administra tion avait révoqué sans pensio les six hommes *(Corresp.)*

A L'HOTEL DROUO

Lundi

EXPOSITIONS

S. 7. - Bijoux. Art Déco. Mobilie de style. Me Delorme.
S. 12. - Meubles de style. Bijoux Me Bondu.
S. 14. - Bons mobil. Me Pesthetsau

SPORTS

TENNIS

Au tournoi de Wimbledon

Billie Jean King comme Suzanne Lenglen

Londres. — L'Américaine Billie Jean King, trente et un ans, a été sacrée, vendredi 4 juillet, championne de Wimbledon pour la sixième fois, après avoir battu en finale la jeune Australienne Evonne Goolagong-Cawley, vingt-trois ans. Cette victoire, qui fut un écrasement (6-0, 6-1, en trente-cinq minutes, sans que la jeune aborigène pût marquer plus de 24 points), a démontré que, cette fois, sans jeu de mots, King était bien la reine du Centre Court et qu'elle avait résolu de saisir sa chance dès la première balle, à la différence de sa demi-finale difficile contre Chris Evert. Sur les tablettes du championnat, Billie Jean King égale ainsi Suzanne Lenglen (1), sans toutefois avoir atteint le record d'Helen Wills (8 victoires).

Le grand plateau doré de l'All England Club a été solennellement remis à la gagnante — laquelle gagne également un chèque de 7 000 livres — par le duc de Kent, en présence de la princesse Margaret et de la princesse Alexandra.

Rappelons que, lors de la dernière finale de Forest Hills, Mme King avait battu Evonne Goolagong sur un score beaucoup plus serré : 3-6, 6-3, 7-5. Après le match, Vic Edwards, qui fut le tuteur et manager d'Evonne Goolagong, a mis la défaite de son ex-protégée au compte de son tout récent mariage et de son manque de préparation tactique.

(1) Célèbre joueuse française qui resta pratiquement invaincue, sur le plan international, de 1919 à 1926.

TOUR DE FRANCE

L'éclat de rire de Barry Hoban

De notre correspondant

Bordeaux. — Barry Hoban est le plus français des routiers britanniques. Il parle l'argot des pelotons, appartient à l'équipe Gan-Mercier et partage la chambre de Raymond Poulidor qui lui sert de domestique dans les étapes de montagne. Entendez par là que, dès son arrivée à l'hôtel sur le coup de 5 heures, Poulidor commande le thé que le coureur anglais trouvera quelques instants plus tard sur un plateau et infusé à point. Hoban n'est pas un grimpeur d'élite. En revanche, il est *doté d'une pointe de vitesse qui* lui a permis de remporter, vendredi 4 juillet, la huitième étape Angoulême-Bordeaux du tour de France.

Moins rapide sans doute que Van Linden ou Karstens, il a profité de son expérience et il a su *exploiter* les erreurs des autres. Cet habitué de l'épreuve connaissait parfaitement les lieux. En 1964, pour ses débuts, il avait pris la deuxième place, ici même, derrière un certain André Darrigade. Il s'était encore classé deuxième, en 1968, dans le sillage de Walter Godefroot. Mais il avait retenu la leçon de ses défaites et gagné l'année suivante.

Sur la piste bordelaise, qui mesure 500 mètres, il ne faut pas produire son effort trop tôt. Il importe, au contraire, de prendre un certain recul : Van Linden, arrivé en cinquième position, fut inévitablement débordé par l'extérieur. Moser, qui se dégagea aux 550 mètres, confondit vitesse et précipitation.

« *Je l'ai laissé faire et je me suis beaucoup amusé* », devait déclarer à sa descente de vélo Barry Hoban, absolument hilare. S'il a enlevé le sprint avec un grand éclat de rire (en partant dans les cent derniers mètres comme cela se produit toujours à Bordeaux), tout le monde ne partage pas sa bonne humeur. *Poulidor* est soucieux et Merck fait preuve *d'une nervosité agressive* à l'approche des grandes batailles. Comment interpréter cette attitude qui lui vaudrait provisoirement un prix citron chez les gens du spectacle ? Le *doute* ou la grande *forme* ? Nous penchons pour la seconde hypothèse.

JACQUES AUGENDRE.

8e étape

Angoulême-Bordeaux (134 km)

1. Hoban (G.-B.), 3 h. 25 min. 54 sec. ; 2. Van Linden (B.) ; 3. Moser (I.) ; 4. Godefroot (B.) ; 5. Karstens (P.-B.) ; 6. Bazzan (I.) ; 7. Gavazzi (I.) ; 8. Delepine (F.) ; 9. De Meyer (B.) ; 10 Cigana (F.)

Classement général

1. Merckx (B.), 32 h. 44 min. 59 sec. ; 2. Moser (I.), à 31 sec. ; 3. Pollentier (B.), à 1 min. 13 sec. ; 4. Thévenet (F.), à 2 min. 11 sec. ; 5. Van Springel (B.) et Poulidor (F.), à 2 min. 36 sec. ; 7. Gimondi (I.), à 2 min. 38 sec. ; 8. Van Impe (B.), à 2 min. 54 sec. ; 9. Battaglin (I.), à 2 min. 57 sec. ; 10. De Meyer (B.), à 2 min. 58 sec.

ATHLÉTISME — *Au cours de la première journée du match U.R.S.S. - Etats-Unis, disputé à Kiev, le Soviétique Valeri Borzov, champion olympique, a gagné le 100 m en 10 secondes. Cette même performance avait été réalisée le 2 juillet, à Milan, par le Jamaïcain Quarrie et l'Américain Williams.*

ÉQUITATION

Le difficile concours d'Allemagne fédérale

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — *Dans la hiérarchie des concours hippiques* internationaux à grand spectacle, la cité de Charlemagne a toujours détenu la palme, du moins sur le vieux continent. Elle est, elle était à l'équitation ce que Wimbledon put, durant la même période, se targuer d'être au tennis : l'apanage des champions de la première volée accourus pour beaucoup des régions les plus reculées du globe. Constatons qu'on ne vient plus en foule à Aachen. Le concours *hippique international officiel d'Allemagne, version 1975*, en témoigne sans joie ni sourire.

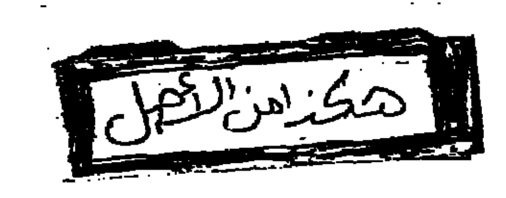
En 1971, pour ne citer que deux chiffres, dix-sept équipes s'étaient affrontées sur la piste du Reitstadium en Coupe des Nations. Cette année, huit pays, sans compter la République fédérale d'Allemagne à pied d'œuvre, ont répondu à l'invitation des responsables, dont l'humeur, à en juger d'après nos contacts personnels, s'est passablement aigrie. Il y a là comme une amorce de déclin qu'expliquent peut-être les exigences d'un programme étalé sur une longue semaine, une semaine accablante sans un seul jour de repos pour les acteurs sur le dos desquels pèse en définitive tout le poids de l'effort. Le chef de piste travaillant à plaisir dans le colossal, les chevaux regagneront cette année encore leurs écuries respectives les jambes en pâté de foie. Les géants se ressaisiront vite, les pygmées, car il s'en trouve, frôleront la réforme.

Disputé vendredi 4 juillet sous un ciel d'encre, le tonnerre tirant de sèches détonations sans que les chevaux baissent une oreille, le Prix des Nations a été remporté après barrage par la République fédérale d'Allemagne devant la Grande-Bretagne suivis, dans l'ordre, de la Suisse, de la Belgique et de la France. Victorieuse dans un style enchanteur à Rome, et tout récemment à Fontainebleau, l'Italie, victime de forces mauvaises, a quitté la pelouse ayant, hélas, la dureté du ciment, sur le score de quarante-huit points de pénalité, entraînant dans son sillage l'Autriche, les *Pays-Bas* et *la Roumanie*, cette dernière visiblement dépassée par les événements. Mais que le courage de ces cavaliers exploitant des chevaux à demi claqués force la sympathie !

Signalons pour nous en réjouir la rentrée dans l'équipe de France du jeune Gilles Bertran de Balanda, le meilleur parmi les siens, à Aix-la-Chapelle. Le gris « Béarn » a la souplesse du chat sauvage, et son cavalier défend en selle, pour notre délectation, les plus pures traditions de l'équitation française.

ROLAND MERLIN.

VOILE. — *Les Français Pierre et Philippe Gault ont remporté le championnat d'Europe des Fireball dont les épreuves se sont déroulées près de Portsmouth. Quant au titre de champion d'Europe des Flying Dutchman, il est revenu au Britannique Rodney Pattisson.*



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'AUGMENTATION DES PRIMES INDUSTRIELLES

Nouveau coup de pouce à la France fragile

Nouveau coup de pouce à l'industrialisation en province. Pour inciter les industriels — réservés — à créer des emplois dans les zones de la « France fragile », une « surprime » de 5 % des investissements effectués pourra être accordée aux chefs d'entreprise concernés. A titre exceptionnel, ce taux pourra atteindre 10 % « lorsque des problèmes d'emploi d'une particulière gravité se posent dans la zone concernée », prévoit un décret paru au « Journal officiel » du 5 juillet.

Les régions bénéficiaires sont celles qui font depuis longtemps l'objet de la sollicitude inquiète de la délégation à l'aménagement du territoire : Ouest, Sud-Ouest, Massif Central, Languedoc, Corse. Les aides s'appliqueront aussi aux industries lourdes qui, si elles ne créent pas immédiatement beaucoup d'emplois, ont un effet incontestable « d'entraînement » pour l'économie locale. Les industriels sont invités à déposer leurs dossiers avant le 31 décembre prochain.

Cet effort additionnel — qui sera en grande partie financée par les crédits du Fonds européen de développement régional récemment créé — réussira-t-il à « dé-crisper » les projets d'investissement des industriels qui, depuis plusieurs mois, accusent un inquiétant fléchissement ?

On l'espère à la DATAR, où l'on relève que, par rapport aux six premiers mois de 1974, le nombre de dossiers de primes déposés pendant le premier semestre de 1975 traduit un net recul : 192 cette année, pour des investissements de 1,3 milliard devant aboutir, à moyen terme, à la création de 13 200 emplois. Les chiffres correspondants étaient respectivement de 287 dossiers, 2,2 milliards et 23 300 emplois.

63 000 emplois sauvés

L'activité de la DATAR a surtout consisté ces derniers mois à jouer « les pompiers », par le biais du comité de restructuration industrielle qu'anime M. Jérôme Monod. Le bilan des travaux de cet organisme n'est d'ailleurs pas négligeable puisque, après 30 réunions, sur 192 dossiers d'entreprises en difficulté qu'il a eu à examiner, 106 ont trouvé une solution transitoire ou définitive. De la sorte, 63 000 emplois ont été préservés dans des entreprises de toutes sortes maintenus « la tête hors de l'eau » employant 8 000 à 9 000 personnes : 18 opérations de sauvetage ont été menées à bien en Bretagne et dans les pays de la Loire, 10 en Languedoc-Roussillon, 10 en région parisienne, 4 en Poitou-Charentes.

La crise économique — donc la crise de l'aménagement industriel du territoire — fournit l'occasion à la DATAR de réfléchir à une réforme des aides au développement régional. Le régime en vigueur expirera à la fin de l'année. Plusieurs responsables semblent favorables, à l'aube du VIIe Plan, à l'idée de déléguer aux préfets de régions et aux assemblées une « enveloppe » de primes, à charge pour les régions d'imaginer les critères de répartition dans chaque région. Chaque année, le budget — d'Etat — des primes régionales atteint environ 400 millions de francs. On souhaite aussi qu'à l'avenir la politique des aides soit plus rigoureuse, plus sélective et donc plus efficace, les aides les plus concentrées sur un petit nombre de régions.

Car si, région par région, et entreprise par entreprise, on faisait la somme des aides financières de toutes sortes accordées par l'Etat — et les collectivités locales — aux firmes installées en province depuis dix ans, on constaterait probablement que beaucoup de ces subsides relèvent du « cadeau » autant que de la « compensation des charges ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Corse

La charte de développement est adoptée à l'unanimité

(Suite de la première page.)

Consulté sur le projet de charte, le Comité économique et social, unanime, formula aussitôt un préalable politique. *« Si l'on désire que la charte atteigne ses objectifs (...), il importe absolument de mettre en place les institutions nouvelles et originales par l'élection du conseil régional au suffrage universel, et à la proportionnelle (...), de mettre un terme à la pratique institutionnalisée de la fraude électorale. »*

Quoi d'extraordinaire à cela ? Le gouvernement aurait, paraît-il, discrètement indiqué à certains responsables corses qu'il n'était pas *a priori* hostile à de telles réformes, mais qu'il fallait simplement lui en faire la demande. *« Au reste, un jour ou l'autre, il sera nécessaire de renforcer les pouvoirs des institutions régionales. Pourquoi ne pas commencer tout de suite par la Corse ? »*, remarque-t-on à Ajaccio.

Le conseil régional n'a pas jeté le bouchon aussi loin. Il a soigneusement évité d'aborder le chapitre de la fraude électorale. Réaction naturelle d'élus qui, pour beaucoup, se sentent mal élus et refusent de l'avouer en public. Les Corses eux-mêmes jugent de plus en plus sévèrement les *« jeux pervers »* de la politique traditionnelle. Les autonomistes préfèrent quant à eux combattre aux frontières de la légalité.

« Si le suffrage universel n'était pas aussi ouvertement bafoué, de nombreux marginaux accepteraient de rentrer dans le rang et de défendre leurs idées sous les préaux d'école... », souligne un observateur. Une loi pour réprimer la fraude ? *« Doutez-vous du savoir-faire des notables pour tourner cette loi ? »*, dit un autre.

La réforme régionale a davantage préoccupé les élus locaux. Les choix économiques et sociaux qui ont été formulés ne peuvent, pour atteindre toute leur efficacité, reposer uniquement sur des moyens techniques et financiers, a insisté le conseil régional. Le préalable politique apparaît en filigrane. *« Dans toutes les régions de France se manifeste une aspiration profonde à l'exercice de responsabilités régionales plus authentiques. La Corse, en raison de son insularité, de sa particularité, de ses difficultés et de la qualité de ses ambitions, ne peut être que la première à souhaiter ce changement fondamental »*, conclut le projet de charte.

Le conseil régional a tout de même tenu à préciser sa pensée. *« Le renforcement des responsabilités régionales doit résulter d'un plus large transfert des compétences et des moyens de l'Etat à la région, et de l'élection des membres du conseil régional au suffrage universel. »* Impossible d'en dire plus, sauf à compromettre le vote à l'unanimité du projet de charte. *« Je pourrai défendre votre plan à Paris avec d'autant plus d'autorité que ce document est l'expression de la volonté de la Corse, unanime*, a affirmé M. Libert Bou. *On ne pourra plus dire que les Corses ne savent pas ce qu'ils veulent. »*

Les Corses n'attendent pas seulement un « geste » du gouvernement. L'argent ne suffit plus à faire leur bonheur. *« Nous ne sommes pas des mendiants »*, protestent-ils. *« Ils en ont assez de l'humour noir continental, qui les dépeint comme des pauvres types, les paresseux et des rigolos »*, constate M. Libert Bou. Ils veulent être pris au sérieux. Ni séparatistes ni autonomistes, ils réclament simplement que leur soit reconnu un certain droit à disposer d'eux-mêmes.

« Toute application incomplète ou tardive de cette charte conduirait au pire », a averti un élu. *« Je n'ai pas l'intention de m'en aller »*, a promis M. Libert Bou. Des crédits ce haut fonctionnaire saura en débloquer. Mais qui s'en contentera ? La crise de confiance qui s'exprime épisodiquement par des gestes extrémistes pourra-t-elle être apaisée par des opérations comme celle-ci, si bien réussie soit-elle ?

JACQUES DE BARRIN.

UNIVERSITÉ, TOURISME AGRICULTURE

Le Conseil régional a retenu plusieurs opérations d'aménagement qui devraient avoir un effet d'entraînement sur le développement économique de l'île :

● UNE UNIVERSITE A CORTE. — Cette université de plein exercice, qui accueillera mille étudiants, devrait commencer à fonctionner le 1er octobre 1977. Le coût total de l'opération est estimé à 50 millions de francs.

● UN PLAN DE RENOVATION RURALE. — Ce plan de développement et de modernisation de l'agriculture et de l'élevage devrait porter au minimum sur 20 000 hectares et intéresser trois cents exploitations.

● LE DEVELOPPEMENT D'AJACCIO ET DE BASTIA. — La création prochaine d'une préfecture à Bastia oblige à repenser la voirie urbaine. Pour Ajaccio, priorité est donnée à la réalisation du boulevard de front de mer et du boulevard extérieur.

● L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE. — La chaîne des ports de plaisance est à compléter et à améliorer : Propriano, Saint-Florent, Calvi, L'Ile-Rousse, selon les capacités contributives des communes.

● L'EQUIPEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES. — Il s'agit d'équiper les zones industrielles d'Ajaccio et de Bastia et d'en créer une à Porto-Vecchio.

● L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE. — Trois opérations sont primordiales : irrigation de la région de Porto-Vecchio, Bonifacio, sur 3 000 hectares ; de la Balagne, région de Calvi, L'Ile-Rousse, sur 800 hectares ; plaines orientales et du cap Corse sur 5 000 hectares. En outre, devra être étudiée la mise en valeur des plaines littorales de la côte occidentale.

● L'AMENAGEMENT DE BONIFACIO ET DE SA REGION. — Un crédit d'étude devra être dégagé dès 1975 pour définir un projet global de développement économique de cette région.

Languedoc-Roussillon

Un plan de cinq ans pour sauver les huîtres de l'étang de Thau

De notre correspondant

Montpellier. — De tous les étangs littoraux qui, de la Camargue au Roussillon, ourlent la côte sablonneuse du golfe du Lion, celui de Thau est le plus vaste et le plus exploité. Il offre deux mille sept cents emplois directs et la production totale (coquillages et poissons) varie entre 40 et 70 millions de francs par an. Cela représente près de 5 % du produit brut agricole du département de l'Hérault, soit autant que n'en rapporte le secteur fruits et légumes.

Le bassin de Thau produit de 2 000 à 3 000 tonnes d'huîtres et de 7 000 à 13 000 tonnes de moules par an (25 % de la production nationale). Mais depuis quelques années, la pollution commence à envahir l'étang dont les zones saines sont actuellement réduites à la partie centrale du bassin. Les zones polluées bordent pratiquement tout le pourtour avec des points plus gravement touchés, auprès des débouchés des canaux de Sète, dans les criques où se déversent des ruisseaux côtiers, autour des usines, des terrains de camping et des villages.

Cette situation oblige déjà les éleveurs à faire passer leurs coquillages dans des stations d'épuration avant de les mettre en vente. D'importants travaux d'assainissement, de construction de stations d'épuration, sont en cours ou projetés à Frontignan, à Sète et dans une douzaine de communes riveraines.

L'effort à faire est considérable. Sur rapport présenté par M. Pietransanta, conseiller général de Mèze, le conseil général de l'Hérault a décidé de soutenir l'action commencée.

Le plan approuvé à l'unanimité par le conseil général de l'Hérault prévoit qu'au cours des cinq prochaines années il sera nécessaire d'engager des dépenses de l'ordre de 100 millions de francs dont 40 millions pour l'épuration du bassin et 55 millions pour les investissements dans la conchyliculture et l'aquaculture.

ROGER BECRIAUX.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 05.07.75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 6 Juillet DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 juillet à 0 heure et le dimanche 6 juillet à 24 heures.

La zone pluvio-orageuse qui achèvera de traverser lentement notre pays sera suivie d'une crête anticyclonique qui apportera une amélioration temporaire.

Dimanche 6 juillet, des ondées orageuses se produiront encore le matin sur les régions s'étendant des Ardennes au nord du Massif central et des Alpes, puis elles tendront à se localiser sur l'est et le nord-est du pays. Ailleurs, après des brouillards locaux et quelques nuages bas matinaux, des éclaircies assez belles se développeront dans un ciel qui demeurera toutefois passagèrement nuageux. Les vents faibliront. Ils resteront orientés au secteur nord-ouest dans le midi méditerranéen ; leur direction deviendra variable sur le reste du pays. En général, les températures seront plus élevées que celles de samedi.

Samedi 5 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 juillet) : Biarritz, 19 et 16 degrés ; Bordeaux, 23 et 14 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 21 et 14 ; Marseille-Marignane, 24 et 18 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 24 et 13 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 23 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 18 et 15 ; Tours : 16 et 13 ; Toulouse, 20 et 15 ; Ajaccio, 30 et 16 ; Dijon, 22 et 13 ; Nancy, 19 et 15 ; Grenoble, 21 et 14 ; Boulogne, 17 et 12 ; Deauville, 14 et 10 ; Granville, 19 et 13 ; Saint-Nazaire, 26 et 13 ; Royan-la-Coubre, 20 et 15 ; Sète, 21 et 16 ; Cannes, 23 et 13 ; Saint-Raphaël, 26 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 23 et 12 ; Athènes, 28 et 20 ; Bonn, 25 et 14 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 30 et 21 ; Iles Canaries, 28 et 25, Copenhague, 22 et 12 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 28 et 14 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 29 et 12 ; Moscou, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 28 et 13 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 19 et 4 ; New-York, 28 et 23 ; Alger, 34 et 13 ; Tunis, 37 et 17 ; Casablanca, 24 et 14 ; Barcelone, 30 et 16 ; Dakar, 27 et 24 ; Eilat, 36 et 24.

● *En Roumanie, en raison des pluies exceptionnellement abondantes*, l'Etat d'urgence a été proclamé jeudi 3 juillet à l'ensemble du pays. Dans les jours qui viennent, les crues du Danube, qui ont fait onze morts et causé de très importants dégats en Autriche, doivent atteindre le territoire roumain. — *(Corresp.)*

● *La Météorologie nationale* organise un concours, le 15 octobre prochain, pour le recrutement de trente-cinq techniciens de la météorologie. Renseignements à : Météorologie nationale, bureau des concours, 73, rue de Sèvres, 92100-Boulogne. Tél. : 604-91-51, poste 347. (Joindre une enveloppe grand format affranchie à 1,90 F).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
15 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
25 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

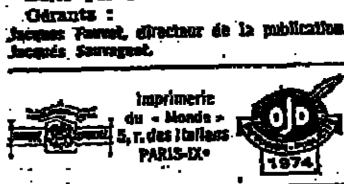
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

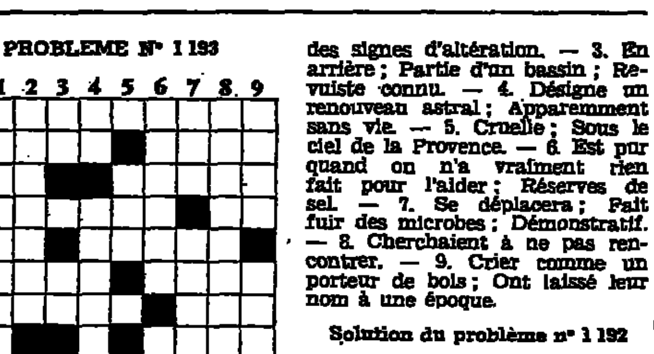
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. A changé de nom depuis peu de temps (deux mots). — II. Bénéfice éventuel des meilleures actions ; N'arrête pas de courir. — III. Abréviation ; N'était pas seul prophète en son pays. — IV. En Epire ; Chef de train. — V. En moins ; A des godets. — VI. Convive insatiable ; Partie d'une balance. — VII. Coule en Argentine ou au Brésil ; Agités par un joueur. — VIII. Administra. — IX. Rend moins gras ; Initiales d'un historiographe français. — X. On en tient compte en Chine ; Une très forte tension ne lui nuit pas. — XI. Nettement démodée.

VERTICALEMENT

1. Epanchement de bile. — 2. Travail de garagiste ; Donne des signes d'altération. — 3. En arrière ; Partie d'un bassin ; Revuiste connu. — 4. Désigne un renouveau astral ; Apparemment sans vie. — 5. Cruelle ; Sous le ciel de la Provence. — 6. Est pur quand on n'a vraiment rien fait pour l'aider ; Réserves de sel. — 7. Se déplacera ; Fait fuir des microbes ; Démonstratif. — 8. Cherchaient à ne pas rencontrer. — 9. Crier comme un porteur de bois ; Ont laissé leur nom à une époque.

Solution du problème n° 1 192

Horizontalement

I. Illettré (Cf. « Bordeaux » et « Paris ») ; Grive. — II. Fripier ; Ste ; Ris. — III. Isée ; Cant. — IV. Crimes ; Taon. — V. Tueur ; El ; Eté ; Or. — VI. Etres ; Turc. — VII. Couperets. — VIII. Ri ; Vacarmes ; Via. — IX. Faim ; Inertie. — X. Mouise ; Ce ; Nos. — XI. Anels ; Sévérité. — XII. Nô ; Estrades. — XIII. Tutus ; Aïe ! ; Et. — XIV. Périr ; Récits ; Le. — XV. Oser ; Remet ; La.

Verticalement

1. Facteur ; An ; Pô. — 2. Ir ; Rut (Cf. « paresseux ») ; If ; Notes. — 3. Litière ; Ame ; Ure. — 4. LP (Pasteur) ; Mue ; Viol ; Tir. — 5. Eiders ; Amuseur. — 6. Te. — 7. Tri ; Encaisse ; Ré. — 8. Sil ; Ornées ; EM. — 9. ESE ; Fume ; VT ; Ce. — 10. Tête ; Percerait. — 11. Gê ; Attesterait. — 12. Cœur ; Idéal. — 13. Iran ; Revente. — 14. Vin ; Octi ; Œsel. — 15. Ester ; Sans ; Tel.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 juillet 1975 :

DES LOIS :

● Portant modification des articles 14 et 29 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur ;

● Tendant à la généralisation de la sécurité sociale ;

● Autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République arabe d'Egypte sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signée au Caire le 22 décembre 1974, complétée par deux échanges de lettres ;

● Autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Thaïlande, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Bangkok le 27 décembre 1974 ;

● Tendant à réserver l'emploi du mot « Crémant » aux vins mousseux et vins pétillants d'appellation d'origine ;

DES ARRETES :

● Relatif à la réception C.E.E. (Communauté économique européenne) concernant les saillies extérieures des véhicules à moteur ;

● Relatif à la réception C.E.E. (Communauté économique européenne) concernant l'aménagement intérieur des véhicules à moteur (résistance des sièges et de leur ancrage).

FAITS ET PROJETS

Paris

● POUR LA RESTAURATION DU MARCHE SAINT-GERMAIN. — Vingt-huit personnalités ont écrit à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, pour qu'il empêche l'aménagement du marché Saint-Germain tel qu'il est prévu par la Ville : *« un bâtiment de fer et de verre hors d'échelle, privé de tout caractère artistique par suite d'un cahier des charges trop lourd »*. Alors que la restitution de l'état ancien du vaste forum entouré d'un portique édifié par Blondel, peu à peu clos et partiellement occupé, *« apparaît aisée »*.

Circulation

● PARIS-METZ PAR AUTOROUTE en 1976. — L'autoroute de l'Est Paris-Metz (315 kilomètres) sera mise en service à la fin du mois d'octobre 1976, a indiqué le président-directeur général de la société des autoroutes Paris-Est-Lorraine.

Le tronçon Verdun-Auboué (45 kilomètres) sera ouvert à la circulation le 24 juillet. Suivront en octobre : Auboué-Metz et Lucy-le-Château (Aisne), Reims, et en avril 1976, les Islettes-Verdun. Le coût total de l'opération est de 2 250 000 000 de francs. Le taux du péage n'est pas encore fixé.

● PISTES CYCLABLES REMISES A NEUF. — Au cours d'une réunion organisée par M. Jean-Paul Bonnes, délégué à la sécurité routière dans la région parisienne, il a été indiqué que les pistes cyclables recensées (180 kilomètres environ) seront toutes remises en état d'ici à la fin de l'année 1976 dans la capitale et la banlieue.

SOCIÉTÉ

LE DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOTRONIQUE

Les rapports entre la pensée humaine et la matière vivante

Monaco. — Le deuxième congrès international de psychotronique, réuni à Monaco du 30 juin au 4 juillet, rassemblait environ deux cents personnes venues de vingt-deux pays, dont seulement une vingtaine de Français. M. Rémy Chauvin, professeur à la Sorbonne, a été élu vice-président de l'Association internationale de recherches psychotroniques, aux côtés de M. Stanley Krippner (États-Unis). M. Zdenek Redjak, de l'université Charles, de Prague, reste président de l'association. Le premier congrès avait eu lieu à Prague en 1973.

« La psychotronique est la science qui de manière interdisciplinaire étudie les champs d'interaction entre les individus et leurs environnements interne et externe, ainsi que les processus énergétiques concernés. La psychotronique reconnaît que la matière, l'énergie et la conscience sont liées entre elles. L'étude de cette interconnexion contribue à une compréhension nouvelle des capacités énergétiques de l'être humain, des processus vitaux, ainsi que de la matière au sens large. »

Les congressistes, universitaires, médecins, physiciens, biologistes, ingénieurs, réunis à Monaco sont parvenus à cette définition. En fait, le mot « *psychotronique* », employé d'abord dans les pays de l'Est, est aussi une façon, pour les chercheurs de ces pays, où existe une philosophie matérialiste officielle, d'étudier *des phénomènes rangés habituellement* sous le nom de « *para-psychologie* ». Le voisinage sémantique avec électronique paraît sans doute moins suspect que celui de para-psychologie, qui évoque les franges de la psychologie « normale ».

Curieusement, c'est pour les mêmes raisons de « sérieux » que le terme d'origine anglo-saxonne de « para-psychologie » avait été préféré, il y a quelques décennies, à celui d'origine française de « métapsychisme » jugé entaché d'idéologie.

Les psychotroniciens, en tout cas, veulent être soigneusement distingués des magnétiseurs, fakirs, nécromanciens, spirites, voyants, astrologues et autres sorciers.

Leur projet est scientifique : ils veulent étudier avec précision en laboratoire certains pouvoirs inexpliqués de la pensée humaine et de la matière vivante. *« La psychotronique*

De notre envoyé spécial

est vouée à disparaître si elle n'est pas liée au domaine scientifique, et notamment à la physique », explique M. Zdenek Redjak, président de l'Association internationale de psychotronique et chercheur à la faculté de médecine générale de l'université Charles de Prague.

« Nous ne nous intéressons pas aux cas exceptionnels et spectaculaires, à la différence des Occidentaux, mais aux possibilités que possède tout être humain. L'homme, comme la matière vivante en général, est capable d'actions à distance. » M. Zdenek Redjak évoque les recherches effectuées en Tchécoslovaquie par le professeur Figar à l'aide d'un instrument, le « *plastimographe* », qui permet de mesurer le volume du sang passant dans les artères. Ce *volume dépend en partie des émotions du sujet.*

« Si l'on isole dans des pièces différentes deux personnes qui sont très liées, et qu'on montre à l'une d'elles un document, par exemple une photographie, qui suscite chez elle une émotion mesurée par le plastimographe, on observe parfois des variations identiques chez l'autre personne. C'est un cas de télépathie inconsciente ou biologique. »

M. Zdenek Redjak a d'autre part effectué des expériences sur des accidentés qui doivent être rééduqués : il a remarqué que la rééducation était beaucoup plus rapide si le « *rééducateur* » effectuait tous les mouvements parallèlement au rééduqué, à quelques centimètres du membre lésé. *« Il y a transfert d'énergie de l'un à l'autre »*, conclut-il.

L' « effet Kirlian » a fait l'objet de nombreuses interventions. Kirlian est un électronicien soviétique qui découvrit que, en plaçant des objets avec un film photographique entre deux plaques métalliques parcourues par un courant à très haute fréquence, on obtenait une photographie de l'objet entouré d'un halo. Dans le cas d'une main humaine, par exemple, ce halo semble varier en fonction de l'état émotionnel de son propriétaire.

« La para-psychologie se vend actuellement sur le marché comme l'hypnose au temps de Charcot, fait remarquer avec prudence M. M. Martiny, médecin anthropologue et président de l'Institut métapsychique international, *mais il ne faut pas confondre le réel avec le visible. Des phénomènes tels que la télépathie, la prémonition, la clairvoyance, existent à l'état sauvage. Mais on risque la fraude dès qu'on veut en faire un spectacle ».*

Des illusionnistes tels que M. André Sanlaville, organisateurs du Festival mondial de la magie, étaient pourtant présents au congrès. *« La déformation professionnelle des illusionnistes est le scepticisme. Du même coup une collaboration entre illusionnistes et para-psychologues est utile, les uns mettant les autres en garde contre les « trucs » du métier. »*

Tous les congressistes n'étaient pourtant pas mus par un goût uniquement désintéressé de la science : on vit ainsi un Américain présenter à l'aide d'un film une méthode-miracle, baptisée « vivaxix » (l'axe de vie !) permettant de créer une bonne atmosphère magnétique autour de soi. Les tarifs étaient indiqués.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons la publication de la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (voir « le Monde » du 3 juillet).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Bergeron, Jacques Renvoisé, Pierre Amy, Pierre Caplon, Gabriel Colin, Jean Dangréaux, Alain Durollet, Pierre Givaudon, Daniel Huet, Philippe Le Roy, Gilbert Noël, Bernard Pillan, René Rossille, Bernard Schrumpf, François Simon, Jean Velon, Bernard Wolf, Robert Arnault, Eugène Astier, André Bordes, Robert Doré, Roger Féraud, Marcel Fritsch, Léon Verborne, Alphonse Fournel, Raymond Goasguen, Guy Aubry, Raymond Béchet, René Bernard, Serge Biscaut, Joseph Boudier, Jean Bousquet, Jean Burignat, Jean Chappaz, Claude Chataigner, Maurice Chauveau, Jean Chevalier, Michel Culot, René Ducourbe, Marcel Delapierre, Georges Desgouilles, Guy Dessaint, René Errecart, Alix Fouet, Jean Gaillard, Jean Gault, Max Jullien, Yves Kernaonet, Jean Lau, Yves Le Tarnec, André Levacon, Charles Mailhes, François Méducin, Roger Orsola, Jean Parry, Albert Perrot, François Piétri, Alfred Prenveille, Jean-Marie Rastello, Jean Ribérat, René Robin, Claude Roi, Jean Soulayrès, André Thépénier, Charles Vernet, Fernand Vialet, Robert Virly, Claude Vuarnet, Jean Antoinet, Didier Lacosse, Bernard Ridé, Jacques Tabone, Claude Auger, Raoul Baldenberger.

MM. Maurice Berton, Emile Bonnet, Jacques Bonnet, Michel Bordes, Félix Boucaron, Alain Bouffard, Bernard Brisou, Jackie Bruneaux, Serge Carle, Jean Carrie, Philippe Cavenel, Georges Chateauvieux, Jean Cognet, Fernand Courouge, Georges Cros, Guy Delaume, Jacques Denjean, Louis Derriennic, Jean Destailliats, Jean-Pierre Digoutte, Charles Douchet, Robert Fabre-Teste, Georges Faye, Jacques Ferré, Roland Forêt, Claude Fourcade, Pierre Gennesseaux, Pierre Hardel, Jean Harel, Henri Héliès, Jean-Claude Jacobi, Lucien Jacquin-Cotton, Alain Jamet, Guy Juglard, Jean Labégorre, Léandre Labouche, Michel Lacour, Georges Latière, André Layous, Michel Le Bourg, Georges Le Gonidec, Bernard Le Quellec, Jean Lugagne, Pierre Maillard, Jean Manach, Antoine Migeon, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathié, René Nicolle, Jean Outin, Gilbert Pascoët.

MM. Serge Pattin, Gabriel Pélisson, Paul Philippe, Pierre Pingannaud, Henri Portal, Georges Quélennec, Jacques Raffajeaud, Marcel Rapallini, Serge Retoret, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sirol, Jean Timbal, Yves Timbal Duclaux de Martin, Pierre Varène, Bernard Warion, Fernand Caël, Pierre Gajac, Jean Goguillot, Michel Hubert, Roger Orsetti, Jean Roffi, Marcel Chabot, Jean Courtiol, François Penciolelli, *Julien Baras, François Costantini,* Jean Mormier, Robert Galiudec, Paul Andrieu, Jean Appollinaire-Esteux, Hamid Atmani, Pierre Becquart, Dominique Bégon de Larouzière de Montlosier, Numa Boillot, Hubert Bouault, Jean Bourguin, Gilbert Boutin, Jean Branet, Pierre Broissat, *Claude* Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Caron, Pierre Castel, René Carutti, Robert Césari, Guy Conan, Marie Croly Labourdette, Jacques Deleuze, Jean Delsol, Jacques Dewatre, Jean-Pierre Domengie, François Ducroc, Philippe Duval, Gérard Evin, Jacques Fabre, François Féménia, Michel Piétier, Pierre Fischer, Jacques Fraigne, Guy Fromont, Maxime Hannauer, Xavier Hersart de la Villemarqué de Cornouaille.

MM. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquot, *Marcel Joly,* Michel Jousseaume de la Bretesche, Guy Jouvence, Christian Labarrère, Jacques Labat, Maurice Lankry, Michel Lanson, Frédéric Laparre de Saint-Sernin, Henri Laurent, François Lauzon, Jean Lavault, Louis Le Crom, Jean Lefeuvre, Jean Le Gall, Yves Le Naëlou, Julien Le Tutour, Xavier Magne, Guy Martin, Maurice Marzin, René Mascaro, Albert Mazeraud, Armand Moralès, Noël Motte, Daniel Nicolas, Alain Pallu de Beaupuy, Jean Penhoat, Claude Pinsolle, Christian Pipart, Georges Poirier, Jacques Poudevigne, Roland Ratelade, Jean-Noël Redron, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robardet, Irénée Roudeau, Paul Saquet, Robert Saunier, Paul Savalle, Jacques Savoye, Jean Tahucier, Robert Tardy, Jacques Vanderborght, Lucien Witz, Ange Battini, Ervin Behncke, Joseph Gambotti, Jean Le Bolloch, Benoît Massoni, Roger *Picardat,* Joseph Adélakoun, Michel Batxillerie, François Bernard.

MM. Jean Bertin, Philippe Blanchet, Elie Boisson, Claude Bouillard, Georges Boureau, Pierre Bovy, Jean-Marie Branger, Jean Burtin, Bernard Bury, François Carrara, Lucien Cau, Jean Chartier, Gilbert Copreau, Jean Couillard, René Coulon, Jean Denaix, Charles Gagnière, Hervé Garnier, Jean-Pierre Germain, Roger Ghadab, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guinard, Daniel Huart, Gilbert Jean-Baptiste, Robert Latapie, Christian Le Masson, Guy Lial, Maximilien Lougarre, Claude Machabey, Pierre Mariani, Louis Médigue, Christian Mercier, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moulié, Elie Odermatt, Xavier Pagès, Jacques Pellerin, Jean-Marie Picard, Raymond Quéméner, Guy Renoux, Roger Rolland, Jean-Jacques Roux, Bernard Serpol, Philippe Vagner, Guy Van Robais, Jacques Vidal, Jean Vuillemin, Pierre Carminati, Marc Héraud, André Kergroac'h, Jian Bozelaire de Lesseux, Henri Boulard de Gattelier, Henri Boyot, Fernand Bragard, Jacques Coquema, Pierre Courbon, Gino De Gioz, Albert Davo, Michel Dectot, René Deorme, Michel des Portes de la Fosse, Pierre Einsargueix.

MM. Yves Eynard, *Daniel Fillon,* Christian Germay, Xavier Gouraud, Paul Grignon, Bernard Gron, Hervé Guérin de Vaugrente Duvivier, André Janvre, Jean-Marie Kaiser, Jean Kuntz, Jean Le Carrer, Robert Leduc, Xavier Maigné, Gaston Marcotte, Pierre Michet de Varine Bohan, André Morin, Jean Pintor, Claude Proisy, Louis Ragot, Jean Rémy, Etienne Renard, Bertrand Rimaud, Hubert Ruffray, Pierre Schiffer, Simon Séguineau de Préval, Patrick Simon, Jean Triquigneaux, Jean Unique, Jean Vaujour, Marcel Walet, Jean Weiss, Jean-Pierre Wernert, Paul Ceccaldi, André *Apied,* René *Bachelet, Pierre Bourges,* Eugène Bournique, Roger Busch, Alain Cahez, Jean Cailliet, Jacques Cottias, Alain Datcharry, Raymond Delerce, Pierre Depoilly, Pierre Du Campe de Rosamel, Bernard Forest, Jean Gérard, Alain Herry, Jean Hickel, Jacques Issanchou, Pierre *Langlade,* Maurice Le Bras, Michel Le Guen, Yves Madelin.

MM. Martin Maniccacci, Roland Monchot, Guy Paille, Lucien Paris, Pierre Peyres, René Ranoux, Jean-Roch Richard, Roger Rommens, Gilbert Séguinot, François Stéphan, Michel Tartarin, Patrick Vigla, *Louis* Cordonnier, Pierre Durand, Marcel Garret, Jean Gioux, Michel Lebègue, Yvan Lignières, Jacques Malliard, Gabriel Morgand, Jean-Claude Morin, Raymond Reuland, Jean Roquebert, Jean Saurat, Hervé Souètre, Gilbert Sourisseau, René Auray, Robert Bonté, Daniel Cadet, Pierre Chénel, Edouard Falet, Raymond Pin, Pierre Trumel, Jacques Bompart-Patchine, Michel Chanteux, Rénato Furéga, Guy Ruau, Noël Bouchard, Claude Chabassol, André *Poussot,* *Claude Angelini, Henri* Baudet, Jean-Claude Boudray, François Bourcy, Jean Bouschon, Yves Brisson, Jean Ceccaldi, Michel Couture, Jean-Pierre Dalmagne, Michel Danteny, Robert Delorme, Serge Doubovy, Hector Dubois, Henri Duhem, Jean-Pierre Durel, Maurice Estines, Jean-Pierre Fournier, Gérard Guédron, Pierre Gueny, Bernard Hénaff, Jacques Hirschauer, Jean Jessel, Michel Le Bastart de Villeneuve, Georges Malavard, Régis Malet, André Moncany de Saint-Aignan, Gilbert Montémont.

MM. Louis Montety, Michel Parent, Bernard Petit, Joseph Poignant, Rémy Pusch, Constant Renaut, Ergard Rhein, Henri Roussel, Lucien Schmitt, André Soudon, Yves Stoffaes, Jean Tardif, Guy Trendel, Pierre Valade, André Vergos, Jean Verly, Roger Violot, Marc Anglard, Claude Blanchet, Fernand Bouillot, Bernard Bourgeois, Georges Cognard, Jean Defossez, Jean Deshayes, Robert Duval, Camille Emin, Robert Fromaget, Jean-Pierre Gory, Michel Ingouf, Gérard Lelong, Maximin Mollenthiel, Jack Nourigat, Yves Oger, Paul Ostré, Robert Peynot, René Raffin, Jean Abhamon, Gérard André, Xavier Baley, Michel Benoist, Christian Bourdin, Christian Bresson, Claude Chabaux, Gabriel Cofe, Paul Cormier, Robert Deruy, Jean Duval, Lucien Girard, Jacques Lafargue, Claude Legal, Jean Lobbé, Francis Marais, Claude Nardin, Raoul Ouvrard, Gilbert Poitiers, Henri Reverchon, Georges Rolland, Louis Roussel de Courcy.

MM. *Edouard Tarejlis, Pierre Vilmain,* Jacques Augereau, Jean-Marie Beurton, Pierre Lambert, Jean Lassalle, Jacques Leclercq, Louis Magdelaine, Jean Mariet, Bernard Minot, Gilbert Monestel, Pol Ollier, Paul Rigoulot, Yves Sémon, Pierre Zerwetz, Michel Perrin, Maurice Allanic, Yves Barré, Jean Baudin, Michel Berger, Louis Bosquillon de Frescheville, Jean Bousquet, Jean Casenave, Joseph Clérivet, Yves Colin de Verdière, Robert Danière, Guy Delmas, Pierre Deloye, Jacques Farlet, Pierre Gintrand, François Gouton, Jean-Claude Hellot, Jean Kessler, Gabriel O'Byrne, Roger Schmitt, François Vallée, Guy Zarrouati, Michel Dégez, Michel Hecq, Claude Legendre, Claude Dano, Jean-Jacques Eude, Roger Pennec, Pierre Amoureux, Régis Guérin, Louis Amolot, Albert Esnault, Armand Pustec, Jean Guyomar, Fernand Illiaquer, Alfred Le Gloahec, Michel Montoriol, Jacques Morens, André Muzellec, Claude Vintrigner, Ernest Rigourd, Louis Castéra, René Jourdan, Guillaume Roué, Gaston Amoyal, Serge Austruy, Guy Benon, Claude Bonnaffoux, Pierre Borda, Roger Carcassès, Louis Cauvin, Guy Charbonnel, Marcel Charrin, Jacques Combet, Jean Chevallier, Jean-Louis Daroux, Henri Decraene.

MM. Léon Deniaud, Michel Duyck, Henri Flandre, Jean-Pierre Gonnet, Gérard Guienne, Yvon Guyader, Jacques Hervé, Jacques Humblot, Francis Kerilviou de Chef du Bois, Michel Lavalette, Jean-Pierre Legrand, Bertrand Litre, Pierre Vabic, Jean Marescot, Christian Mathieu, *Pierre Méfiant,* Fernand Michel, Jacques Moulin, Raymond Pardaillan, Jean Pimpaneau, André Ridey, Claude Robin, Gilbert Selva, Jean Servas, Guy Sidoli, Christian Tréjaut, Jean Trijau, Jean-Claude Voisin, Pierre Bozier, Jacques Brézillon, Jean Ciappa, Alain Hervé, Pierre Lafon, Guy Lalanne, Denis Lancemot, William Rouvière, Jean Seguineau, André Brunier, Jean Seillier, Jacques Béréaud, Louis Cazaubieilh, Raymond Crampe-Casnabet, Serge Déliot, Philippe Gillot, Henri Herbaut, Robert Herrou, Guy Juchereau, Claude Lebrun, Gilbert Ollivier, Raymond Pech, René Piotte, Paul Raynal, Maurice Wolline, Mme Yvonne Bès, MM. Honoré Darlès, Michel Rocher, Bernard Bérard, Angel Sanchez.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ariane et Barbe-Bleue (sam. 20 h.).
Comédie-Française : l'Ile aux esclaves ; les Fourberies de Scapin (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam. 15 h. 30 et 20 h. ; dim. 15 h. 30) ; Dimitri, clown (sam. 21 h., dim. 17 h.).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam. 20 h. 30 : dernière).
Cartoucherie de Vincennes. Théâtre de la Tempête : Dommage qu'elle soit une putain (sam. 20 h. 45, dim. 16 h.). — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Plus on est de fous, plus on rit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45)
Comédie des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Cour des Miracles : La golden est souvent farineuse (sam. 20 h. 30) : Elle, elle et elle (sam., 22 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim. 15 h.)
Essaïon : l'Ecole des femmes (sam., 20 h. 30) ; le Petit Chaperon rouge (sam., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : le Fléau des mers (sam., 21 h. ; dim., 15 h. ; dernière).
Galerie 55 : On purge bébé et Bonjour Monsieur Courteline (sam. 21 h.)
Gymnase : le Saut du lit (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Lucernaire : les Chaises (sam. et dim. 20 h. 30) ; *Sade* (sam. *18* h. 30 et 22 h. 15, dim. 18 h. 30).
Michodière : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma-festivals).
Moderne : les Nonnes (sam. 21 h. ; dernière).
Mouffetard : Jeunes Barbares d'aujourd'hui (sam. 20 h. 30 ; dernière).
Le Palace, grande salle : Athanase (sam. 21 h.). — Petite salle : Angel (sam. 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Paris-Nord : Musical' Avare (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier [illegible]

[illegible]

Les théâtres de banlieue

[illegible]

Le music-hall

[illegible]

Olympia : La Magie (sam. 21 h. 30, dim. 14 h. 30 et 21 h. 30).

La danse

Voir Festival du Louvre et Conciergerie.
Mathurins : Ballet de l'Inde (sam., 21 h., dim. 15 h. et 21 h. ; dernière).
Conciergerie : Passion, par l'Atelier chorégraphique Serge Keuten (sam. 18 h. et 21 h., dim. 18 h. ; dernière).

Les concerts

Hôtel Héronet : S. Escure, piano et le trio Revival (Bach) (sam., 20 h. 15).
Eglise de la Madeleine : O. Pierre, orgue (Mozart, K.P.E. Bach, W.F. Bach) (sam., 17 h. 45 ; dim., 12 h. 45 et 17 h. 45).
Eglise Saint-Gervais : J. Verhasselt, orgue (Bach, Clérambault) (dim., 15 h. 45).

Le jazz

Palais des sports : Jethro Tull (sam. et dim., 20 h.).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : l'Eventail (sam. 21 h. 15).
Hôtel Donon : Une femme de tôle, ou la Guimbarde (sam., 21 h.).
Rue du Bourg-Tibourg : Jazouillis Orchestra (sam., 19 h.) ; Arnaud [illegible]

[illegible]

Festival du Louvre

[illegible]

Samedi 5 - Dimanche 6 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

[illegible]

Les exclusivités

[illegible]

Les films nouveaux

[illegible]

[illegible]

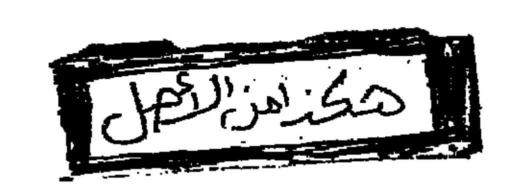
Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
EXHIBITION (Fr., **) : La Clef, 5e (337-90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Helder, 9e (770-11-24), Scala, 10e (770-40-00), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), *Liberté-Club*, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
LA FAILLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Templiers, 3e (272-94-56).
LE HAREM (It., **, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INTRÉPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : [illegible]

[illegible]

Actua-Champo, 5e (033-51-60).
FELLINI-ROMA (It.) (**) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25)
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
GIMME SHELTER (A.) (**) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE (A.) (70 mm, v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MOULIN-ROUGE (A.) v.f. : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
MUSIC LOVERS (Ang.) (**) v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).
ROSEMARY'S (A.) (**) v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, (359-42-33) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96), Vendôme, 2e (073-97-52)
SENSO (It.) v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SOLDAT BLEU (A.) (**) v.o. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN ÉTÉ 42 (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
GÉNÉRAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Max-Linder, 9e (770-40-04), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

[illegible]



ARTS ET SPECTACLES

[Ex]positions

[L]a dignité [d]e Hantaï

[Ap]rès une exposition de lithogra[phies] de San Francis, exposition peu [ma]rquée mais d'une qualité singu[lière] (l'un va fréquemment avec [l'autr]e), voici dans la galerie des [...]aisseurs, des amateurs compli[qués] et exigeants d'art contemporain, [un e]nsemble de toiles récentes de [Simo]n Hantaï. Il n'y a pas de pein[ture] plus difficile que celle de Hantaï. [C'e]st le fruit de recherches pour[suivie]s depuis près de vingt ans dans [une] complète solitude, recherches qui [sembl]ent devancer ou rejoindre les [préoc]cupations d'artistes plus jeunes, [mais] cela ne rend pas leur interpré[tation] plus aisée et, lorsque lui-même [en p]arle, on ne comprend mot. [Comp]rendrait-on que cela n'arrange[rait pa]s les choses, le malheur de la [peintu]re d'aujourd'hui, alors même [qu'ell]e ne sombre pas dans l'affreux [...], étant de ne pas avoir trouvé [les fo]rmes qui permettraient de dési[gner c]e qui n'appartient ni au monde [des c]hoses ni au règne des images.

[Les] formes naissent chez Hantaï [de la] rencontre de la main et de l'es[prit,] du hasard et de la nécessité. [Elles] apparaissent au terme d'opéra[tions] très complexes de pliage et de [...]re, elles se déposent sur la [toile] comme des cristaux, des sou[...], des mouvements de signes en [...]ir, ou comme ces débris d'un [...] jeu dont Valéry parlait à pro[pos d]e Léonard. Malgré l'austérité de [la dé]marche, le résultat impressionne [sans] réserve, sa dignité monumen[tale] par une sorte d'allégresse dans [...] des couleurs claires, la mu[sique] discrète et fluide de l'espace, [les] empreintes qui occupent les [toiles], pourtant de très grand format, [avec] une remarquable autorité. N'en [ayon]s pas plus de peur de tomber [nous] aussi dans le jargon. On ne [...] pas de la peinture de Hantaï, [on la] regarde, et, avec l'ensemble [des œuv]res d'un autre grand silencieux [de l]a peinture moderne, François [Morelle]n, qui sont actuellement présen[tées] au Musée d'art moderne, cette [expo]sition est ce que l'on peut voir [en c]ette fin de saison, à Paris, de [plus] réconfortant. — A. F. [...]

[★] Galerie Jean Fournier, 22, rue [du] Bac. Jusqu'au 12 juillet.

PRESSE

[L]E VOTE DU 1er JUILLET AU « FIGARO »

[M.] Pierre Pellissier, membre du [consei]l d'administration de la so[ciété] des rédacteurs du *Figaro* signale une erreur commise [par] *le Monde* du 3 juillet au su[jet d]e la grève votée le 1er par les [rédac]teurs du *Figaro*.

[Ce] n'est pas par 78 voix, [...] [ab]stentions et un refus de vote [que c]ette motion a été adoptée ; [mais] par 78 voix contre 38, [...] [ab]tentions et un refus de vote.

[...]Les journalistes de l'agence [italie]nne Ansa ont décidé une [grève] de quatre-vingt-seize heures [pour] protester contre l'échec des [négoc]iations avec la direction [au sujet] du renouvellement de con[venti]ons collectives. La première [grève] de vingt-quatre heures a eu [lieu l]e samedi 5 juillet. Les dates [des a]utres débrayages n'ont pas [encor]e été fixées.

Les journalistes du « Daily [Teleg]raph », le quotidien conser[vateu]r de Londres (tirant à près [d'un] million et demi d'exemplai[res),] qui avaient empêché ven[dredi] 4 juillet la parution de leur [journ]al ont accepté de reprendre [le tr]avail après avoir obtenu une [augm]entation de salaires de 20 %. [Au] *Daily Mirror* (travailliste) [les j]ournalistes, qui avaient fait [grève] le mercredi 2 juillet pour [obten]ir 60 % d'augmentation, [o]nt repris le travail le lende[main] après avoir obtenu 20 % [d'aug]mentation.

[Le] *Guardian* (libéral), qui [n'ava]it également pu paraître [mercredi] dernier, le conflit qui oppo[sait] des typographes à la direc[tion] a également été réglé, et le [journ]al est de nouveau publié [norm]alement.

Culture

LE DÉBAT SUR LA CRÉATION ET L'IDÉOLOGIE

Rencontre avec Andreï Volkonsky à La Rochelle

Un personnage hors série a marqué les dernières journées des Rencontres de La Rochelle, qui s'achèvent ce samedi : celui d'Andreï Volkonsky, rejeton d'une famille princière et compositeur sériel soviétique, réfugié en Occident depuis l'an passé. Grand, puissant, un peu voûté, moustache et cheveux tombants, chemise fantaisie et blue-jeans, le regard impassible derrière de grosses lunettes, son existence tourmentée expliquant sans doute son allure un peu lasse.

Ses parents ayant gagné la Suisse après la révolution d'Octobre, il est né en 1933 à Genève, où il fit des études de piano, en particulier avec Dinu Lipatti (*« Avant même ma naissance, j'étais destiné à la musique »*). Mais, en 1947, son père, ne pouvant vivre loin du pays natal, répondait aux invitations pressantes des autorités soviétiques et rentrait en Russie avec sa famille, pour n'y rencontrer que déboires *« dans un bled perdu »*. Andreï fait alors de la musique pour vivre, joue de l'accordéon dans les kolkhozes, entre enfin au Conservatoire de Moscou, où il fait des *« anti-études »*, luttant pour échapper au *« lavage de cerveau »* de la rééducation idéologique placée sous le signe du manifeste de Jdanov. Il est finalement exclu du Conservatoire, comme élément *« indésirable et instable »*.

A l'occasion d'un concert de Günther Ramin avec les chœurs de Leipzig, il découvre le clavecin, alors inconnu en U.R.S.S. sinon dans les musées d'instruments, en apprend tout seul la pratique avec des disques, fonde avec Barchaï l'Orchestre de chambre de Moscou, puis l'ensemble Madrigal, consacré à la musique polyphonique du Moyen Age et de la Renaissance. Il acquiert ainsi une certaine notoriété de concertiste, qui lui permet de voyager dans les contrées les plus lointaines de l'Union soviétique et de découvrir les musiques populaires des antiques civilisations *« qui ont échappé, dans les campagnes, à l'emprise totalitaire »*. En même temps, il compose, seul, des œuvres sérielles, dont il a puisé la technique dans l'écoute de rares partitions et disques parvenus jusqu'à lui.

Pas question de faire partie de la toute-puissante Union des compositeurs, véritable *« dictature de la musique »*, et donc pas question d'être joué. *« Pendant douze ans je n'ai pas entendu une seule œuvre de moi »*, dit-il avec son doux accent vaudois. N'y tenant plus, il quitte l'Union soviétique et se retrouve à Genève.

Inutile de dire qu'il n'est pas tendre pour l'U.R.S.S. et sa musique, non sans quelque injustice parfois. Heureux d'être à La Rochelle, il ne se montre pas déçu que quelque quatre-vingt-dix personnes seulement soient venues entendre ses œuvres, tout en remarquant que *« le public, en Russie, serait meilleur pour la musique contemporaine, tant il en est frustré : Boulez a joué ses œuvres et celles de l'école de Vienne devant trois mille auditeurs »*.

Il n'est pas facile d'apprécier des œuvres écrites ainsi en vase clos, dans un style plaqué de l'extérieur, mais celles-ci révèlent en tout cas une sensibilité musicale aiguë. *Jeu à trois* pour flûte, violon et clavecin (1962), interprété excellemment par Machiko Takahashi, Philip Hirsborn et l'auteur, allie des pensers raffinés à des sonorités savoureuses en un divertissement pointilliste, d'une couleur assez boulézienne, soluble dans l'air.

Les Plaintes de Chtchaza, pour mezzo et petit ensemble (1961), sur des textes d'une infortunée chanteuse populaire du Caucase, souffrent d'être désarticulées par les grands écarts du style vocal post-webernien et une écriture instrumentale trop effilochée quoique riche et subtile; de même, le *Lamento itinérant* pour soprano, flûte, violon et vingt-six instruments (1967) sur des « rubaï » d'Omar Khayyam, que le compositeur n'avait jamais pu entendre et donc mettre au point (ces deux œuvres bénéficiaient d'excellents interprètes : Lucia Kerstens, et surtout l'admirable Gloria Davy avec cette voix si parfaite, charnelle et fervente).

En revanche, *Maqam* (1957) révèle un musicien libéré qui atteint aux grandes profondeurs. La nostalgie empreinte dans cette page, ce retour constant sur soi-même, la beauté de ce mariage du clavecin avec les sonorités fraternelles du tar persan qui s'exprime selon des modes et des intervalles différents, la richesse de ces entrelacs où sans cesse les deux instruments divergent et se rejoignent, vont bien au-delà d'un jeu. C'est l'image émouvante de la rencontre de ce musicien occidental, rejeté par son milieu, avec cette civilisation orientale qui l'a reçu et où il a puisé beaucoup d'amour. Il y a là plus de musique que dans bien des œuvres ambitieuses.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le Concours international de chant pour la musique contemporaine de La Rochelle a été remporté par l'Américaine Alessandra Althoff.

■ L'ambassadeur du Japon, M. Kitahara, a donné mardi 1er juillet une réception au cours de laquelle il a présenté deux lauréats du concours Long-Thibaud 1975, Mlle Akiko Ebi, pianiste, et M. Takashi Shimizu, violoniste.

Les critiques de « la Nouvelle Critique »

● « La Nouvelle Critique » de juin-juillet 1975 consacre l'ouverture de son numéro à un « Spécial culture, l'année Giscard-Guy) ; un discours de Jacques Duclos prononcé en 1938, sur « les droits de l'intelligence » ; un éditorial de Jacques Chambaz, député de Paris, qui affirme : « La politique culturelle du pouvoir conduit et conduira à la parcellisation et à la mutilation de la culture, à l'opposition entre ses diverses composantes, à la réduction de l'art à un « supplément d'âme » (...) » et un montage des principales déclarations du président de la République, de ses ministres, et des analyses qu'en ont données les responsables culturels (et les communistes) précèdent les rubriques habituelles, dont seize pages de dossier et d'entretiens autour de Roger Planchon.

● Ce bilan, mis sous presse au moment où M. Michel Guy faisait le point sur son action dans nos colonnes (« le Monde » du 14 juin), n'est donc pas une réponse aux propos du secrétaire d'Etat. Il précise la politique culturelle des communistes, qui se veulent « les successeurs de Descartes et des Encyclopédistes ». Face au gouvernement, mais aussi par rapport aux thèses gauchistes, auxquelles une publication du P.S.U., « Front culturel » accorde une large place. Ainsi, M. Chambaz écrit : « Notre démarche n'a rien à voir avec un éclectisme ou un « neutralisme » confortable (...). La révolution culturelle que permet le socialisme signifie et la liberté de création et la confrontation idéologique et politique à laquelle ne sauraient échapper les œuvres elles-mêmes. Notre position exclut toute sorte de tri mécaniste entre le bon et le mauvais, le « bourgeois », et le « déjà socialiste » des œuvres (...) »

Lettres

LES BOURSES DU CENTRE NATIONAL

Dans le cadre de sa politique d'aide à la création, le Centre national des lettres — qui va devenir le Centre national du livre — a désigné de nouveaux bénéficiaires.

Gorges Michel, Bernard Noël, Georges Perros et Claude Simon se voient attribuer le bénéfice d'une « année sabbatique » d'un montant de 5 000 F par mois pour leur permettre de se consacrer entièrement à leur œuvre.

Douze bourses annuelles de 2.000 francs par mois ont été attribuées à Michel Alves, Liliane Atlan, Henri-Alexis Baatsch, Tahar Ben Jelloun, Saïdou Bokoum, Josiane Duranteau, Yves de la Croix, Jean-Claude Lambert, Georges Londeix, Didier Martin, Jacques Sternberg, Frank Venaille.

En avril dernier, quatre bourses sabbatiques et huit bourses annuelles avaient déjà été attribuées par le Centre national.

L'ALBANIE JUGE LE FESTIVAL DE NANCY

L'Agence officielle albanaise ATA dénonce, dans un éditorial, « la dégénérescence de l'art dans les pays capitalistes » en prenant pour cibles le Festival du théâtre de Nancy et le film français « Il pleut toujours où c'est mouillé », de Jean-Daniel Simon. Pour l'agence albanaise, la « farce théâtrale » de Nancy reflète « la grande décadence esthétique, morale, idéologique et politique de l'art et du théâtre bourgeois ». L'organe de Tirana cloue au pilori la pièce « Aspects de l'Amérique », présentée par une troupe de Los Angeles et « le Rêve d'Anne Franck », interprétée par une troupe britannique et écrit : « Les troupes anticonformistes peuvent crier autant qu'elles veulent contre l'état actuel, elles n'en demeurent pas moins les instruments marqués de la bourgeoisie au pouvoir. »

■ Le Théâtre d'Orsay accueillera, du 7 au 11 juillet, un programme de chansons composé par « les Amis d'Eva Forest ». Participeront notamment à ces spectacles Claude Nougaro et Marti le lundi 7, Alan Stivell le mardi 8, François Béranger le mercredi 9, Paco Ibanez et Georges Moustaki les jeudi 10 et vendredi 11 juillet.

■ Le Théâtre expérimental de Provence organise, du 15 au 26 juillet, à Arles, un stage sur le thème : « Théâtre et musique ». Renseignements : 462-49-97 et 941-30-94.

■ Le chanteur américain Johnny Mathis donnera un récital le lundi 7 juillet, à 20 h. 30, au Théâtre 102.

■ L'Association Lou Valat organise, les 5 et 6 juillet, son deuxième festival-rencontre de musique traditionnelle à Saint-Germain-de-Calberte, en Lozère. Ateliers d'expression, de chants et de musique, concerts (la Bamboche, Câline, Claqu' Galoche, Perlimpinpin Folk et d'autres), marchés, bals se succéderont pendant deux jours sur les terrasses, sur la place et dans les rues.

■ La médaille d'or du Comité international pour la propagation de l'art et de la littérature par le cinéma (CIDALC) a été décernée à Greta Garbo à l'occasion du Festival du film de Berlin.

Festivals

Kocsis à Meslay

Indifférent aux murmures qui se prolongent et au bruissement des toilettes élégantes, Zoltan Kocsis, col roulé blanc, pantalon de sport — à vingt-trois ans, il en paraît dix-huit — attaque un Intermezzo *de Brahms à l'intention de Maurizio Pollini victime d'un accident et qu'il est venu remplacer à la dernière minute (lui-même n'avait été pressenti par S. Richter que pour 1976). Le public applaudit avec distinction. Mais déjà le pianiste a quitté l'estrade... Quelque chose comme une intention mal comprise. Dans le cadre unique de la ferme fortifiée de Meslay, qu'un aménagement petit-bourgeois ne réussit pas à détruire, le cérémonial du concert ne perd pas ses droits.*

Second assaut du jeune Hongrois, qui donne du premier prélude du Clavecin bien tempéré *une lecture rude et austère comme un exercice du* Déliateur. *Seul élément vibrant de cette exécution aride, la pulsation fiévreuse de chaque doigt, la fougue contenue qui va déferler en vagues dans la* Fugue en sol dièse mineur, *haletante, accompagnée d'étranges sifflements gutturaux.*

Même parti pris de heurter, de secouer l'écoute paresseuse dans la Fantaisie en ut mineur, *puis dans la* Sonate en la majeur *de Mozart, parfois au mépris du simple bon sens musical, révélant cependant un réel tempérament d'interprète ; et si l'on sent ici et là un souci de faire « autre chose » qui remplace chez tant de pianistes la recherche d'une authenticité historique, on est bien forcé de reconnaître que la fidélité vécue comporte toujours une bonne part de trahison. Consacrée principalement à Beethoven, la seconde partie du concert suscite moins de commentaires, ne serait-ce qu'en raison de sa réussite encore plus indéniable. Seule concession à la tradition sclérosante du Destin qui frappe à la porte, les coups sourds d'un éminent critique enfermé au-dehors.*

Ce n'est pas une mince affaire que de juxtaposer et d'harmoniser la première et l'avant-dernière sonate. A contre courant des idées reçues, Z. Kocsis ne veut s'attacher qu'à rendre l'intensité juvénile de l'une et la simple grandeur de l'autre. Faut-il s'étonner, dès lors, que l'enchaînement avec cinq pièces du Mikrokosmos *de Bartok se fasse si naturellement ? Preuve supplémentaire qu'il n'est pas de musique mineure sous les doigts d'un interprète qui sait y voir autre chose. En bis Chopin, Bach et Brahms, trois hommages : à Sviatoslav Richter, Glenn Gould et... Claude Bernard.*

Le programme proposé par M. Pollini devait servir de transition entre le premier week-end « classique » et le second consacré à la musique du vingtième siècle. Le récital de Z. Kocsis, qui remettait en cause certaines conventions, aura, sans doute, avec d'autres moyens, atteint le même but.

GÉRARD CONDÉ.

En bref

Cinéma

« La police au service du citoyen »

A Gênes, où sévit un racket de l'alimentation, le commissaire Cironi mène une difficile enquête. Son adjoint, tenté par l'argent, le trahit (puis retrouve le sens du devoir) ; il se heurte à un puissant personnage et ses supérieurs l'aiguillent sur une voie de garage.

Enrico-Maria Salerno a joué le rôle en s'efforçant de ressembler à Gian-Maria Volonte. Et Romolo Guerrieri, réalisateur qui n'a jamais fait d'étincelles, s'est essayé au cinéma politique à la manière de Francesco Rosi. C'est raté. La contestation se noie dans la médiocrité du scénario et de la mise en scène. La violence — des images — ne paie pas. Mais l'idée finale de la vengeance individuelle se substituant efficacement aux institutions inopérantes est dans « l'air du temps » en Italie — où ce film fut tourné en 1973 — comme ailleurs. — J.S.

★ Rex, Cluny-Ecoles, U.G.C.-Marbeuf, Bienvenue-Montparnasse, Clichy-Palace.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Rush ont offert, vendredi, une réception à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine.

Naissances

— M. et Mme Serge Moyet,
Pierre-Stéphane et Laurent,
ont la joie de faire part de la naissance de
Tanguy,
le 3 juillet 1975.
13, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.
« La Forgerie », Le Tilleul-Othon,
27170 Beaumont-le-Roger.

— Benoît Gelot et Martine, née Borrelly, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils
Thomas, Sébastien.
Paris, le 21 juin 1975.
231 bis, rue La Fayette,
75010 Paris.

Mariages

— Danielle et Bernard échangeront leurs consentements et leurs alliances, le 7 juillet 1975, à 10 heures, église du Tholonet.
Danielle Mathéoud,
120, rue Ferrari,
13005 Marseille.
Bernard Genty,
6, rue Fabrot,
13100 Aix-en-Provence.

Décès

EDOUARD LEBAS

Nous apprenons le décès de
M. Edouard LEBAS,
inspecteur général honoraire
de l'administration,
ancien député,
survenu le vendredi 4 juillet à Carteret (Manche).

[Né le 18 novembre 1897 à Octeville (Manche), Edouard Lebas était agrégé d'histoire et de géographie. Après avoir enseigné à Caen, il a été préfet de la Manche en 1944, puis de l'Orne en 1946. De nouveau préfet de la Manche de 1946 à 1952, il a été nommé inspecteur général de l'administration en 1952. En 1958, Edouard Lebas est élu, sous l'étiquette du Centre républicain, député de la troisième circonscription de la Manche (Granville-Coutances). A l'Assemblée nationale, où il siégeait comme non-inscrit, il a notamment rapporté le budget du théâtre. Membre du conseil supérieur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux de 1960 à 1962, il est battu aux élections législatives de 1962 dans la Manche, puis à celles de 1967 dans la quinzième circonscription de Paris. Edouard Lebas était l'auteur de nombreux ouvrages dont « le Champ de bataille de la Libération », « Quand le soleil s'éteint » et « Eternité de Corneille ».]

— Mme Bernard Ber,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard BER,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président-fondateur de Jean Hercey,
survenu le 1er juillet 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 4 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le personnel des Etablissements Jean Hercey a le regret de faire part du décès de
M. Bernard BER,
président-fondateur de Jean Hercey,
survenu le 1er juillet 1975.

— Mme Raymond Doumerc,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond DOUMERC,
survenu le 27 juin 1975, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 juillet.
79, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

— M. et Mme Jean Gratien,
M. et Mme Régis Hebert,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Georges HEBERT,
pieusement décédée au milieu des siens, le 3 juillet 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 7 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52, rue du Docteur-Kurzenne,
78350 Jouy-en-Josas.

— Le docteur et Mme Pierre-Jean ROCHE,
Jean-Louis, Pierre-François et Christian,
ont la douleur de faire savoir le départ de
Philippe,
à l'âge de dix ans, après une longue et cruelle maladie, courageusement supportée.
La cérémonie religieuse, en l'église Saint-Maurice d'Annecy, a été suivie de l'inhumation à Annecy-le-Vieux.
« Je ne te connais que par ouï-dire mais maintenant mes yeux t'ont vu. »
(Job.)
12, avenue des Trésum,
74-Annecy.

Visites et conférences

DIMANCHE 6 JUILLET

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h., porte pavillon de Flore : « Musée du Louvre. Le studio d'Isabelle d'Este » (L'art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 15, 62, rue Greneta : « Du Rocher de Cancale à la tour de Jean-sans-Peur » (Mme Barbier). — 15 h., 18, rue du Cloître-Notre-Dame : « Les parties hautes de Notre-Dame » (M. Banassat). — 15 h., 6, place du Palais-Bourbon : « Palais-Bourbon et hôtel de Lassay » (Mme Camus). — 10 h., métro Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 85, boulevard Arago : « De la Cité fleurie au cloître de Port-Royal en passant par quelques jardins du quartier » (Mme Hager). — 15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « L'hôtel de Rohan et l'affaire du collier de la reine » (M. de La Roche). — 15 h., 4, rue d'Odessa : « Coins surprenants de Montparnasse à Plaisance » (Paris inconnu). — 15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard » (Paris et son histoire). — 15 h., 110, avenue Denfert-Rochereau : « Souvenir littéraire et architecture souterraine dans les jardins de Denfert (Vive la Ville). — 15 h., 35, rue de Picpus, M. Chapon : « Le cimetière révolutionnaire de Picpus » (Tourisme culturel).

LUNDI 7 JUILLET

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Réunion des musées nationaux : 10 h. 30 et 15 heures, visite des chefs-d'œuvre des collections (français et anglais). — 15 heures, métro Sully-Morland : « Le Marais. Hôtels de Sens, d'Aumont » (A travers Paris). — 15 heu mont » (A travers Paris). — 15 heures, centre de la place : « La place des Vosges et ses alentours » (Mme Hager). — 13 heures, entrée : « Hommage à Corot pour un centenaire » (Paris et son Histoire). — 17 heures, musée de l'Orangerie : « Exposition Corot » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Olivier Wormser : « La France et la politique des matières premières ». — 21 h. 30, « A la Cour des miracles », 23, avenue du Maine : « Dialogue avec Claude Berger sur le thème : abolir le salariat » (entrée libre).

ASSOCIATION
VALENTIN-HAUY
POUR LE BIEN DES AVEUGLES
5, rue Duroc - 75007 Paris

GRANDE TOMBOLA 1975

au profit des Bibliothèques Braille et Sonore des aveugles

TIRAGE DU 26 JUIN 1975

Le n° 48 677 gagne le récepteur de télévision couleur.

Le n° 04 617 gagne une semaine aux Baléares pour deux personnes.

Le n° 40 539 gagne le réfrigérateur.

Le n° 30 329 gagne une Mobylette.

Le n° 17 665 gagne un bon de 250 F offert par la Samaritaine.

Les nos 06 100, 19 576, 25 132, 25 356, 26 943 gagnent chacun l'œuvre d'art offerte par la manufacture de Sèvres.

Les dix numéros suivants : 05 998 15 998 25 998 35 998 45 998 01 477 11 477 21 477 31 477 41 477 gagnent chacun un poste transistor.

Les billets dont les numéros se terminent par
445 750
gagnent un lot de moyenne valeur.

Les billets dont les numéros se terminent par
18 27 44 70 98
gagnent un lot de consolation.

Les lots sont à retirer au siège, jusqu'au 11 juillet 1975, puis à partir du 15 septembre (entre 10 heures et 12 heures et entre 15 heures et 17 heures) jusqu'au 28 novembre.

JEUNESSE

Un centre d'accueil près d'Avignon est menacé de fermeture

Le centre d'accueil de Candeau-de-Bellevue, encore appelé propriété La Pinède, situé sur la commune des Angles, à 2 kilomètres d'Avignon (Vaucluse), qui a hébergé mille neuf cents jeunes en deux ans, à la période du Festival, ouvrira-t-il, cette année, ses portes, le 10 juillet comme prévu ? Rien n'est moins sûr : un conflit oppose, depuis quelque temps, l'Association jeunesse et accueil (AJA), qui fait fonctionner ce centre (1), au syndicat des professeurs aux écoles supérieures de théologie du Sud-Est (2), propriétaire du domaine, et à la municipalité d'Avignon.

La pinède, d'une surface de 25 000 mètres carrés et comprenant deux mas, implantée à flanc de coteau, face au Rhône, était à l'abandon quand, en juillet 1972, une mission d'étude de l'Association des jeunes en vacances (A.J.V.) la découvre, après avoir constaté, assure-t-elle, qu'il n'existait, en Avignon, ni Auberge de jeunesse ni centre d'accueil à vocation sociale. A la fin de l'année, un protocole d'accord est conclu pour l'été 1973 avec le syndicat propriétaire, présidé par le Père Gérard Fonteyreaud : moyennant le défrichage de la pinède, la réinstallation de l'eau et de l'électricité, la réfection ou la création d'équipements sanitaires, etc., l'A.J.V. pourra, en juillet-août, occuper le domaine à titre gratuit, avec autorisation d'utiliser un des deux mas.

Au printemps 1973, trois cents jeunes se mettent bénévolement au travail : 30 000 francs de main-d'œuvre économisés. Il n'en coûte à l'A.J.V. que 15 000 francs en matériels divers, dont l'achat d'une cuisinière collective et l'acquisition de tentes de camping représentant quatre-vingts lits. Tout est prêt à la date prévue, y compris et surtout l'équipe d'animateurs. Du 15 juillet au 15 août, neuf cents jeunes, totalisant trois mille nuitées, passent par le centre d'accueil de Candeau-de-Bellevue. Il leur est demandé 4 francs pour la nuit, 1,50 franc pour le petit déjeuner et 5 francs pour le repas de midi — mêmes prix en 1974. Ceux qui ne peuvent vraiment pas payer sont hébergés gratuitement. Des activités, surtout théâtrales (expression libre), sont organisées ; les comédiens Avron et Evrard acceptent de venir jouer avec les jeunes, l'équipe d'éducateurs se relaie vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour accueillir et « écouter » chaque arrivant.

Première année encourageante. L'A.J.V. décide de continuer et, par conséquent, de demander le renouvellement du protocole d'accord. Mais elle apprend, en mars 1974, que le syndicat confessionnel a engagé des pourparlers avec un promoteur immobilier, M. Bouquet. Ce dernier propose au Père Gérard Fonteyreaud d'échanger la propriété La Pinède contre quelques appartements (le domaine est évalué à environ un million et demi de francs). Le président du syndicat est tenté. L'A.J.V. alerte alors Mgr Eugène Polge, évêque d'Avignon, qui porte l'affaire devant le conseil presbytéral du diocèse.

Tout en reconnaissant que le centre d'accueil du Candeau-de-Bellevue appartient juridiquement au syndicat, le conseil presbytéral, qui s'estime compétent pour traiter ce dossier, affirme aussi qu'il s'agit là d'un « *bien faisant partie du patrimoine collectif de l'Eglise diocésaine* » et fait obstacle à la vente (dix-sept voix *opposées*, quatre *défavorables* sur vingt-deux votants).

Le protocole d'accord est pourtant reconduit, pour la période du 1er juillet au 10 septembre 1974, dans les mêmes conditions, excepté une indemnité de 1 000 F que verse l'A.J.V. La vente du domaine n'était prévue, il est vrai, qu'en septembre. Mille jeunes, totalisant quatre mille cinq cents nuitées, passent par La Pinède des Angles, où une vingtaine de lits supplémentaires ont été installés. A la fin du séjour se produit un incident : la clé du mas qu'occupe l'A.J.V. n'est pas rendue et le Père Gérard Fonteyreaud fait appel à un huissier.

Craignant de ne plus pouvoir utiliser désormais le domaine de Candeau-de-Bellevue, l'A. J. V. s'adresse alors, devant l'attitude de plus en plus hostile du syndicat, à la municipalité d'Avignon. Elle fait valoir à M. Duffaut, maire de la ville (P.S.), que l'association et le centre d'accueil ont une vocation sociale, comme l'ont reconnu le conseil presbytéral du diocèse et diverses collectivités locales : la municipalité des Angles et la Caisse d'épargne d'Avignon ont, par exemple, accordé des subventions symboliques.

De fait, l'AJA — qui a pris le relais, en janvier 1975, de l'A.J.V. — ne se contente pas de fournir, à très bas prix, le gîte et le couvert aux jeunes « marginaux » (moyenne d'âge entre dix-huit et vingt ans, nombre égal entre garçons et filles, 40 % d'étrangers) qui transitent par Avignon pendant l'été. Elle les aide à « *se prendre en charge soi-même* » et ouvre le dialogue sur les problèmes qui les préoccupent. Dans cette région, et à cette époque de l'année, la question de la toxicomanie se pose avec acuité. « *Nous en discutons avec eux,* dit un éducateur, *et bien souvent les autorités de police d'Avignon nous envoient les jeunes drogués qu'elles appréhendent.* » En collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique et le Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée, l'association fait aussi des études sur le comportement des jeunes.

Ce caractère social, la ville d'Avignon l'a, dans un premier temps, tout à fait admis : en avril dernier, le conseil municipal accordait à l'AJA une usbvention de 30 000 francs, représentant le montant de la location de la propriété La Pinède pour le reste de l'année en cours. Le syndicat des professeurs aux écoles supérieures de théologie du Sud-Est ne voulait plus, en effet, entendre parler de gratuité et l'AJA souhaitait de son côté ouvrir ce centre douze mois sur douze. Tout était arrangé... jusqu'au coup de théâtre du 30 mai. Il y a un mois, le syndicat confessionnel a signé avec la municipalité d'Avignon un bail de neuf ans. Montant du loyer : 50 000 francs par an, révisable. But de la location : créer un centre aéré pour les enfants. Clause restrictive : toute sous-location devra être entérinée par le syndicat.

MICHEL CASTAING.

(1) L'Association jeunesse et accueil, 15, impasse du Flourège à Avignon, est devenue, en janvier 1975, une branche indépendante de l'Association des jeunes en vacances, dont le siège est situé, 58, rue Tiquetonne à Paris-1er. L'AJA, régie par la loi de 1901, est également implantée à Orange et à Saint-Jean-de-Luz.

(2) 47, boulevard Gambetta à Avignon.

RELIGION

A Poitiers

Mgr ROZIER SUCCÈDE A Mgr VION

Paul VI ayant accepté la démission de Mgr Henri Vion, évêque de Poitiers, son coadjuteur, Mgr Joseph Rozier, prend sa succession.

[Né à Murat-le-Quaire (Puy-de-Dôme) le 5 juin 1924 et ordonné le 28 septembre 1947, Mgr Rozier fut missionnaire diocésain, puis directeur de l'enseignement religieux pour le diocèse de Clermont-Ferrand. Vicaire général de Clermont en 1966, il devint évêque auxiliaire de Clermont le 10 mai 1971. Il était évêque coadjuteur à Poitiers depuis le 15 avril 1973. Mgr Rozier est membre du conseil permanent de l'épiscopat français et de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire.]

● *Paul VI* a reçu, le jeudi 3 juillet, Mgr Nikodim, métropolite orthodoxe russe de Leningrad et Novgorod, qui est l'un des personnages ecclésiastiques les plus importants de l'Eglise d'U.R.S.S. Il avait participé aux conversations œcuméniques de juin dernier.

« *Nous savons,* a déclaré notamment Paul VI, *que votre méthode est la persévérance et que vous n'avez pas perdu de vue le but final du christianisme et ses fins transcendantales et spirituelles.* »

● *Les seize bénédictins français* dissidents originaires des Landes installés depuis 1972 à Martigny en Suisse parce que leurs convictions traditionalistes les avaient éloignés de leur couvent viennent de s'installer à Finhaut (Valais). Le Père Henri Salina, abbé de Saint-Maurice, qui a juridiction sur le territoire de Finhaut, déclare que « *cette communauté n'engage strictement qu'elle-même* » et ne lui reconnaît « *aucun mandat pour l'exercice d'un ministère* ».

● *Les diacres permanents sont environ mille cinq cent soixante-cinq dans le monde.* — Les pays *les mieux fournis* sont les U.S.A. (800) ; l'Allemagne de l'Ouest (256) ; le Brésil (118) ; la Belgique (93) ; le Chili (60) ; l'Autriche (51). La France n'en compte que 25.

AYANT ATTEINT LA LIMITE D'AGE

Le cardinal Alfrink sera-t-il mis à la retrait[e] par Paul VI ?

De notre correspondant

La Haye. — C'est le 5 juillet que le cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht et grand conciliateur de l'Eglise catholique néerlandaise, aura soixante-quinze ans. A cette date, le cardinal devrait proposer sa démission à Paul VI, conformément aux règlements actuels.

Mais, dans les milieux catholiques, on n'est pas certain que le cardinal Alfrink rendra publique cette démarche. On craint, en effet, que le départ du primat de l'Eglise de Hollande ne nuise à l'équilibre quelque peu fragile existant dans les provinces catholiques néerlandaises entre les éléments conservateurs et les éléments progressistes.

D'autre part, on accepte mal aux Pays-Bas que la décision concernant la succession du cardinal soit prise uniquement par Rome, bien qu'on se garde de trop montrer ses inquiétudes à cet égard.

Traditionnellement, c'est le chapitre d'Utrecht, un conseil qui propose à Rome un « terna », c'est-à-dire le nom de trois successeurs possibles. Mais il semble que le chapitre d'Utrecht se soit montré très réticent en la circonstance. Rome a rejeté déjà deux fois les avis de ces conseils concernant la nomination des évêques de Roermond et Rotterdam. Mgr Gijsen et Mgr Simonis, deux évêques connus pour leurs *opinions conservatrices*, ont été choisis contre la volonté de ces conseils et de la majorité des provinces catholiques néerlandaises. Personne n'ose préjuger, ici, du choix de Rome en la circonstance, et on oscille entre l'espoir d'un conciliateur du genre de Mgr Alfrink et la crainte d'un prélat « dur » comme Mgr Gijsen.

Le nonce apostolique à La Haye joue un rôle important dans les questions de succession. C'est par lui que Rome est informé directement de la situation au sein de l'Eglise néerlandaise, par-dessus la tête de la conférence des évêques. Bien qu'il le nie, le nonce est connu pour être un *défenseur ardent* de la ligne conservatrice. Nommer un troisième évêque conservate[ur] dans une province de l'Egl[ise] catholique marquée par son o[u]verture d'esprit, par exemple [à] l'égard des prêtres mariés, cons[ti]tuerait une solution aventureu[se].

C'est pour cette raison que c[er]tains milieux pensent que le V[a]tican ne nommera pas tout [de] suite un successeur au siège [de] Mgr Alfrink. Il se pourrait mê[me] qu'il demande au cardinal de [re]tarder sa démission qui n'aur[ait]... tarder sa démission, solution [qui] n'aurait rien d'exceptionnelle.

(Interim.)

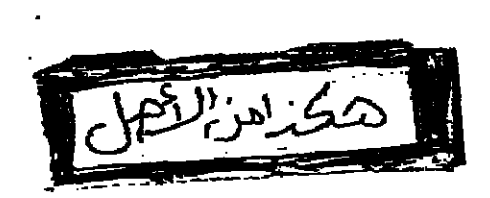
Une décision historique

L'ÉGLISE D'ANGLETERRE SE PRONONCE EN FAVEU[R] DE L'ORDINATION DES FEM[MES]

L'Eglise d'Angleterre, noyau [de] la commission anglicane, vient [de] prendre une décision historiqu[e] : son synode général a décidé q[u'il] n'y avait pas d'objections de pr[in]cipe à ce que les femmes puiss[ent] recevoir l'ordination sacerdot[ale]. Les modalités d'application [de] cette décision seront fixées u[lté]rieurement.

L'Eglise catholique et l'Eg[lise] orthodoxe, opposées à ce g[enre] d'ordination, ont enregistré [avec] un certain déplaisir cette inno[va]tion, qui contribuera à rendre [plus] anachronique leur propre s[tatu] *quo.* L'Eglise d'Angleterre proj[ette] d'ailleurs d'inviter l'Eglise [ro]maine à discuter avec elle de [l'or]*dination des femmes.*

Rappelons que l'Eglise a[ngli]cane du Canada avait devanc[é] — en juin dernier — celle d'An[gle]terre. Trente des diocèses de [cette] dernière sur quarante-[...] avaient déjà pris position en [fa]veur du principe de l'ordina[tion] féminine.



Le Monde aujourd'hui

ACANCES

e poisson rouge, le chat et la grand-mère

E docteur Happert, chef de service d'un hôpital seine-et-marnais, ne voit pas d'un œil arriver juillet et août : : sont les mois des grands-s », dit-il en soupirant.

mme on n'imagine pas bien ue cela signifie, le médecin explique à qui veut bien ıter. Et dans ce qu'il explique, ıux le dispute à l'effarant. ımille va partir en vacances. ıôtel, dans une villa meublée len en caravane. Le père a é son compte chèque postal, ession des pneus, le niveau le, l'eau du radiateur et ses rs d'identité. Manque pas un m de guêtre. Tout est prêt l'évasion.

este cependant quelques pro-s à résoudre pour que les s se déroulent dans la séré-générale.

bord il y a Zizi, le pois-rouge, dont les frétillements l'aquarium se reflètent à ıeür d'année sur le faux mar-lu buffet de la salle de séjour. témoin muet des joies et eines de tous et qui participe ınes et aux autres en venant r-du-nez le long des parois ı prison de verre. Personne l les voisins ne veut se char-e la boule pleine d'eau qu'il faut changer tous les huit jours.

Ce sera vite réglé... Le père prend l'aquarium sous son bras et va le vider dans l'égout de la rue voisine. « *C'est embêtant ces bestioles-là* », dit-il en revenant. Ce sera le *de profundis* du pauvre Zizi...

A l'hôpital

Mais il y a pire. La famille lorgne Moustache, le chat qui pour l'heure ronfle sur le divan de skaï rouge. Lui non plus on ne l'a pas encore casé. Et les enfants l'aiment beaucoup ce bon gros, tranquille et ronronnant, toujours prêt à partager leurs jeux. Aussi le maître de céans garde-t-il un silence prudent. Le lendemain, dès qu'il a quitté la maison pour rejoindre son lointain bureau, on cherche Moustache partout. En vain. Pour l'heure, il est déjà dans la campagne du côté de Lagny, en train de commencer à crever de faim, en bête qui n'est pas habituée à se soucier de sa nourriture. Son « maître » l'a déposé au passage, en ouvrant la portière. « Déposé » est d'ailleurs un délicat euphémisme. Vigoureusement lancé, Moustache a atterri dans un roncier. A-t-il compris que cette fois ce n'était pas un jeu ?

En rentrant le soir, et avisé de cette absence, le chef de famille suggère que le chat est sans doute allé courir la gueuse. Il dit : « *Ça n'a aucune reconnaissance, ces animaux-là. Vous tracassez pas les enfants, on en reprendra un à la rentrée.* » La grand-mère approuve vigoureusement : « *Il faisait des saletés partout.* » Elle est contente, elle n'aura pas à s'occuper de Moustache au bord de la mer. Elle pourra un peu penser à elle pour une fois.

Elle ne sait pas bien compter la grand-mère. La caravane contient au maximum cinq personnes. Pas six. Son gendre la contemple, songeur. Il montre soudain une sollicitude inhabituelle : « *Je ne vous trouve pas bonne mine du tout, ces jours-ci, Mémé* ».

La grand-mère en reste saisie. Elle se sent en pleine forme. Pourtant, à bien y regarder et à force de se l'entendre dire, elle voit dans la glace de la salle d'eau un visage de soixante-quatorze ans, un peu tiré. Et elle sent aussi reprendre quelques douleurs au côté droit. Son gendre, si affectueux pour une fois, doit avoir raison. Au retour d'Espagne, elle appellera le médecin, si elle ne va pas mieux.

Un soir, on sonne. C'est le médecin, précisément : « *Oui, c'est pour la grand-mère. Vous savez ce que c'est, docteur, à cet âge on ne se surveille pas assez* ».

Le praticien, tâtillon, minutieux, ausculte longuement l'aïeule. Quand le gendre annonce que tout le monde part chez Franco la semaine suivante, il pousse les hauts cris. Pas question d'emmener la grand-mère dans une expédition pareille ! « *Elle a besoin d'un* check-up *complet*, décide-t-il. *Allez donc à l'hôpital* ».

On amène donc précautionneusement la grand-mère au médecin-chef : « *Vous savez, docteur, prenez bien votre temps pour les examens. Faites ce qu'il faut. C'est qu'on l'adore, nous, la grand-mère. Elle va bien nous manquer. Ah ! oui, on ne vous l'avait pas dit. On part tout le mois de juillet. Alors, voyez rien ne presse.*

Pendant que la caravane « cinq places » brinquebale sur la RN 10, la vieille dame, dans son lit d'hôpital, pense à l'Espagne. Et à Moustache aussi. Comme il lui manque, mon Dieu, dans cette solitude !

Finalement, Zizi est le seul sur les trois qui a eu un peu de chance. Il est mort tout de suite...

SERGE GRAFTEAUX.

CROQUIS

Ces dames du One Two Two

TANDIS que des péripatéticiennes peu respectueuses occupaient les églises, une de leurs compagnes, retraitée, Mme Marcel Jamet, publiait un ouvrage des plus édifiants.

Sous le titre *One Two Two*, le livre retrace l'histoire de la « maison » la plus select du « gay Paris » de l'entre-deux-guerres, située rue de Provence, entre la gare Saint-Lazare et les grands magasins.

Fabienne Jamet, qui s'appelle en réalité Georgette, née de mère corrézienne, âpre au gain, et de père inspecteur des mœurs, fut, si l'on peut dire, élevée dans le sérail. Ses parents tenaient un hôtel de passe modeste, mais propre, près de la gare Montparnasse.

Par les trous de serrures et les persiennes mal jointes, la fillette sut très vite quel genre de sieste faisaient, au milieu de l'après-midi, les messieurs et les dames que ses parents recevaient. Sa vocation fut précoce et sa carrière bien conduite puisque, après avoir grimpé tous les échelons, et sans doute beaucoup d'étages, Fabienne se retrouva à la trentaine la patronne de l'établissement le plus réputé de la capitale et l'épouse du « tôlier » le plus respecté : Marcel Jamet.

On était en pleine prospérité, et l'on sortait de la période faste de l'occupation qui avait amené au One Two Two « *les SS tout en noir, si jeunes, si beaux, souvent d'une intelligence extraordinaire, qui parlaient parfaitement le français et l'anglais* », quand la nouvelle république née de la libération transforma en profession de plein air un métier dont la sédentarité assurait jusque-là le confort. Fabienne y laissa ses bijoux, sa propriété à la campagne, sa belle auto, et Marcel, reconverti dans la cuisine pour compagnies aériennes, ses chemises de soie et sa santé.

La vie était belle au One Two Two entre 1930 et 1946. Vingt-deux chambres « personnalisées » du style voilier de haut bord à celui des *Indes galantes*, en passant par la salle des tortures, la grange aux fées, la tente africaine, le cabinet de Barbe-Bleue, etc. Soixante-cinq filles toutes belles, sélectionnées dans les meilleurs « élevages », trois cents clients par jour vidant des magnums de Dom Perignon et dégustant des plats raffinés au restaurant du sixième étage. Et quels clients ! Des hommes politiques de tous les bords, des princes, des banquiers, de grands médecins, d'importants gangsters, des vedettes de théâtre, de cinéma, des auteurs dramatiques, des ecclésiastiques de haut rang, (et Fabienne donne des noms), venus boire un verre entre amis, avant d'épancher leurs soucis sur les épaules de belles demoiselles à la fois dociles et pleines d'imagination !

Les crises, les grèves, le Front populaire, les changements de gouvernement étaient sans influence sur la marche de la maison. En 1940, bien sûr, la clientèle évolua soudain. Les officiers allemands, les trafiquants du marché noir, les membres français de la Gestapo, entre deux séjours sur le front, entre deux contrats occultes, entre deux interrogatoires de résistants, venaient se détendre.

Fabienne et Marcel ne trouvèrent pas aux marks de l'occupant ni aux billets volés au cours des perquisitions, chez les juifs, une odeur gênante. Et quand le dollar arriva avec les libérateurs, il fut pareillement encaissé. On inculqua simplement un nouveau vocabulaire aux pensionnaires toujours disposées à délasser le guerrier.

Cuirs et peaux

Pour les proxénètes, la patrie c'est le coffre-fort. Le client est estimable quand il paie ; ce qu'il fait hors de l'univers clos de l'établissement ne regarde que lui.

« *M. Joanovici*, dit Fabienne, *était un être merveilleux ! M. Radecke, le patron de l'Abwehr, était devenu un intime de la maison... toujours un mot aimable !* »

Grâce à ce genre d'amis, on avait des ausweis, du champagne, des victuailles. « *Ces soirées, j'ai presque honte de le dire* (presque, seulement !), *je ne m'étais jamais autant amusée de ma vie. Pourtant, c'est la vérité. Ces nuits de l'occupation ont été fantastiques* », confesse encore Fabienne, qui a, dès cette période, évincé ses rivales et épousé « Monsieur Jamet ». La chute, à la fermeture des « maisons » en 1946, sera d'autant plus dure pour cette femme que son confort équivoque n'avait été acquis que par les condescendances les plus triviales. Ce qui étonne dans cette confession, c'est la sereine amoralité des propos.

Aujourd'hui, l'immeuble aux persienes enfin ouvertes apaprtient au Syndicat national des cuirs et peaux. La grande salle du rez-de-chaussée, l'ancien salon « du choix », autrefois décoré de nymphes peintes à fresques, a été loué à une banque.

Le « Club des Tanneurs » qui ne réunit que des messieurs graves a conservé le restaurant où festoyèrent pendant vingt ans les clients de « Madame Fabienne »... La semaine dernière, encore, l'huissier stylé assis face à l'ascenseur « *par où*, écrit Fabienne, *on montait au septième ciel* » a vu arriver dans le hall deux visiteurs allemands. Ils venaient en pèlerinage. « *C'était le temps*, ont-ils dit, *où la maison était pleine de jolies filles et débordait de champagne !* »

C'est rassurant, n'est-ce pas, de savoir que la guerre n'a pas laissé à tout le monde que de mauvais souvenirs !

MAURICE DENUZIÈRE.

★ Olivier Orban, éditeur, 270 p., 36,50 F.

Au fil de la semaine

LES SURDOUÉS

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ADIS, on les appelait des enfants prodiges. Platon, déjà, recommandait de les sélectionner et, au fil de l'histoire, nombre de souverains entreprirent de déceler les talents et les intelligences écoces afin de constituer une pépinière de futurs génies. Tantôt servés avec une attention passionnée, tantôt négligés, voire igno-s, ces calculateurs incollables en culottes courtes, ces docteurs en ilosophie de quatorze ans, ces savants physiciens encore imberbes, t finalement été victimes de l'égalitarisme démocratique. Les mmes étant crédités, en principe, à leur naissance, des mêmes ances et des mêmes possibilités, il parut incongru d'admettre que elques-uns pouvaient avoir été incomparablement mieux servis r la nature que la moyenne des autres.

Ce n'est que récemment que l'Amérique a repris l'idée de er parti de « la plus grande ressource naturelle inexploitée des ts-Unis » en commençant à organiser la recherche de ces enfants e l'on nomme aujourd'hui « doués » et « surdoués ».

En France, on veut ignorer le problème, sous le prétexte de ne fabriquer « une aristocratie du savoir ». On admet les sélections les « forceries » en matière d'art ou de sport, mais on les refuse tueusement dans le domaine purement intellectuel. Du moins le tend-on, tout en favorisant ces « taupes » où seuls sont admis x qui ont commencé l'entraînement de très bonne heure et qui les moyens financiers de poursuivre des études longues et coû-ses. Un tel scrupule n'est-il pas dérisoire « dans un pays qui tique un élitisme forcené et qui trie ses futurs grands bourgeois quement d'après le critère de l'excellence en mathématiques » ?

Ce jugement est extrait de l'excellente étude de Rémy Chauvin, fesseur à la Sorbonne, publiée sous le titre « les Surdoués » (1) pour la première fois, soulève ici cette question importante et cate. C'est à ce livre qu'on a emprunté tout l'essentiel de la sente chronique.

***

Comment dépister les doués et les surdoués ? En tout pas en demandant aux professeurs de les signaler : l'expérience éricaine a montré qu'un grand nombre de maîtres déclaraient voir dans leur classe aucun élève qui fasse montre de capacités eptionnelles, ce qui est évidemment impossible étant donné que pourcentage des doués dans la population est évalué à 3 %. commission fédérale de l'éducation a donc retenu toute une terie de tests individuels et de groupe, mis au point des question-res, fixé des critères.

A travers ces mesures et ces recherches, trois types d'enfants eptionnels ont été décelés : les doués, les super-doués ou surdoués les créatifs.

Physiquement, les doués ont généralement un poids supé-ır à la moyenne, ils marchent un mois avant l'âge normal, parlent s mois et demi avant les autres, percent leurs dents plus tôt. ont moins de maux de tête, d'anomalies de l'audition que leurs marades et sont presque toujours plus solides et forts. Ils dorment ıns et cette caractéristique se retrouve d'ailleurs chez tous les nds hommes à peu près sans exception.

Leur précocité se manifeste avant tout dans le domaine de la ture. L'enfant doué lit, en moyenne toujours, dix livres en deux is à sept ans et quinze à onze ans. Leurs préférences vont à la nce, à l'histoire, aux biographies, aux récits de voyages. Petits, rs jeux sont le plus souvent solitaires et compliqués. Plus grands, sont sociables et gais et deviennent souvent des « meneurs » mi leurs camarades. Leur réussite dans les études et dans la vie st pas forcément brillante dans tous les cas.

Les surdoués possèdent les caractéristiques des doués, mais rement majorées. Aux tests d'intelligence, leur quotient intellec-l (Q.I.) atteint souvent et dépasse parfois 180. A ce stade, leur eau intellectuel à six ans est celui d'un enfant de onze ans. A ou douze ans, ils sont à égalité avec un étudiant qui quitte iversité. Or leur développement physique n'est que légèrement s rapide que la moyenne. Ils ont donc à résoudre un problème daptation sociale extrêmement difficile né de la disparité entre r âge physique et leur âge mental.

En effet, ils se trouvent rejetés par leurs aînés qui ne peuvent nettre l'égalité, voire la supériorité, de plus jeunes et faibles eux ; et ils sont également écartés par ceux de leur âge parce ils parlent très souvent un langage que leurs compagnons ne nprennent pas plus que s'il s'agissait d'une langue étrangère. ır enfance et leur adolescence sont si perturbées qu'ils ne par-nnent que rarement à s'en remettre et à déployer toutes leurs alités intellectuelles. Anxiété, insécurité, solitude, maladresse nuelle et physique, persécutions, tel est leur lot, sauf peu exceptions.

Quant aux créatifs, les plus utiles à la société, ce sont des es qui ont un esprit d'invention original, une imagination tou-rs en éveil, un caractère non conformiste, de l'intuition et — c'est leur trait le plus marqué — un sens de l'humour très développé. Ils ne sont pas forcément en tête de leur classe, ont tendance à vouloir travailler seuls sans se fondre dans un groupe, ont besoin de parents tolérants et de maîtres permissifs pour s'épanouir, enfin ils se découragent vite.

Un exemple fera mieux saisir ce qui sépare le doué du créatif. On présente à deux enfants du même âge une illustration représentant un passager assis dans un avion. Ils ont quatre minutes pour dire ce que l'image leur inspire. L'enfant doué, à Q.I. élevé, l'interprète de façon banale : « M. D. retourne chez lui après un fructueux voyage d'affaires. Il est très satisfait et pense à sa charmante famille... Il s'imagine lui-même dans une heure quand son avion atterrira et que Mme D. et ses trois enfants lui souhaiteront la bienvenue à la maison. »

Voici maintenant l'histoire du créatif : « Cet homme revient de Reno où il a tout juste divorcé d'avec sa femme. Il ne pouvait plus la supporter, a-t-il dit au juge, parce qu'elle se mettait tellement de crème sur la figure, la nuit, que sa tête glissait sur l'oreiller et venait le heurter. C'est pourquoi il réfléchit à l'invention d'une nouvelle crème de beauté qui ne glisse pas... »

Une étude sur des filles jugées « créatives » a fait apparaître qu'elles s'identifient bien plus à leur père qu'à leur mère, se tournent plus volontiers pour demander conseil vers leurs amis que vers leurs parents, éprouvent fortement le sentiment de « n'être pas comme les autres », ont généralement horreur des mathématiques et sont des liseuses enragées, avec des succès scolaires satisfaisants. Traits plus inattendus, la plupart ont eu, quand elles étaient petites, un compagnon imaginaire, souvent un animal plus ou moins humanisé, leurs rêves étaient très riches et facilement terrifiants, beaucoup ressentent fréquemment l'expérience du déjà vu (s'imaginer avoir déjà vu une scène qui se produit pour la première fois) ; enfin, elles manifestent une grande insécurité et de fortes contradictions parce que leur féminité les gêne, qu'elles rejettent le rôle passif attribué à la femme dans nos sociétés.

***

Si le destin des enfants doués semble prometteur, celui des surdoués difficile et parfois tragique, les créatifs ont évidemment du mal à faire admettre leur originalité, leur fantaisie et leur valeur.

On ne connaît pas le Q.I. des grands hommes de l'histoire, mais on sait que Milton dévorait les classiques à douze ans, que Goethe arrangeait et faisait jouer des pièces de théâtre à six ans, que les sœurs Brontë écrivaient des romans à treize ou quatorze ans, que Galilée fit ses fameuses observations sur le pendule à dix-sept ans, que Pascal avait retrouvé, à onze ans, les principales lois de la géométrie et écrivait, à douze ans, un traité d'acoustique. Quant au philosophe Stuart Mill, il lisait le grec à neuf ans, étudiait alors en mathématiques Euclide et Euler, composait, à onze ans, un ouvrage sur l'histoire du gouvernement de Rome où il discutait la Constitution, défendait les lois agraires et le parti démocratique. Il était alors, en sciences et en lettres, au niveau d'un étudiant de deuxième ou troisième année de faculté.

Pasteur, Evariste Galois, Einstein, étaient des créatifs. Créatifs aussi Haydn, qui composait à six ans, Mendelssohn et Borodine qui le faisaient à neuf, Berlioz à douze : Mozart n'était pas le seul génie précoce de la musique. Picasso prétendait avoir su dessiner avant de savoir parler et le Titien était célèbre à vingt ans. Dans tous les domaines de l'art et de l'esprit, la liste des enfants exceptionnels devenus de grands hommes serait longue. Et pourtant, à côté de ces talents révélés, combien de doués et surdoués ignorés, brimés, ramenés à la loi commune par la pression de leur entourage, combien de talents gaspillés et perdus !

Que deviendra Verda, championne des tests avec un Q.I. de 186 à l'âge de dix ans ? Elle prononçait ses premiers mots à sept mois, ses premières phrases à quinze mois, fredonnait en mesure à dix-sept mois, connaissait les couleurs à vingt-deux mois, comptait jusqu'à 13 à vingt-cinq mois, jusqu'à 30 à quarante-quatre mois ; et à cet âge aussi lisait et imprimait avec une petite machine toutes les lettres de l'alphabet. A quatre ans, elle savait lire sans que personne le lui ait appris. Première en tout aux compositions elle n'en est pas moins gaie, parfaitement équilibrée et heureuse.

Pour des enfants dotés ainsi par l'hérédité ou par la nature de tels dons, ne peut-on envisager des règles, des classes, des dispositions aussi extraordinaires qu'ils sont eux-mêmes remarquables ? Qu'on ne dise pas que ce serait leur concéder d'injustes avantages sur leurs condisciples : cette primauté, ils la possèdent déjà en propre, et pourtant la plupart n'en feront rien, si même elle n'est pas finalement pour eux un handicap. Au nom de quel égalitarisme illusoire et fallacieux nierait-on le génie en herbe, le futur créateur, le sujet exceptionnel, alors que force est d'admettre qu'il existe des nabots et des géants, des forts et des faibles, des obèses et des échalas, des chevelus et des chauves ? Surtout, quel capital intellectuel, quelle richesse on laisse perdre bêtement ainsi, à vouloir nier, pour ne vexer personne, les fantastiques variations de l'intelligence !

(1) Stock, 216 p., 32 F.

RADIO-TELEVISION

Une année entre parenthèses



Six mois après l'éclatement
(Dessin de BONNAFFE)

SIX mois ont passé depuis la mort de l'O.R.T.F. et les nouvelles institutions se sont, peu à peu, mises en place. Le public a appris à se familiariser avec de nouveaux styles et de nouveaux visages. TF 1 est dirigé par un tandem : MM. Jean Cazeneuve et Jean-Louis Guillaud. Antenne 2, sous l'impulsion de M. Marcel Jullian, s'est lancé à la conquête des auditoires de la mi-journée. FR 3, que préside M. Claude Contamine, diffuse essentiellement des films, des *Tribunes libres* et des émissions régionales, conformément à la lettre de la loi.

Mais le déficit de la radio-télévision d'Etat, que l'on expliquait volontiers par la gabegie et la pléthore des personnels, n'a pas disparu en même temps *que l'Office.* Le personnel, laminé, attend la conclusion de nouvelles conventions collectives. Le déficit, lui, s'est aggravé. On a observé, pendant ce premier semestre, un intéressant *retournement* de la situation : ce sont maintenant les présidents des sociétés qui dénoncent la précarité du financement de leurs entreprises. Bataille des chiffres, où chacun a choisi ceux qui l'arrangeaient, avant de désigner deux coupables devant l'opinion : le ministre des finances, pour sa rigueur, et M. Jean-Charles Edeline, président de la société de production lourde « S.F.P. », pour ses tarifs. Un emprunt pour TF 1, des facilités de trésorerie pour Antenne 2, des promesses pour FR 3 et Radio-France (qui ont pu présenter des budgets en équilibre, sans avoir *la* certitude de les financer) ont, petit à petit, apaisé les craintes à court terme des nouveaux dirigeants.

Toutefois, la situation créée est nouvelle : l'argent est nerf de la concurrence instituée entre les héritiers de l'O.R.T.F. ; l'argent, qui conditionne l'exercice du service public d'information, de distraction et de création — dans la mesure où la notion de renta*bilité ne devient pas exclusive.*

On ne peut pas juger *la* nouvelle organisation et les hommes qui l'incarnent aux programmes diffusés pendant ces cent quatre-vingts jours ; on peut, cependant, déceler leur politique à la manière dont ils ont géré la « pénurie » et les stocks de l'ex-O.R.T.F. ; on peut même en induire quelle sera la télévision de demain...

Les alarmes des créateurs ne sont pas forcément injustifiées : dès le mois de février, TF 1 et A 2 se livraient à une guerre de communiqués sur la signification des sondages, tempête apparemment sans motif, puisque, pour 1976, la somme mise en jeu par le double ressort de l'audience et de l'appréciation de la qualité ne dépasserait pas 5 millions, le prix de deux dramatiques au tarif de M. Edeline. Tempête dont la cause réelle se trouve, en fait, dans la « privatisation » du financement de TF 1 et d'Antenne 2, dont l'évolution des recettes est liée aux rentrées publicitaires de la *R.F.P. : le sénateur* Cluzel a précisé dans un rapport que TF 1 était financé à 60 % par la publicité, facilité apparente, puisque rien n'indique, dans la conjoncture actuelle, que les annon*ceurs achèteront* forcément l'ensemble de l' « espace » qui leur est offert.

La nouvelle télévision a été constituée d'émissions en direct où on parle beaucoup, de programmes en réserve, de rediffusions et de films.

La structure de TF 1 est assez rigide et repose sur des périodes hebdomadaires : tous les lundis se ressemblent, et les mardis, et les jeudis, et les vendredis, et les samedis, et les dimanches aussi (mais, là, tout le monde regarde avec plaisir « Petit Rapporteur », de Jacques Martin). P[...] fois, *la dramatique du mercredi* réserve u[...] surprise : c'est, par exemple, « Sara », [...] Bluwal, d'après Restif de la Bretonne.

Antenne 2 offre des rendez-vous quo[...] diens — les émissions de Jammot — [...] quelques *« temps forts » hebdomadaires* [...] les « Dossiers » du mardi, Bouvard, Pi[...] et le « Ciné-Club », le vendredi, Pie[...] Bellemare le samedi, Guy Lux le dimanc[...] qui *dépasse en audience* le film de TF [...] *l'exploit est à signaler, mais ne plaide p*[...] non vraiment pas, en faveur de la créati[...]

Le reste de la semaine sur A 2 sem[...] conçu au jour le jour. Le débat d'actuali[...] n'a pas vraiment trouvé sa place ; il a, [...] revanche, modifié sa structure scéniqu[...] le dispositif en « table ronde » dédramat[...] les « face-à-face » dont on reprochait [...] Jean-Pierre Elkabbach, au temps où il c[...] geait « Actuel 2 », la vivacité... Brigitte [...] dot a eu une collaboration à éclipses. [...] après-midi de Lancelot et de Tchernia [...] sombré, l'un dans le pseudo-spontanéi[...] (et Sangla n'est même plus là pour [...] chanter les images), l'autre dans la comp[...] sance façon Jacques Chabannes.

VU

« Apostrophes » et autosatisfaction

La télévision est un sujet d'actualité au petit écran. Les « *Apostrophes* » de Bernard Pivot réunissaient vendredi soir sur Antenne 2 MM. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, Maurice Siegel, ancien directeur général d'Europe 1, Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche, Jacques Sallebert, directeur de l'information sur A 2, Jean Rocchi (« *l'Humanité* ») et Mme Edmonde Charles-Roux, pour un débat portant sur « *La radio, la télévision et le pouvoir* ».

QU'Y a-t-il de changé dans les les rapports entre la télévision et le pouvoir depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing ? Aux yeux de la majorité des Français, tout : transformation radicale, bouleversement total. Pas une intervention au Parlement, pas un congrès, pas une conférence de presse faite, tenue ou donnée par l'opposition, dont il ne soit rendu compte le soir, même à l'antenne. Que MM. Chirac et Poniatowski y passent trois fois par jour, rien de plus normal. De par leurs fonctions, la moindre de leurs activités relève de l'actualité et mérite les gros titres des journaux. D'ailleurs, si l'on connaissait le relevé quantitatif des déclarations politiques et syndicales établi par le service d'observation des programmes, on serait très surpris des résultats.

Etre étonnés, mais nous ne demanderions pas mieux... Ces résultats, pourquoi ne les publie-t-on pas ? Peut-on se demander avec ce membre d'un cabinet ministériel si les coups de téléphone, au lieu de se faire plus rares entre Matignon et Cognacq-Jay, ne se font pas simplement dans l'autre sens ? L'habitude de se couvrir est si bien prise qu' « on n'a plus besoin de les sonner, ce sont eux qui nous appellent pour demander... des conseils ». *Et faudra-t-il s'entendre donner encore longtemps des leçons de démocratie chaque fois qu'on met les pieds hors de l'hexagone. Mme Denise Bombardier n'est, hélas! pas seule de son avis à l'étranger où, sous prétexte d'excuser notre fierté toute neuve, on nous accable d'un* « que voulez-vous, les pays latins n'auront jamais la même conception de la liberté d'expression ».

*Le plus fort, c'est que c'est sur cette constatation indulgente, résignée, que se sont séparés, vendredi soir, les invités d'*Apostrophes. *C'était justement le sujet de la discussion : la radio, la télévision et le pouvoir. On ne peut rien imaginer de plus confus et de plus complaisant. Assez maladroites, c'est vrai, les réserves de Mme Edmonde Charles-Roux, présidente du comité pour le respect du droit à l'information, et les accusations de M. Jean Rocchi, de* l'Humanité, *faisaient immédiatement l'union sacrée de leurs interlocuteurs, Mais il y avait là MM. Sallebert et Siegel. Ils sont payés pour savoir jusqu'où peut encore aller l'ingérence du pouvoir. Accusé de sympathie procommuniste sous Pompidou, le premier avait échappé à la guillotine. Pas le second, qui a été limogé pour « persiflage » sous Giscard. Peut-on vraiment parler de progrès, tant qu'un directeur de station privée ou de société nationale sera réprimandable et limogeable à merci ? Comment se fait-il que personne n'ait exigé de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre — il était là, lui aussi — une réponse à cette question ? Et pourquoi M. Salinger s'est-il montré si prudent, si discret ? On attendait qu'il dépose, en tant qu'Américain, à la barre des témoins. Qu'il nous dise ce qui distingue la qualité des journaux télévisés de part et d'autre de l'Atlantique. Rien du tout. En bon diplomate — il n'a pas été porte-parole du gouvernement Kennedy pour rien, — il est parti dans des considérations trop générales pour n'être pas banales. Dommage !*

Si l'on veut mesurer le progrès, il faut regarder et en arrière et en avant. Il faut évaluer le chemin accompli sans oublier la route à parcourir pour rejoindre les pays voisins. Pire que l'autocensure, c'est l'autosatisfaction des responsables de l'information audiovisuelle qui limite, face au pouvoir, leur antipouvoir. C'est de chiens de berger, pas de chiens de garde, dont ont besoin les gens en place.

CLAUDE SARRAUTE.

Des téléspectateurs jugent...

QUOI de neuf depuis six mois ? Le premier téléspectateur de France, M. Valéry Giscard d'Estaing, trouverait l'émission de Jacques Martin, « le Petit Rapporteur », « *pointue, mais sans méchanceté* ». Après l'éclatement de l'O.R.T.F., les usagers jugent, eux aussi, les émissions des nouvelles sociétés de télévision : « *On nage dans la nullité* », estime une agrégative. « *Tout beau, tout nouveau* », déclare une femme, chauffeur de taxi.

L'augmentation de la redevance, en janvier prochain : les mieux informés s'insurgent contre la T.V.A. de 17,6 % prélevée par l'Etat. « *Un impôt sur l'impôt* », s'indigne un militant C.G.T. Un sympathisant giscardien garde bon espoir : « *J'ose penser que cette hausse se traduira par un regain d'activité.* »

« *Chaque chaîne ne tient-elle donc aucun compte du programme des autres ?* », se demande une jeune étudiante. Une personne âgée affirme : « *Il y a des jours où tout est creux et d'autres où les soirées sont intéressantes sur les trois chaînes.* » Laquelle regarder ? Le choix est plus facile pour les propriétaires d'un récepteur couleur, comme cet ouvrier du Livre : « *Bien sûr, je prends plus souvent Antenne 2.* »

Depuis janvier dernier, les téléspectateurs ont surtout remarqué l'abondance des films. « *Une avalanche* », estime un vieux monsieur. « *Un des aspects les moins décevants de la réforme* », déclare un commerçant. « *Il y en a beaucoup trop. Et surtout beaucoup trop de rediffusions* », affirme une mère de famille. Exemple le plus couramment cité : « *les Rois maudits* » que l'on revoit ces jours-ci sur Antenne 2.

Autre reproche : la suppression des films du vendredi soir. « *Le seul jour où l'on puisse se détendre* », selon une gardienne d'immeuble. « *Et puis, si les gens veulent aller au cinéma, ce n'est pas la télé qui les en empêche.* » La palme du premier semestre 1975 revient d'ailleurs à un « dossier » : *l'affaire Rosenberg.* « *J'ai suivi de bout en bout...* » ; « *Un bon exemple de ce qu'on peut faire à la télé...* » ; « *On en a parl*[...] *lendemain à l'atelier.* » Côté [...] formations, toujours la mê[...] rengaine : réforme ou pas réf[...] me, les « méchants » parlent [...] Pour un adepte de la majorit[...] « *La gauche est toujours à l'*[...] *tenne.* » Et inversement.

Une grande inconnue, la t[...] sième chaîne, FR 3. Peu de g[...] pensent spontanément à la m[...] tionner lorsqu'ils évoquent [...] — bons ou mauvais — souve[...] « télévisés ». Un regret aussi, [...] vent formulé : « *La télévisio*[...] *donne pas une image fidèle d*[...] *réalité française.* »

LA GUERRE DES FILMS

Une victime probable : le ciné-club

A la pléthore de films va succéder une relative pénurie. L'industrie du cinéma est satisfaite. Le public, un peu déçu.

Les chefs du service de sélection des films pour chaque société, Roger-André Larrieu (TF 1), Pierre Tchernia (Antenne 2) et Patrick Brion (FR 3) se sont partagé le stock de films achetés par l'O.R.T.F. (1 800, dont 350 seulement en première diffusion) selon le pourcentage prévu par le cahier des charges : 30 % respectivement à TF 1 et à Antenne 2 ; 40 % à FR 3. Et il se sont engagés à diffuser, chaque année, un nombre égal de films français et étrangers. Dans quelle mesure ont-ils pu, durant ces six mois écoulés, avoir une politique, compte tenu des difficultés budgétaires ?

***

TF 1, par exemple, connaît une certaine disgrâce auprès du spectateur dominical : quasi-monopole *de la première chaîne et champion* traditionnel d'audience nationale (environ 60 %), le film du dimanche soir se trouve en effet en sérieuse compétition avec l'émission de Guy Lux, sur Antenne 2. L'attrait de la couleur s'ajoutant à celui des variétés, 25 à 30 % des téléspectateurs abandonnent parfois, en soirée, TF 1 pour Antenne 2. Et la perte devient plus alarmante en cas de rediffusion.

Seule réplique possible : l'acquisition de nouveautés. Seule chance d'y parvenir : une révision du budget. C'est pourquoi TF 1 subit peut-être plus péniblement que ses concurrents les répercussions de l'actuelle politique d'austérité. Encore, l'achat de films étrangers ne se heurte-t-il pas à de trop grandes difficultés : on annonce, dans ce domaine, des nouveautés dès septembre. Mais, en ce qui concerne la production nationale, les nég[...] ciations sont restées bloquées j[...] qu'à la mi-juin. Et les exigenc[...] des vendeurs restent exorbitant[...] dans l'état actuel des financ[...]

***

Pierre Tchernia, qui « *aimer*[...] *établir par le cinéma une sorte* [...] *répertoire des grandes œuvres p*[...] *pulaires, analogue à ce que* [...] *le « Théâtre de la jeunesse* [...] semble envisager plus sereineme[...] la situation : il comble sa « case [...] du dimanche après-midi avec d[...] films-spectacles pour grand publi[...] et une prédilection pour les titr[...] un peu oubliés ou passés inaperç[...] lors de leur première diffusio[...]

Reste, cependant, le problèm[...] du ciné-club. L'accord souscrit p[...] Marcel Jullian prévoit 130 film[...] *pour 1975, 110 pour 1976, au li*[...] des 150 diffusions de 1974 : en ra[...] son de son audience restreinte [...] de sa vocation culturelle, le ciné-club pourrait en être la premiè[...] *victime. En prévision d'une éven*tuelle suppression de l'émissio[...] Pierre Tchernia a donc interromp[...] ses achats, tout en souhaita[...] qu'on l'autorise à ne faire figur[...] dans *son contingent annuel ni le*[...] films d'art et d'essai ni les versio[...] originales.

***

Pour FR 3, « chaîne du cinéma » Patrick Brion prévoit cent à ce[...] cinquante nouveautés pour 197[...] Mais, au cours du mois d'ao[...] prochain, ne seront programmé[...] que des *films français, dont* d[...] nombreuses productions en noi[...] et blanc des années 1930. Plutô[...] en effet, *la Belle Equipe, le Cor*[...]*beau*, de vieux Hitchcock, que d[...] la pellicule couleur *dénuée* d'inté[...]rêt : « *Il ne faut pas,* dit-il, *privi*[...]*légier l'inédit aux dépens de l*[...] *qualité.* » — J. S.

LA RIVALITÉ DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Le changement, ce sera peut-être l'horaire

AU matin du 6 janvier 1975, les objectifs des nouveaux responsables de l'information à la télévision étaient clairs : pour la première chaîne il s'agissait d'arrêter la baisse d'audience amorcée depuis la disgrâce de l'équipe Desgraupes en juillet 1972 ; pour la deuxième chaîne il suffisait de conforter les bons résultats obtenus par INF 2 depuis septembre de la même année.

L'équipe de la première chaîne, conduite par Henri Marque, directeur de l'information, et Christian Bernadac, rédacteur en chef, semble devoir gagner son pari — malgré le handicap du noir et blanc — puisque le taux moyen d'audience du journal de 20 heures, qui se situe à 30 %, avec un taux de satisfaction dépassant les 55 %, reste nettement supérieur à celui de la deuxième chaîne (18 à 20 %).

Jacques Sallebert, directeur de l'information sur Antenne 2, et Georges Leroy, directeur de la rédaction — bien qu'ayant hérité de la plupart des collaborateurs d'INF 2, — assistent en effet à un « tassement » du taux d'écoute du « journal de l'A 2 ».

Selon Christian Bernadac, le changement des rapports entre le gouvernement et les informations télévisées depuis l' « éclatement » de l'O.R.T.F. a été fondamental.

Vue de l'autre côté de l'écran, la chose n'est pas aussi évidente tous les soirs. Mais on peut admettre que, depuis six mois, les journalistes de la télévision travaillent dans un climat plus serein.

CLAUDE DURIEUX.

• IT 1 : le maximum d'informations

POUR Christian Bernadac, la difficulté était double : il fallait rendre, selon son expression, une « *crédibilité aux journaux télévisés* » et réussir l' « *amalgame* » de la nouvelle équipe de rédaction :

« *Au moment de la répartition des personnels de l'O.R.T.F.,* dit-il, *la première chaîne a accueilli des journalistes de partout : radio, centres régionaux, etc. La première tâche fut d'en faire un ensemble homogène.*

» *Simultanément, nous avons misé sur la « personnalisation » des différentes éditions d'IT 1 et donc des présentateurs. C'est un élément déterminant de notre réussite : le succès d'Yves Mourousi à 13 heures n'est plus discutable ; le ton familier de Roger Gicquel et sa présence au petit écran à 20 heures ont été une révélation...*

— Donc, aucune ombre au tableau ?

— *N'exagérons pas : le dimanche soir, par exemple, nous pose un problème difficile, à cause de la présence de Guy Lux à partir de 19 h. 30 sur l'A 2. A la rentrée, nous allons intégrer les résultats sportifs dans le « journal télévisé » pour tenter de « drainer » les 8 à 12 % de « sportifs » vers IT 1.*

— Quelle est votre politique de l'information à IT 1 ? Qu'avez-vous réussi à changer depuis le 6 janvier ?

— *J'estime que nous devons, à 20 heures en particulier, donner le maximum d'informations. C'est pourquoi nous utilisons au besoin la formule des « brèves ». C'est la raison aussi pour laquelle nous avons recours aux diapositives, qui sont des informations également.*

» *D'autre part, nous avons réussi, je crois, à « désacraliser » la politique. Les leaders de partis ne se formalisent plus, par exemple, d'intervenir à 13 heures dans l'espèce de « show » d'Yves Mourousi.*

— Vos rapports avec le gouvernement ?

— *Aucun problème. Je ne sais si ça durera, mais, depuis six mois, c'est le calme absolu.*

» *On a donné des responsabilités aux journalistes, ils les assument et c'est la confrontation permanente des idées.*

— Pensez-vous que les magazines d'information ont encore un avenir ?

— *Le temps de la formule « Cinq colonnes à la une » est certainement révolu. Mais si vous voulez faire allusion à l'avenir de « Satellite », ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question.* »

• A 2 : expliquer l'événement

LORSQU'ON fait état devant Georges Leroy, directeur de la rédaction de l'A 2, de chiffres publiés récemment par un hebdomadaire, indiquant une baisse d'audience du « journal » de la seconde chaîne, il affirme qu'il n'en est rien : « *Si l'on compare les chiffres de 1974 avec les résultats de la première vague 1975, on constate une progression d'audience de 2 %.*

» *Prenant la succession du triumvirat Lefèvre-Héberlé-Elkabbach en janvier dernier, il est vrai que nous n'avions pas de raisons fondamentales de tout bouleverser.*

» *Un journal télévisé n'est pas fait, à mon sens, pour restituer la totalité de l'information d'une journée, surtout avec une édition unique à 20 heures.*

» *Il faut plutôt chercher à prolonger ou à expliquer l'événement. C'est pourquoi je tiens au « dossier » quotidien.*

— On vous prête de nombreux projets pour la rentrée, notamment celui qui consisterait à ne plus faire un journal à 20 heures. Peut-être deux éditions plus courtes, dont l'une vers 22 heures ?

« *Je souhaite effectivement une transformation de fond et j'ai soumis, dans cette perspective, plusieurs hypothèses de travail et divers projets à M. Jullian.*

» *La première chose à considérer c'est de savoir en effet quelle « cible » de public vise le journal de l'A 2, et si cette « cible » peut être différente de celle de la chaîne tout entière.*

» *Si j'osais une comparaison, je dirais que l'A 2 ressemble à Europe 1 alors que TF 1 c'est plutôt R.T.L.*

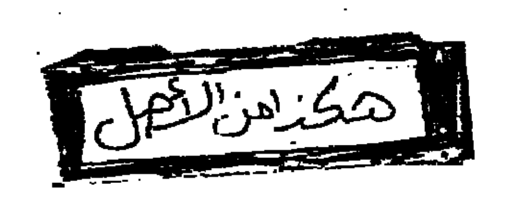
» *Parmi les divers projets soumis à la présidence de la chaîne, l'un d'eux suggère l'ouverture de l'antenne le matin pour une édition d'information. Quant au soir, même en considérant l' « intouchable » carrefour de 20 h. 30, on peut imaginer une autre formule que la concurrence absolue avec IT 1.*

— Vos rapports avec le gouvernement ?

— *Sans histoire. Depuis que je suis ici, je n'ai pas reçu la moindre consigne ou entendu exprimer la simple « recommandation » ministérielle. On nous fiche une paix royale.*

— On entend pourtant des reproches sur A 2 dans les rangs de la majorité...

— *Ne croyez pas que la création d'un comité pour le respect du droit à l'information radiotélévisée, présidé par Mme Edmonde Charles-Roux, réjouit les journalistes de l'A 2, même ceux qui sont favorables à la gauche...* »



RADIO-TELEVISION

rand Echiquier » de Jacques Chancel e une valeur sûre dans ce désert relatif, s on pourra s'en lasser.

Je n'avais rien promis, dit M. Marcel ian, *juste quelques beaux incendies.* » a eu « le Pain noir » (derniers épisodes), s Amants d'Avignon », « les Rosenberg », quelques débats épiques.

R 3 n'existe, pour le moment, que par films, et autour des films : le journal 22 heures », les soirs de cinéma, une ence (relative) supérieure à ses concur- s de TF 1 et d'A 2. De même, les azines régionaux ou nationaux de eures bénéficient de ce voisinage ciné- graphique. En revanche, la « Tribune » ne franchit pas le seuil des 3 % ; curieux, on observe toutefois une cons- s de l'écoute, quels que soient les eurs.

demain ? Passé le cap de l'été, où programme minimum sera la règle, des « surprises » dues sans doute au que de goût des nouveaux responsables certaines émissions ambitieuses et es par la « sondagite » à la pénombre d'août — oui, demain, quel sera le visage de la télévision ?

L'information, conduite par les lois de la concurrence à briller et à ne pas déplaire au plus grand nombre, est amenée à manier de plus en plus souvent les stéréotypes, à privilégier les opinions et à simplifier l'explication de l'événement ; cette nouvelle manière lui a évité les foudres du gouvernement, pas celles de l'opposition de gauche, qui a constitué une commission présidée par Mme Edmonde Charles-Roux, chargée de veiller à l'objectivité de la presse parlée et télévisée. L' « ouverture » est d'ailleurs relative, et les grévistes de Grandin, par exemple, ont dû envahir le plateau d'Yves Mourousi (TF 1) pour obtenir qu'on parle d'eux. Depuis cet incident, un « filtrage » a été rétabli à l'entrée de la rue Cognacq-Jay.

Les films, parfois seize par semaine, qui ont permis de franchir l'insuffisance de ce premier semestre, vont être deux fois moins nombreux. Les professionnels du cinéma ont gagné : les longs métrages seront mieux rétribués (les prix ont quasiment doublé) ; et les catalogues s'épuisent, comme ils l'avaient annoncé. On a, d'ailleurs, constaté une désaffection des téléspectateurs pour les films en seconde diffusion, de plus en plus fréquents. Victime probable de la récession cinématographique : le « Ciné-club », dont l'audience n'est pas suffisante dans ce système où le mercantile l'emporte sur le culturel.

M. Jean-Louis Guillaud (TF 1) prédit la multiplication des téléfilms destinés à satisfaire l'appétit cinématographique du public. L'Amérique (comme sa fidèle sous-productrice, la Bavaria) possède une grande avance dans ce domaine : déjà, certains épisodes de « Columbo » durent une heure et demie et possèdent l'apparence d'un long métrage du commerce. M. Jean-Charles Edeline prépare, de son côté, des produits de même espèce. Par ce biais se profile la standardisation de la création de fiction, dénoncée par les réalisateurs.

M. Jullian annonce un festival de « documentaires de création » pour le début de septembre : quatorze concurrents sélectionnés parmi les quarante en attente (on aurait donc pu voir des émissions intéressantes au premier semestre...) seront diffusés en une semaine. Une « carte blanche » de cinquante-deux minutes au vainqueur. Et un coup de publicité qui permettra de brader sans dommage un secteur considéré comme peu rentable : « *Une idée de génie* », déclare son auteur.

Sur TF 1, on affirme que le niveau des émissions de création, en 1975, sera égal à celui de 1974 : le dernier trimestre devrait être éclatant... On annonce Bringuier, Knapp, Jeannesson : ce sera un plaisir de les retrouver. FR 3 lance « Cinéma 16 », dernier carré, une fois par mois, de la « télévision d'auteurs ».

Les rediffusions seront nombreuses et, là encore, les choix seront clairs : « Dame de Monsoreau » et « Rois maudits ». La présélection réalisée par Jean-Marie Drot et Charles Brabant pour le Festival « les Yeux et la Mémoire » organisé (à Avignon fin juillet) par l'Institut national de l'audiovisuel, avec les archives mises à sa disposition, prouve que le passé de l'O.R.T.F. recèle pourtant d'autre trésors. Mais c'est peut-être cela, précisément, que l'on ne veut pas encore montrer. La comparaison serait assez cruelle.

Moins bousculée, Radio-France est un peu à l'écart du système, même si la situation demeure difficile pour Mme Baudrier et ses collaborateurs : France-Inter entame une lente remontée (bien que sa disparition de la façade méditerranéenne, où ses programmes sont couverts par le nouvel émetteur de Radio-Monte-Carlo, devienne préoccupante) ; France-Culture part prendre l'air à Avignon ; France-Musique espère, encore, faire sa réforme en octobre. L'indépendance budgétaire de la radio est cependant un élément prometteur pour l'avenir : Radio-France ne sera pas sacrifiée au développement de la télévision ; ce fut souvent le cas ces dernières années.

Le bilan est ambigu, comme la situation : la radiotélévision vient de traverser une année entre parenthèses. Pourquoi ? Les pouvoirs publics parlent de réorganisation de la gestion. Les réalisateurs dénoncent un « étouffement » de la création. De fait, la réorganisation de la gestion a coïncidé avec un étouffement de la création.

Pour l'instant, le mécontentement, latent, ressemble souvent à de l'ennui : dans quelques années, on pourra observer les conséquences de l'appauvrissement des programmes et de la misère de certains projets.

MARTIN EVEN.

S. F. P. entre deux écrans

E LIBÉRALISME « CABLÉ » DE JEAN-CHARLES EDELINE

E « président » Edeline, ainsi que l'appellent amicalement ses collègues de la Fédération nationale des cinémas français dont il vient de présider le ième congrès annuel, est une figure légendaire de profession cinématographique. Son histoire se lit me une « success story » à la française. Il est venu xploitation par son mariage, aime-t-il rappeler : il ébuté à l'*Artistic-Voltaire*, un cinéma de quartier, et petit à petit imposé par son activité syndicale au ice de ses pairs. Un jour, il est parvenu à convaincre inistre des finances — c'était alors M. Valéry Giscard d'Estaing — de la possibilité de réorganiser et de lopper le circuit nationalisé des salles U.G.C., auquel gouvernements successifs n'avaient jamais voulu r l'attention qu'il méritait, en le réintégrant dans ecteur privé. A l'aide d'importants prêts bancaires, introduit sur le marché français les mini-salles qui, les ne servent pas toujours la carrière des films pris viduellement, profitent incontestablement à l'exploi- n et accroissent le nombre global des entrées.

n'est pas surprenant que M. Giscard d'Estaing, s son accession à la magistrature suprême, ait fait l à pareille compétence pour assumer la responsabi- de la Société française de production et de créations o-visuelles, qui, née de l'éclatement de l'ancien .T.F., va regrouper l'ensemble des services techniques gés de la production lourde : studios, laboratoires, itoriums, etc.

Comment le président du syndicat des exploitants de ms a-t-il pu ainsi passer avec armes et bagages à nemi abhorré, la télévision ?

« *La transition s'est faite sans douleur*, explique le veau P.-D.G. de la S.F.P., qui reçoit sans façon, en nches de chemise, au cinquième étage de l'immeuble Buttes-Chaumont vidé de ses salles de montage. *Des tières existent encore entre cinéma et télévision, je ne crois pas qu'on puisse aborder l'un et l'autre parler de globalité audio-visuelle.* » L'expression est ée : télévision et cinéma vont étroitement coexister cet ancien sanctuaire du petit écran ; il faudra y ter le câble, ou plutôt la transmission par câble, ccupation majeure du président, qui aura un rôle re plus décisif à jouer.

premier lieu, la télévision. Tout naturellement les lés de l'ancien O.R.T.F. affectés à la S.F.P. se nt une question élémentaire : l'emploi sera-t-il nti ? Ils sont un peu moins de trois mille ; 1975 sera année de transition, des conventions collectives seront négociées avant Noël : « *Je ne prétends pas qu'il y ait un plein emploi totalement satisfaisant, par rapport à ce qu'on peut toujours espérer,* dit M. Edeline. *Mais à bien regarder depuis le 1er janvier, à part les deux premiers mois qui ont été vraiment très durs, nous assistons à une évolution satisfaisante vers le plein emploi. Je ne vois aucune menace contre les services techniques dans l'immédiat. Sans risque d'être trop optimiste, disons que les deux ans qui viennent sont assurés.* » Conviction qui ne semble pas partagée par tout le personnel de la S.F.P.

On reproche à la nouvelle société qui offre pourtant un complexe assez impressionnant de studios et de laboratoires, répartis en sept endroits différents et capables d'assurer 1 200 heures de production, ses coûts élevés, et on l'accuse de n'être pas compétitive avec l'industrie privée : « *Totalement faux,* réplique M. Edeline. *Ce que je peux vous dire, c'est que TF 1, sans avoir fini d'épuiser ses crédits, nous commande plus d'heures qu'il n'en avait prévu. Il y a bien une raison à ça.* »

Encore liée par des contrats dégressifs, pour une période de cinq ans, avec les trois chaînes de télévision qui doivent lui passer un certain nombre de commandes annuelles, la S.F.P. deviendra, la sixième année, entièrement autofinancée ; elle devra alors s'imposer aux chaînes de télévision en compétition absolue avec les studios et les laboratoires de l'industrie privée.

Entrant dès cette année dans le jeu de la libre concurrence pour ce qui concerne le cinéma, la S.F.P. offrira deux sortes de contrats : tantôt, elle participera en coproduction à des films qu'elle aura soigneusement choisis, investissant essentiellement des services, tantôt elle louera purement et simplement ces mêmes services à des producteurs désireux d'utiliser ses studios. La question préoccupante, dans le premier cas, est de savoir comment concilier les exigences du plein emploi des techniciens de la S.F.P. et la liberté de choix des metteurs en scène de cinéma qui désirent amener leurs propres équipes.

Existe-t-il dans les prévisions de la S.F.P. un département de la recherche ? « *On ne peut pas négliger toute la partie recherche*, déclare M. Edeline. *Nous finançons, par une contribution de l'ordre de six millions de francs, certaines activités de l'Institut de l'audio-visuel. Mais nous aurons notre propre recherche, une recherche d'ordre technique, branchée sur un des aspects majeurs de l'audio-visuel, le câble, pour la transmission en « group media ». Un autre aspect de notre recherche s'applique à l'impact des supports audio-visuels sur des publics différents.* »

M. Edeline distingue deux sortes de câbles, grosso modo : un premier câble qui ne l'intéresse pas, celui qu'on voulait installer dans les villes nouvelles, qui reprend l'idée du câble belge ou canadien, offrant un canal (des canaux) supplémentaire (s) « *avec une vocation plus ou moins spécifique* ». Et puis le second câble, le câble de « group media » (ou télévision de groupe), qui correspond à une image sur grand écran dans une salle spécialisée qui ne sera pas nécessairement une salle de cinéma : ce pourront être des mini-salles déjà existantes, mais aussi des salles-salons, des salles forums. Un lieu où plusieurs personnes se réunissent : « *Cela dépend du produit : si vous avez un match de boxe ou de football, il vaut mieux une salle forum.* »

L'essentiel, c'est d'intéresser suffisamment les gens pour qu'ils se déplacent et acceptent de payer pour voir ces images. Tous les formats de vidéo et de cinéma pourront être utilisés pour alimenter cette télé-diffusion par câble.

Pour M. Edeline, cette forme de la télédistribution peut coexister avec le cinéma et la télévision ; elle est même appelée à prendre le pas sur eux : sur le cinéma, prisonnier de son mode de diffusion, trop lent, trop onéreux, et sur la télévision, qui trahit sa vocation première d'information en se nourrissant de cinéma.

Comment sera financée cette télédistribution ? Par une taxe, disons, d'un franc sur chaque entrée. La télédistribution devrait encore permettre d'avoir accès à des banques de données, assurer l'échange des informations selon le principe du « feedback », de l'aller et retour du message audio-visuel.

S'agit-il d'un pari sur l'avenir ? Le P.-D. G. de la S.F.P. refuse pareil terme : « *Je n'aime pas faire des paris avec trois mille personnes derrière moi. Je crois réellement que c'est possible. Si je ne pensais pas pouvoir le faire, je ne serais pas venu à la S.F.P. Pour moi cela représente 25 à 30 % de mon chiffre d'affaires équilibré dans six ans. Ça fait treize ans que je travaille sur ce sujet.* »

Les critiques, M. Edeline n'en a cure. Comment pourrait-il répliquer à ses détracteurs qui ne pourront bien le juger que lorsqu'il aura fait ses preuves ? Le doute traverse-t-il parfois son esprit ? Lui arrive-t-il de partager ses préoccupations avec des tiers ? « *Non,* dit-il. *Je reste seul à seul avec moi-même. Je me pose constamment des questions.* »

LOUIS MARCORELLES.

Publicitaires et concurrence

LES annonceurs ne sont pas mécontents de la réforme de l'O.R.T.F. Même s'ils n'ont pas encore eu le temps d'en mesurer toutes les conséquences : deux interlocuteurs au lieu d'un ; deux chaînes non plus complémentaires mais concurrentes. Actuellement, le changement se traduit surtout dans la forme. L'éclatement de l'Office a, en effet, amené la Régie française de publicité (société nationale créée en 1968 quand la publicité est apparue à la télévision) à se démultiplier. Deux filiales de la R.F.P. ont été mises en place, l'une pour TF 1 (président, M. Yves Teisseire), l'autre pour Antenne 2 (président, M. Jean Harnois). C'est à ces deux nouvelles sociétés nationales que s'adressent désormais les agences et les annonceurs pour organiser les campagnes publicitaires. La R.F.P. proprement dite, dirigée par M. Jean-Claude Servan-Schreiber, reste notamment chargée, comme par le passé, de contrôler le contenu des messages publicitaires.

Les effets plus profonds de la loi du 7 août 1974, en matière de publicité, sont encore à venir. Les campagnes sont programmées très longtemps à l'avance : en juin 1974, par exemple, pour l'année 1975. Les « spots » publicitaires diffusés actuellement sur la première ou la deuxième chaîne ont été commandés avant la disparition de l'O.R.T.F.

La crise économique n'a, elle non plus, pas encore vraiment touché la publicité télévisée. La télévision — qui recueillait en 1973 9 % de l'ensemble des dépenses publicitaires (740 millions de francs sur 9 650) — est (avec la radio) le médium le moins atteint par la récession. M. Laurent Templier, directeur général de l'Association des agences conseils en publicité, estime que, « *pour l'heure, même si l'écart tend à se réduire, la demande est encore très supérieure à l'offre* ».

A terme, pourtant, l'introduction de la concurrence à la télévision modifie les règles du jeu. Certes, les principes commerciaux restent inchangés : l'audience seule détermine les tarifs des messages publicitaires. A une heure de grande écoute (20 h. 30), trente secondes sur TF 1 valent 95 000 F et 40 000 F seulement à une heure de moindre écoute (12 h. 30). Sur Antenne 2, où les prix sont inférieurs, le rapport est analogue. Mais, financièrement, les responsables ne sont plus les mêmes. Avant la réforme, une chaîne pouvait ne pas trop s'inquiéter d'un déplacement d'audience vers une autre chaîne. L'O.R.T.F., entité globale, en supportait seul les éventuelles conséquences. Aujourd'hui, chaque société nationale se doit de maintenir le niveau de ses recettes. Une chute du taux d'écoute se répercute un peu sur la répartition de la redevance, beaucoup sur les ressources publicitaires. Dans le cas de TF 1, le risque est de taille : selon un récent rapport du sénateur Cluzel, la société dirigée par M. Jean-Louis Guillaud est financée à 60 % par des recettes commerciales (*le Monde* daté 25-26 mai). Mais Antenne 2 n'est pas à l'abri. Le même danger menace les deux chaînes : un glissement de l'audience vers FR 3 (où il n'y a pas de publicité) pourrait provoquer un désintérêt des annonceurs pour le « vecteur » télévision.

Les annonceurs, eux, sont optimistes. L'augmentation de la redevance, le 1er janvier 1976, relève automatiquement le plafond des investissements autorisés. En outre, les lois de la concurrence leur ouvrent de nouveaux horizons, comme l'explique l'un des responsables de l'Union des annonceurs, M. Yves Degouzon. « *Si l'audience de TF 1 et d'A 2 s'accroît, l'impact de nos messages s'élargit et, pour nous, le coût aux mille personnes touchées diminue. Si cette audience décroît, la R.F.P. devra assouplir ses règlements.* » C'est-à-dire geler ou bien abaisser les tarifs publicitaires, tout en augmentant le temps alloué aux annonceurs (création de nouveaux écrans). Sinon, il faudra attirer de nouveaux clients en réduisant la liste des produits jusqu'à présent « interdits d'antenne » (jouets, édition, etc.). Dans tous les cas, c'est un surplus d'activité pour les annonceurs.

ns une station régionale de FR 3

ENT QUATRE-VINGTS JOURS D'INCERTITUDE A LYON

23 avril dernier, une grève de vingt-quatre heures éclatait brusquement à Lyon. « *Licenciements sans motifs : dé- on des conditions de travail : gaspil- nancier profitant à certains responsa- parallèlement chantage à l'économie* » : ndicats C.G.T.-C.F.D.T de FR 3 accu- « durement ». Cette grève — elle nait, dit-on, même les syndicats à Paris it la première, elle reste la seule, le démantèlement de l'Office, le er 1975.

arrivant ici, dit M. André Célarié (il de son vaste bureau brun et beige la de Lyon depuis le 6 janvier). *J'ai dès les premières semaines un person- n plein désarroi. L'éclatement de .F. a été ressenti comme un coup de ue. Je travaille dans cette maison de- 964 et je n'avais jamais vu une telle de. Les premiers mois ont été des mois mise en ordre, de récupération — il se compter — avec toutes les difficultés société qui partait sur les chapeaux e. Il fallait produire, vite, sans avoir ui souhaitable. Il fallait entraîner le nel dans la philosophie d'une société tout mal définie. Il n'y avait pas d'esprit ciété, ou plus exactement l'esprit de était sur le papier. Il n'était pas dans urs.* »

lait produire. Comme les autres stations ales, FR 3-Lyon assure, depuis la e, un certain nombre de missions la régionale, les actualités télévisées de 0, les trois magazines régionaux hebdo- es de 20 heures, plus la production sions destinées à l'antenne nationale. misée le 7 avril, la radio régionale — un budget modeste, la difficulté de r les habitudes, et une équipe réduite — t-être ce qui donne le plus de satis- à M. André Célarié : « *On a senti ffle nouveau dans les studios* », dit-il. par M. Jacky Davin, le Bureau régio- nformations (BRI) de Lyon fournit des d'actualité nationale (le plus grand e de « remontées » sur Paris grâce il de Grenoble) et réalise son propre l. M. Davin y a inauguré cette année ouvelle formule, le « Dossier ». arti sur trois jours (trois fois cinq minutes), chaque semaine, il permet de développer un sujet en rapport direct avec l'actualité de la région (les petites et moyennes entreprises, les centrales nucléaires, les hôpitaux, etc.), tout en s'intégrant aux informations plus rapides du reste du journal. Lui aussi s'est « modernisé » (ton plus vif, agressif), mais il est critiqué à l'intérieur par les syndicats, qui lui reprochent de préférer les stages de C.R.S., les manœuvres militaires, aux grèves (dans un « bloc-notes » distribué en avril au moment du conflit, le journal télévisé était qualifié de « Télé-préfecture ») ; il est critiqué ici et là, à l'extérieur, à cause de certaines prises de position (M. Davin a été obligé de « rectifier » lui-même les propos trop personnels qu'il avait tenus sur l'association Choisir-Lyon). Bref, on lui reproche son manque d'objectivité : « *C'est une accusation fausse !* dit M. Jacky Davin — et avec lui un de ses journalistes. *Le journal Rhône-Alpes parle de l'actualité sociale normalement.* »

« *Les préoccupations des journalistes ont beaucoup changé depuis quelques années,* ajoute-t-il. « *Les jeunes veulent être « crédibles » auprès des gens. A quoi cela servirait-il de cacher les choses ?* »

Si les actualités régionales ont effectivement changé depuis quelques années (on n'y voit plus les traditionnelles inaugurations ou remises de médailles), si elles n'obéissent plus, ainsi que l'affirme M. Davin, aux coups de téléphone donnés par les industriels et les notables — ce qui est fortement contesté — est-ce assez ? L'information peut-elle s'arrêter au seuil de la « crédibilité » ?

Les magazines : laissés à la responsabilité des stations dans le cadre du cahier des charges (ils doivent obligatoirement traiter d'un certain nombre de thèmes comme les sports, la jeunesse, les femmes, l'agriculture...), ce sont eux qui doivent être le reflet attentif, sensible de la vie des régions. Ce sont eux aussi, qui selon M. Claude Contamine, devaient donner la mesure de la capacité de création des régions. « Le Goût du pain », « le Souffleur de verre », « les Papetiers du temps jadis » forment une série un peu passéiste mais délicate sur les gestes artisanaux en Haute-Saône, dans le Val-de-Laga (prévues initialement pour durer quinze minutes, ces émissions ont, hélas ! été rafistolées, rallongées avec des interviews qui les ont abîmées). Les émissions de type touristique, les portraits d'hommes en vue — urbanistes, dirigeants d'entreprise — n'ont rien de très audacieux. Autre série, les « Face à la presse ». Une fois par mois, des personnalités de la région (ou en visite dans la région) répondent aux questions de journalistes de la presse écrite. Ainsi M. Louis Pradel, maire de Lyon, le cardinal Renard, M. Maurice Niveau, recteur de l'académie de Grenoble, M. Charles Exbrayat, écrivain, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, ont répondu chaque mois aux questions de *l'Echo Liberté*, du *Progrès*, de *l'Express Rhône-Alpes*, du *Figaro*, de *l'Agence Aigles* ou de la revue *Métropole*. Est-ce parce qu'aucun journal « d'opposition » n'est jamais invité que les « Faces à la presse » ont ce ton de faux débat où les vraies questions sont toujours évitées parce que le fond est entendu par avance ? Les « Face à la presse » sont de longs monologues. Rares sont les émissions comme « Portraits de femmes », « les Frontaliers » ou « l'Enclave des papes » qui se rapprochent de la réalité socio-économique. Absentes, celles qui se penchent sur les âmes et les visages des gens, qui regardent leurs rires ou leurs souffrances.

Les questions de Royaumont

C'était pourtant cela qu'on attendait des régions, des bouffées de visages locaux et anonymes. Une télévision personnalisée, courageuse. C'est aussi ce que dit souhaiter M. André Célarié. Alors ? « *On a réussi peu à peu à se dégager du folklore* », affirme M. Jean Bacque, responsable des programmes et de la production pour les émissions nationales, « *c'est une étape, il reste une transformation à faire dans l'esprit des producteurs. Il est difficile de savoir ce qu'il faut présenter aux gens. Et puis nous sommes entre deux bouleversements qui ont leur importance.* »

« *Quelle télévision, pour quel public et à quelle heure ?* » Beaucoup se posent la question.

M. André Célarié s'est interrogé pendant des mois face à plusieurs inconnues : quelle était la position de la présidence sur les centres de production lourde (sous-employés jusqu'en avril), quelle était la position de la présidence sur les stations régionales, de quelle autonomie disposaient-elles en réalité, de quel budget, quel serait leur avenir ?

La grève du 23 avril a fait surgir brutalement d'autres questions. Les grévistes se plaignaient de nombreuses entorses faites à la loi (licenciements sans motifs), de l'incapacité de certains responsables, des mauvaises conditions de travail, de gaspillages ; enfin, plus grave, ils dénonçaient l'ensemble de la politique régionale de FR 3-Lyon, inféodée, selon eux, à la direction parisienne et aux autorités politiques locales.

Une série réalisée à Lyon pour la chaîne nationale et intitulée « Deux villes sur le deux » aurait été supprimée arbitrairement par Paris (selon les syndicats, 12 millions auraient été ainsi dépensés pour rien) ; des tournages auraient été empêchés. M. André Célarié demandait qu'une enquête administrative soit menée. Deux mois plus tard, « *la situation s'était dégelée, elle n'était pas réglée* ». Il avait réintégré deux licenciés, appelé certains cadres à « *plus de rigueur* », nommé d'urgence un administrateur. Mais les syndicats se plaignaient déjà de nouvelles irrégularités. Et les résultats de l'enquête ne leur avaient pas été communiqués.

En avril, le centre de production lourde fonctionnait à nouveau normalement (Lyon fabrique des émissions pour la jeunesse, des jeux, des dramatiques).

La réunion de Royaumont en mai qui rassemblait les responsables régionaux et nationaux de FR 3, soulevait d'autres espoirs. Il était affirmé que la société FR 3 prendrait son inspiration dans les régions (en ce qui concerne la production tant régionale que nationale) : une plus grande autonomie devait être accordée aux stations (décentralisation des structures administratives). Il était question d'élargir leur temps d'antenne (décrochage quotidien ? de trois quarts d'heure ? d'une heure ?). Le temps des méfiances entre Paris et les régions semblait terminé : « *On a l'impression d'être enfin considéré par la présidence comme des partenaires adultes* », dit M. André Célarié.

FR 3-Lyon va-t-elle, cette fois, se « réveiller » ?

CATHERINE HUMBLOT.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● **FILM : « L'ESPION QUI VENAIT DU FROID », de Martin Ritt. — Dimanche 6 juillet, TF 1, 20 h. 35.**

Les services secrets — à l'Ouest et à l'Est — démythifiés. L'atmosphère du roman de John Le Carré parfaitement reconstituée.

● **RADIOSCOPIE. — Tous les jours, France-Inter, 17 heures.**

Jacques Chancel invite lundi, à sa « Radioscopie », la comédienne Agnès Capri ; mercredi, Michel Mohrt ; jeudi, Marie Cardinal ; vendredi, Moustache.

● **ESSAI : « UN CONVOI DE LA MORT OU A PROPOS DU TOTALITARISME ». — Mardi 8 juillet, TF 1, 22 h. 10.**

Cette émission, réalisée *pour* célébrer de façon actuelle, vivante, le trentième anniversaire du retour des camps, le 23 mai, a attendu un mois et demi au purgatoire de TF 1 avant de paraître sous un autre titre (elle s'appelait « Le train de la mort »), amputée de courtes séquences (où les noms de firmes allemandes et d'une compagnie d'assurances française apparaissaient à l'image), ainsi que de la bande musicale (un air nazi) qui accompagnait des extraits de presse français de l'époque.

Les témoignages filmés de Mmes Chombart de Lauwe et Olga Wormser-Migot et de MM. Henri Alleg, Bablon (émigré malgache), Robert Badinter, Albert Memmi, N'Dongo (président de l'Union des travailleurs sénégalais), Palant (vice-président du MRAP), F. Rohmer, David Rousset et G. Soulier disent, en contrepoint des images d'hier et d'aujourd'hui, trente ans de lutte quotidienne, pour la dignité humaine, contre les totalitarismes — tous les totalitarismes — le fascisme, le nazisme, le stalinisme, le colonialisme, le néo-colonialisme et certains aspects inquiétants des sociétés capitalistes libérales.

Ne pas se fier aux apparences de radio filmée : ce « Convoi de la mort » est une œuvre originale où l'esthétique de l'image *répond à l'éthique du discours*, un peu excessif, très idéaliste.

● **LITTERAIRE : « DES MILLIONS de LIVRES ECRITS A LA MAIN » (Avignon). — Mardi 8 juillet, TF 1, 21 h. 45.**

Le prétexte : plus de cent *lettres de Sade et de ses proches*, acquises récemment par la bibliothèque d'Avignon. Pierre Dumayet feuillette ce dossier avec une apparente nonchalance pour en extraire un portrait détaillé du « scandaleux marquis » : une légende ramenée à des dimensions humaines. De belles échappées jusqu'au château fortifié de Cordes, berceau de la famille Sade, et point de départ des « fantasmes carcéraux » du romancier.

● **FILM : « LA VALSE DANS L'OMBRE », de Mervyn Le Roy. — Mercredi 9 juillet, FR 3, 20 h. 35.**

Vivien Leigh et Robert Taylor dans un de ces grands mélodrames sentimentaux qu'Hollywood fait prendre au sérieux.

● **FILM : « AU REVOIR, CHARLIE », de Vincente Minnelli. — Jeudi 10 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

La métempsychose d'un séducteur mort en séductrice blonde. Minnelli, la couleur, la critique du monde du cinéma et la fascination de la folie.

● **FILM : « UN GRAND PATRON », d'Yves Ciampi. — Dimanche 13 juillet, TF 1, 20 h. 35.**

Performance de Pierre Fresnay dans un univers médico-social plus romanesque que réaliste.

● **FILM : « LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS ». — Lundi 14 juillet, TF 1, 20 h. 35.**

Western psychologique célèbre, un peu surfait mais à la dramatisation très efficace. Avec Gary Cooper vieilli, inoubliable.

● **FILM : « SI VERSAILLES M'ÉTAIT CONTE ». — Lundi 14 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

La revue historique à grand spectacle selon Sacha Guitry. Boudoirs et coulisses de Versailles, défilé de vedettes et esprit de Paris-Boulevard.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h., Heu...reux ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; *14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller* ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est déjà demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 6 h., Musique et nouvelles ; 8 h. 40, Mélodie parade ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Pour une réponse de plus ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Pierre Péchin ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 30, Match 33 ; 22 h. 40, Goliath ; 24 h., Top show.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, La coupe des chanteurs ; 21 h. 5, Flash-back.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, Fabrice et Sophie ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 15 h. 30, Stéphane Collaro ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 12 juillet...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garreto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Victor Hugo et l'épopée napoléonienne » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Histoire d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama : Rolling Stones ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 50, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Spécial Edith Piaf.

...au dimanche 13 juillet

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande ballade ; 16 h., Hit-parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

Magazines régionaux de FR 3

ALSACE. — *Lundi 7, 20 h.* : Est-sports. Mercredi 9, 20 h. : N'avez-vous rien à déclarer ? Vendredi 11, 18 h. 25 : Junior-Alsace 75 ; 20 h. : Turenne en notre temps. Samedi 12, 18 h. 25 : Emission alsacienne.

AQUITAINE. — Lundi 7, 20 h. : Sports 25. Mercredi 9, 20 h. : Aménagement de la vallée de la Dordogne. Vendredi 11, 20 h. : Vacances 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 7, 20 h. : Score 5. Mercredi 9, 20 h. : Entre Saône et Suisse, visages d'une Franche-Comté touristique. Vendredi 11, 20 h : Les messages de Messagier.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 7, 20 h. Sports dans l'Ouest. Mercredi 9, 20 h. : Visages. Vendredi 11, 20 h. : Premier festival d'Anjou. Samedi 12, 18 h. 30 : Breiz o veva.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 7, 20 h. : Est-sports. Mercredi 9, 20 h. : Les maisons des jeunes et de la culture ont trente ans. Vendredi 11, 20 h. : Turenne en notre temps.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 7, 20 h. : Le petit cheval. Mercredi 9, 20 h. : Les plaisirs et les jours. Vendredi 11, 20 h. : Vacances 25.

NORD-PICARDIE. — *Lundi 7*, 20 h. : Le petit cheval. Mercredi 9, 20 h. : La coulée. Vendredi 11, 20 h. : Bergues et ses fidélités.

POITOU-CHARENTES, *LIMOUSIN.* — Lundi 7, 20 h. : Sports 25. Mercredi 9, 20 h. : Vivre à l'île d'Oléron. Vendredi 11, 20 h. : Vacances 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 7, 20 h. : L'objet, cet inconnu (les assiettes révolutionnaires). Mercredi 9, 20 h. : Paris avec ou sans auto. Vendredi 11, 20 h : La campagne et les pieds dans l'eau.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 7, 20 h. : Sports Méditerranée. Mercredi 9, 20 h. : Sarah de Bonnieux. Vendredi 11, 20 h. : En question aujourd'hui, la télévision régionale.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 7, 20 h. : Score 5. Mercredi 9, 20 h. : L'axe Rhône-Rhin et les micro-climats. Vendredi 11, 20 h. : Les messages de Messagier.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter, voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart.

Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

Samedi 5 juillet

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux.

20 h. 30, Les grands moments du music-hall : M. Fugain et le Big Bazar ; 21 h. 35, Série policière : Van der Valk. « Une rose pour Karen » ; *22 h., Variétés* : Paris, carrefour du monde, de J. Diéval.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Feuilleton : « Les Rois maudits », d'après M. Druon. « La Louve de France ».

Isabelle d'Angleterre part à la reconquête de « son » royaume de France, à la m... de Philippe V.

22 h. 15 (●) Jeu : Pièces à conviction.



● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Dans le sillage des va... seaux vikings ; 19 h. 20, Un homme, un événemen... 20 h., Courts métrages.

20 h. 30, Théâtre : « Pourquoi la robe d'Anne ne veut pas redescendre », de T. Eyen, avec ... Monfort, B. Giraudeau.

Jeux pirandelliens à Coney Island.

● FRANCE-CULTURE

17 h. 30, André Jolivet, musicien du sacré ; 19 h., Poésie ;

20 h., Carte blanche : « le Troisième Etage de l'imme... en briques rouges », de H. Milton, avec G. Jor, J. Bra... N. Basile, D. Manuel (réalisation G. Delaunay) ; 21 h., Disques ; 22 h., La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 25, Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Récital piano Thérèse Dussault (C. Pascal, Ravel) ; 19 h. 5, J... s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là...1917 (Prokofiev) ; « Conc... pour violon et orchestre n° 1 en ré mineur, opus 19 », ... I. Stern ; « Visions fugitives pour piano, opus 22 », ... M. Beroff ; « Symphonie n° 1 classique en ré majeur », au choix, « le Tombeau de Couperin » (Ravel), par Y. ... bure, « Rondo hongrois » (Kodaly) ou « Renard » (Stravins... 21 h. (S.), Concert à Toulouse : Jazz avec le Steve ... Quintette ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), musique française au vingtième siècle : En compagnie ... Claude Ballif (I) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 6 juillet

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques. (Messe à 11 heures.)

12 h., La séquence du spectateur ; 13 h. 20, C'est pas sérieux !, de C. Anglade ; 14 h. 15 Grand Prix de France automobile ; 15 h., Série : Morceaux choisis (rediffusion) ; 15 h. 55, Sports (Tour de France, tiercé) ; 16 h. 45, Rediffusion : Les grandes batailles du passé. « Trafalgar » ; 17 h. 30, Série policière : Sur les lieux du crime. « L'homme de la chambre 22 » ; 19 h. 15, Réponse à tout ; 19 h. 35, Droit au but.

20 h. 35 (★) Film : « l'Espion qui venait du froid », de M. Ritt (1965), avec R. Burton, Cl. Bloom, P. Van Eyck.

Un espion anglais se fait passer pour un transfuge en Allemagne de l'Est.

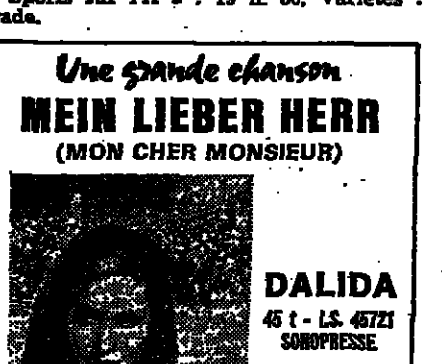
22 h. 20, Questionnaire : M. Jean Cazeneuve.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h., Le dimanche illustré ; 12 h. 30, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Micheline Boudet ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 45, Film : « le Fou du labo 4 », de J. Besnard (1967), avec J. Lefèbvre, B. Blier. (Rediffusion.)

Un chercheur scientifique découvre la formule d'un gaz hilarant. Des espions veulent s'en emparer.

16 h. 15, Dimanche illustré (suite) ; 17 h. 50, Variétés : Gala du cirque de Monte-Carlo (2) ; *18 h. 45*, Sports sur l'A 2 ; *19 h. 30*, Variétés : Ring Parade.



20 h. 35, Variétés : Système 2 ; 21 h. 45, Feuilleton : La Dame de Monsoreau. « La Coupe brisée ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5, Série : Cannon. « Amour fraternel ».

20 h., Documentaire d'art : Les mouvements de la peinture au vingtième siècle. « Hans Richter et le dadaïsme », d'A. Maben.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h ... Chasseurs de son : Rencontre avec G. Cosson et A. Tr... 8 h., Emission philosophiques et religieuses ; 11 h., Re... sur la musique (Schoenberg, Puccini) ; 12 h. 5, Alle... 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France (Pu... Despard, Petrassi) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « Je suis trop grand pour m... de J. Sarment, interprété par les comédiens-français ; 16 ... Orchestre national de France, direction G. Ferro, L. Guitton, chant : « Printemps » (Debussy) ; « Shéhéraz... (Ravel) ; « Symphonie n° 1 » (Mahler) ; 17 h. 30, Es... de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●) Chine année 25, par J.-C. Hudelot et J. Riesser Nadal, ...

20 h., Poésie (Denis Roche) ; 20 h. 40 (●), Atelie... création radiophonique : « Décharge publique » avec D. R... suivi de « Court-Circuit » ; 23 h., Black and Blue : Fe... de l'été, avec A. Hodeir, F. Ténot, L. Goddet, P. ... D. Caux ; 23 h. 30, Poésie (Marcelin Pleynet).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dima... *musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon* ; 12 h ... (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Musique ancienne. Concert Jan Dinas Zele... 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : Une s... pour piano de Schubert ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour ... concert (R. Strauss, Ibert Poulenc) ; 17 h. (S.), Orch... de chambre de la radio-télévision yougoslave. Directio... Pipek, avec A. Dimitrova, soprano : « Adagio pour cor... (Barber) ; « les Illuminations, opus 18 » (Britten) ; « ... Breugnon » (Baird) ; « Sérénades pour cordes » (Such... 18 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Rachman... Milhaud, Gershwin) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des ... Présentation des festivals de l'été ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Con... pour quatre violons n° 4 en mi mineur » (Vivaldi), sol... de Venise, direction Cl. Scimone ; « Trio pour violon, alt... violoncelle en sol majeur, opus 9, n° 1 » (Beethoven), le Trio Italiano d'Archi ; « Sonate pour piano en si mine... (Liszt), avec M. Argerich ; « Deuxième concerto pour tr... *pette » (Jolivet), par M. André. Orchestre de l'Associa...* des concerts Lamoureux sous la direction du composite... 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier ... d'aujourd'hui (Gesualdo, C.-Ph.-E. Bach, L. Nono) ; 24 ... Musique de chambre : Schubert ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.). Bulletin à 13 h., le dimanche.

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

Lundi 7 juillet

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 30, Série : Les Eclaireurs du ciel ; 15 h. 50, Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 18 h. 20, Le fil des jours ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilleton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 30, Film : « l'Eau à la bouche », de J. Doniol-Valcroze (1959), avec F. Brion et B. Lafont.

Les jeux de l'amour et du libertinage, à la fin des années 50

22 h., Histoire du cinéma par ceux qui l'ont fait.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Magazine : Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest. « La nuit de la Diva » ; 16 h. 10, Les après-midi d'A. Jammot ; 18 h. 30, Pour les petits : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Pilotes de course.

20 h. 35, Série : Le secret des dieux. « Juin 44 » ; 21 h. 30, (●) Essai littéraire : Plain-chant, d'H. Martin. Jean Genet.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre (début de la série consacrée aux jeunes) : Qui sont-ils ? ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Angélique et le sultan », de B. Borderie (1967), avec M. Mercier, R. Hossein, J.-C. Pascal (Rediffusion).

Joffrey de Peyrac cherche à délivrer Angélique, enfermée dans le harem du sultan du Maroc.

● FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'argent et l'imaginaire (L'argent comme symbole) ; 8 h. 32, Merlin l'Enchanteur (l'Homme des bois) ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Economie et parenté », par J. Le Goff à propos du livre de J. Coisenier ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris, avec R. Grenier : « la Nouvelle en question » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : J.-J. Werner ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de *France-Culture ; 14 h. 5, L'invité du lundi : Pierre Salinger* ; *15 h., Musique par M. Cadieu* ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Gare de l'Est », de Jean Mistler (réalisation B. Latour) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix (I), Les personnages de « Rigoletto » ; 18 h. 30, la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Présence des arts, par F. Le Targat ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Carte blanche : « A quoi ça sert autant d'amour », de B. Marin-Dache, avec M. Bouquet, L. Delemare, G. Jor, L. Siou (réalisation A. Lemaître) ; 20 h. 51, Disques ; 21 h. (S.) ; Musique de chambre : « Suite en mi mineur » (J.-Ph. Rameau), par W. Christie, clavecin ; « Dialogue pour hautbois seul » (A. Clostre), par J. Vandeville ; « Quatre lieder » (R. Strauss), avec C. Cuccaro, chant et E. Penhorwood, piano ; « Trio en ut majeur, opus 87 » (J. Brahms), par J. Rouvier, piano, J.-J. Kantorov, violon, P. Muller, violoncelle ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre, par J.-C. Lambert (I) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actua... du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semain... 10 h. (S.), Concert de musique allemande (Mozart, Schuber... 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., F... songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethove... 14 h. 30 (S.), Sonorités d'aujourd'hui (J.-S. Bach, Palestri... Frescobaldi, Vivaldi) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ... Mozart ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : Granad... Dukas ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : Tchaikov... par l'Orchestre de Paris ; 18 h. 30 (S.), Le club des jaz... 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musiq... légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Verdi, Debus... V. de Sabata, Wagner ;

20 h. 30 (S.), Œuvres de Marcello : « Sinfonia d... Ariana », I Solisti de Milan. Direction A. Ephrikian ; psaume « Moli Aemulari In Malignantibus », Soli, Chœur et Orches... de chambre de Lausanne. Direction M. Corboz ; « Sonate po... le clavecin en ré mineur n° 1 », avec L. Sgrizzi ; « Conce... à cinq en ut majeur, opus 1, n° 10 », I Solisti de Mila... direction A. Ephrikian ; 23 h., Reprises symphoniques (Barraud, Hugon) ;

Mardi 8 juillet

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 35, Tour de France (relais couleurs sur *FR 3*) ; *18 h. 10, Le fil des jours* ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilleton : Castaway ; 19 h. 40 Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35, Les animaux du monde ; 21 h., Le blanc et le noir ; 21 h. 45, (★) Littéraire : Des millions de livres écrits à la main. « Avignon », de P. Dumayet.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest. « La nuit des fugitifs » ; 16 h. 10, Les après-midi d'A. Jammot ; 18 h. 30, Pour les petits : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : *Crise*.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : « Les Rois maudits ». (Le Lis et le Lion).

Sur les conseils de Robert d'Artois, Edouard III, roi d'Angleterre, prend les armes contre la France. Une guerre commence, qui durera cent ans.

Débat : « La fin des Capétiens et les origines de la guerre de Cent Ans ».

Avec la participation de M. Maurice Druon, de l'Académie française ; de M. Ph. Contamine, professeur d'histoire à Paris X ; de M. Fowler, professeur d'histoire à Edimbourg ; de M. Allmand, professeur d'histoire à Liverpool ; de M. Parisse, chargé d'enseignement à Nancy ; de M. Drissen, professeur d'histoire à Düsseldorf.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 19 h. 40, Tribune libre : Qui sont-ils ? ; 20 h., Connaissance : La vie sauvage.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « les Menteurs », d'E. T. Gréville (1961), avec D. Adams, J. Servais, Cl. Brasseur, F. Blanche. (N.) (Rediffusion.)

Une comédienne de vingt-cinq ans se grime en quadragénaire pour une escroquerie au mariage.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'argent et l'imaginaire (l'argent et l'image sociale) ; 8 h. 32, Merlin l'Enchanteur ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Paule Truchot ; 11 h. 2, Libre parcours jazz, avec le Quartet Micheli Smith ; 12 h. 5, Parti pris, avec Louis Redoul : « L'alcoolisme est-il un vice ? » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Reportage. Prostitution : Après la révolte ; 15 h. 2, Musique ; 15 h. 30, Dossier : La prostitution (suite) ; 17 h. 7, Un livre, des voix : « l'Argent Royaume », de Jacques Chessex (réalisation G. Grevier) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de « Rigoletto » (II) ; 18 h. 30, « la Montagne sacrée » (feuilleton) ; 19 h., Sciences : Mes amis les loups, avec R. Chauvin ; 19 h. 55, Poésie ;

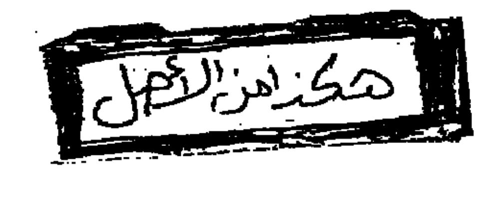
20 h., Dialogues : « Bien-être individuel, bien-être social », avec Ph. d'Iribarne et R. Bono ; 21 h. 15, Orchestre symphonique de la radio de R.D.A. Direction W. Hauschild. Avec A. Burmeister, alto ; et E. Ander, piano : « Ionisation » (Varèse), « Concerto pour piano et orchestre » (R. Zechlin), « Concerto pour orchestre » (Lutoslawski) ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité d... disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 ... (S.), Musique italienne : Marcello, Vivaldi, Viotti ; 11 h. ... (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musiqu... légère ; 12 h. ..., Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethoven ... 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier (Weber, Liszt, Maderna) ; 15 h. 50, Aux sources des musiques : Honori... avec S. Lakatos et son orchestre tzigane ; 16 h. (S.), Musiqu... d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique (Beethoven, Ravel, Cherubini) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5 Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Funny Girl », avec B. Streisand ; 19 h. 40 (S.) En musique avec... (Bach, Schubert) ;

20 h. 30 (S.), Prestige de la musique avec l'Orchestre national, direct. K. Boehm et B. Nilsson : « Symphonie n° 41, en ut majeur Jupiter » (Mozart) ; « Prélude et Mort d'Isolde » (Wagner) ; « Léonore III », ouverture (Beethoven) ; « Salomé », scène finale (Richard Strauss) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.



RADIO-TELEVISION

Mereredi 9 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 40, Série : Elé-
ant Boy ; 15 h. 45, Tour de France ; 18 h. 10,
fil des jours ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 50,
uilleton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour
femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35, (●) Dramatique : « Une ténébreuse
ire », de J.-L. Roncoroni. Réal. A. Boudet.
ec R. Bazil, N. Klein, A. Nobis, F. Lugagne,
Delbat, etc.

Un ancien Jacobin se dévoue à la cause de légitimistes, compromis dans un complot contre Napoléon. D'après Balzac.

22 h. 5, (★) Document : Le convoi de la mort.
à propos du totalitarisme, de C. Otzenberger.

Avatar du « Train de la mort » (le Monde daté des 13 et 14 avril) ; une réflexion suggérée par l'histoire du convoi n° 7 909, Compiègne - Dachau.

CHAINE II (couleur) : A 2

4 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Séries : Flipper le dauphin. « Le musée sous-marin » et Ma sorcière bien-aimée. « Le prince charmant » ; 16 h. 10, Les dossiers du mercredi ; 18 h. 30, Pour les petits : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Série : Le justicier. « Exécution » ; 21 h. 25, Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2 ; 22 h. 25, Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : Qui sont-ils ? ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, (★) Histoire du cinéma (cycle : le cinéma et le romanesque) : « la Valse dans l'ombre », de M. Le Roy (1940), avec R. Taylor, V. Leigh. (N.) (Rediffusion.)

En 1917, à Londres, un officier, appartenant à une grande famille anglaise, s'éprend d'une jeune danseuse. Mais le destin les sépare.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'argent et l'imaginaire (l'argent, l'imaginaire et le système) ; 8 h. 32, Merlin l'Enchanteur ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « les Flibustiers de l'uranium », d'A. Massebain ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales : Les dernières œuvres de Patrice Sciortino ; 12 h. 2, Parti pris, avec Mme Reine-Paule Guillot : « Actualité de la pensée cathare » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique de chambre (E. Penhorwood, H. Barraud, G. Fauré) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Mercredi jeunesse ; 15 h. 2, Musique et sciences humaines ; 15 h. 30, Dossier : Les surdoués ; 17 h., Un livre, des voix : « les Rois mendiants », de Jean Lartéguy (réalisation B. Latour) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de « Falstaff » ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., La science en marche ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (en liaison avec TF 1), Emission médicale : Biologie du développement ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Concerto en mi mineur » (Jarnach-Piatti), avec D. Rémy, R. Milosi, violons, « Ouverture pour cordes » (Lutoslawski), « Trois canzone » (Merulo), « Cheminement » (C. Lefèvre), « Pour cordes » (P. Mefano) ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Musique française (J.-M. Leclair, Lalo, Ravel, H. Sauguet) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art (Schubert, Beethoven) ; 16 h. (S.), Musique de chambre française : Chausson, Roussel, Françaix ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Conservatoire national de région de Nice (Brown, Beethoven, Chopin, Prokofiev, Khatchaturian, Landowski, Bach, Telemann, Haendel) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Bruno Walter (Mozart, Mahler) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Capriccio » (R. Strauss), avec G. Janowitz, D. Fischer-Dieskau, P. Schreier, H. Prey, K. Ridderbusch, T. Troyanos, D. Thaw, A. Auger, A. de Ridder, K.-Ch. Kohn, les chœurs et l'orchestre symphonique de la Radiodiffusion bavaroise, direct. K. Boehm ; 24 h., Musique et poésie : Michel Vachey (Vivaldi, L. Gianella, Schubert, L. Vinci, Stockhausen, Penderecki) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 10 juillet

CHAINE I : TF 1

2 h. 30, Midi première ; 15 h. 45, Tour de
nce ; 18 h. 10, Le fil des jours ; 18 h. 40, Pour
petits ; 18 h. 50, Feuilleton : Castaway ; 19 h. 40,
minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de
nce.

0 h. 30, Série policière : Columbo. « Réaction
ative » ; 21 h. 30, (●) Des faits et des hom-
: Soldats, soldaten, soldiers, de J. Bertolino.

Trois styles d'armée : allemande, hollandaise, anglaise.

CHAINE II (couleur) : A 2

3 h. 35, Magazine artistique ; 14 h. 30, Aujour-
ii madame ; 15 h. 30, Série : Les mystères de
est. « La nuit de l'engin mystérieux » ; 16 h. 10,
après-midi d'A. Jammot ; 18 h. 30, Pour les
its : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu :
; chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton :
se.

20 h. 35, (●) Le Grand échiquier, de J. Chancel : « La fête ».

Avec Mouloudji, Jane Peters, Georgette Laroche, Ivry Gitlis, Paco Ibanez, Eva, les Chœurs de Radio-France, Dylana Jenson, Abdel Rahman El Bacha.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 19 h. 40, Tribune libre : Qui sont-ils ? ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30, (★) Un film, un auteur : « Au revoir Charlie », de V. Minnelli (1964), avec D. Reynolds, T. Curtis, P. Boone.

Un scénariste d'Hollywood, abattu par un mari jaloux, revient à la vie sous la forme d'une ravissante jeune femme.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'argent et l'imaginaire, avec J. Gray, économiste ; 8 h. 32, Merlin l'enchanteur ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag à Jean-Charles ; 11 h. 2, Magazine de la recherche musicale : François Delalande s'entretient avec Jean-Jacques Nattiez sur la sémiologie musicale ; 12 h. 5, Parti pris, avec Osman Lins, écrivain brésilien : « la Création dans le couple » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Eglise de Beaugency, avec Francis Chapelet, organiste ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 5, Deux cents minutes sur le racisme, par Y. Loiseau ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Encore heureux qu'on va vers l'été », de Christiane de Rochefort (réalisation G. Gravier) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de « Aïda » ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Biologie et médecine : Le sommeil de l'enfant, avec le professeur L. Michaud ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●) Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « les Eaux et forêts », de M. Duras, avec C. Delucca, M.-A. Dutheil, R. Erouk, « la Dictée », de R. Pinget, « Il et lui », de G. le Cam, « Dit et redit » de G. le Cam ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales : Récital Eric Heidsieck ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Musique allemande (J.-S. Bach, J.-Ch. Bach, Mendelssohn, Brahms) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Aïda » (Verdi), avec Montserrat-Caballé ; 16 h. 20 (S.), Danse, ballet, musique : « Pulcinella » (Stravinski) ; 16 h. 50 (S.), Musiques de Verdi ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical (Franck, Tchaïkovski, Brahms, Bruckner) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Prokofiev ;

20 h. (S.), France-Musique reçoit au château de Saint-Germain-en-Laye : « Sonates nos 2, 3 et 6 pour violon et clavecin » (Bach), par H. Szeryng et H. Dreyfus ; 22 h. (S.), Concert ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Vendredi 11 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 50, Tour de
nce ; 18 h. 10, Le fil des jours ; 18 h. 40, Pour
petits ; 18 h. 50, Feuilleton : Castaway ; 19 h. 40,
minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de
nce ;

20 h. 35, Au théâtre ce soir : le Pape kidnappé,
J. Bethencourt, adapt. A. Roussin, avec P. Ber-
J. Guiomar et R. Varte.

Un chauffeur de taxi new-yorkais séquestre le pape Benoît XVI pour obtenir une journée de paix mondiale.

22 h., Haltérophilie.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui madame (en direct de
urges) ; 18 h. 30, Pour les petits : Le palmarès
; enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des
tres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Variétés : Bouvard en liberté (avec
ilbert Bécaud) ; 21 h. 40, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Les écrivains et la voile ».

Avec la participation de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture et auteur de « La mer est ronde ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le Chevalier bleu et Télescope ; 19 h. 40, Tribune libre : Qui sont-ils ? ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30, (●) Documentaire : Touareg, de B. Parsons.

Les raisons politiques et économiques d'une catastrophe qui n'est pas « naturelle » : la famine.

21 h. 20, Portrait : Manfred Eigen (prix Nobel de chimie en 1967).

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'argent, l'imaginaire et le système, avec J. Attali ; 8 h. 32, Merlin l'Enchanteur ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Les notes bleues ; 11 h. 32 (●), L'air d'une ville : Toulouse ; 12 h. 5, Parti pris, avec Jacques Gallus : « Loisirs et communication » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Portrait de Paul Puaux ; 15 h. 2, La musique une et divisible ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Je reviendrai sur les ailes de l'aigle », de Michel de Saint-Pierre (réalisation B. Horowicz) ; 17 h. 45, Un rôle, des voix : Les personnages de « Aïda » ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), « Julietta », opéra de Martinu, présenté par G. Léon. Solistes et Orchestre de l'Opéra de Prague. Direction J. Krombholc ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Musique allemande (Haydn, Beethoven, Liszt) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare (R. Straube, J.-L. Kr...s) ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. (S.), Lyrique : « Doktor Faust » (Busoni) (1), avec D. Fischer-Dieskau, H. Hillebrecht, W. Cochran, K.-Ch. Kohn, F. Grundheber, A. de Ridder, M. Rintzler, orchestre de la Radiodiffusion bavaroise, direct. F. Leitner ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Claude Maillols et André Bernard (Haendel, Debussy) ;

20 h. (S.), France-Musique reçoit au château de Saint-Germain-en-Laye : Soirée Debussy, avec N. Lee, B. Ringeissen, F. Lodéon : « Première image inédite - Lent et mélancolique », « Troisième image inédite - Quelques aspects de « Nous n'irons plus au bois », « Trois préludes : les Collines d'Anacapri, la Sérénade interrompue, Feux d'artifice », « Sonate pour violoncelle et piano », « la Mer, pour piano à quatre mains » ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Récit et choral » (Delerue), par P. Cochereau aux grandes orgues : Mathis le peintre » (Hindemith), « Concerto pour guitare » (M. Ohana), avec N. Yepes ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 12 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Les musiciens
soir ; 14 h. 35, Samedi est à vous (relais Tour
France en liaison avec FR 3) ; 18 h. 40, Pour
petits ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45,
ur de France ;

20 h. 35, Gala de l'UNICEF ; 21 h. 35, Série
cière : Van der Valk. « Le temps d'aimer » ;
h. 25, Portrait : Le comédien Claude Rich.

CHAINE II (couleur) : A 2

3 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Les
ès-midi de Michel Lancelot ; 18 h. 15, Sport :
ni-finale de la Coupe d'Europe d'athlétisme
eipzig ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des
tes ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi. Réal. F. Rossi, avec M. Merli, Ph. Le Roy, G. Brogi.

Après l'échec de l'insurrection du 4 février 1834, Garibaldi s'enfuit en Amérique du Sud.

21 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Musique pour de vrai ; 19 h. 20, Un homme, un événement ; 20 h., Courts métrages ;

20 h. 30 (●) Théâtre : Cavalier seul, de J. Audiberti. Mise en scène M. Maréchal, interprété par le Centre dramatique national de Lyon (première partie), avec M. Maréchal, B. Ballet, L. Melitte.

Le rêve cathare d'Audiberti.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Johann Strauss ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie, avec Marcelin Pleynet ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Victor Segalen ; 16 h. 20, Echanges avec Francfort : Le quatuor Lassalle (Verdi, Kagel, Purcell) ; 17 h. 30, « Relecture », par H. Juin : Jules Vallès ; 19 h., Disques ; 19 h. 55, Poésie, avec Marcelin Pleynet ;

20 h. (●), « La Chartreuse du quatorzième siècle - Visite », de José Pivin, avec A. Cuny et J.-P. Sentier ; 22 h., « la Fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin », de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier (Stravinski, Xenakis) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie (Beethoven, Saint-Saëns, Janacek, Prokofiev, Cherubini) ; 11 h. 30 (S.), « Credo pour double chœur a capella » (Cherubini) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 (S.), Studio 107 (Bach, Haendel, M. Blavet) ; 14 h. 30 (S.), « Tableaux d'une exposition » (Moussorgski) ; 15 h. (S.), Récital d'orgue : Gaston Litaize (Liszt, G. Litaize) ; 15 h. 30 (S.), Concert de « Musique plus » (Ferrari, Arrigo) ; 16 h. 5 (S.), Un archet du roi, Jean-Marie Leclair ; 16 h. 55 (S.), Chefs-d'œuvre du vingtième siècle (C. Orff) ; 17 h. 55, Magazine musical ; 18 h. 25 (S.), Récital de piano : Gyorgy Sebok (Liszt, Bartok) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1918-1919 : « Tarass Boulba » (Janacek) ; « Alborada del Gracioso » (Ravel) ; « la Valse » (Ravel), et le choix entre : « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; « Fantaisie pour piano et orchestre » (Fauré) ; mélodies de Poulenc par J.-C. Benoît ; « Danse de la chèvre » (Honegger) et « l'Amour des trois oranges » (Prokofiev) prologue et acte 1 ; 21 h. 30 (S.), Hommage à Georges Enesco ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Claude Ballif ; 1 h. 30 (S.) Sérénades.

Dimanche 13 juillet

CHAINE I : TF 1

h. 15, Emissions religieuses et philosophiques.
sse à 11 heures.)

2 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30,
: Cigales et fourmis ; 13 h. 20, C'est pas
eux ; 14 h. 5, Série : Morceaux choisis ; 14 h. 55,
ris (reprise à 16 h. 20) ; 15 h. 30, Tour de
nce ; 16 h. 50, Emission historique : Les
ndes batailles du passé (Gettysburgh, 1863) ;
h. 50, Série policière : Sur les lieux du crime
t ans après) ; 19 h. 15, Jeu : Réponse à tout ;
h. 35, Droit au but ;

20 h. 35 (★), Film : Un grand patron, d'Y.
mpi (1951). Avec P. Fresnay, R. Devillers,
Alexandre, J.-C. Pascal (rediffusion).

Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe du rein) et à ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française).

22 h. 40, Les grands mystères de la musique
i est l'auteur de « la Marseillaise » ?) de
Gavoty.

CHAINE II (couleur) : A 2

12 h., Le dimanche illustré de P. Tchernia ;
h. 30, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de
bert Manuel ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ;
h. 45, Dessins animés ; 14 h. 50, Série : Ma
cière bien-aimée. « Buvez du lait » ; 15 h. 15,
sin animé : La panthère rose ; 15 h. 30, Tour
France : Nice-Pra-Loup ; 16 h. 20, Tiercé ;
h. 30, Comédie : « Freddy », de R. Thomas.
ec Fernandel, Rellys, S. Joubert.

Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy s'accuse d'un crime qu'il n'a pas commis pour attirer l'attention du public.

18 h. 45, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 30, Variétés :
ig-Parade.

20 h. 20, Feuilleton : La dame de Monsoreau.
es Marlettes de Lorraine » ; 21 h. 25, Variétés :
ree Guy Lux ; 23 h., Sport : Catch.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5, Série : Cannon. « Trafic aérien » ;
h. (●), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audi-
ti (deuxième partie).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, ...steurs de son, par J. Thévenot ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : Château de Barbe-Bleue », de Bartok ; 12 h. 5, Allegro ; h. 40, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 45, « Léonora ou les Dangers de la u », de M. Jouhandeau (réal. E. Cramer) ; 16 h. 5, hestre lyrique de Radio-France, direct. A. Bonavera : Vieille Fille et le Voleur », opéra bouffe, de G.-C. Me-ti, avec V. Cortez ; 17 h. 30, Rencontre, avec J. Duvignaud, P. Virilio, F. Forest, G. Perec (réal. L. Duchemin) ; 18 h. 30, Ma non troppo, de J. Chouquet ; 19 h. 10, « 1975 : la République populaire en Chine, année 25 ».

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●) Atelier de création radiophonique : Festival de Knocke-le-Zoute ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Concert (Brahms, Beethoven) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (R. Strauss, Prokofiev, F. Martin, Berlioz) ; 17 h. (S.), Orchestre de chambre de Belgrade, direct. A. Surev (Corelli, Boccherini, Mozart, Chostakovitch) ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert (suite) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Duke Ellington ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour un violon n° 6, en la majeur » (Vivaldi), par les Solistes de Venise ; « Trio pour violon, alto et violoncelle en ré majeur opus 9, n° 2 » (Beethoven), par le Trio Italiano d'Archi ; « Toccata en ut majeur, opus 7 » (Schumann) ; « Arabesque opus 12, n° 7 » (Schumann), par V. Horowitz ; « Die schöne Müllerin opus 25, D. 795 », extraits (Schubert), par F. Wunderlich, ténor, et H. Giesen, piano ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : Malipiero, Schoenberg ; 24 h., Musique de chambre

Lundi 14 juillet

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Retransmission de la cérémonie et du défilé ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h., Film : « la Tête du client », de J. Poitrenaud (1965). Avec S. Desmarets, J. Poiret et M. Serrault (rediffusion).

Les aventures vaudevillesques d'un chapelier de Vaucresson, qui a ouvert un tripot clandestin.

15 h. 35, Tour de France ; 16 h. 35, Série : Les éclaireurs du ciel ; 17 h. 30, Enquête : Un prix du Conservatoire... et après ? ; 18 h. 20, Pour les petits ; 19 h. 40, Dessins animés ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35 (★), Film : « Le train sifflera trois fois », de F. Zinneman (1952). Avec G. Cooper et G. Kelly (rediffusion).

Un shérif, qui vient de se marier et de prendre sa retraite, abandonné de tous ses concitoyens, doit affronter quatre bandits.

22 h. 45, Variétés : Les copains d'abord. Avec S. Lama.

● CHAINE II (couleur) : A 2

9 h., Défilé du 14 Juillet ; 15 h. 35, Tour de France : Pra-Loup - Serre-Chevalier ; 16 h. 35, Concours hippique à La Baule ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Court métrage : Notre monde, cet inconnu. « Les Géants » ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Série : Le secret des dieux. « Le Débarquement » ; 21 h. 30, Documentaire : La fête ou l'invention de la liberté.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 19 h. 20, Courts métrages.

20 h. (★), Prestige du cinéma : « Si Versailles m'était conté », de S. Guitry (1953). Avec S. Guitry, Cl. Colbert, G. Philipe, N. Courcel, F. Gravey, G. Marchal, J. Marais, L. Marconi (rediffusion).

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales de C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 32, Un pays sous un arbre : Le Liban ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), Avignon : Le théâtre de la Carrière ; 11 h. 2, Préface à Avignon 75 ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : « Parti pris », avec Catherine Lamour (six mille soldats contre Mao) ; 12 h. 40, Panorama ;

13 h. 30, Echanges avec la R.T.B. : « Kamakala », de J.-C. Eloy ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, L'invité du lundi ; 15 h. 2, Musique ; 15 h. 30, Dossier : Reportage ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Belles Endormies », d'Y. Kawabata ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « la Montagne magique », feuilleton ; 19 h., Ecrits de peintres (I) : Le peintre imagier de l'histoire ; 19 h. 45, Poésie ;

20 h., Hommes de théâtre d'aujourd'hui : Antoine Vitez ; 21 h., Festival de Lausanne : Orchestre national de France, direct. E. Leinsdorf ; sol. B. Janis ; « Léonore III » ouverture (Beethoven) ; « Concerto n° 3, en ut majeur, pour piano, opus 26 » (Prokofiev) ; « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky-Ravel) ; « Lohengrin », prélude du IIIe acte (Wagner) ; 22 h. 30, Entretiens avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Concert (Bizet, J. Bondon, D. Dondeyne) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil, pianiste ; 12 h., Folk song ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : R. de Lassus, J.-Ch. Bach ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : Ravel, J. Ibert, A. Caplet, G. Pierné ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : E. Satie, H. Sauguet ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : Beethoven, Ravel ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 45 (S.), En musique avec... 14 juillet ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 22 h. 30 (S.), Correspondances ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Richard Strauss ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les télévisions francophones

Mardi 8 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Envahisseurs ; 21 h., Taxi, roulotte et corrida, film d'A. Hunnebelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h. 5, Aux trais de la princesse, film de R. Quignon.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Secrets de la mer ; 21 h., King-Kong.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Lady L..., film

Mercredi 9 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., Rewak, le rebelle, film de R. Mate.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Molière pour rire et pour pleurer ; 21 h. 5, Les chiens verts du désert, film, d'U. Lenzi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Cirques du monde ; 21 h. 10, Français, si vous saviez.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Salvator et les Mohicans de Paris ; 21 h. 25, Portrait de Bruno Bettelheim ; 22 h. 40, Jazz.

Jeudi 10 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. La maison des bois ; 21 h., Michaella, film d'A. Cavens.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h. 5, L'assassin frappe à l'aube, film.

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 25, Les amis, film de G. Blain.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Les invités de l'été ; 21 h. 30, Arsène Lupin.

Vendredi 11 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La nouvelle équipe ; 21 h., Obsession, film de J. Delannoy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aux frontières du possible ; 21 h. 5, Le travail c'est la liberté, film.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Ce pays est à vous : Tournai ; 21 h. 20, Miracle à Milan, film de V. de Sica.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Deux et deux font cœur.

Samedi 12 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Grandes batailles du passé ; 21 h., la Chevauchée fantastique, film.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L ; 21 h. 5, le Colosse de Rhodes, film de S. Leone.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 50, les Chevauchées fantastiques, film.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Montand et mon temps.

Dimanche 13 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sur la piste du crime ; 21 h., Montparnasse 19, film de J. Becker.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h. 5, la Peur au ventre, film de S. Heisler.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Salvator ou les Mohicans de Paris ; 21 h. 15, Cinescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, le Cirque infernal, film de R. Brooks ; 21 h. 50, Entretiens.

Lundi 14 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., le Passage du Rhin, film d'A. Cayatte.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Feuille d'érable ; 21 h. 5, Tricoche et Cacolet, film de P. Colombier.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, le Revolver aux cheveux rouges, film.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Les cirques du monde.

ETRANGER

Reflets du monde entier

TRIUNFO

Les derniers Comanches d'Europe

L'Espagne a-t-elle ou non une vocation « européenne », se demande l'humoriste Sixto Camara dans l'hebdomadaire *TRIUNFO*. Son incertitude a été aggravée par sa rencontre avec un universitaire américain :

« Il n'y a pas si longtemps que votre serviteur a dû subir l'enthousiasme d'un jeune professeur américain qui m'observait comme s'il avait devant lui un maillon perdu de l'évolution.

» Dans le contexte européen, l'Espagne n'est-elle pas demeurée une sorte de réserve de Comanches ? *me dit-il.*

» *Certes oui, monsieur, ai-je admis, tandis que je réprimais une furieuse envie de me mettre à danser ma danse de guerre autour de lui. Finalement, j'abandonnais, car il n'était pas question de lui prendre son scalp. Il était d'ailleurs complètement chauve, et j'imaginais que, dans cette tête aussi brillante au dedans qu'au dehors, se déroulait un dramatique combat pour décider si, nous autres Espagnols d'aujourd'hui, appartenions à l'espèce végétale, animale ou minérale.*

» En tout cas, n'ayez pas de complexes, *dit gentiment l'Américain.* Vous êtes simplement différents, tandis que tout l'Occident démocratique est contaminé.

» *Hélas !* pense l'auteur, *l'Espagne est, elle aussi, contaminée Les membres des professions libérales, une classe ouvrière d'avant-garde, des étudiants..., voilà qui provoque une évolution d'un dynamisme frénétique qui, de jour en jour, bouleverse les conditions de vie du pays.* »

L'EUROPEO

L'Ombrie rouge à l'index

L'hebdomadaire italien l'*EUROPEO* publie cette lettre de lecteur :

« *Vous connaissez la dernière ?* Il Popolo, *l'organe officiel de la démocratie chrétienne, a refusé une publicité pour l'Ombrie, sans doute parce que c'est une région « rouge ». Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait d'une plaisanterie, puis nous avons pensé que notre maquette n'avait pas plu au magazine, qui l'avait peut-être trouvée vaguement « provocante ». Mais non ! Il s'agissait bien d'un refus* a priori, *déjà opposé précédemment à une annonce pour l'Emilie-Romagne...*

» *Et dire que le conseil provincial s'était donné la peine de répartir équitablement son budget touristique entre six publicités pour* Il Popolo *et six pour l'*Unita *!...* »

La lettre est signée d'un studio publicitaire de Pérouse. Le texte de son annonce disait ceci : « *Sors de ta cage et épanouis-toi au cœur vert de l'Italie...* »



« Vengeance pour Oscar Wilde ! »

« Les quelque cinq mille personnes qui participent à la campagne pour l'égalité des homosexuels en Grande-Bretagne, dont le sigle est « CHE », comme « Che » Guevara, écrit *l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, ont mis au point un projet de loi qui entend assurer l'égalité des Britanniques homosexuels, hommes ou femmes, avec leurs concitoyens hétérosexuels.*

» *La loi de 1967 sur les délits sexuels, qui avait déjà réformé cette législation, sauf en Ecosse et en Irlande du Nord,* poursuit le quotidien américain, *est violemment attaquée par les organisations homosexuelles comme discriminatoire, tendancieuse et incohérente. La nouvelle proposition, qui aurait l'appui d'au moins cinquante membres du Parlement de Westminster, veut, en particulier, modifier l'âge du « consentement » — seize ans pour les hétérosexuels, mais vingt et un pour les homosexuels. — et la définition légale du viol.*

» *Les insignes annonçant ses préférences sexuelles sont devenus courants dans les rues britanniques. Le slogan préféré des intellectuels est :* « Vengez Oscar Wilde ! ». *La gauche porte plus volontiers le triangle rose que les nazis imposaient aux homosexuels dans les camps de concentration, avec la devise :* « Les homosexuels contre le fascisme ».



Lépine à Tokyo

La crise de l'énergie déchaîne l'imagination des inventeurs japonais. Selon *NEWSWEEK* le concours annuel d'invention organisé par la firme Honda a attiré cette année 4 935 créateurs.

« *L'inventeur des chaussures magiques se propulse en portant le poids de son corps alternativement sur chaque pied équipé d'un ressort monté sur deux petites roues. Une longue canne permet de freiner lorsque la vitesse s'accroît dangereusement.*

» *Un sous-marin miniature, qui a la forme d'un gros poisson, se conduit avec les nageoires, la queue servant de gouvernail. Le « ventre » du poisson est troué de hublots qui permettent le tourisme sous-marin.*

» *La voiture sauteuse à trois roues, comme son nom l'indique, se conduit en s'asseyant brusquement un temps sur deux sur la selle qui surmonte l'essieu arrière. Heureusement, la voiture est bien équilibrée et le chauffeur peut cesser ce dangereux exercice dès qu'il atteint la vitesse voulue.* »

TOGO-PRESSE

Le néophyte de la forêt

Un pèlerin ougandais a « *sauté de joie en entendant Paul VI le nommer publiquement devant 50 000 fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre* », raconte le quotidien de Lomé. *TOGO-PRESSE.*

« *Venu de son pays pieds nus, avec un groupe de 170 pèlerins ougandais, Paul Okoli avait été reçu par le pape, en audience privée. Il avait rencontré Paul VI une première fois le 2 août 1969 quand ce dernier, lors de son voyage en Ouganda, l'avait baptisé.*

» *C'était un néophyte, venu de la forêt, encore coiffé d'un bouquet de plumes multicolores, a rappelé le Saint-Père devant la foule des fidèles. Il vient de vendre sa vache, son seul trésor, pour pouvoir s'unir au groupe de pèlerins. A genoux, il n'a pas arrêté de nous baiser la main et de se déclarer, dans sa langue, heureux d'avoir un nous revoir, contre toute prévision.*

» L'Afrique ne pouvait avoir pour nous de représentant plus authentique », *s'est écrié Paul VI.*

» *Paul Okoli a pris le nom du Saint-Père, lors de son baptême. Il avait renvoyé une de ses deux femmes et gardé l'autre, Clémentina, qui s'est convertie.* »

Lettre de Sanaa

Une société médiévale sans fanatisme



LES Français, qui savent vaguement que le Yémen est au bout de la péninsule Arabique, l'imaginent comme un désert peuplé de Bédouins et gorgé de pétrole comme son grand voisin du nord, l'Arabie Saoudite. Or c'est un pays de montagnes souvent verdoyantes, un peuple de sédentaires, et l'on n'y exploite pas la moindre goutte de pétrole.

Des millions de paysans ont façonné au cours des millénaires les hautes montagnes yéménites en milliers de terrasses jardinées avec soin. Leurs gros villages fortifiés sont situés sur les crêtes les plus inaccessibles pour se défendre ou plus sûrement pour économiser la terre. Les villes, plus belles les unes que les autres avec leurs maisons très hautes décorées d'arabesques de plâtre, sont petites et restent, même la capitale Sanaa, de gros marchés agricoles. Il n'y a qu'une route goudronnée dont les tronçons successifs ont été construits par les Russes, les Américains, les Chinois et les Allemands. Elle relie les principales villes de la montagne, Sanaa, Ibb, Taïz aux ports de la côte, Moka et Hodeidah. Dans tout le reste du pays, on se déplace par des chemins piétonniers avec des ponts de pierre, des escaliers creusés dans le roc, et des abris tous les 3 kilomètres pour le voyageur. Dans certaines villes, tout, jusqu'aux caisses de Coca-Cola, arrive ainsi à dos d'homme. Sauf sur la côte, qui est torride, il fait frais, à cause de l'altitude, et cette année les pluies d'une abondante mousson ont réjoui les paysans.

POURQUOI parler du Yémen ? C'est que ce pays est un des lieux où s'affrontent les grandes puissances. Situé au sud de l'Arabie, à l'endroit le plus étroit de la mer Rouge, en face de l'Ethiopie en pleine mutation, il contrôle les abords lointains d'un canal de Suez, qui a été rouvert le 5 juin, et domine l'océan Indien. Les Russes s'y intéressent donc particulièrement. Ce sont eux qui ont édifié le tronçon littoral de la route ; dans leur mépris tranquille des contingences locales, ils en ont même rédigé les plaques indicatrices en caractères cyrilliques !

Les Américains veillent à contrôler le flanc sud de leur pétrole saoudien. Présents sur place par leur ambassade et les volontaires du Peace Corps, ils agissent surtout par l'intermédiaire de leur alliée l'Arabie Saoudite. Le royaume de Fayçal est omniprésent au Yémen : il comble le déficit de l'Etat, entretient l'armée, subventionne les cheiks les plus conservateurs. En contrepartie, on dit qu'un million de Yéménites ont émigré en Arabie Saoudite où ils suppléent par leur travail à l'indolence des Bédouins.

La Chine maoïste s'appuie sur le Yémen du Sud, que dirige un gouvernement marxiste-léniniste installé en Aden après le départ des Anglais.

— Yémen du Nord : 150 000 km2, 6 000 000 d'habitants.

— Trois zones climatiques : La côte chaude et insalubre, la Tihama ; Les montagnes fertiles (jusqu'à 3 870 m.) ; Le désert.

— Les principales villes sont : Sanaa, la capitale ; Taïz, Ibb, Saada, Manakka, dans la montagne ; Le port d'Hodeidah.

Au nord, elle dispose d'une ambassade importante et de centaines de coopérants qui, comme partout dans le tiers-monde, sont fort appréciés. Alors que les coopérants américains, européens et russes vivent à l'occidentale et se cantonnent dans leurs tâches de conseil et de direction, les coopérants chinois vivent très simplement et n'hésitent pas à mettre eux-mêmes la main à la pâte.

Les Européens, essentiellement Français, Anglais et Allemands, se contentent en général de tâches médicales et techniques. La mission médicale française est en particulier la plus anciennement établie, déjà présente du temps de l'iman.

Les autres pays arabes se résument pour l'essentiel à l'Egypte. Quand les militaires yéménites ont chassé l'iman Badr et instauré la république, l'Egypte nassérienne les a soutenus contre les tribus royalistes appuyées sur l'Arabie Saoudite. Un énorme corps expéditionnaire égyptien a débarqué au Yémen. On n'a pas assez remarqué que la victoire éclair des Israéliens pendant la guerre de six jours de 1967 a été grandement facilitée par le fait que les troupes d'élite égyptiennes étaient occupées à guerroyer au Yémen. Dix-sept mille Egyptiens sont morts au Yémen, où le corps expéditionnaire s'était d'ailleurs rendu de plus en plus impopulaire. Après la guerre de six jours, Nasser se hâta de rappeler ses troupes. Restés entre eux, les Yéménites conclurent un compromis qui amena au pouvoir le cheikh Iriani, vieillard tolérant et assez inefficace.

AU printemps dernier, de nombreux complots se tramaient à Sanaa. Il y avait un complot baasiste, progressiste arabe, appuyé par l'Irak et l'U.R.S.S. Arrêtés, ses chefs furent décapités. Il y avait en face un complot conservateur financé par l'Arabie Saoudite. C'est ce dernier qui apparemment réussit. Mais les notables pro-saoudiens avaient besoin d'un bras séculier, d'un militaire, pour les aider à prendre le pouvoir. Ils comptaient bien s'en débarrasser par la suite. Ils choisirent le colonel Al Hamidi. Après leur victoire, tout le monde y vit un point marqué par l'Arabie Saoudite et les conservateurs. D'ailleurs, le roi Fayçal n'attendit pas une heure pour reconnaître le nouveau régime.

Mais Hamidi n'est pas un militaire conservateur comme les autres. Il était directeur de l'Institut yéménite de développement. Avant tout, c'est un nationaliste. Maître du pouvoir, il entend y rester et assurer son indépendance par rapport à l'Arabie Saoudite. Les Yéménites se sentent plus civilisés, plus intelligents que leurs voisins du Nord dont ils méprisent les fastes de parvenus. Ils ne pardonnent pas au Saoudiens d'avoir annexé avant la guerre une province yéménite, l'Assir. Malgré les différences de régime politique, ils se sentent plus proches d'Aden, que la colonisation anglaise a détachée au dix-neuvième siècle de la mère patrie, mais qui est restée fondamentalement yéménite. Hamidi essaie aujourd'hui de tenir la balance égale entre les diverses influences qui s'exercent sur son pays. Mais d'abord, il veut construire un Etat.

Le Yémen reste, en effet, une société médiévale ou l'Etat moderne n'est qu'une superstructure plaqué[e]. Dans la montagne, le pouvoir appa[r]tient encore aux cheikhs, et le[s] représentants du gouvernement [n]e font souvent que de la figuratio[n]. Ajoutez à cela que tout le mon[de] est armé : tout Yéménite mâle, [de] la puberté à la mort, porte la « jar[]bia », poignard recourbé, et s'il [en] a les moyens un fusil ou une mitra[il]lette moderne, russe, belge, tchèqu[e] ou française. Chaque seigneur loc[al] dispose donc dans sa tribu de tro[u]pes nombreuses. Mais l'armée go[u]vernementale, sous l'impulsion d'H[a]midi, s'équipe, s'entraîne et s'i[m]plante dans les provinces où e[lle] se charge souvent des tâches adm[i]nistratives et éducatives.

QU'ADVIENDRA-T-IL du Yém[en] au milieu de tous ces co[u]rants contraires ? Voyager [au] Yémen, c'est encore retourner [au] treizième siècle ; une société ra[f]finée, une architecture originale, u[ne] paysannerie immuable avec s[es] conseils de village et ses seigneu[rs], fermée aux Européens jusqu'à [la] chute de l'iman, jamais occupée p[ar] eux, la société yéménite est enco[re] un îlot médiéval. C'est aussi un [î]lot de liberté et de tolérance entre [le] fanatisme religieux de l'Arabie Sa[ou]dite au nord et le fanatis[me] marxiste d'Aden au sud. Son peup[le] heureux de vivre, pauvre sans ê[tre] misérable, est encore très éloig[né] rés par les mirages industri[els] suffit d'avoir passé un après-m[idi] dans une séance de qat pour s[']en rendre compte. Le qat est une d[ro]gue euphorisante que tous les Yém[é]nites mâchent pendant des heu[res] tout en chantant et en dansant.

SI l'on trouve un jour du pétr[ole] que deviendra cette cultur[e] ? Sans être pessimiste, il f[aut] bien constater que l'agriculture [de] montagne qui en est la base n'[est] pas économiquement rentable. A[tti]rés par les mirages industri[els] les paysans risquent un jour d'ab[an]donner leurs terrasses. Il ne f[au]drait pas longtemps alors pour c[que] celles-ci s'écroulent, que les plu[ies] emmènent la terre et que les v[er]gers retournent au désert. En att[en]dant, quand il voyage par [les] sentiers et qu'il s'arrête le s[oir] l'étranger est reçu au sommet [des] grandes maisons dans les salons [du] quat et on lui offre des melons et [du] miel.

JEAN-CLAUDE BARREAU.

CORRESPONDANCE

Bertillon et les empreintes digitales

Dans la rubrique « Reflets du monde » daté 1er-2 juin 1975, on peut lire un résumé d'un article du Dagens Nyheter *de Stockholm intitulé : « Un échec pour Bertillon ». Le premier alinéa se termine par « ...qui permirent à M. Bertillon de créer l'identification des individus par les empreintes digitales ».*

Ce qui est absolument faux : Alphonse Bertillon, qui avait mis au point, en 1883, le portrait parlé, était un adversaire déclaré de la méthode d'identification par les empreintes digitales.

L'idée d'employer les empreintes des doigts est très ancienne. Dans la plus haute antiquité, l'empreinte du pouce remplaçait la signature. Elle sert encore de nos jours, pour le même usage, chez les analphabètes de certaines régions.

Les empreintes digitales ont été étudiées par Malpighi en 1682, mais c'est Galton, gendre du grand Darwin, qui vivait aux Indes et employait un grand nombre d'indigènes dans son exploitation, qui eût l'idée de prélever les empreintes de ses ouvriers, afin de les différencier.

Le nom de Vucetich est presque toujours associé à celui de Galton. C'est lui qui mit au point une méthode de classement des images dactyloscopiques qui sont généralement classées en cinq grands types. D'autres classifications plus rationnelles ont été mises au point depuis cette époque.

DR. MAURICE RENAUD
Paris.

N.D.L.R. — Alphonse Bertillon, né à Paris en 1853 et mort en 1914, avait inventé une méthode anthropométrique d'identification des criminels. Il avait lui-même appliqué cette méthode, connue également sous l'appellation de « Bertillonnage », en tant que chef du service de l'identité judiciaire à la préfecture de police de Paris.

Chez Trepper à Jérusalem

Une nouvelle vie pour un maître espio[n]

L'UN des plus célèbres maîtres espions de la deuxième guerre mondiale, l'ancien chef de l'Orchestre rouge Léopold Trepper, habite dans un nouveau quartier de Jérusalem, très éloigné du centre de la ville avec sa muraille et ses antiquités. Ici, rien de tout cela. Un quartier neuf, de quelques années d'existence seulement, construit pour les nouveaux immigrants. L'immeuble évoque une H.L.M. de troisième catégorie. Pas de porte d'entrée. Pas de liste des locataires. Les boîtes aux lettres sont cassées. Décidément, ce n'est pas un quartier où l'on cultive la « qualité de la vie ».

C'est ainsi que les nouveaux immigrants vivent à Kiryat-Yovel, ce faubourg de Jérusalem dont le nom signifie en hébreu « *la cité de l'anniversaire* ». Je ne sais pas de quel anniversaire il s'agit — il y en a tellement — et le nouvel immigrant qui me reçoit en sait sans doute encore moins.

Il m'invite à entrer dans son bureau. Trois petits pas et nous y sommes. C'est une très petite pièce, de cinq ou six mètres carrés, pauvrement meublée. Une fenêtre ouverte donne sur les collines de Jérusalem qui entourent la ville. Elles sont complètement dénudées. Comme au lendemain de la Création. Même pas un arbre, un arbuste. Rien.

« *Quelquefois, un berger arabe passe avec ses moutons et c'est ce qui me plaît le plus* », dit mon hôte, « *parce que cela me rappelle la Palestine de ma jeunesse. C'était comme cela dans les années 20, très exactement. C'était ma vie il y a une cinquantaine d'années.* »

Trepper prend place dans un vieux fauteuil. Sur son petit bureau bien simple, quelques lettres, quelques imprimés et son livre, dont il est très fier. Le téléphone est dans le hall, et c'est sa femme qui répond le plus souvent.

« *Je l'ai rencontrée en Palestine, il y a cinquante ans. Oui, cela fait cinquante ans que nous sommes ensemble.* » Quand il dit « ensemble », il pense « mariés », car s'il y eut un mari qui ne vécut pas tout le temps avec sa femme, ce fut bien lui, et notamment durant les dix années de sa détention dans la Russie de Staline.

Sa femme a l'air plus jeune, plus alerte. En entendant qu'on parle d'elle, elle nous rejoint. Elle a une grande habitude des journalistes. C'est elle qui mena les campagnes de presse pour que son mari puisse quitter la Pologne. Ils étaient décidés tous deux à s'installer en Israël, le pays où ils se sont rencontrés, et qu'ils durent quitter ensemble, expulsés comme communistes, au temps du mandat britannique.

Les difficultés d'une interview

« *Comment vivez-vous à Jérusalem ?* » Trepper parait déçu de ma question. Il s'attendait que je l'interroge sur l'Orchestre rouge. A côté de cela, tout lui paraît sans importance, fade. — *Nous vivons. Que voulez-vous qu'on raconte là-dessus ?*

— Etes-vous contents de votre logement ? »

Mme Trepper, que tout le monde appelle Louba, intervient. Elle raconte comment, arrivant en Israël, ils sont allés voir des appartements indiqués par l'Agence juive, comme cela se fait couramment.

« *Ce n'était pas simple, car nous ne connaissions rien de Jérusalem, nous ne savions pas quel quartier était bon, lequel ne l'était pas. Nous avons vu plusieurs maisons, et, après avoir refusé quelques logements — encore moins bien. — nous nous sommes installés ici.* »

Trepper dit qu'il mène ici une vie très calme. Il reçoit beaucoup d'invitations d'organisations diverses, mais il ne s'y rend pas. L'âge, la santé : il préfère rester chez lui.

Cette vie sociale non vécue l[ui] est pourtant d'un grand récon[]fort moral. Israël a accuei[lli] Trepper comme aucun pays [ne] l'a fait jusqu'ici. Il para[ît] en être très heureux. La pres[se] israélienne, qui apprécie beau[]coup sa contribution à l'écras[e]ment de l'Allemagne nazie, vo[it] en lui un héros.

L'accueil des Israélien[s]

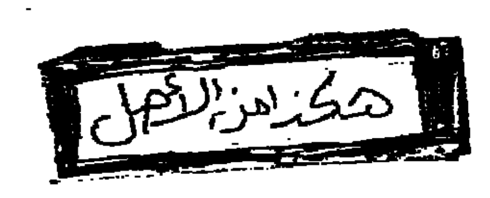
Sa famille a pu se réunir. [Il] a un fils, marié, qui est profe[s]seur de littérature russe à l'un[i]versité de Jérusalem. Dans l'im[]meuble, les Trepper ont découver[t] quatre familles d'immigrants d[e] Russie et les fréquentent. Les au[]tres voisins viennent de pay[s] orientaux, et, avec eux, les con[]tacts sont plus difficiles. Ce n'es[t] pas une question de langue, puis[]que les Trepper parlent l'hébreu appris dans leur jeunesse, mai[s] de mode de vie.

« *Ils ont une autre façon d[e] vivre. Personnellement, je n'a[i] pas à me plaindre : ils me res[]pectent beaucoup, car ils m'ont v[u] à la télévision israélienne. Cel[a] les a impressionnés* », dit Trepper.

Alors que ses voisins sont locataires, Trepper, lui, est propriétaire : *J'ai acheté mon appartement. Je n'ai rien demandé à l'Agence juive. Mon éditeur (à Paris) m'a envoyé une avance suffisante pour faire transporter les meubles que j'avais en Europe. Grâce à mon livre, tiré à Paris à 100 000 exemplaires, et qui sortira bientôt également en Israël, j'ai de quoi vivre, je n'ai besoin de l'aide de personne.* »

Trepper me montre ses meubles, dans une plus grande pièce, qu'il a arrangée en living-room, avec un téléviseur en face d'un canapé. Il est fier de tout cela. Sa nouvelle vie à Jérusalem paraît beaucoup lui plaire. Si modeste qu'elle soit, elle est meilleure que celle de ses voisins, les autres nouveaux immigrants...

T. KARMEL.



LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

IDÉES

« La Critique du discours »

E livre que Louis Marin consacre à *la Critique du discours* est doublement important : en lui-même abord, et aussi parce qu'il utilise les éthodes et analyses de la sémiotique oderne, c'est-à-dire de la théorie des gnes, pour les dépasser. Ainsi, toute question de la nature des sciences maines est-elle posée, ce que prépa-t déjà sa *Sémiotique de la passion*.

portée de ce nouveau volume est s générale. C'est une étude précise, chnique, minutieuse, de la *Logique de rt-Royal*. Mais cette œuvre cite sou-it Pascal et prétend s'en inspirer. thèse de Marin, c'est qu'en réalité position de Pascal s'oppose à celle rnauld et de Nicole et la contredit dedans. Si bien que l'inspiration scalienne constitue une sorte de disurs intérieur et sous-jacent qui « déstruit » cette logique, qui se veut tésienne et rationnelle. Et, puisque sémiologie actuelle se fonde encore la même théorie des signes, c'est tout entière qui se trouve mise en stion.

rès schématiquement, le texte de t-Royal repose sur un fondement ple. La pensée n'existe que sur le de du discours. C'est là son fait : communiquée dans sa différence. rapport à l'autre la définit. Ce qui d possible cette communication, ce la fonde, c'est la nomination ou ité de donner des noms aux choses. que supposent Arnauld et Nicole, st l'adéquation de la Nature et de Raison, également créées par Dieu. langage peut donc signifier la ure : l'idée représente la chose nme le mot est le signe de l'idée. fonction et la fin de la nomination t, par la désignation d'un mot lié idée et qui représente la chose, de mettre la quasi-présence de la chose nme un sens communiqué. Dans sa ucture normale, le système des mots résente parfaitement les choses en façant devant elles. Dire qu'une table ronde, c'est lier les mots « table » et nde » aux idées de table et de rondeur, sont représentation des choses ellesmes. Ce manuel de logique développe e philosophie « moyenne » qui reste le de la bourgeoisie. Marin met longuement à jour les éléments constitutifs de ce modèle représentatif du langage et construit ainsi une théorie de l'idéologie qui n'est autre que la pensée représentative.

Les choses, cependant, ne sont pas aussi simples. Déjà, dans la *Logique de Port-Royal*, des forces sont à l'œuvre qui viennent subvertir la pensée rationnelle. Le christianisme que professent les auteurs leur fait admettre l'intervention du désir, qui agit doublement dans le langage : à cause du péché, de la concupiscence, qui trouble la raison, à cause aussi du désir de Dieu, de la charité, qui élève la raison au-dessus d'elle-même. Il s'ensuit que les signes parfois prennent une valeur propre, sans relation avec ce qu'ils signifient. Au lieu de désigner les choses, ils se désignent en quelque sorte eux-mêmes. Au monde de la représentation se substituent les signes symboliques de ce monde. « *Nous avons été enfant avant que d'être homme* », disait Descartes. Pour Arnauld et Nicole, c'est bien la Nature non naturelle *de l'enfance* qui nous détourne de la Nature naturelle, par une accoutumance qui a la force d'un véritable destin. Toutes les difficultés, en définitive, se réunissent *dans* la dualité, la duplicité, du sujet parlant. Notre moi est double. Comme idée claire et distincte, il est la représentation de soi comme chose qui pense ; d'autre part, il est pour lui-même objet de désir et s'imagine selon ce désir au lieu de se penser en vérité. L'homme est un sujet qui se connaît et s'approprie lui-même comme producteur de parole, mais qui déploie aussi, entre lui et lui, une rhétorique de l'imaginaire dont les figures sont, au sein du discours, les représentations illusoires de la concupiscence.

A ces déviations, qui révèlent la fréquente opposition du moi logique et du moi moral, il faut apporter un remède. Ce ne peut être que l'éducation. Son but est avant tout celui d'un apprentissage rationnel et systématique du langage, qui donne l'habitude de la structure normale des mots. Puisque le langage commun est celui de la concupiscence, on y obviera par l'enseignement d'un langage prototype, qui sera le latin. Il jouera un peu le rôle d'un langage artificiel, sans contact direct avec les désirs de l'époque. Mais la vraie solution, c'est la théorie de la définition nominale. Elle est le « *remède à la confusion qui naît dans nos pensées et dans nos discours de la confusion des mots* ». Ce n'est guère possible dans le langage courant. On peut malgré tout s'habituer à préciser, quand on parle, le sens exact qu'on donne arbitrairement à tel ou tel mot, et cette précision est ce qui fait le langage scientifique. On réitère ainsi l'acte fondateur en créant — en partie — un nouveau langage. Mais c'est au-delà, dans le domaine théologique, qu'on trouve la régulation ultime, à la fois logique et morale, et qui nous dévoile toute la profondeur du langage. La *Logique de Port-Royal* aboutit à une méditation des paroles sacramentelles : « *Ceci est mon corps.* » L'Eucharistie est à la frontière des signes naturels, surnaturels et institutionnels : comme pain et vin, elle appartient à la nature ; comme corps et sang de Jésus-Christ, elle relève de la surnature ; comme parole transformante, elle renvoie au domaine de l'institution. Elle articule la nature parce qu'elle est parole. Elle dépasse la représentation pour devenir une force et révèle ainsi la sainteté du langage.

***

Les difficultés cependant ne sont pas seulement intérieures à la méthode logique de Port-Royal. Elles naissent plus profondément encore de l'appel à un Pascal qui la contredit radicalement. Car la thèse fondamentale de Pascal est celle de l'impossibilité de faire une théorie du discours. Elle repose sur une évidence : l'impossibilité de tout définir et de tout prouver. Il y a donc des mots non définis, qui ne sauraient fonder valablement un discours, qui constituent notamment une limite essentielle aux discours de la science, et qui en fait sont nécessairement à l'origine de tout discours possible. Bien plus !, aucun mot en définitive n'a un sens parfaitement défini et ne peut constituer un fondement. En effet, le sens du mot n'existe pas seulement en lui-même, mais par rapport à la phrase et à la totalité du discours. Il n'y a pour la connaissance humaine ni partie ultime ni totalisation complète. Aussi l'homme est-il dans « *une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science que ce soit dans un ordre absolument accompli* ». Le langage du savant lui-même doit partir de propositions arbitrairement choisies : c'est aux fondements de la science qu'il se trouve obligé de parler comme le peuple.

Pascal explicite les raisons de cette situation. La grandeur, sous les quatre formes d'espace, de temps, de mouvement et de nombre, est la forme générale du sens. Ce qu'on ne peut manquer de comparer, et l'analogie a été souvent relevée, avec les formes pures *a priori* de la sensibilité que sont pour Kant l'espace et le temps. Or une grandeur est ce qui peut être accru ou diminué sans fin. Le double infini est pour Pascal une priorité du sens, la signification même de l'être-monde. Poser l'infinité double de la grandeur, c'est introduire à la *fois* la limite et sa transgression. Sans doute les grandeurs peuvent-elles être déterminées par le calcul, mais, comme dit Marin, elles pointent toujours vers autre chose qu'elles-mêmes. Eloignée des extrêmes — la totalité et le zéro — cette limite sans limite est à la fois la condition de possibilité de la science et la provocation à sa rupture. La logique de Port-Royal trouvait dans la nomination la chance d'une réaffirmation du signe comme représentation et le remède à ses difficultés : on repart en donnant au mot un sens arbitraire, que l'on définit. Sous des apparences semblables, Pascal provoque une remise en question radicale de l'idéologie de la représentation, qui en était le présupposé implicite.

***

Pour comprendre enfin pleinement l'attitude de Pascal, il faut le suivre jusqu'à cette « *pensée de derrière la tête* » qui est l'idée de l'infini : c'est elle qui nie toute théorie du discours. Certes, sur le plan spéculatif, le savant peut augmenter la quantité de son savoir, mais, *s*'il pense à l'infini, il découvre qu'il n'a pas quitté l'état d'ignorance. Car la véritable idée d'infini n'a pas pour objet le savoir spéculatif ; elle introduit une force dans la pensée, elle est d'un autre ordre. Elle est la totalité qui nous appelle, et que nous ne pouvons pleinement atteindre. Et le seul moyen pour le discours de l'évoquer est de procéder par diversions qui ne s'enchaînent précisément que parce qu'elles l'évoquent. Port-Royal a bien vu la distorsion du sujet logique et du sujet moral. Mais il n'a pas vu qu'il rendait impossible toute théorie du discours. L'éthique, en effet, a deux temps : un temps négatif, l'annulation de l'amour-propre ; un temps positif, l'ouverture d'un espace vide pour l'être de plénitude. C'est une ouverture vers la transcendance, et une transcendance qui ne se découvre encore que dans une différence. Tel est le sens vrai de l'Eucharistie : aimer un être qui soit en nous et ne soit pas nous. Cet être, c'est Dieu, et le sujet — au double sens du terme — de tout discours, c'est Dieu. Dieu, c'est le Dieu caché, Jésus-Christ, qui est encore une différence, qui est hors et dans l'homme, puisqu'il est homme et Dieu. Fin dernière, il donne le sens, mais en le dérobant.

Pascal a opéré la critique la plus radicale de l'idéologie de la représentation. Cette critique repose sur une ontologie de la différence qui prend sa source dans l'Eucharistie et le Dieu caché et commande tout un style. Si, dans sa difficulté et sa technicité, l'ouvrage de Louis Marin demeure si passionnant, c'est qu'il est traversé lui-même par un discours sous-jacent qui interroge les méthodes et recherches modernes pour les ouvrir aux problèmes essentiels. En méditant sur Pascal avec cette passion continue et soutenue, en approfondissant cette parole fragmentaire, ininterrompue, en état de dégression perpétuelle qui est la méthode pascalienne, il sait prendre, par rapport aux formes actuelles de pensée, une distance qui n'est pas un refus.

* La Critique du discours. Sur la « Logie de Port-Royal » et les « Pensées » de scal, par Louis Marin, 1 vol. de 440 p., F ; Ed. de Minuit, 1975.

LIVRES REÇUS

— *L'Avènement de l'âme*, par Aimé Forest, Beauchesne, 1975, 191 p., 18 F.
— *Le Dynamisme de la vocation*, par Jean-François de Raymond, Beauchesne, 1974, 216 p., 39 F.
— *Nouvelles études sur la pensée juridique*, par Léon Husson, collection « Philosophie du droit », Dalloz, 1974, 522 p., 75 F.
— *De la valeur*, par Yvan Gobry, Nauwelaerts, 1975, 632 p., 133 F.
— *Linguistique et philosophie*, par Georges Mounin, P.U.F., 1975, 216 p., 32 F.
— *Grammaire de l'assentiment*, par Newman, introduction, traduction et notes de Marie-Martin Olive. Desclée de Brouwer, 1975, 624 p., 98 F.

NIVERSITÉ

Les sujets du bac

es sujets du baccalauréat ne t jamais au-dessus de toute ique, qu'il s'agisse de français de mathématiques. Mais lors-l s'agit de philosophie, chacun roit autorisé à porter un avis nitif. Claude Vincent (dont s avez reproduit la chronique Radio-France dans *le Monde* 22-23 juin) n'aurait sans te pas osé traiter de « pédant collège » l'auteur d'un prone de physique, même si oncé en était contestable. Au nent où la place de la philoso- dans les lycées et au baccauréat est en cause, Claude cent s'attaque en fait à son eignement.

est vrai que nous demandons candidats d'avoir le sens du blème, de bâtir une argumenon cohérente en considérant, ntuellement, le pour et le re. Il est vrai que la conclu- peut dépendre des cas. ude Vincent ignore-t-il que la lité, justement « cela n'est pas imple » ? Ajoutons qu'un canat peut fort bien contester la tion même du sujet, à la e condition de s'en expliquer. s il ne saurait se contenter avoir une opinion » : même le vieux catéchisme en deman- davantage. L'analyse méthode de notions est, en fait, le moyen d'échapper aux pièges verbalisme. La réflexion onnée serait-elle devenue péterie inutile dans une société idée de rendement et d'efficité aveugle ?

'accusation portée contre la losophie d'être « hors de toute lité » est aussi vieille que la losophie elle-même. En la circonstance, Claude Vincent commce par confondre systématiment « la vie » avec telle ou e image qu'en imposent les ss-media. Mais de plus il ne erçoit pas qu'une question l juge désuète comme « le passé mérite-t-il d'être plaint ? » au fond de la plupart des nmentaires sur l'influence de drogue dans la jeunesse, pour ndre cet exemple parmi bien tres. Sans doute, pour en saisir l'ampleur, est-il préférable voir un peu réfléchi sur la noion de passion, laquelle figure programme obligatoire du baccauréat. Car les sujets de philosophie supposent, eux aussi, lque étude pour prendre tout r sens.

l serait facile d'habiller les su- d'examen à la dernière mode. is, quand on le fait, on rend mauvais service aux candis. Car, ce qui est demandé aux heliers, c'est de s'élever aussus de l'anecdote et du simple rt d'opinions, de reconnaître s les slogans les problèmes essentiels et de les poser avec le plus de rigueur possible, d'enrichir enfin leur pensée par la fréquentation de grandes œuvres philosophiques. Ce n'est peut-être pas cela « vivre sa vie », mais c'est du moins s'efforcer de la penser.

JEAN LEFRANC
Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public (Paris)

J'ai crié « Séguy démission »

« SEGUY démission ! ». « Séguy vendu ! ». Oui, j'ai crié cela en mai 1968. C'était à Marseille, j'avais vingt ans et j'étais O.S., monteur en chauffage central, et pas syndiqué. »

La scène se passe au Bourget, la semaine dernière, à deux pas de la vaste salle d'où parvient la grande rumeur du congrès de la C.G.T.

Ainsi parle Robert qui est aujourd'hui permanent de la centrale, chargé de la jeunesse. Il explique : « Parmi les gauchistes, il y a ceux qui font de la théorie, ceux qui sont organisés. Nous, en 1968, on était seulement dans le courant contestataire. Peu de temps après, je changeais d'entreprise. Il s'y trouvait un syndicat C.G.T., j'y ai adhéré, comme j'aurais sans doute pris la carte C.F.D.T. si on me l'avait proposée. Après, j'ai appris à regarder les problèmes, on m'a permis de m'exprimer, de me former. J'ai suivi des stages. La C.G.T. fait une très grande confiance aux jeunes. En 1970, je suis allé au P.C., c'est le résultat de mon expérience sociale. »

Au Bourget, tous, bien sûr, n'ont pas tranché cette dernière étape parmi les jeunes, garçons et filles, rassemblés au congrès de la C.G.T. Un bon nombre assiste pour la première fois aux assises confédérales : Yvonne vient d'une banque marseillaise, Inca des Chantiers de La Ciotat, Bernadette travaille à la chaîne à Nancy, Nicole (Sécurité sociale) et Alain (Néogravure) sont à Paris, Patrick (L.M.T.) arrive de Cherbourg. Le plus jeune a vingt ans, le plus âgé une douzaine d'années de plus. Aucun n'avait encore sa carte il y a trois ans.

Tous se déclarent frappés par la solidarité, la fraternité, la démocratie disent-ils qu'ils ressentent, au sein de ce vaste rassemblement. Chacun a participé à la préparation du document d'orientation. S'ils n'ont pas proposé d'amendement, du moins les discussions autour du texte confédéral leur ont-elles beaucoup appris, expliquent-ils. Elles les ont obligés à réfléchir à partir de leur propre situation et, parfois, à s'engager dans l'action : Patrick l'a fait contre les mises à pied de militants, Nicole a approfondi ce que contenait l'amélioration des conditions de vie, Alain a discuté du salaire des jeunes et du « pillage » des nationalisations, etc.

Le syndicat d'Yvonne a obtenu un crédit d'heures pour pouvoir discuter, non pour le personnel de sa banque, regrette-t-elle, mais pour celui d'un autre établissement de crédit.

S'intéressent-ils à la politique ? Les réponses sont convergentes : il ne faut pas taxer tous les jeunes de « gauchisme », mais tous sont très imprégnés par l'idée d'unité. Ils déclarent refuser les phrases toute faites, les slogans établis. Ils veulent la discussion à la base et pas pour des débats seulement formels. Ils aspirent à un changement de société.

Dans ce groupe de jeunes délégués, trois, dont un ancien socialiste, sont membres du P.C. depuis peu.

JOANINE ROY.

GÉNÉALOGIE

Où la génétique intervient

DANS un article où l'on s'efforçait de discerner les motivations des chercheurs en généalogie (*le Monde* daté 27-28 avril) un lecteur, Mᵉ Marcel Vigliano, avocat à Lyon, a surtout retenu, parmi les raisons parfois invoquées, la fierté d'une ascendance illustre. Il nous a donné le calcul suivant :

« *Le petit Français qui naît aujourd'hui est issu : de 2 parents nés approximativement en 1950 ; de 4 grands-parents nés en 1925 ; de 8 arrière-grands-parents nés en 1900 (...).*

» *De 256 aïeux nés en 1775, tout un village ; de 4 096 aïeux nés en 1675, une petite ville ; de 65 536 ancêtres nés en 1575, une métropole ; de 1 048 576 ancêtres nés en 1475, plusieurs provinces ; de 16 777 216 aïeux nés en 1375, plus que la France ; de 536 870 912 aïeux nés en 1275, plusieurs fois la population humaine.*

» *Inutile donc de faire des recherches généalogiques ; il suffit d'ouvrir les registres paroissiaux de 1775, de lire l'histoire de France au seizième siècle.*

» *Ridicule d'être fier : six siècles en arrière, le bébé du berceau d'à côté a les mêmes aïeux. C'est un cousin, un frère. Tout le reste n'est que vanité.* »

La démonstration est brillante, séduisante. Nul doute qu'il ne soit ridicule d'être fier ou de se croire avili à cause de ses aïeux (on ne les a pas choisis...). Toutefois, est-ce vraiment pour la raison indiquée ?

Le raisonnement fait appel à la démographie. Il serait à sa place dès les premières pages d'un manuel, malheureusement, il serait contredit dans les chapitres suivants. Un autre lecteur, M. Pierre Bernadet (Paris, XXᵉ), en ressent le pourquoi et même l'exprime, lorsqu'il demande :

« *Etant donné un groupe isolé de n individus, quelle est la probabilité pour que deux individus pris au hasard soient cousins au premier degré, au deuxième degré... au énième degré ?*

» *Le même problème pourrait être traité avec un groupe qui reçoit des éléments extérieurs.* » (1).

Le concept d'isolat

En effet, si comme pour tout ce qui vit, les situations sont à chaque fois différentes, pourtant les possibilités de mariage d'un homme et d'une femme ont toujours été et sont encore strictement limitées. La situation actuelle en a été exposée récemment dans *le Monde aujourd'hui*, par Guillemette de Sairigné (2). Celle des siècles passés n'était pas moins restrictive en général et, souvent sans s'en douter, chacun se mariait avec sa cousine éloignée et de nombreuses fois sa cousine. Ces zones d'inter-mariage, au sein desquelles on trouve son conjoint, ont été appelées par les démographes des « isolats ». Ceux-ci peuvent être géographiques, économiques, religieux, professionnels..., et comporter plusieurs de ces facteurs à la fois. Vu le très petit nombre d'individus venant de l'extérieur admis au sein de ces isolats, on peut raisonnablement penser que si le petit Français de M. Vigliano avait environ 256 aïeux en 1775, cent ans auparavant il n'en avait guère plus de 1 000 (et non 4 096) et que précédemment leur nombre, à chaque génération, dépassait difficilement quelques dizaines de milliers, même en 1275, là où notre lecteur en a calculé un demi-milliard.

Nous sommes évidemment en pleine extrapolation (comme lui-même d'ailleurs), toutefois des indications corroborent notre opinion. On connaît historiquement le sédentarisme de nombreuses populations et les minimes modifications dues aux migrations. On constate la très grande fréquence de tel patronyme dans tel village, de tel autre nom dans tel autre. Enfin, les caractéristiques anthropométriques, hématologiques, biologiques, sont également des indices sérieux. Elles font actuellement l'objet de nombreuses recherches de haute spécificité scientifique. Ainsi le prochain colloque de l'Association anthropologique internationale de langue française, qui se tiendra à Paris les 25, 26 et 27 septembre, sera consacré à « *l'étude des isolats : espoirs et limites* ». Les archives donnant l'état civil, au sens large du terme, ne remontent pas assez loin de façon régulière pour dépasser le seizième siècle ; ni même pour retrouver tous les ascendants au dix-septième siècle d'un Français moyen. L'étude scientifique des isolats nous permet cependant de mettre sérieusement en doute que nous descendions tous de Charlemagne...

Est-ce à dire que, chacun de nous étant le fruit d'un isolat particulier, le bébé du berceau d'à côté n'a pas les mêmes aïeux ? C'est certainement très probable la plupart du temps.

Est-ce à dire que tels de nos aïeux, brillants ou misérables, qui ne sont donc pas ceux de tout le monde, ont un impact considérable sur ce que nous sommes ? Voilà qui devient infiniment plus contestable.

C'est que, comme l'indique entre autres M. Albert Jacquard (3), un homme ne « se reproduit » pas. Dans la fécondation, deux individus s'unissent pour en créer un troisième, totalement distinct, défini par un ensemble de nucléotides dont certains, certes, reproduisent ceux du père, les autres ceux de la mère, mais dont la collection est nouvelle, unique.

Descendance et ressemblance

Le nouvel être possède une chance sur deux d'avoir telle qualité de son père ? Même pas ! Quelques millions de *locus* gouvernent les différents caractères élémentaires. Un certain nombre d'entre eux doivent être réunis pour recréer la disposition désirée. Une chance existe toujours, certes, mais elle est infiniment faible, d'autant plus limitée que le père est plus hétérozygote (c'est-à-dire a reçu des gènes différents de son père et de sa mère). Quand ressemblance il y a, elle est partielle, elle n'est que ressemblance. Elle ne peut en fait être totale que dans des cas très précis, où un seul locus entre en jeu, en particulier dans le domaine médical (4).

Et si l'on remonte à plusieurs générations dans le passé, la chance décroît alors. Au-delà de quelques dizaines de générations, elle est infiniment faible.

Le raisonnement de M. Vigliano, qui juge ridicule d'être fier de ses aïeux, se révèle donc tout à fait inexact, mais sa conclusion est parfaitement vraie. Celui qui peut justifier, documents à l'appui, qu'il est le descendant d'Attila n'a pratiquement aucune chance de posséder, à cause de cela, les dynamiques qualités du roi des Huns, et l'herbe repoussera sous les pas de son cheval...

PIERRE CALLERY.

(1) Ce problème est en fait résolu : voir *Structures génétiques des populations*, éditions Masson, pages 187 et suivantes.
(2) « Mariage sur cartes perforées », *le Monde* daté du 1ᵉʳ-2 juin, page 16.
(3) « Hasard et évolution », revue *la Recherche* de mars 1975.
(4) « La généalogie, élément souhaitable du dossier médical », *le Monde* daté 30 juin-1ᵉʳ juillet 1974, page 15.

SOCIETE

Humeur

Trouville, mais dans vingt ans

ALERTE au bord des marées ! Nouvel épisode de la grande épopée de la pollution : l'effrayante poubelle de la baie de Seine. Le seuil d'alarme est largement dépassé, et les pêcheurs dégoûtés, affolés, ont déposé plainte contre X... Autant dire contre Dieu le père lui-même puisqu'on n'attaque pas la Promotion, l'Industrie, la Modernité, le Capital, les frères Profit et Cie.

Tout cela sans espoir d'un dialogue, bien entendu. Un industriel pollueur de choc n'a-t-il pas déclaré, la main sur le cœur, qu'il se sentait parfaitement « en règle » avec le progrès puisqu'il rejetait, par un système de tuyaux, ses déchets chimiques à un kilomètre dans la mer ? On croit rêver. A un kilomètre dans une mer à marées fortes, et cela devrait suffire alors que tous les océans et les côtes les plus lointaines sont déjà pollués.

Le rendement de la pêche diminue dans des proportions telles que le métier de pêcheur devient le plus sûr des sous-sous-prolétariats. Par calme plat, quand on navigue le long de la côte normande et même au large, on voit une mer jonchée de milliards de minuscules petites fibres jaunâtres, résidus des profits d'une des innombrables usines côtières. Les joyeux estivants se baignent dans des cloaques, y gagnent des virus qu'ils soignent en avalant des crustacés dangereusement gavés d'autres virus. Mais ceux qui connaissent le coin mettent des bottes avant de mettre le pied dans l'eau.

On parle beaucoup de tout cela, la presse en parle également sans cesse, mais en vain. Tout se passe comme si les gros industriels et les responsables politiques — dont beaucoup ont la soixantaine — se disaient que, bien sûr, la planète sera pourrie dans une vingtaine d'années, mais qu'eux au moins auront fait leur beurre. Leurs enfants et leur descendance, ils n'en ont rien à faire.

Puisqu'ils manquent à ce point d'imagination, donnons un coup de pouce à la réalité et imaginons ce que risquent de voir ces enfants dans vingt ans. Au cœur d'un mois de juin comme un autre. A Trouville, par exemple.

10 JUIN 1995. — *On expose dans le hall de l'hôtel de ville un poisson d'une espèce disparue qu'un chalutier a pris dans ses filets. C'est une sole. Elle est toute noire et boursouflée, mais elle vit encore. Il paraît qu'on n'en avait plus vu dans les eaux de la Manche depuis dix ans.*

12 JUIN 1995. — *On vient de retrouver, rejeté par la marée, le corps de l'imprudent qui avait pris un bain de mer malgré les drapeaux noirs qui signalent que les baignades sont interdites sur toute la côte. La mort a dû être presque instantanée. Empoisonnement foudroyant. Au moins il n'aura pas eu le temps de souffrir comme tous ceux qui se noyaient dans le passé et luttaient parfois de longues minutes contre les courants et les lames de fond.*

15 JUIN 1995. — *Le seul sport nautique qui reste autorisé, c'est la voile. Les barreurs des dériveurs légers ne redoutent qu'une seule chose : le dessalage. Qui signifierait la mort s'ils n'étaient pas enfermés dans des combinaisons absolument étanches, avec gants et chaussons de plongée. Ils portent également des lunettes étanches et des masques en caoutchouc sur le visage pour le protéger des embruns qu'ils reçoivent quand leur bateau fend les vagues. Mais, généralement, rendus prudents par beaucoup d'accidents, ils ne s'embarquent que par brisette de force 1. Au-delà, il y a trop de risques et d'impondérables.*

16 JUIN 1995. — *Depuis une semaine déjà, à la surface de l'eau flottent des bancs entiers de petites larves translucides qui ressemblent à de minuscules méduses. On ne sait pas encore comment définir ce nouveau parasite, mais la municipalité a fait savoir qu'il n'était certainement pas comestible. Là encore, négligeant les énormes panneaux enfoncés dans le sable des plages, les vacanciers s'entêtent à ramasser des coquillages qui sont signalés par trois tibias croisés et ils meurent, intoxiqués avant quelques heures. Malgré les ambulances qui sillonnent en permanence les plages et la police de la pollution, il y a tous les jours des victimes à déplorer.*

20 JUIN 1995. — *La pêche plus spectaculaire du mois appartient à un chalutier de Honfleur. Il a ramené dans ses filets deux mille bouteilles en plastique, trois cents pots de yaourt, une tonne de carton d'emballage et deux kilos de crevettes malheureusement enrobées de mazout.*

21 JUIN 1995. — *Alors que les poissons ne flottent plus sur ces eaux que le ventre à l'air, les crabes sont les seuls à prospérer puisqu'ils se nourrissent de pourriture. Le spécimen aperçu ce matin à marée basse à Villerville a fait l'admiration des estivants. Mais personne n'a osé l'approcher : sa carapace avait un diamètre de 3 mètres.*

23 JUIN 1995. — *Il a fallu dix puissantes vedettes à moteur pour dégager et remorquer les voiliers qui participaient à la première grande régate d'été. Ils ont tous été pris dans un gigantesque magma de détritus, d'immondices et de boîtes de conserves qui a laissé tous les bateaux encalminés en pleine mer malgré une forte brise de N.-O. Le Yachting club de Deauville a déposé une plainte au ministère de la marine.*

25 JUIN 1995. — *Le syndicat d'initiative a choisi son affiche pour la promotion touristique de la saison. C'est une vue aérienne de la baie de Seine, du Havre à Cabourg. De haut, cela ressemble à un patchwork aux séduisantes couleurs. Il y a la large tache jaune bistre du grand cloaque de la Seine alimenté en fin de course par la Pollu-Shell. Le noir verdâtre du banc du Ratier qui suce des années de crasse industrielle. Le gris boueux de la Touque qui ravitaille Trouville et Deauville en crasse liquide. Et le brun moisi de la Dives qui envoie dans la mer une sorte de gulf-stream égoutier.*

Cela fait beaucoup de couleurs, non ? Qui tirent toutes sur le noir ? Mais la réalité, puisqu'elle dépasse si souvent la fiction, sera peut-être encore plus noire, justement.

JACQUES STERNBERG.

Art

Cimaises en rase campagne

SUR la plage de Lacanau-Océan, près de Bordeaux, l'Atlantique, pendant des semaines, a rejeté des poupées. Des milliers de poupées, parfois agglomérées en ilots, en atolls, comme si la mer avait noyé les usines du Nain bleu pour en faire une marée rose. Un courant de poupées hors douane, en provenance, pense-t-on, de la côte espagnole, où elles auraient été commodément évacuées par une fabrique de jouets en raison de quelque malfaçon aintenant invérifiable.

Mais les prodiges sont aujourd'hui trop rares pour qu'il faille à tout prix leur trouver une explication. Il en survient encore, Dieu merci, quelques-uns de temps à autre, pour attester la résistance du merveilleux *à la pression technologique. Celui* que nous évoquons aurait fasciné la perversité d'un Bellmer, ou la caméra de Bunuel, braquée sur l'insolite.

Plus modestement, Gabriel Verger en a pris des photos, qu'il a ensuite tirées au stencil et collées sur des écriteaux de bois. Puis, il a aligné ces poupées-photos à la crête des dunes, là où l'aménagement du territoire maintient, paraît-il, son intention d'édifier une rangée d'immeubles de six étages. Ailleurs, les poupées ont été ramassées et murées dans des cubes de béton. Dans les deux cas, le symbole est clair : ces « gardiennes » ont mission de protéger le site d'un nouveau mur de l'Atlantique. Des gens s'arrêtent et posent des questions : Verger les attend et les chapitre, en plein vent.

Mais cet artiste, qui se présente avec insistance comme simple « prof de dessin » dans la banlieue d'Angoulême, est aussi motivé par une autre contestation. S'il est inconnu des galeries, c'est qu'il récuse tout autant le circuit commercial des cimaises que l'urbanisme du profit. Il le fait d'ailleurs sans aigreur, et sans incriminer personne en particulier : c'est le système qu'il réprouve, rejoignant par là le mouvement des agences d'artistes autogérées et des « *syndicated galleries* » américaines. La coopérative d'artistes, appuyée sur un atelier de sérigraphie, qu'il a montée à Bordeaux n'a pu fonctionner qu'un an. Il ne lui reste donc plus qu'à se manifester dans des conditions « aléatoires ». C'est ainsi que ses œuvres étaient exposées ces jours-ci, en même temps que celles d'une douzaine d'autres peintres et sculpteurs, en rase campagne, sous les serres d'un horticulteur.

Des poupées-épaves à l'art « circonstanciel »

Cela s'est passé à Hodent, près de Magny-en-Vexin, à une cinquantaine de kilomètres de Paris. L'horticulteur « mécène » s'appelle Gérard François. Sur l'itinéraire de la réussite qui l'a conduit d'un petit commerce rue Saint-Denis à sa prospère « grange » aux fleurs de la rue de Buci, il a noué des liens avec de jeunes artistes. L'un d'eux, Jean-Max Albert, peintre et graphiste, a été la cheville ouvrière, avec le critique Jean-Louis Pradel, l'architecte Arnaud Fougeras Lavergnolle et le paysagiste Cianferani, de cette manifestation-rencontre d'art « circonstanciel », où l'on ne trouve, à une exception près, aucune œuvre en provenance directe d'une galerie ou de nature à y être exposée telle quelle.

Ce goût de la rencontre hasardeuse avec l'œuvre, du lieu précaire et inhabituel, gagne du terrain tous les jours chez des artistes plus soucieux d'approfondir, d'expérimenter, de dialoguer — fût-ce avec la terre et le vent, — que de se produire individuellement *sur des cimaises* reconnues. Certes, pour les moins affirmés d'entre eux, nécessité peut faire loi. Mais une exposition collective, en plein champ, et d'une durée d'une semaine (sans compter les jours de pluie), dont on savait par conséquent à l'avance qu'elle ne pourrait être commentée par la presse qu'après coup : il y a de meilleures façons d'être visité à coup sûr et de faire parler de soi. C'est, par contre, le seul moyen de s'assurer que personne ne s'avisera de vous *par inadvertance ou* routine, dans un cadre chargé d'alléchantes réminiscences (1).

On avait déjà vu tel marchand aventureux louer un entrepôt désaffecté pour y réunir un groupe en annexe de sa galerie. Mais, ici, le dépaysement va plus loin : la faible hauteur sous verrière fait de cet immense vaisseau aux limites transparentes un lieu sans murs, voués à la lumière diurne et à la dimension horizontale. Plus question de rien accrocher : le sol est roi. Une série de lavis de Samuel Buri s'échelonnent entre vos pas, sur des consoles de terre : le trajet du regard devient *vertical. Suspendus à quelque bâti* invisible, les « non-tissés » ajourés de Mahou, les « gonflables » aux allures végétales d'Yves Orion, les rideaux de verdure de Marc Ber nard, interceptent votre marche. E l'approche est la même, pour le rouleaux dessinés par Giverne d'un plume extraordinairement fouillée d'où surgissent en filigrane des te rils fantomatiques et des topogra phies chinoises.

Un piège à capter la lumière et l'ombre

L'aspect « *circonstantiel* » se vé fie encore à l'utilisation délibérée c lieu ou des matériaux disponibles les panneaux d'akylux des conteneu à pots de fleurs supportent les « pr jections » d'ombre de J.-M. Albe Les dessins géants de Michel La ont été exécutés sur place, et Gas a fait passer un tracteur sur s calques vierges, avant de pulvéris ses couleurs autour des déchirure Geneviève Dufour joue de la lumiè au travers de ses toiles travaillées l'aérographe. Et quand le soleil, e est de la fête. Incendie tout à cou en fin d'après-midi, par transparenc les bannières de Hennessy, on pen à Rê-Harapté visitant de son r de lumière, à date fixe, les pr fondeurs d'Abou-Simbel.

Grattaloup, quant à lui, a trac directement sur le sol meuble de serre, son jardin de méditation, chaque signe primordial est asso à une fleur, autour d'un bassin dc les éléments de plâtre sont anim d'un dessin obtenu par le vent, sa intervention de la main. Le plât exposé en soufflerie au moment se solidifier, garde inscrits en s face les ressacs hasardeux de l'ai *« Un dessin,* dit Grattaloup, *reflète la vie, et qu'aucun geste d bérè ne pourrait obtenir. »*

Au dehors, à l'air libre, le « pa lon chromatique » de Fougeras Albert est lui-même un piège capter la lumière et l'ombre de ses madriers de bois dressés à l' saut du ciel. A l'arrière-plan, la déc vité d'une plaine de 20 hectares sert de fond bleuté. Mieux qu'un lais de télévision, il signale une i tiative aux résultats sans doute i gaux, mais trop symptomatiques d état d'esprit actuel pour être pass sous silence.

MICHEL CONIL LACOSTE.

(1) La manifestation trouve prolongement documentaire da deux galeries qui l'ont favorisée en reprenant certains éléments galerie Jean Fournier, 22, rue Bac (7e), et galerie Germain, 19, r Guénégaud (6e).

CORRESPONDANCE

Sur un article d'Alexandre Soljenitsyne

LA « Tribune internationale » d'Alexandre Soljenitsyne sur la troisième guerre mondiale (« le Monde » du 31 mai) nous a valu de nombreuses lettres de lecteurs. On trouvera ci-dessous les extraits les plus significatifs de cette correspondance.

C'est le capitalisme qui a gagné la troisième guerre mondiale

De M. J.-M. Lévy-Leblond, professeur de physique à l'université Paris-VII :

Oui, Soljenitsyne a raison : la *troisième guerre mondiale* a déjà eu lieu. Mais il se trompe surtout sur son issue : c'est l'« Occident » — le capitalisme — qui l'a remportée. Soljenitsyne en est lui-même la preuve vivante : que cinquante ans après la révolution fondatrice de 1917 l'U.R.S.S. produise des intellectuels aussi intégralement et archaïquement réactionnaires n'est pas le moindre indice de son échec éclatant à atteindre les buts, idéologiques entre autres, que vise le socialisme. Bien entendu, c'est dans l'archipel du Goulag même que sont engendrés ces contestataires paradoxaux : c'est là ce que Soljenitsyne peut nous dire et qu'il nous faut comprendre, sous peine de récidive future. Oui, nous devons *le lire*, comme Marx *lisait* Balzac, témoin réactionnaire mais impitoyablement lucide de sa réalité sociale. Mais maintenant qu'il vit dans l'Occident de ses rêves, de ses fantasmes même, Soljenitsyne reste aveuglé par les murs de sa prison passée. Comment pourrait-il comprendre que la quatrième guerre mondiale bat, aujourd'hui son plein ?

Elle oppose les nations en lutte pour leur indépendance, les peuples en lutte pour leur libération, à tous les impérialismes. Batailles partielles gagnées à Pékin, Alger, à Cuba, bien sûr à Saigon et Phnom-Penh, à Lisbonne, évidemment, batailles provisoirement perdues à Djakarta, à Prague, à Santiago, batailles à l'issue incertaine encore à Jérusalem, à Oman — et Djibouti maintenant, — à Athènes, mais aussi à Rome et ici même, depuis mai 1968.

Non, il n'est plus temps, Soljenitsyne, d'« arrêter la quatrième ». Mais il n'est pas sûr encore que l'« Occident » perde cette guerre. D'ailleurs vos écrits peuvent peut-être l'aider un peu à résister. Plus pour longtemps : vous lui étiez plus précieux prisonnier que libéré. Dépêchez-vous d'écrire avant que vos amis d'ici, dont l'embarras à votre égard croît chaque jour, ne vous conseillent, à leur tour, le silence... Ou bien arrêtez-vous d'écrire, et ne recommencez qu'après avoir exploré les pavillons de nos asiles, de nos hôpitaux, les premiers et derniers cercles de nos bidonvilles et de nos chantiers, les archipels de nos prisons.

Troisième guerre ou troisième révolution ?

De M. Truan Van Minh, maître-assistant à l'université de Paris-II :

Il a fallu attendre la déclaration d'indépendance vietnamienne de 1945 et la proclamation de la République populaire de Chine, en 1949, pour qu'il y eût rupture définitive avec l'ordre ancien et condamnation globale de l'impérialisme. Il a fallu aussi attendre 1975 pour voir l'Occident, qui a débarqué en Extrême-Orient au cours des siècles précédents, rembarquer ses derniers soldats et ses ultimes marionnettes. L'événement majeur, depuis 1945, serait donc la révolution pour la libération de l'Asie, déclenchée essentiellement et militairement en Chine et au Vietnam.

On pourrait considérer cette révolution comme la troisième, *car, par rapport aux deux précédentes*, celle de 1789 en France et celle de 1917 en Russie, il y a à la fois similitude majeure et continuité fondamentale.

Les trois révolutions ont, en effet, été préparées par un long et puissant bouillonnement intellectuel : la réforme et la philosophie des Lumières pour la première : la fermentation des doctrines socialistes pour la deuxième, et l'irrésistible montée des idéologies nationalistes pour la troisième.

Dans les trois cas, l'obstination aveugle des défenseurs d'un ordre politique et social anachronique a précipité le mouvement révolutionnaire ; l'intervention armée étrangère a facilité son succès, en permettant à la foi de se conjuguer avec le patriotisme.

Les trois révolutions ont eu la même vocation universaliste, caractéristique des grandes révolutions, et ont cherché, du moins au début, à entrainer le reste de l'univers.

Enfin, et surtout, les trois révolutions, en dépit des excès et erreurs, représentent des étapes décisives dans l'évolution de l'humanité vers plus de liberté et de justice.

Au début, leur caractère radical a provoqué des réactions d'hostilité plus ou moins violentes : Sainte-Alliance, « cordon sanitaire », croisade anticommuniste... Mais, par la suite, certaines des idées qu'elles charriaient ont marqué le monde. Même la révolution la plus contestée, celle de 1917, présente des aspects positifs, que la terreur stalinienne ne saurait faire oublier.

Quant à la révolution asiatique, il est encore trop tôt pour essayer d'en dresser le bilan. Mais, d'ores et déjà, on peut se demander dans quelle mesure elle a accéléré la décolonisation dans d'autres régions et contribué à la prise de conscience d'une solidarité du tiers-monde.

***

Entre ces trois révolutions, il n'y a pas seulement similitude, mais aussi continuité. Harold Laski avait magistralement montré comment la révolution russe était fille de la Révolution française. A son tour, la révolution asiatique a largement puisé dans la double révolution européenne.

Au début de ce siècle, les lettrés chinois et vietnamiens étaient de fervents lecteurs de Rousseau et de Montesquieu. Plus tard, les écrits de Marx et Lénine furent, pour bon nombre d'entre eux, des livres de chevet. La doctrine chinoise des « cinq pouvoirs » n'est pas sans évoquer *l'Esprit des lois*. Et la déclaration d'indépendance rédigée par Ho Chi Minh a invoqué explicitement la déclaration *d'indépendance américaine et la* Déclaration des droits de l'homme de 1791. La révolution asiatique, tout en affirmant son originalité et sa spécificité, n'a pas renié ses multiples sources. L'histoire nous offre ainsi un merveilleux exemple d'enrichissement réciproque : l'Occident se servant des inventions empruntées à l'Asie — boussole, poudre, imprimerie — pour la conquérir, puis l'Orient recourant, quelques siècles plus tard, aux idéologies occidentales pour s'émanciper...

Il n'y a donc pas eu défaite de l'Occident, comme l'a pensé Soljenitsyne, sinon défaite d'un certain Occident, celui des intérêts, qui n'est que l'infidèle image de l'Occident historique, celui des idées qui ont fécondé le monde moderne.

Le rôle positif de l'U.R.S.S.

De M. Victor Mora, écrivain espagnol d'expression catalane :

Si M. Soljenitsyne n'utilisait pas son très grand talent et sa lucidité à sens unique (...) il serait forcé de reconnaître, avec toutes les nuances nécessaires, bien sûr — et je dois dire que le socialisme que je veux pour mon pays n'épouse pas le « modèle » soviétique, — que l'U.R.S.S. joue, objectivement, comme on dit, en ces moments — avec d'autres forces qui lui sont étrangères, bien entendu — un rôle positif dans *la longue et douloureuse histoire* de la libération humaine. Il serait forcé de reconnaître que si l'U.R.S.S. venait à disparaître, avec ses missiles intercontinentaux, les classes populaires des pays du « monde libre » et les populations tiers-mondistes de la « géographie de la faim » seraient encore un peu plus exploitées. Un peu plus vampirisées. Et pas seulement « un peu plus » ! Nous entrerions alors vraiment — et j'emprunte à un autre grand Soviétique — dans « un nouveau Moyen Age ».

Si cette troisième guerre mondiale que M. Soljenitsyne dit avoir déjà éclaté, éclate en vérité, l'Occident, qui risque fort bien de la déclencher, risque aussi d'avoir comme motivation principale — enrobés d'idéaux sublimes, naturellement — celle d'empêcher les *« damnés de la terre »*, tiers-mondistes et autres, d'être des hommes qui mangent à leur faim, de devenir des êtres humains à part entière... Une façon de démontrer que l'on a assimilé le meilleur de l'Occident, ses valeurs indéniables, ce serait pour quelqu'un comme M. Soljenitsyne de s'employer à amoindrir tous ces risques. A la place de cela, il développe brillamment, il faut le dire, des thèses dignes de l'« agit-prop » de la C.I.A., et pourrait fort bien, un de ces jours, se voir nommer, par les ultras qui s'illustrent actuellement au Pays basque meurtri, « guerrillero de Cristo-Rey » d'honneur. En tout cas, je peux affirmer que, publié en Espagne, son article ferait scandale pour une large majorité de la population et de l'intelligentsia espagnoles.

Une publication opportune

De Mme Eléna Hazard, de Bruxelles :

Soljenitsyne a raison. A Saigon, la belle civilisation occidentale *made in U.S.A.* a perdu la guerre. Toutes ses remarquables institutions disparaissent les unes après les autres : sa presse hautement éducative, ses voleurs sympathiques, ses chômeurs pittoresques, ses indispensables prostituées. On embrigade des enfants dans des écoles au lieu de les laisser librement mendier quelques rogatons aux portes des cantines militaires et y prendre par la même occasion des leçons de bonnes manières. Les paysans sont autorisés à retourner à la barbarie de leurs villages au lieu de poursuivre en ville leur adaptation aux hautes valeurs morales du monde civilisé.

Oui, la guerre est bien perdue. Les révolutionnaires — qui ne respectent rien — ont même osé toucher à Poulo-Condor, cette merveilleuse villégiature, ce joyau de la civilisation occidentale ! Qui pourrait nier, après cela, que le Vietnam se transforme en un vaste camp de concentration...?

Certes, on connaissait depuis longtemps la pensée de Soljenitsyne. Mais si cette nouvelle redite peut enlever leurs dernie doutes aux quelques aveugles qu ici ou là, s'interrogent enco sur ce « martyr », combien vo avez eu raison de la publier !

Philippe Henriot avait raison

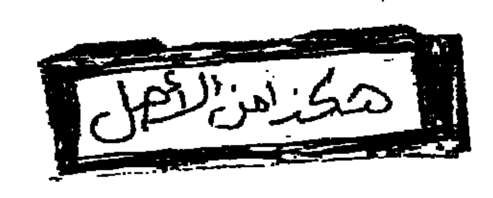
De M. Gérard Charpaigne, d Saint-Mandé :

Voilà un homme, un citoye soviétique, ancien combattant d la Seconde Guerre mondiale, q a vu ce que nos concitoyens n'on pas discerné depuis trente-cin ans. Il nous crie que le roi e tout nu.

Cette thèse est pourtant cel qui fut défendue par Philipp Henriot, assassiné, qui soutenai que la troisième guerre mondial avait déjà commencé alors que l seconde n'était pas terminée, pa Robert Brasillach, fusillé, pa Drieu La Rochelle, qui s'est su cidé pour ne pas voir la suite par Georges Claude, condamné mort, par Jean-Hérold Paquis fusillé, par le commandant Pau Chack, fusillé, par l'amiral Platon, assassiné, par le généra Puaud, disparu en Poméranie à la tête des dix mille volontaire de la division Charlemagne contre le bolchevisme.

Fallait-il, avec une courte vue de taupe boulimique, lutter contre un mal, certes présent mais tout provisoire, triste conséquence de la défaite d'une guerre que la IIIe République avait déclarée, ou élever le débat, voir loin, faire barrage, en surmontant une défaite à faire annuler, contre le communisme appelé à tout submerger, territoires et esprits ? *« We have killed the wrong pig »* (Nous avons tué le mauvais cochon), avouait Churchill. *« Les Soviétiques sont à deux étapes du Tour de France de la cathédrale de Strasbourg »*, s'apercevait de Gaulle trois ans après la fin de la guerre.

Je ne suis qu'un étudiant de dix-neuf ans. Je suis heureux que M. Soljenitsyne vienne rappeler opportunément à des majorités imbéciles quelques vérités avant *le grand effondrement* dont elles seront, dans leur aveuglement sans borne et leur incurable bêtise, les premières surprises.



LE MAINE ET LOIRE

La douceur, pas la mollesse

« LA *douceur angevine, ah non ! parlons d'autre chose.* » Les responsables du Maine-et-Loire — les limites du département recouvrent presque exactement celles de la province d'Anjou — ont deux bêtes noires. César et Du Bellay, deux écrivains — et le premier mal traduit — ont lancé une réputation qui leur colle à la peau, qu'ils voudraient sinon entièrement contester du moins fortement nuancer.

Il ne s'agit pas de prêcher contre la douceur, la violence, mais de dire que les Angevins savent refuser la mollesse. Le Comité d'expansion a pour cela lancé une campagne et inventé un slogan : « *la dynamique de l'Anjou* ».

Projet neuf mais qui a déjà conduit à quelques réussites. Le Maine-et-Loire, département moyen, traditionnellement de tonalité très rurale, a joué — avec succès souvent — la carte de l'industrialisation. La croissance d'Angers, de Saumur à un moindre degré, pour ne pas parler de Cholet, un cas à part, est à ce point de vue assez remarquable.

Reste à continuer, à discipliner et surtout à répartir l'expansion. C'est le plus difficile dans cette région où les salaires restent très bas, où subsistent et s'assombrissent de nombreuses zones d'ombre. C'est ce que ses responsables veulent tenter en étudiant un « *schéma d'aménagement départemental* » destiné à organiser le développement global du département autour de quelques points forts définis en commun au bénéfice de tous. Afin, dit-on, que les Angevins puissent réussir ce qui serait un petit miracle : vivre comme on le doit au vingtième siècle dans une des plus belles régions de France.

UN PAYS

LE CHOLETAIS TOUT SEUL

NOMBREUX sont ceux qui « parlent » d'aménagement du *territoire* et qui « ma-
-it » des idées à la mode
me celle — la plus récente
la plus séduisante — de l'in-
lstrialisation en milieu rural.
ls plus rares sont ceux qui, sur
errain et tous les jours depuis
gtemps, « appliquent » cette
tique et ces idées.

Cholet et dans le Choletais,
tout cas, les experts de la
TAR pourraient trouver une
stration concrète de la théo-
selon laquelle la concentra-
économique n'est pas une
lité et le monde rural n'est
voué au dépérissement.

ans ce qu'on a appelé la
ébuleuse » choletaise, phéno-
le géographique et économique
fait les délices des sociolo-
s, on compte sur les doigts
mains les dix communes, sur
total de quatre-vingts, qui ne
sèdent pas « leur » usine ou
atelier de plus de dix salariés.

adis, centre du travail du
uvre, le Choletais s'est adapté,
cle après siècle, aux conver-
ns industrielles. Il est aujour-
ui le premier noyau de pro-
ction de la chaussure. On
nnaît aussi Cholet (54 000 ha-
ants) pour être la célèbre
apitale du mouchoir », mais
responsables locaux estiment
cette image de marque quel-
peu « naïve » ne doit pas être
etenue trop ostensiblement au
ue de verser dans le folklore.

Sport d'abord

r, ici, tout ce qui a un goût
« divertissement et de légè-
» ou de « culture sophisti-
et intellectuelle » est regardé
mauvais œil. Cholet est
leurs la seule ville du dépar-
ent à ne pas s'associer au
ival d'Angers. « *Cette culture
es spectacles-là passent au-
us de la tête de nos gens.
la culture c'est d'abord le*
t. » De fait, dans un canton
pant douze communes, cha-
e à sa salle de sports. Au dé-
de l'année, six salles étaient
construction dans le seul
ndissement de Cholet, et au-
d'hui quatre piscines sont en
truction. L'association spor-
locale, la Jeune France, ne
pte pas moins de trois mille
bres.

Ce qui, en revanche, est regardé comme un phénomène tout à fait naturel, c'est, à côté bien sûr d'un catholicisme généralisé et engagé, le travail industriel. Le Choletais a peu de goût pour la parole, la vie ou les relations publiques, mais beaucoup pour l'action et l'entreprise. « *Quand un Angevin gagne le gros lot à la Loterie nationale*, plaisante-t-on ici, *il achète une villa à La Baule ; un Choletais, lui, crée une entreprise.* » Et cet esprit, ce « tempérament », ne date pas d'hier. Jadis, on voyait les curés et les notaires se réunir pour créer, dans les paroisses, ateliers et fabriques. Il fallait donner du travail à une population qui a toujours été très « nataliste ». Ainsi, l'habitude fut prise d'entretenir, par une main-d'œuvre rurale abondante et familiarisée au travail industriel, des usines à la campagne. « *On est ouvrier même lorsqu'on est paysan* », dit le maire de Cholet, M. Maurice Ligot, député réformateur de la circonscription. « *Tout le monde connaît les disciplines de l'horaire, du commandement, de la production en série. C'est historique, donc naturel.* »

Le Choletais, microcosme qui, autour de la « capitale » des Mauges, s'étend sur le sud du Maine-et-Loire, le nord de la Vendée et le nord-ouest des Deux-Sèvres, ne regroupe pas moins de deux cent mille habitants : soit une densité de cent personnes au kilomètre carré. Et les résultats du recensement ont provoqué des sourires. La ville de Cholet a « poussé » comme un champignon (+ 30 % en sept ans), sans pour autant « aspirer » et confisquer la croissance des villes voisines, qui, pour la plupart, ont continué à connaître une évolution favorable.

L'industrie a suivi, jusqu'à il y a quelques mois, une voie parallèle. La ville de Cholet a créé depuis une décennie mille emplois par an. Les industries traditionnelles de la chaussure et de la confection ont réussi tant bien que mal à surmonter les crises passagères et à absorber la main-d'œuvre nouvelle. Elles furent aidées par l'arrivée récente à Cholet de Michelin, qui offre aujourd'hui deux mille emplois. Résultat : si l'arrondissement ne représente que 25 % de la population totale du Maine-et-Loire, il groupe 42 % de la population active.

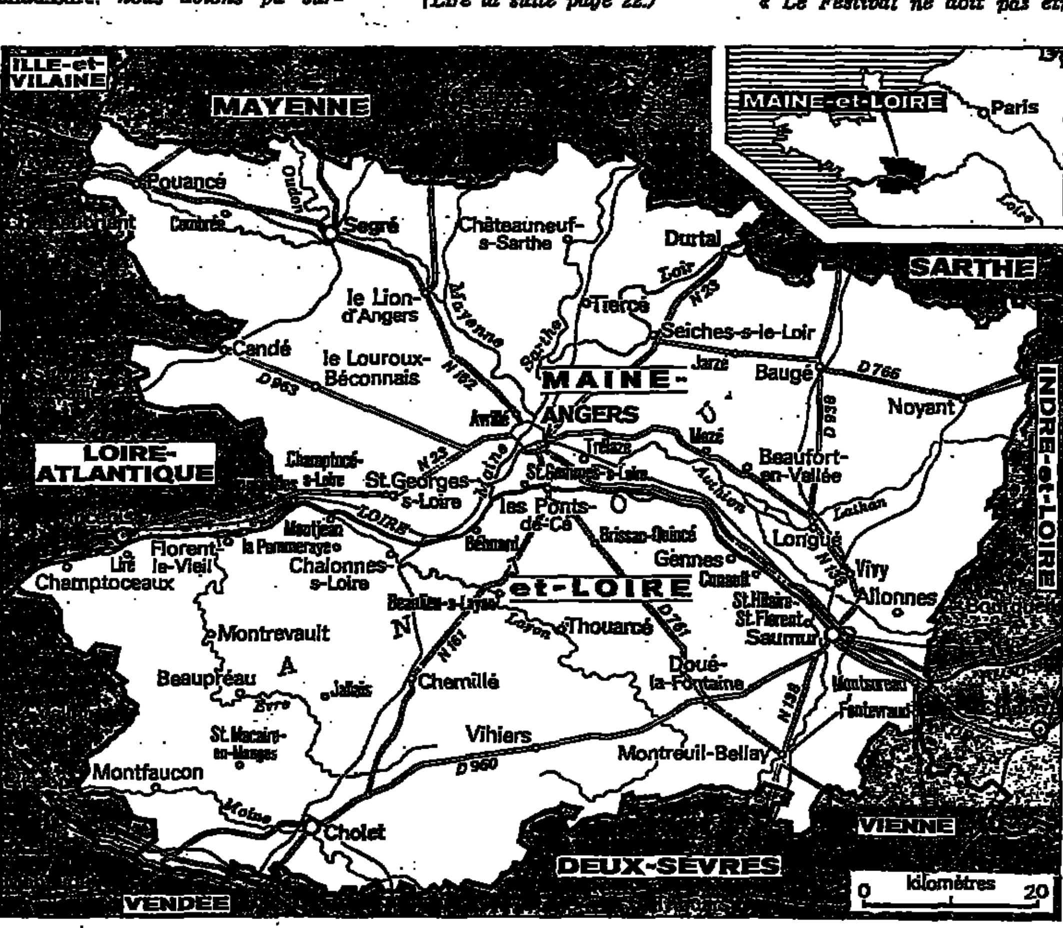
Si la ville même de Cholet est parvenue à diversifier ses industries — puisque les secteurs de l'habillement, de la chimie, de l'électronique et des « divers » représentent chacun un quart de l'emploi secondaire, — il n'en est pas de même des cantons ruraux alentour, dont beaucoup ne reposent que sur la confection et la chaussure, et parfois sur cette dernière branche seulement. Et la mono-industrie — surtout lorsqu'il s'agit d'une industrie fragile de main-d'œuvre comme la chaussure — constitue une faiblesse que personne ne met en doute. Dix-sept mille personnes sont employées dans la chaussure et treize mille cinq cents dans le textile.

« *Jusqu'à maintenant*, raconte avec franchise un industriel de la chaussure, *nous avions pu surmonter les crises conjoncturelles. Cette fois-ci, octobre s'annonce sous les couleurs les plus noires. Des pays comme le Brésil et l'Espagne nous font une concurrence redoutable. Comme nous exportons 25 % de la production, imaginez les conséquences de la baisse du dollar et de la fermeté du franc !* » Il y a actuellement cinq à sept entreprises de ce secteur qui sont dans une très mauvaise passe.

Même inquiétude dans la confection : « *Pour nos industries*, explique un chef d'entreprise, *toute hausse du coût de la main-d'œuvre a une répercussion considérable. Comme toute mesure sociale. Payer un salaire de garde à une ouvrière, dont les enfants malades doivent rester à la maison, c'est une bonne chose.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 22.)



UNE VILLE

Quelle fête pour Angers ?

EN ce début d'été incertain, à Angers et en quelques autres lieux privilégiés du département, panneaux, affiches et bannières proclament que c'est le temps du Festival. Le premier Festival d'Anjou, à ne pas confondre avec son prédécesseur, le Festival d'Angers, mort de consomption après vingt-trois ans de bons et, quelquefois, prestigieux services. Distinguer ne signifie pas renier, mais, selon la volonté exprimée de ses meneurs de jeu, étendre et enrichir.

Extension géographique par un plus grand nombre de lieux concernés : localités, églises, abbayes, châteaux, etc. Extension à des disciplines nouvelles : musique, théâtre lyrique, danse, arts plastiques. Enrichissement par la qualité et par la variété de ce qui est présenté, à voir ou à entendre : spectacles, expositions, mais aussi rencontres, stages, ateliers se succèdent depuis deux semaines, et pour une semaine encore.

« *Le Festival ne doit pas être un chapeau que l'on pose sur sa tête pendant trois semaines pour attirer les touristes* — c'est Jean-Albert Cartier, le « patron », qui parle — *mais un aboutissement. Le couronnement de l'action menée pendant toute l'année dans l'ensemble du département par les outils culturels dont Angers est particulièrement riche : Ballet Théâtre contemporain (B.T.C.), Théâtre musical d'Angers (T.M.A.), Orchestre philharmonique des Pays de Loire (O.P.P.L.), Théâtre des Pays de Loire (T.P.L.).* » Plus les invités. Et quels invités ! Citons Pierre Boulez, Luciano Berio, Peter Brook, qui a transplanté des Bouffes du Nord à Fontevraud son merveilleux *Timon d'Athènes* (1), le T. Act, de Pierre Steiger, des ensembles musicaux français et étrangers, les maîtres de la tapisserie polonaise, etc.

A côté de cela, les « ateliers », formule inventée l'an dernier, reprise et augmentée : chorégraphie encore, et puis musique, tapisserie, un séminaire de l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique) : « *Professionnels et futurs professionnels se rencontrent. Angers, un carrefour en toutes ces matières. Pas de vedettariat, mais les grands créateurs de notre époque qui confrontent leurs idées. Et la possibilité offerte au public intéressé de faire la synthèse de la création contemporaine.* »

Autre aspect encore : « *Nous avons dans le département de nombreux monuments aussi beaux et intéressants que peu ou mal connus. Par exemple, des châteaux que leurs propriétaires ont ouverts au public pour des concerts ou des expositions.* »

Ouf ! On a un peu le vertige. Comme devant un repas trop copieux et trop riche. Qui peut goûter à tous ces plats ? Quels palais ? Et quelles bourses ?

Les affiches du festival, bleu et noir, sont frappées au centre d'un rond rouge qui attire les regards. Sur quelques-unes, une main (sacrilège ?) a barré horizontalement le rond d'une barre blanche, qui le fait ressembler de loin à un panneau « sens interdit ».

CHARLES DUTEYEULLE.

(Lire la suite page 20.)

(1) Dans son palmarès pour la saison 1974-1975, le Syndicat de la critique dramatique et musicale vient de désigner, comme meilleur spectacle, « Timon d'Athènes », mis en scène par Peter Brook, et comme meilleur spectacle lyrique, « le Barbier de Séville », récemment présenté à l'Odéon, par le Théâtre musical d'Angers. Ces deux spectacles sont inscrits au programme de l'actuel Festival d'Anjou.

LE MAINE-ET-LOIRE

ANGERS

La ville sort des murs

ARMES d'appareils photographiques, les touristes seront cet été très nombreux à Angers : clichés de la vieille ville, clichés du château, clichés des toits d'ardoise... Mais s'ils se tournaient vers la vraie ville d'Angers, celle où vivent les quelque 185 000 habitants de l'agglomération, ils fixeraient les traces des différentes conceptions de l'urbanisme qui ont modifié le cadre de vie des Angevins depuis trente ans.

Première photographie, en venant de Nantes, le quartier de Belle-Beille, au nord-ouest de la ville. Là, quelle que soit la luminosité ou la sensibilité du film, le gris demeurera dominant. Gris comme l'urbanisme des années 50 et des premiers immeubles d'H.L.M. Plantés en désordre sur une petite colline dominant la Maine, entre le campus et l'étang Saint-Nicolas, mal reliés à la ville, sont un peu l'exemple de ce qu'il ne faudra plus faire.

Au nord-est d'Angers voici la ZUP nord, baptisée plus agréablement Monplaisir mais à peine moins grise. De longues barres d'immeubles proposent leur perspective uniforme et monotone. Même impression dans le quartier Saint-Michel, pourtant plus proche du centre de la ville mais à peine plus animé. Lors de l'opération « Habiter, c'est vivre », organisée en 1974 par les urbanistes et les aménageurs de l'agglomération, les habitants de ces quartiers constataient : « *Nous vivons isolés. Il y avait plus d'animation, en dépit des taudis, dans l'ancien faubourg.* »

Cherchant à approfondir sa technique pour l'utilisation de la profondeur de champ, l'amateur photographe trouvera dans la ZUP de la Roseraie un terrain d'exercice unique. Comment faire ressortir un relief, une perspective dans cet immense ensemble de 5 500 logements ? Certes, la couleur existe à la Roseraie. Quelques espaces verst entre les blocs, le supermarché, les balcons de certains appartements ornés de bois vernis clair égayent le paysage. Le mouvement lui aussi existe. Mais les cordeaux qui ont servi à tracer le plan du nouveau quartier se sont systématiquement croisés à angle droit. Un trait de huit étages sur plusieurs centaines de mètres de longueur rejoignant un autre trait de huit étages, sur plusieurs autres centaines de mètres. Seul le « hameau » au sud de la Roseraie cherche à échapper à cette rigueur géométrique, en usage dans les années 60, avec une place ronde, et des allées presque sinueuses, entre les maisons basses.

Les nouveaux hameaux

Cela, ce sont des images du passé et du présent. Celles de l'avenir ne sont que des esquisses mais illustrent les préoccupations nouvelles qui inspirent les responsables de l'urbanisme, à Angers comme ailleurs.

Sur la rive droite de la Maine, à l'ouest de la ville, dans un site plus mouvementé, une ZAC de 300 hectares a été délimitée. Au bord d'un plan d'eau d'une centaine d'hectares, à côté d'un parc de loisirs, on a délibérément choisi de réaliser un ensemble d'habitations, de faible densité (13 logements à l'hectare), de marier dans des hameaux coupés d'espaces verts des maisons individuelles et des immeubles collectifs, H.L.M. ou I.L.M. Un beau projet, fierté de la municipalité, mais qui reste un projet. Les excavatrices en sont encore à retirer le sable qui libérera le plan d'eau de cette future cité modèle.

Retour au centre de la ville, le long des rues tortueuses et calmes qui entourent la cathédrale ou le château ou, sur la rive droite de la Maine, dans le vieux quartier de la Doutre. Il a fallu restaurer, avec succès parfois, et non sans difficultés. *Le Monde* a à l'époque rappelé les choix du maire, M. Jean Turc, et de son adjoint, M. Auguste Chupin, les réactions qu'ils ont suscitées (24 décembre 1974). Il y a dans ces vieux quartiers des clichés que l'amateur photographe ne pourra pas prendre : ceux, par exemple, des immeubles du dix-neuvième siècle qui, groupés au pied du château, le long des quais de la Maine, marquaient les fortifications. Démolis au cours d'une opération de rénovation qui se poursuit actuellement, ces bâtiments, d'un intérêt architectural limité, furent l'objet d'une longue controverse entre la municipalité et les défenseurs des vieilles pierres : fallait-il les préserver ? La question est aujourd'hui tranchée, ils ont à peu près tous disparu.

> **DANS LA RUE**
>
> *Dix-neuf heures, rue Saint-Julien, à l'orgue électrique succède le cor de chasse. Réservée spécialement aux piétons, la rue s'anime, s'étonne. Car, à Angers, une rue piétonne reste exceptionnelle. L'innovation n'est pas facilement acceptée. On s'inquiéta beaucoup voici quelques années, lorsqu'un sculpteur orna la place du Rassemblement d'une rose des sables stylisée et d'un jet d'eau. « Qu'est-ce que c'était que cette architecture ? » L'argent de la ville ne pouvait-il être mieux utilisé ? Puis le temps fit son œuvre, on s'habitua à la place, et la place s'habitua à la sculpture.*
>
> *De temps à autre, il arrive pourtant que quelques rues s'animent à l'occasion d'une braderie, d'une fête ou du Festival d'Anjou, mais au-delà d'une semaine qui osera tenter l'aventure ? Pourtant, l'exemple de Besançon, de Rouen, de Lille montre qu'elle peut être tentée.*

Le temps de la pause

Autre vue « imprenable » : celle de la tour fantôme qui devait se dresser au milieu de la ville, et qui n'apparaîtra jamais sur d'autres clichés que ceux des photos-montages qui la montraient dépassant les tours de la cathédrale.

Pourtant, il s'en est fallu de peu pour que la plus haute tour de l'Ouest (100 mètres) voie le jour à Angers, coiffant de quelques mètres celle de Nantes. Les avis avaient été favorables ; le permis de construire était accordé, lorsque des scrupules... et une situation économique différente amenèrent les responsables à se demander si ce qu'ils entreprenaient était bien raisonnable. Aujourd'hui, un compromis est envisagé : la tour serait abandonnée, les cent cinquante logements et les bureaux prévus seraient construits sur les lieux d'une ancienne caserne, par tranches successives, sans dépasser une hauteur de quatre étages.

Curieux album que celui de ce touriste qui ne se contente pas de photographier les vieilles pierres. Il contient en raccourci toute l'histoire de la ville et une leçon d'urbanisme : la « dédensification » nécessaire du quartier sud, la rénovation, la restructuration... Angers a connu depuis trente ans une forte croissance. Il fallait construire beaucoup et vite. Aujourd'hui, l'emballement est fini, la population augmente moins rapidement, moins fortement. C'est le temps de la pause imposée autant que voulue. C'est l'occasion d'essayer cet « urbanisme à visage humain » auquel finalement les Angevins ont tout à gagner.

GEORGES POTRIQUET.

QUELLE FÊTE, QUELLE CULTURE ?

(Suite de la page 19.)

Plus près, on peut lire dans le blanc : « *Interdit aux travailleurs* ». Tout le monde n'est donc pas d'accord. Au reste, le jour de l'inauguration, une courte manifestation attendait les officiels : une cinquantaine de personnes escortant un cercueil et portant des couronnes : « *A l'animation culturelle défunte* ». C'était précisément — ironie du calendrier — l'anniversaire de la mort de l'association Maison de la culture — on dit ici l'AMCA.

En 1962, André Malraux, venu à Angers pour apporter sa bénédiction au Comité d'action culturel qui venait de se créer déclarait : « *Angers aura très rapidement sa Maison de la culture.* » Dix ans plus tard, un de nos confrères écrivait de cette prédiction : « *Elle paraît aujourd'hui relever de l'art incertain des aruspices plutôt que des plans de l'administrateur.* » Deux ans encore, et les faits donnaient raison à Cassandre : vivres coupés par ses tuteurs financiers — l'Etat et la ville, — la Maison de la culture, en préfiguration depuis 1968, devait cesser ses activités.

Elle avait eu pourtant des débuts brillants et prometteurs sous l'impulsion de son premier directeur, Pierre Barrat. En particulier avec le T.M.A., cellule de création de l'AMCA, et expression de la vocation de celle-ci : l'art lyrique. Pendant ce temps, on préparait les plans de l'édifice. « *Une Maison de la culture*, avait coutume de dire Pierre Barrat, *c'est d'abord un état d'esprit.* » Mais encore faut-il que celui-ci ne soit pas trop longtemps réduit à s'abriter sous les ponts.

Le temps passait. On remaniait les plans, trop somptueux (2). Pierre Barrat partit. D'autres directeurs vinrent. Des failles apparurent.

« *Toute maison divisée contre elle-même périra* » : c'est M. Pierre Rouillard, adjoint chargé des affaires culturelles, qui fait ainsi appel aux écritures pour expliquer — en partie — la mort de l'AMCA. Mais encore ? « *Angers est une ville riche en équipements culturels : B.T.C., T.M.A. (réunis pour constituer le Centre chorégraphique et lyrique national, dirigé par J.-A. Cartier), O.P.P.L., T.P.L., sans parler de ce qu'apporte la nouvelle formule du théâtre municipal. Et puis il y a eu, pour l'AMCA, l'essoufflement, le désenchantement dus à une trop longue période de préfiguration.* » Est-ce vraiment tout ?

L'échec de l'AMCA, en qui beaucoup de gens — et pas seulement « à gauche » — avaient mis beaucoup d'espoirs, fit quelques vagues, on s'en doute. Un certain nombre d'adhérents, refusant le sabordage, se constituèrent en comité d'action pour l'action culturelle, maintenant absorbé, avec l'adjonction d'organisations diverses, syndicales, politiques, familiales, etc., au sein du Cartel départemental pour l'action culturelle. Le C.D.A.C. conteste la nouvelle politique culturelle de la municipalité, considérée comme directement responsable de la mort de l'AMCA.

Elitiste ou populaire ?

« *L'O.P.P.L. ? Le B.T.C. ? Le festival ? Des spectacles et organismes de prestige qui coûtent beaucoup plus cher que ce que l'on dépensait pour l'AMCA* », y dit-on. Par contre, « *aucun effort n'est plus fait pour l'animation culturelle dans les entreprises et dans les écoles. Les subventions accordées aux associations d'éducation populaire (M.J.C., EOL, Maisons de quartier) sont dérisoires. Rien n'est envisagé pour combler le vide laissé par la disparition de la Maison de la culture, quant à l'action en profondeur qu'elle avait entreprise auprès de secteurs importants : scolaires, ouvriers, ruraux. Cette disproportion des crédits témoigne du choix unilatéral de la municipalité. (...) Les travailleurs angevins paient pour des activités culturelles qui ne s'adressent pas à eux dans leur ensemble.* » Les spectacles, « *concentrés sur Angers-centre*, (sont) *d'un caractère souvent élitiste, tant par le prix des places que par le caractère non sensibilisateur de leur contenu.* »

Pour le préfet, M. Pierre Bézian, « *la vraie culture populaire, c'est la culture de qualité. Alors, élitiste un festival qui offre Shakespeare, Boulez, Rossini, l'Opéra de Paris et tutti quanti* », *pour 12 francs la place ? Et le Barbier de Beaumarchais, le Saint-Just de Claude Prin, ne sont-ils pas plus chargés de sens révolutionnaire que tel spectacle dit « engagé », que son langage hermétique ne met à la portée que d'un petit nombre d'initiés ?* »

Soit, mais l'éloignement de certains de ces spectacles — Fontevraud est à une heure d'Angers — et l'heure tardive à laquelle ils se déroulent, sont des obstacles bien réels, plus sans doute que le prix des places !

M. Pierre Rouillard, quant à lui, appelle cette fois Lénine à la rescousse : « *La culture populaire doit être dans la ligne de la culture traditionnelle* », a écrit le père de la révolution russe. « *Elle ne saurait donc être une sorte d'élitisme de chapelles et de contre-chapelles.* »

Après l' « enterrement » de la Maison de la culture, la municipalité annonça la mise à l'étude de nouvelles structures, visant notamment à développer la vie culturelle dans les quartiers, avec la participation des associations d'habitants. La première réalisation dans cette voie est en cours dans le quartier de la Roseraie, au sud de la ville. Le C.A.A.C., puis le C.D.A.C., forts de l'action dans ce domaine de l'AMCA, dont ils estiment être les héritiers, ont demandé à être associés à ces études et à ces réalisations. Sans succès jusqu'ici. Seront-ils plus écoutés quand viendra le moment de mettre en œuvre la cha[rte] culturelle que la ville s'apprête [à] conclure avec le secrétar[iat] d'Etat aux affaires culturelle[s] ?

Celle-ci comportera not[am]ment l'engagement par l'Etat [de] participer — pour 27 million[s de] francs — à des projets des[tinés] à continuer l'équipement c[ultu]rel de la ville, notamment [dans] le centre, où serait édifié[e une] sorte de mini-maison de [la cul]ture sans le dire... et sans [l'auto]nomie qui en découlerait s[i on le] disait ! On s'y engagera a[ussi à] étudier « en concertation a[vec les] divers partenaires intéressés [les] moyens d'un « budget coor[donné] d'animation ». Donc une [...] de cette politique d'animat[ion] aussi de départementalis[ation] dont on ne méconnaît pas, [à la] mairie, la nécessité.

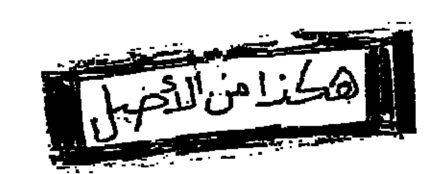
Angers, la ville de René d'An[jou], qui fut plus artiste et [...] que roi, de l'une des univer[sités] les plus anciennes et les plus [re]nommées de l'Europe médiév[ale], l'Anjou de l'Académie protesta[nte] et de Du Bellay, ont été de long[ue] date un foyer de vie intellectue[lle] active. La société des Conce[rts] populaires va fêter son cent[e]naire. Sans doute le vocab[le] « populaire », qui correspond[ait] réellement aux intentions de s[es] fondateurs, fut-il assez rapide[ment] vidé de sa signification. Mais sans elle, il n'y aurait p[as] aujourd'hui un Orchestre phi[l]harmonique des Pays de la Loir[e]. Et l'enseignement artistique — musique et beaux-arts — est ic[i] florissant, varié, ouvert, et largement suivi.

Quant à ce Festival qui mar[que] en ces jours l'actualité ange[vine], il paraît, aux deux tiers d[e] son parcours, devoir attein[dre] pour l'essentiel les objectifs visés [:] qualité, fréquentation du dedan[s] et du dehors, intérêt prometteu[r] pour l'avenir des diverses activ[i]tés en marge : ateliers, stages [et] autres rencontres.

Que la formule en soit intangi[]ble, ses animateurs ne le pensen[t] sans doute pas. Par exemple, s[i] l'on veut un élargissement de l[a] participation populaire, pourqu[oi] ne pas utiliser davantage — comme on le fera pour la clôture le 13 juillet, ces espaces collectifs ouverts, « rassurants » que sont les places, les cours, les jardins publics.

CHARLES DUTEYEULLE.

(2) Le projet repoussé il y a deux ans par le conseil municipal entraînait une dépense de 35 millions de francs, aménagements compris.





LE MAINE-ET-LOIRE

.A POLITIQUE

)n épartement)ien ranquille

N département bien tranquille : c'est l'impression que produit, avec un pay- politique non moins modéré son paysage naturel, le Mai- l-Loire. Gaullistes et centris- s'y partagent le pouvoir — un léger avantage pour les iers à l'Assemblée nationale, les seconds au Sénat : .R. compte trois élus sur six alais-Bourbon, MM. Narquin, r et La Combe, contre deux mateurs, MM. Bégault et Li- Celui de la troisième circons- ion, M. Boudon, est un non- it. Au Sénat, MM. Chupin et age sont inscrits au groupe riste et le troisième parle- taire du département, M. Gau- au groupe U.D.R.

tte prédominance des gaullistes n'a pas suffi à assurer à M. Jacques Chaban-Delmas un résultat plus brillant, au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, que dans le reste de la France : moins de 14 % des suffrages exprimés, contre plus de 40 % à M. Giscard d'Estaing. Et cela bien que le candidat issu de la région, M. Jean Royer, ait attiré une proportion non négligeable des votes de droite : le maire de Tours a recueilli près de 10 % des voix dans le département, contre 3,17 % dans l'ensemble de la France.

La gauche n'est guère plus présente au sein de l'assemblée départementale : elle ne compte que trois conseillers généraux sur quarante (aucun d'eux n'est communiste).

Touchant à l'Indre-et-Loire où règne M. Royer, à l'est, et à la Vendée au sud-ouest, le Maine-et-Loire appartient décidément bien à la droite. Encore que certains petits phénomènes locaux donnent à penser que cette domination incontestable n'est plus tout à fait incontestée.

C'est ainsi, par exemple, qu'aux élections législatives de 1973 aucun des candidats modérés n'a pour la première fois, depuis 1958, été élu au premier tour. La gauche est passée de 22,40 % en 1968 à 26,72 % des suffrages exprimés, dépassant de plus d'un point son résultat de 1967. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, M. Mitterrand, avec plus de 30 % des suffrages, a donné à la gauche le score le plus élevé qu'elle ait atteint depuis 1958, et devancé M. Giscard d'Estaing dans plusieurs localités relativement importantes du département (Segré, Trélazé).

Même l'extrême gauche, dont le message politique et les méthodes pouvaient sembler particulièrement étrangers au jeu politique traditionnel du département, a réalisé à cette occasion ce qui, à son échelle, constitue une petite performance : les deux candidats trotskistes, Mlle Arlette Laguiller et M. Alain Krivine, y ont totalisé près de 8 000 voix (2,65 %), trois fois plus que n'en avait obtenu le seul dirigeant de la Ligue communiste en 1969...

Quant à la victoire de M. Ligot (réformateur) sur M. René Le Bault de la Morinière, député sortant U.D.R., au second tour des élections législatives de mars 1973, elle peut constituer non pas certes l'indice d'une poussée à gauche proprement dite, compte tenu de l'étiquette du vainqueur, mais du moins la manifestation d'un certain besoin de renouveau. Le maire de Cholet, tout en se réclamant de la majorité présidentielle d'alors (et, à plus forte raison, en appelant de ses vœux celle d'aujourd'hui), avait su faire prévaloir, contre les soutiens ruraux de son adversaire U.D.R., régulièrement réélu depuis 1958, sa conception plus dynamique de la vie publique, et attirer sans doute à lui une part des quelque trois mille suffrages qui, d'un tour à l'autre, avaient fait défaut au candidat socialiste.

Il est vrai que M. Ligot avait mené une campagne électorale particulièrement moderne, faisant appel au concours d'une entreprise spécialisée.

Dans une moindre mesure, la victoire de M. Jean Bégault, maire de Doué-la-Fontaine, réformateur mais entouré d'une réputation d'homme de centre gauche, sur le député sortant U.D.R. M. Hauret avait également pu traduire une relative envie de changement.

Un département bien tranquille : mais...

BERNARD BRIGOULEIX.

Premiers résultats du recensement

LA FIN DE L'EXODE

LES Angevins ont commencé d'analyser les résultats du dernier recensement de l'INSEE. Ils y ont trouvé plusieurs raisons de se féliciter et quelques motifs de s'inquiéter.

Le département compte, en 1975, environ 625 000 habitants : 44 000 de plus qu'il y a sept ans, soit une augmentation de 1,08 %, pourcentage supérieur à celui que l'on constate dans la région des Pays de la Loire (1,06 %).

Ces résultats s'expliquent d'abord par un « dynamisme naturel exceptionnel ». Le Maine-et-Loire bat le record français de la fécondité : 20,8 pour 1 000 à comparer avec une moyenne nationale de 16,5 pour 1 000.

Disparités

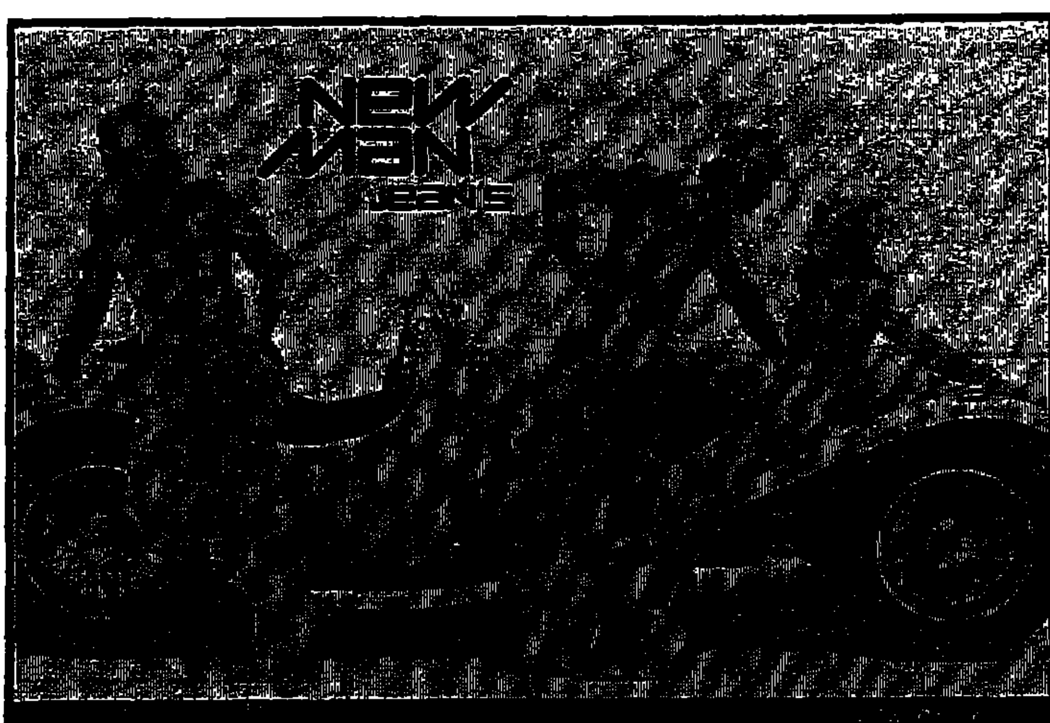
Second motif de satisfaction : le département, au cours des dernières années, constatait que l'exode de ses jeunes vers les grandes régions industrielles et vers les grandes villes n'était pas compensé par le retour au pays de ses anciens habitants. Entre 1968 et 1975, le mouvement s'est inversé ; le solde migratoire est devenu légèrement positif. On y voit, en Anjou, une conséquence directe du développement économique.

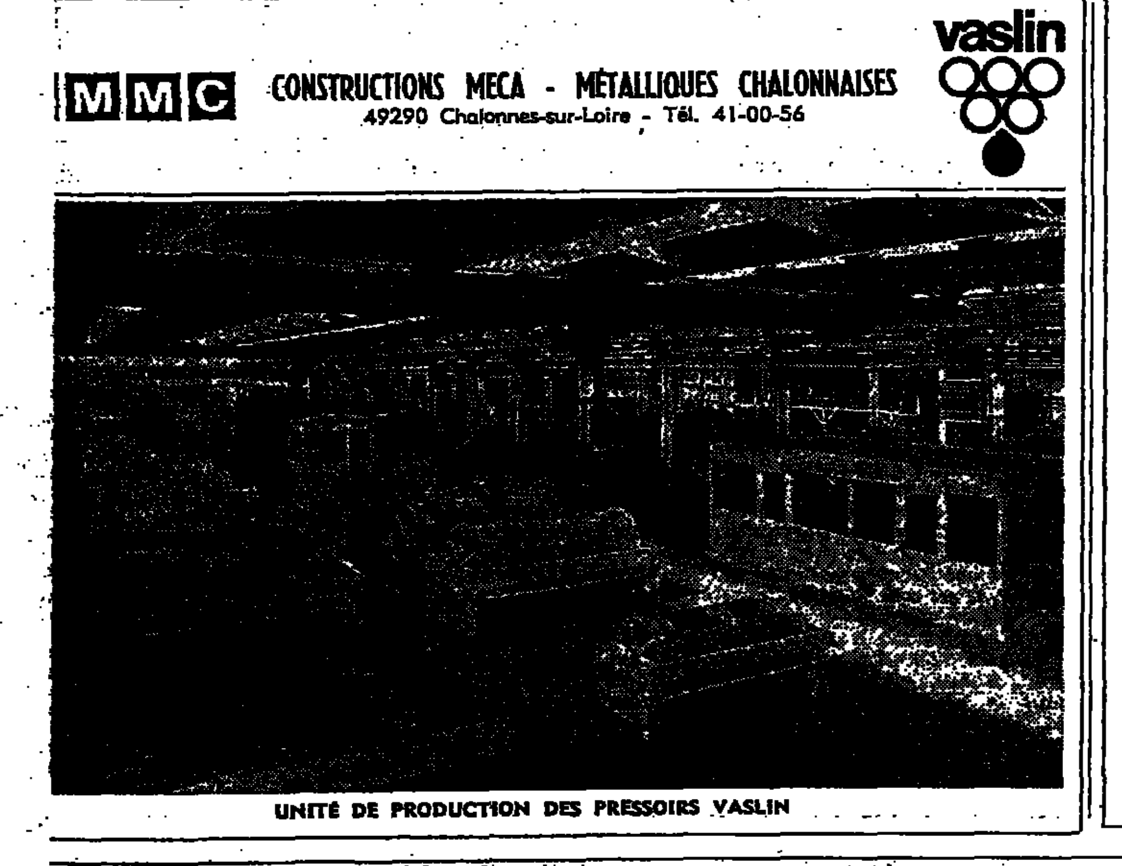
Comment s'est répartie cette croissance ? C'est ici que les choses se gâtent un peu. Les disparités entre les différentes parties du département se sont, dans l'ensemble, aggravées : les cantons « dynamiques » (urbains le plus souvent) ont continué de l'être, ceux qui régressaient (ruraux en général) n'ont pas beaucoup progressé.

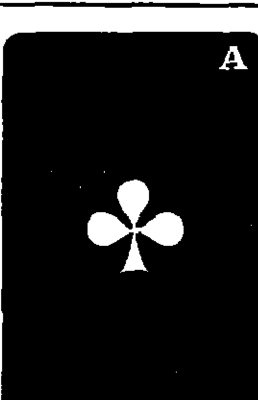
Angers, qui a vu sa population s'accroître de 11,9 %, s'est beaucoup agrandie mais moins vite que prévu. La capitale n'a pas « vidé » le département, et, bien évidemment, ce sont surtout les cantons de sa banlieue qui ont accueilli les nouveaux arrivants.

L'agglomération choletaise a conservé un rythme de croissance très élevé. L'agglomération saumuroise, en revanche, « ne confirme pas tout à fait les espoirs que le démarrage industriel de 1970 laissait entrevoir ».

D'une façon générale, les petites villes, si nombreuses dans le département, ont très bien résisté tandis que les « pays » de Noyant, Segré, Th...arcé, Vihiers... se sont, hélas, nettement dépeuplés. C'est là que naît le principal motif d'inquiétude pour les responsables du Maine-et-Loire.







LE MAINE-ET-LOIRE

L'AUTHION

L'eau sans saccage

CE n'est pas d'hier que la Loire fait des siennes. Les riverains connaissent, sur le bout des doigts, l'histoire de ses débordements.

Pour échapper à ces violences, jadis, on éleva des digues. La Loire, dans sa fureur, réussit parfois à les rompre. Le plus souvent, elle refoulait dans l'Authion. Au siècle dernier, on monta des « portes » sur cet affluent pour empêcher le grand déferlement. Du coup, cette rivière tranquille dont, au moment des crues, on barrait ainsi le cours, prit l'habitude, faute de trop-plein, de sortir de son lit.

Longtemps, les habitants de la vallée, les Vallerots, firent contre mauvaise fortune bon cœur. Sitôt qu'on évoquait l'idée d'employer les grands moyens pour assainir la région, ils invoquaient le respect de *droits fonciers immémoriaux* pour maintenir le *statu quo*. Devant le dégât des eaux, la résignation plutôt que l'imagination. Productivité du travail nulle : 19 000 propriétaires se disputaient 115 000 parcelles d'une superficie moyenne de 44 ares. La culture du lin, du chanvre et des graines disparaît : 60 % des terres sont progressivement converties en prairies naturelles. Les jeunes n'ont plus leur place au pays : un habitant sur deux a plus de cinquante-cinq ans.

Le déclin de la vallée de l'Authion n'est pas irrémédiable. Pour sortir de sa léthargie, cette région a tous les atouts en mains : des sables fertiles, de l'eau en abondance, un climat tempéré. Elu angevin, Edgard Pisani, alors ministre de l'équipement, saisit l'occasion de plaider en haut lieu un dossier sordide.

Comment convaincre l'Etat de mettre de l'argent dans cette opération ? Assainir pour le plaisir ? Investir à fonds perdus ? Il faut trouver un « accrochage ». M. Pisani lance l'idée d'un *complexe horticole de l'Authion*. Angers consomme, chaque année, plus de 100 hectares de terrains horticoles. A terme, certains établissements seront obligés de se replier en pleine campagne. L'horticulture angevine a tout intérêt à profiter de ce transfert pour se moderniser, accroître sa production, réduire ainsi les importations et donc la sortie de devises. Un tel argument ne peut laisser insensible la Rue de Rivoli.

Dans la vallée, la révolte gronde. *« Les pouvoirs publics vont nous chasser de nos terres, nous serons les salariés des horticulteurs »*, disent les cultivateurs. *« Ce n'est qu'un artifice de présentation pour obtenir plus facilement des crédits de Paris »*, assurent les responsables de l'opération. Les passions s'apaisent. On se rend aux raisons de M. Pisani. Lorsque celui-ci se retire, l'inquiétude renaît, cette fois pour la bonne cause : *« Le projet va tomber à l'eau ; on nous a bernés ; il faut tenir ces promesses »*, insistent les Vallerots.

Camélias et H.L.M.

Horticulteurs et agriculteurs font, aujourd'hui, bon ménage. Le Centre national de promotion horticole ouvert, en 1969, à La Ménitré, a déjà formé deux cent quatre-vingt-cinq stagiaires. Les établissements Vilmorin, qui emploient six cents personnes, ont quitté, il y a trois ans, Massy-Palaiseau, dans l'Essonne, pour s'installer également à La Ménitré. L'objectif est de « libérer », en dix ans, dans la vallée de l'Authion, quelque 2 500 hectares au bénéfice des horticulteurs angevins, contraints d'élever des camélias à l'ombre des H.L.M...

Dans ces conditions, les pouvoirs publics ont consenti à financer à hauteur d'environ 70 % la station de pompage des Ponts-de-Cé dont le coût s'élève à 14 millions de francs. Mise en service l'hiver dernier, elle sert, en période de crue, à refouler dans la Loire les eaux de l'Authion. Les départements de l'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire avaient, au préalable, fait le nécessaire pour élargir et nettoyer le lit de cette rivière. Mais, au chapitre de l'hydraulique, un projet en appelle un autre : l'irrigation en été. On a commencé d'installer des pompes et de moderniser les barrages, on projette de réaliser une prise d'eau en Loire, on envisage de créer une réserve d'eau à Rillé.

Une redistribution des eaux allait de pair avec une redistribution des terres. Ainsi compris, le remembrement se supportait mieux : 9 500 hectares ont déjà été remodelés. La société d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER) a acquis 1 160 hectares et en a rétrocédé 573 aux agriculteurs. En cinq ans, huit cent cinq exploitants âgés de la vallée ont obtenu l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) et libéré 5 700 hectares. Pour accélérer la cession des terres et la modernisation des exploitants, des aides exceptionnelles ont été consenties à certains agriculteurs dans le cadre d'une opération groupée d'aménagement foncier (OGAF) qui a suscité des investissements privés de l'ordre de 12 millions de francs.

Puisque la vallée de l'Authion entendait faire peau neuve, il n'était peut-être pas inutile de consigner ces bonnes intentions dans des documents officiels : le plan d'aménagement rural (PAR) et les plans d'occupation des sols (POS). Treize communes ont, à ce jour, mis à l'étude des POS dont elles tentent d'articuler l'élaboration avec les opérations de remembrement.

Personne, ici, ne vit plus tout à fait à l'heure de son clocher. De fil en aiguille, chacun a été pris dans ce grand tourbillon. Au printemps dernier, quelque cinq cents enfants ont été invités, sous la conduite de leurs enseignants, à imaginer la vallée des rêves. Des souhaits à ras de terre : *« Une déviation pour les ordures ménagères par semaine. »* Des soucis d'un autre ordre : *« Ne pas défigurer le paysage, construire des maisons individuelles et même des H.L.M. mais avec deux étages seulement. »*

> ### 50 000 HECTARES
>
> *La vallée de l'Authion longe la rive droite de la Loire sur 70 kilomètres de longueur, de Bourgueil à Angers. Elle couvre environ 50 000 hectares de terres alluviales sur lesquels vivent 52 300 habitants.*
>
> *La société d'économie mixte d'études pour l'aménagement et le développement de la région Authion-Loire (SADRAL) a été créée en 1968 sur l'initiative de M. Edgar Pisani, qui la présida jusqu'en 1971. Une entente interdépartementale — Maine-et-Loire, Indre-et-Loire — pour l'aménagement de bassin de l'Authion a été mise sur pied en 1971.*
>
> *En tant que maître d'œuvre, la SADRAL est chargée de surveiller et de réaliser les principales opérations d'hydraulique pour le compte de l'entente interdépartementale, maître d'ouvrage. Le projet global d'aménagement de la vallée de l'Authion a été approuvé par un comité interministériel le 22 décembre 1972. L'« Entente » a investi, de 1971 à 1975, avec le concours du ministère de l'agriculture, 24 millions de francs dans divers travaux hydrauliques, notamment la station de pompage des Ponts-de-Cé.*

Le grand tourbillon

L'élaboration du plan d'aménage[ment] rural a donné lieu à une vast[e] campagne d'information : trente-troi[s] réunions communales — une seul[e] a rassemblé moins de cinquante per[-] sonnes — pour recueillir les desiderata de chacun et six réunions canto[-] nales pour essayer d'en dresser [la] synthèse. Les élus commencent [à] admettre qu'ils ont souvent bien pe[u] de chance de se faire entendre [de] l'administration s'ils s'en vont, [en] ordre dispersé, défendre leur dossi[er].

Dans le cadre du comité de dé[ve]loppement agricole, les cultivate[urs] ont formé des groupes de tra[vail] « par spécialité » : petits fruits, lé[gu]mes de conserves, asperges, ... Les femmes ont créé leur « co[lec]tif », *« car, disent-elles, nous a[vons] à apporter un point de vue ori[ginal] au niveau des décisions d'exp[loita]tion »*.

Les responsables du développe[ment] de la vallée de l'Authion parlent [de] « projet global ». Comment [faire] autrement ? Il n'y a pas les [agri]culteurs et les autres. Il n'y [a pas] l'aménagement et le reste ? ... toucher à tout. Longtemps ... la Loire continuera de « débo[rder] ...

JACQUES DE BAR[...]

Le Choletais tout seul

(Suite de la page 19.)

« Imaginez le résultat dans une entreprise comme la nôtre qui a 80 % de personnel féminin, si une épidémie d'oreillons ou de grippe se déclare dans une école ! Mais, actuellement, ce sont les distorsions de changes qui ont les effets les plus néfastes. A cause de la baisse du dollar, notre firme, qui a un chiffre d'affaires annuel de 160 millions de francs, aura perdu, rien qu'en risque de change, 2,80 millions de francs. »

Tout le monde redoute, à la rentrée, l'heure de vérité. Comme partout on enregistrera des dépôts de bilans et des faillites. Mais ici, le choc psychologique va produire des effets plus profonds. Car, jusqu'à maintenant, on était habitué au plein emploi et à la croissance régulière. Tout évoluait en douceur dans ce pays où les patrons connaissent les ouvriers par leur prénom. Où les ouvriers deviennent patrons s'ils le veulent. Où chacun est animé par une rage d'entreprendre et de résoudre soi-même ses difficultés. Deux exemples :

Dans le nord de l'arrondissement, un industriel laitier fait ramasser son lait dans les fermes par des camions de plus en plus gros qui détériorent les routes. Les maires concernés organisent alors une « table ronde » pour décider eux-mêmes des mesures à prendre à l'égard de cet industriel.

Les autorités locales sont intervenues pour faire dispenser de son service militaire un jeune chef d'entreprise de... vingt-quatre ans pour qu'il ne « lâche » pas l'atelier qu'il avait monté et ses quarante salariés.

En l'espace de quelques mois, les données de l'emploi se sont complètement retournées : 1 010 demandes en mai 1975, 253 un an avant. Du côté des offres : 478 aujourd'hui contre 1 089 il y a un an. Mille cent six licenciements collectifs dans le Choletais ont été prononcés depuis sept mois, soit 53,5 % de l'ensemble du Maine-et-Loire. A l'évidence, le Choletais n'est plus, dans le département, *« un arrondissement sous abri »*.

« Il n'a d'ailleurs jamais été privilégié », précisent les syndicats.

Comment conjurer le mauvais sort ? Compter sur la solidarité départementale ou régionale ? Le Choletais, que l'on qualifie, selon l'humeur, de « verrue », de « fierté », de « poumon » ou d'« enfant terrible du Maine-et-Loire », fait d'abord confiance à lui-même. *« Aide-toi... »* et l'on ne prononce pas, ici, la deuxième partie du dicton. Il est vrai que cela doit aller de soi, dans ce pays chouan et têtu, où dans les mairies le crucifix tient meilleure place au mur que le buste de Marianne ou le portrait de Valéry Giscard d'Estaing.

« Les Choletais sont plus nantais et plus vendéens qu'angevins. Ce n'est pas une opposition, c'est une différence. De même que l'eau n'a rien à voir avec le feu », affirme un industriel.

Une attitude « autonomiste »

Comment comprendre ce sentiment fait à la fois de supériorité et d'indépendance départementale ? *« Peu à peu, Cholet et sa région ont acquis un poids et une force économique qu'on enviait. Beaucoup de préfectures françaises n'ont pas notre population »*, répond M. Ligot. *« Et entre les deux recensements, Cholet a gagné treize mille habitants, Angers seulement neuf mille. Prenant de l'importance, Cholet a naturellement acquis une « autonomie » par rapport aux autres grandes villes. C'est justement à cause de cette « autonomie » et de cet enclavement qu'il a été possible de concentrer ses forces, d'imaginer des actions propres et de se développer. Les chefs d'entreprise ont été obligés d'aller de l'avant. Il est souhaitable de garder cette attitude « autonomiste. »*

« Cette idée d'autonomie, de petit monde, est absurde et il faut la combattre, rétorque M. Emile Coutolleau, secrétaire local du parti socialiste. *Il est néfaste d'avoir voulu faire un schéma d'aménagement de l'arrondissement avant le schéma départemental. Néfaste d'avoir un comité de développement pour le Choletais qui joue les francs-tireurs avec le comité d'expansion départemental. »*

Sentiment partagé à Angers au comité d'expansion du Maine-et-Loire. *« Cholet se distingue toujours des autres. Leur groupement* — appelé CODIAC — *n'obéit pas aux structures collégiales adoptées au niveau départemental ou local : pour le nord des Mauges, le Saumurois, le Beaugeois, la région de Chalonnes, Thouarcé, et surtout celle de Segré, particulièrement affectée par le déclin des ardoises et des mines de fer, où l'on s'attache à relancer le comité local d'expansion. L'intérêt de ces structures consiste à associer dans cinq collèges les employeurs, les agriculteurs, les syndicats, les collectivités locales et diverses personnalités. »* Cholet proteste énergiquement de sa « compréhension ». *« N'a-t-on pas, nous Choletais, incité une entreprise à s'installer dans un canton déshérité au nor[d] [de la] Loire ? »*

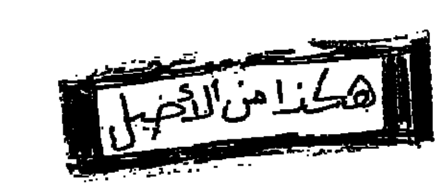
Risque de crise de ... grave, risque de se voi[r] ... de « chahuter » l'unité [départe]mentale. Mais le pays c[holetais] est aussi affronté, chez lui, [à une] querelle de fond. Cholet, [ville] champignon, monopolise-t-[elle les] équipements, les emplois [et la] population ? Le Choletais v[a-t-il] être sacrifié sur l'autel de [Cho]let ?

On n'en est pas encore là, [mais] une certaine mauvaise humeu[r se] manifeste dans le bocage. *« C[ho]let a grossi trop vite. C'est [une] erreur de croire que les gra[ndes] villes et les zones industriel[les] ont seules vocation à recevoir [des] usines. Il faut maintenant sto[p]per la croissance de Cholet [et] construire davantage de loge[]ments dans les petites villes d[es] alentours. Ce qu'il faut à Chole[t,] ce sont des équipements du se[c]teur tertiaire de haut nivea[u,] mais plus d'industries. Déjà, l'u[r]banisme est en passe d'être raté. »*

A ces propos vifs du présiden[t] de la chambre de commerce de Cholet, M. Louis Chupin (qui ne veulent pas viser nommément le maire de Cholet), répondent des paroles non moins nettes de M. Ligot. *« Je n'ai pas d'indus[]triels dans mon équipe munici[]pale. La responsabilité du déve[]loppement général d'une ville ne doit pas être laissée aux chefs d'entreprise ; ce ne serait d'ailleurs pas leur intérêt à long terme. »*

Mais derrière ces petites anicroches, tout le monde resserre les coudes lorsque approchent les nuages de la dépression ou lorsque le département et Angers *« prétendent se mêler des affaires intérieures du Choletais »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



LE MAINE-ET-LOIRE

LA « CATHO »

...Une autre ...açon ...le vivre ...'Université

...UNIVERSITE catholique de l'Ouest va fêter, à la fin de cette année, son centenaire. ...organisation actuelle étonne-... sans doute les étudiants à ...tier et les prêtres à rabat qui ...équentaient dans les années

...rès une grave crise en 1969- ... due en partie à la création ...ressive à Angers d'une uni-...té d'Etat, la « Catho » s'est ...ffet spécialisée dans quelques ...itations à finalité profession-..., où elle bénéficie d'un corps ...ignant compétent et dévoué. ...'est plus question pour elle ...hercher à concurrencer, dans ...les domaines, l'enseignement ...at, mais de choisir des voies ...pales.

...'est en novembre 1875, après le vote, le 12 juillet de la même année, de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, que Mgr Freppel, évêque d'Angers, inaugurait la faculté de droit. Suivaient la faculté des lettres (1876), la faculté des sciences (1877), et bonne dernière, aussi surprenant que cela puisse paraître, la faculté de théologie (1879). Mgr Freppel renouait ainsi avec la tradition universitaire angevine, qui remonte au Moyen Age, mais qui s'était interrompue avec la Révolution.

En fait, il s'agissait aussi, dans le climat d'ordre moral qui a suivi la défaite de 1870 (Mgr Freppel était Alsacien), d'offrir à l'Ouest traditionnel une université à son image. Les « facultés libres » étaient pourtant parcourues par les divers courants du « catholicisme social », très vivant dans l'Ouest, et recrutaient plus dans la bourgeoisie et la petite noblesse appauvrie que dans la grande noblesse.

La situation n'avait guère changé dans les années 50, marquées dans la région par la prédominance du M.R.P. Le recteur de l'université catholique, personnage mondain ayant ses entrées dans les salons angevins, était un peu considéré à l'égal du maire et du préfet. Une légende politique tenace (illustrée il est vrai par quelques expériences cruelles) voulait que quiconque s'attaquait à la « Catho » était assuré de perdre les élections... Les effectifs continuaient à croître : 900 étudiants en 1956, 2 100 en 1967. Dans le parc, situé au cœur d'Angers, légué par un pépiniériste qui avait le souci du salut de son âme, le « palais universitaire » construit à partir de 1875 ne suffisait plus. Un bâtiment très moderne, comportant deux amphithéâtres de deux cents et six cents places, était inauguré en 1968.

Des équivalences meurtrières

...réveil a été brutal : il ne ...it plus que 650 étudiants en ... La création d'un collège ...ique universitaire d'Etat (sui-... l'établissement d'une uni-...té d'Etat de plein exercice en ... a joué son rôle. Certaines ...tés catholiques étaient pour-... déjà en déclin; comme celle ...lroit, qui ne comptait plus ...ne centaine d'étudiants lors ...a fermeture en 1968.

...ais surtout, la « querelle des ...valences », née de l'appli-...on de la loi d'orientation de ..., a provoqué une véritable ... des étudiants. Le contrôle ...inu des connaissances ayant ... institué dans les facultés ...at, M. Edgar Faure avait ...lié, en avril 1969, un arrêté ... accordait l'équivalence des ...nens de première et seconde ...e, passés en partie selon ce ...me, en droit, sciences et ...s, dans les facultés catho-...s. Cet arrêté a été cassé par ...onseil d'Etat, qui a estimé ... était en contradiction avec ... de 1880, qui réserve la déli-...e des diplômes aux seuls ... composés uniquement de ...res des facultés d'Etat. Cer-... étudiant de la « Catho » d'Angers ont ainsi perdu un an, d'autres ont dû repasser leurs examens...

Ce problème est pratiquement réglé aujourd'hui. L'université catholique a conclu pour les différentes disciplines (parfois plus facilement avec d'autres établissements d'Etat que celui d'Angers) des conventions permettant à ses étudiants d'obtenir les grades universitaires. Dans les autres matières, les universités catholiques peuvent, d'autre part, depuis 1973, déposer avant le 1er novembre leurs programmes pour l'année universitaire en cours, auprès du secrétariat d'Etat aux universités. Si celui-ci les juge conformes à la réglementation, il organise par arrêté un jury d'Etat, composé de membres proposés par l'université catholique, devant lequel se présentent les candidats.

Les effectifs ont remonté, se situant maintenant autour de mille (non compris les élèves des écoles supérieures rattachées à la « Catho »).

« L'université d'Etat d'Angers existe, et elle a ses raisons d'exister, comme la nôtre. Mais l'épanouissement de l'une ne passe pas par la mort de l'autre. » Le visage rond, la silhouette marquée d'un embonpoint de prélat, Mgr Collin, recteur de la « Catho » depuis juin 1973, choisit visiblement les paroles qui apaisent et ne paraît pas désireux de rallumer les vieilles querelles. *« C'est une richesse pour un système éducatif que d'avoir des zones de liberté où les possibilités d'inventivité, d'initiative, sont plus grandes... Mais nous ne souhaitons nullement concurrencer l'université d'Etat. Nous ne cherchons pas à donner une formation universitaire tous azimuts. Nous préférons un style de formation professionnelle, dans certaines branches, qui laisse par ailleurs aux étudiants la possibilité de se présenter, s'ils le désirent, aux examens et diplômes nationaux. »*

Des instituts professionnels spécialisés

En 1970, en effet, l'université catholique a abandonné le système des « facultés » pour s'organiser en « instituts », à caractère assez spécialisé, et dont l'enseignement se veut orienté vers des professions relativement précises.

Seule subsiste sous son ancienne forme la faculté de théologie, qui accueille une majorité de laïcs et quelques clercs. L'institut de formation des professeurs rassemble environ cent soixante étudiants qui se destinent à l'enseignement du second degré dans les établissements catholiques. *« Le thème de la formation des maîtres est revenu sans cesse à propos des réformes Fontanet et Haby, mais rien n'a encore vu le jour. Nous avons préféré ne pas attendre »*, explique Mgr Collin avec une certaine malice. Il existe actuellement en France une quinzaine d'instituts de cette sorte. Les étudiants préparent les DEUG (diplômes d'études universitaires générales), les licences et maîtrises des matières qu'ils auront à enseigner, mais doivent obtenir, en outre, des U.V. (unités de valeur) de pédagogie pour obtenir le diplôme de l'institut.

L'institut de mathématiques appliquées accueille une quarantaine d'étudiants et prépare notamment à la carrière de conseiller mathématicien pour les bureaux d'étude, les divers organismes d'aménagement du territoire, les laboratoires de recherche. L'enseignement dispensé au cours des deux premières années permet la préparation des nouveaux DEUG « MASS » (mathématiques appliquées et sciences sociales), créés en 1973.

L'institut de perfectionnement en langues vivantes comporte les effectifs les plus nombreux : trois cent quatre-vingt-six étudiants qui se préparent aux métiers de secrétaire, traducteur, interprète. La volonté d'assurer les débouchés professionnels se traduit, en plus de l'enseignement audio-visuel des langues, par le mélange de cours théoriques sur l'économie ou l'histoire de l'art et d'initiations techniques, par exemple la sténodactylographie.

Le centre de psychologie, installé au sous-sol de la « Catho », accueille de son côté une centaine d'étudiants qui reçoivent une formation étalée sur six ans pour devenir psychologues praticiens dans les secteurs de l'éducation, de l'industrie et de l'inadaptation.

Le budget de ces instituts s'élève à 7 millions de francs, la moitié provenant des subventions versées par l'Etat, le reste des collectivités locales, des frais de scolarité (entre 1 000 et 1 500 F) et des cotisations versées par les familles des diocèses de l'Ouest qui ont des enfants dans l'enseignement secondaire catholique.

L'université catholique regroupe en outre des organismes très divers comme l'Institut de recherches fondamentales et appliquées, qui gère notamment des laboratoires de chimie organique et de biologie végétale ; l'Institut de promotion des responsables pédagogiques et administratifs de l'enseignement catholique (ISPEC), qui est un établissement de formation continue dépendant du secrétariat général à l'enseignement catholique ; et le Centre international d'études françaises, ouvert aux étudiants étrangers.

Batailles à coups de seaux d'eau

Les écoles supérieures ont une place à part dans l'université catholique, à laquelle ne les rattachent parfois que des liens juridiques. Les frais de scolarité y sont plus élevés : 4 000 F à l'ESSCA (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales d'Angers), 2 500 F à l'Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest, ESEO.

Leur importance dans la vie économique de la région est plus grande. Ainsi l'existence de l'ESEO a-t-elle favorisé l'installation à Angers, par la firme Motorola, d'une usine d'alternateurs pour automobiles. Les liens avec l'industrie locale sont illustrés par le fait que le directeur général d'Honeywell-Bull à Angers, M. Audouin, est également président du conseil d'administration de l'ESEO. Quelque vingt-cinq anciens élèves de l'Ecole travaillent actuellement chez Bull, et nombreux sont les élèves de cinquième année qui viennent y accomplir un stage.

« L'école est très cotée sur le marché de l'emploi », explique un élève de troisième année, qui ajoute pourtant : *« Cela tient peut-être davantage au rythme de travail qui nous est imposé qu'à la façon dont l'enseignement est dispensé. »* Sa semaine est chargée en effet : aux trente-trois heures de cours hebdomadaires s'ajoutent pour lui, qui est marié et père de famille, quatorze heures de surveillance d'externat dans un C.E.S. Il apprécie pourtant certains avantages de l'école : *« Les enseignants ont leur bureau. Ils y restent toute la journée quand ils n'ont pas de cours à donner et il est facile de les rencontrer, tandis qu'à la fac il est impossible de voir un assistant... »*

Il évoque également le folklore le l'école : le chanoine-directeur « baptisant » la nouvelle promotion en lui faisant subir une décharge électrique, les batailles à coups de seaux d'eau dans le jardin du Mail avec les élèves de l'école d'agriculture.

La « Catho » a en effet son climat propre. *« Elle a maintenu à Angers un certain style de vie universitaire, alors que par comparaison celui-ci a du mal à prendre racine à Nantes, par exemple »*, explique Mgr Collin. *« Mais peut-être est-ce un vieux réflexe du Rennais que je suis vis-à-vis des Nantais »*, ajoute-t-il avec un sourire. Sa « rondeur » en tout cas, qui contraste, au physique et au moral, avec le caractère plus carré de son prédécesseur, Mgr Honoré, a contribué à dépassionner les débats concernant la « Catho ». *« Celle-ci a réussi une belle reconversion, et notamment une percée en direction des universités américaines*, reconnaît M. Turc, maire de la ville et l'un des promoteurs de l'université d'Etat. *Je suis convaincu que la « Catho » a un avenir, si elle ne cherche pas à reprendre les positions perdues, et continue à créer des activités nouvelles dans des branches originales. »*

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE MAINE-ET-LOIRE

FONTEVRAUD

Les hectares de la colère

« *L'ARMÉE ne sert à rien : avec tout son matériel, elle joue à la petite guerre pour préparer la grande. C'est dépassé. L'armée est source de misère : elle accapare la terre, outil de travail des agriculteurs. L'armée ne défend pas les Français, mais la classe dirigeante. Elle nous méprise, nous les manants.* »

Le couplet est dit d'un ton fort calme par un quinquagénaire, père de six enfants, propriétaire d'une grosse ferme de la région de Saumur. Bien calé dans un fauteuil de salon, il parle de ses hectares de vigne qui produisent du brézé, un blanc au goût de pierre. Il parle aussi de son dernier voyage à Paris : il est allé témoigner en faveur de François Feutren, objecteur de conscience d'Angers que le tribunal militaire a condamné à vingt mois de prison.

C'est à peine croyable. Saumur et le prestigieux Cadre noir sont à un quart d'heure d'ici. Sur la route se dressent les stèles toujours fleuries qui rappellent que les élèves officiers, en 40, se sont battus crânement pour ce terroir. Du pas de la porte on aperçoit les bois de Fontevraud, où, depuis un demi-siècle, les tanks manœuvrent sans que personne y trouve à redire. S'il était un coin de France où l'armée vivait « *comme un poisson dans l'eau* », c'était bien celui-ci. Que s'est-il donc passé ?

En apparence quelque chose de très simple. L'école des blindés, qui possédait déjà 1.750 hectares entre Fontevraud et Saumur, s'est trouvée à l'étroit. Elle reçoit mille deux cents élèves par an : des sous-lieutenants sortant de Coëtquidan, des élèves-officiers de réserve, des polytechniciens, des gendarmes, des capitaines en recyclage ou en perfectionnement, des officiers étrangers (15 % des effectifs). Ces jeunes gens apprennent leur métier sur des engins de plus en plus rapides et qui tirent de plus en plus loin. « *Pour manœuvrer avec un escadron de douze chars*, dit le général Lucien Guinard, commandant l'école, *il me faut un kilomètre de large et six de long. Et encore je n'ai jamais demandé à tirer au canon avec des munitions de guerre. Pour cela, mes élèves vont à Canjuers, dans le Var, à huit cent kilomètres d'ici.* »

Même avec les projectiles d'exercice, le polygone de tir était devenu dangereux. La moindre auto-mitrailleuse canardant une carcasse de Sherman interdisait tout autre exercice. Alors, en 1970, l'état-major imagine de « donner de l'air » à ses apprentis tankistes. On va « engraisser » le terrain de Fontevraud de 2 200 hectares prélevés aux alentours. Des bois, des landes, des prés *et même* des vignes. La bévue était d'un tel calibre que Michel Debré, alors ministre de la défense nationale, mais maire d'Amboise et enfant du pays, ampute le projet d'un tiers. Peine perdue, car ensuite vont partir en rafale ce que les « décideurs pour se donner bonne conscience » appellent les « maladresses ». Des actes inspirés par l'ignorance, la sottise, l'arrogance ou le mépris des citoyens. Même ramenée à 1 395 hectares l'extension du camp touche mille huit cents propriétaires, dix communes et trois départements (Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vienne) appartenant à trois régions différentes. Autour des landes de Fontevraud, le pays a bien changé. Les villageois sont syndiqués, groupés en coopératives. Ils ont reconquis les friches d'antan pour leurs vignes et leurs vergers. Ils voyagent, s'informent, veulent participer aux décisions concernant leur terroir. Ils se félicitent *du départ des bagnards de Fontevraud*, qui va retrouver sa splendeur de village monastique.

Les touristes y affluent chaque été plus nombreux. On veut faire de l'abbaye un centre culturel accueillant congrès et festivals.

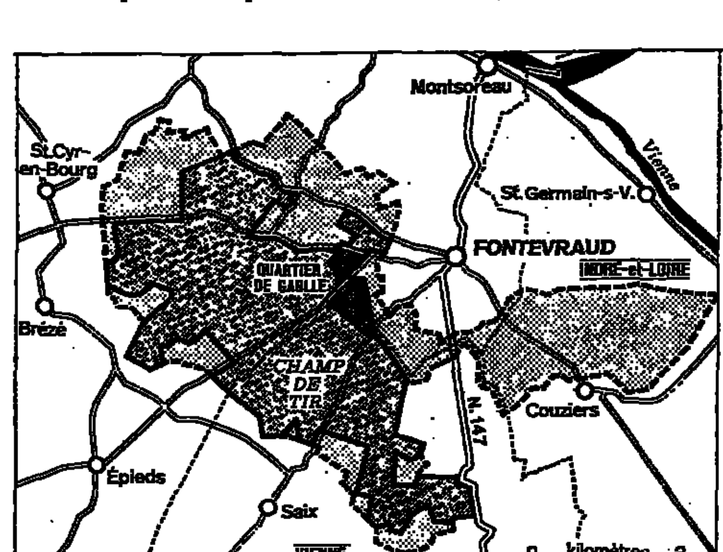
Et puis 1970, souvenez-vous, c'était l'année internationale de l'environnement. Protégeons les forêts, disait le gouvernement. Et là-dessus un maire apprend le projet par une missive qu'une erreur de la poste dépose sur son bureau. Demande d'explication. La réponse des préfectures arrive comme une gifle : des lettres recommandées aux propriétaires et des affiches placardées. Puis, dans la foulée, ouverture de l'enquête d'utilité publique.

Pour la première fois, les registres se couvrent de protestations dûment signées. Deux des commissaires enquêteurs sur trois se prononcent contre une partie de *l'extension. Qu'importe, le projet* est déclaré d'utilité publique. Le préfet aux six maires du Maine-et-Loire qu'il convoque enfin : « *Vos forêts ne sont que des landes sans valeur.* ». M. Debré vient en grand apparat inaugurer des casernements construits dans l'enceinte du camp. Les maires, pourtant invités et qu'on veut impressionner, sont d'abord refoulés par des bidasses puis écrasés par un discours enflammé du ministre. Les agents des Domaine entament la procédure d'achat « à l'amiable ». On commence par les veuves, les *propriétaires partis à la ville ; on* intimide les timorés. En juin 1973, les cultivateurs et les organisations de gauche qui les soutiennent manifestent à Saumur. Les C.R.S. qui grenadent et matraquent. Stupeur et indignation des pacifiques Angevins.

Alors, en face, dès le départ, c'est évidemment l'escalade des réactions. Les maires, choqués de la désinvolture administrative, fondent un Groupement de défense de la forêt de Fontevraud (1). Avec deux autres associations, ils déposent, mais en vain, une série de recours en Conseil d'Etat. Certains agriculteurs se réunissent, discutent, vont au Larzac en curieux, en reviennent impressionnés. D'autres font venir le général de Bollardière. Au service armé il oppose la non-violence.

Cette agitation des esprits se traduit d'une manière positive. Le *Groupement de défense propose* une solution audacieuse : les paysans formés en groupements forestiers garderaient la propriété de leurs terres mais en confieraient la gestion à l'Office national des forêts et, par convention, autoriseraient l'armée à y manœuvrer. L'Etat économiserait ainsi les 6 millions prévus pour l'expropriation et les militaires pourraient utiliser le terrain sans délai.

Proposition repoussée. L'armée rappelle le cas de Nîmes, où la municipalité lui avait loué des terrains au siècle dernier. A présent, la ville veut récupérer son bien. Les militaires sont donc intransigeants sur le principe : ils veulent la propriété du sol. En revanche, ils multiplient les promesses concernant son utilisation par les *civils*. On pourra continuer à chasser, à se promener, à ramasser des champignons, à circuler sur les routes chaque fois qu'il n'y aura pas d'exercice de tir. Un plan de défense contre l'incendie, qui s'étend même aux forêts non expropriées, a été établi. L'armée enverra ses bulldozers ouvrir des coupe-feu dans les bois privés. Trois étangs, autrefois privés, seront ouverts aux promeneurs. Toutes les crêtes autour de Fontevraud garderont leur parure végétale. On ne tirera pas au canon à moins de 3 kilomètres de l'abbaye. « *Avec l'O.N.F., nous replanterons 800 hectares de bois*, affirme le général Guinard. *Dans les forêts que nous allons acquérir, les chars circuleront dans des couloirs et non en sous-bois. Enfin, ils auront interdiction de pénétrer sur les parcelles où les écologistes nous ont signalé une « réserve » unique d'orchidées sauvages.* »



Limites du camp actuel — Extensions prévues

Ni Clochemerle ni Larzac

Les cavaliers, hommes de terrain et fort attachés au Saumurois, sont sincères. Le malheur, c'est qu'on ne les croit plus. Surtout lorsqu'ils jurent que c'est la dernière extension. Car depuis 1917 le camp de Fontevraud s'est agrandi trois fois. A la place des forêts d'antan s'étend une triste savane défoncée par les chenilles et brûlée par les incendies.

Seule une convention détaillée signée par le ministère de la défense, les collectivités locales et les préfets pourrait garantir l'avenir et apaiser les passions. On n'en prend pas le chemin. L'administration a déjà acheté « à l'amiable » les deux tiers des parcelles. Pour les irréductibles ce sera l'expropriation. Dans un an tout sera « terminé ». Pas pour tout le monde. Certains agriculteurs ont durci leurs positions. Une section de paysans-travailleurs vient de se fonder en Maine-et-Loire. Forte de deux cents militants, transfuges de syndicats agricoles qui sont accusés de « servir le pouvoir », elle étend son audience. Avec les militaires qui manœuvrent à l'extérieur du camp les incidents ne sont pas rares.

Alors, Clochemerle en Anjou ou nouveau Larzac ? Ni l'un ni l'autre, mais un inquiétant divorce entre une fraction de la population et ceux qui sont chargés de la défendre. Peut-on concevoir une défense nationale sans adhésion populaire ? Voilà un thème de réflexion qui devrait être inscrit au programme de l'Ecole de Saumur.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Groupement de défense de la forêt de Fontevraud. Président : M. Marcel Neau, Saint-Cyr-en-Bourg, 49260 Montreuil-Bellay.

UN FLEUVE ET BEAUCOUP MIEUX QU'UN FLEUVE...

POUR les dictionnaires, un fleuve ce n'est guère qu'une « grande rivière ». Pas plus. *De l'eau, beaucoup d'eau, donc*, serrée entre deux rives ; parfois rapide et d'autres fois si lente qu'on pourrait la croire immobile.

Mais la Loire ? « Ni fleuve ni rivière », serait-on tenté de répondre. Autre chose. Beaucoup plus, beaucoup mieux : tantôt un lac, avec de longues îles de sable, Saharas en miniature cernés par les « luisettes », ces plates traînées d'eaux mortes qui résistent à l'été et s'entêtent à refléter le ciel angevin ; tantôt presque une mer, qui roule par temps de crue ses vagues à pleins bords et fait trembler les arbres du rivage.

Le rideau — un rideau de peupliers — s'entrouvre. Le spectacle commence et recommence, toujours autre. Un pont de pierre, un pêcheur sous le dôme en paille de son chapeau fané, un bachot dont la potence affiche un carrelet en proue, un bouquet d'ormes, *un village coiffé d'ardoise*, une église qui montre deux fois son clocher, coq en bas et coq en haut, ou l'un de ces châteaux, enfin, qui sans l'eau au pied de leurs balustres n'auraient plus le même visage. Le visage de la douceur, *celui de l'Anjou...*

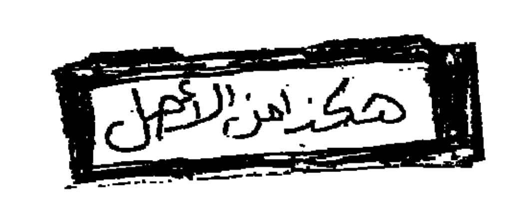
A partir de la vallée que la Loire s'est modelée, et qu'on la suive d'est en ouest ou, au contraire, d'Angers vers Saumur, les prétextes à promenade ne se comptent plus. Escapades pour le plaisir de l'œil, flâneries studieuses, balades au fil du vent ? Vaste choix : pour tous les goûts, une réponse.

L'architecture gothique — ce gothique angevin né sur les voûtes de Saint-Maurice d'Angers, et qui devait gagner bien vite ses voisins, Vendômois, Touraine, Maine, Poitou, Vendée — peut être le thème d'un séjour. La tapisserie de même, dont l'*Apocalypse de Jean*, admirablement présentée dans le château du roi René, est l'un des « sommets ». Le « catalogue » des églises romanes contient plus de vingt numéros, et certains — comme l'abbatiale de Fontevraud ou *Notre-Dame-de-Cunault*, par exemple — peuvent prétendre figurer parmi les plus belles du monde. La préhistoire est là aussi, au Grand-Pressigny, et le néolithique (quelque vingt-quatre dolmens entre Angers et Montsoreau, et des menhirs) est également présent.

Les gourmets seront à leur affaire, qui arroseront les rillons, le brochet au beurre blanc, l'alose, le saumon, le coq au sang et les fromages de chèvre de quelques-uns de ces flacons vendangés sur les coteaux de Saumur, dans les vignes de Quart-de-Chaume, au flanc des coteaux du Layon, sans oublier le cabernet, et tant d'autres encore.

Mais le simple promeneur, sans passion bien définie, l'amateur de paysages pour le paysage, passe par ici des heures toujours aimables. Avec, là encore, un choix varié. Entre les horizons boisés du Saumurois, les « prées », comme on appelle les pâtures de la varenne de Bourgueil, les chênes et les guérets du Baugeois, ou les Mauges, région de bocage comme l'est aussi le Ségréen. Et la Loire changeante, diverse, séduisante vers quoi ses pas le ramèneront toujours.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

UN MINISTRE MOROSE

« J'ai conscience de vous avoir beaucoup déçus depuis treize mois. Vous auriez préféré un comportement plus original. Je suis malheureusement un tâcheron qui pousse sa charrue jour après jour. » Au cours d'une brève rencontre avec les journalistes de la presse agricole dans la salle à manger de l'hôtel Villeroy, M. Christian Bonnet a prononcé ces quelques mots comme pour s'excuser de la grisaille qui enveloppe la politique agricole. Certes, on n'attend pas du ministre de l'agriculture qu'il se lance dans des pirouettes et des acrobaties — d'autres se sont étalés à ces exercices — dans le but d'attirer l'attention sur son activité. Toutefois, le laboureur semble tracer son sillon d'une main incertaine.

Le Parlement vient de voter une série de textes intéressant tout particulièrement l'agriculture, notamment la réforme du statut du fermage et la loi sur l'organisation interprofessionnelle agricole.

Le premier texte respecte l'équilibre de l'« arbitrage » entre les intérêts des fermiers et des propriétaires, rendu en 1973 par M. Chirac. M Bonnet s'en est félicité. Mais cet équilibre n'est-il pas de pure forme ? Les responsables de la Fédération de la propriété agricole (F.N.P.A.) ne sachent pas qu'ils obtiendront que les « angles » soient arrondis par les décrets d'application. Sans parler de la jurisprudence qui donne régulièrement la priorité aux droits des propriétaires sur ceux des exploitants. Le gouvernement s'apprête-t-il à faire un pas en arrière (pour les propriétaires) après en avoir fait un pas en avant (pour les fermiers) ?

Le second texte a été élaboré dans la fièvre de la dernière conférence annuelle. A de rares exceptions près, les groupements de producteurs, lancés en 1962, n'ont donné aux agriculteurs qu'une illusion de pouvoir économique. Il a fallu se résoudre *à passer à l'organisation contractuelle des marchés*, la voie des offices s'étant définitivement fermée derrière l'ONIBEV (Office national interprofessionnel du bétail et de la viande). Les espoirs soulevés par le projet se sont peu à peu amenuisés. *« Ce n'est pas la panacée »*, assurait récemment le président des chambres d'agriculture. Un amendement voté par le Parlement permettra aux interprofessions d'être financées par une taxe parafiscale, ce qui lève une des principales réserves formulées quant au bon fonctionnement de ces organismes. Apparemment, cela n'a pas ravivé l'intérêt pour la formule : aucune branche de production n'a encore manifesté l'intention de s'organiser, de la production à la consommation. Tous les secteurs qui pouvaient l'être l'ont-ils déjà été ? Cela expliquerait la soudaine discrétion du ministère autour de ce texte, mais non l'énergie déployée à l'élaborer.

L'administration centrale « découpée »

Le prochain budget donnera-t-il à M. Bonnet des moyens nouveaux ? On peut en douter : les dépenses propres du ministère augmenteront moins vite que celles de l'ensemble de l'Etat. Certes, un effort particulier sera fait en faveur de l'enseignement et de la recherche — plus de trois cent soixante emplois nouveaux — mais le retard en la matière restera considérable. En outre, les dépenses en capital — c'est-à-dire les investissements — progresseront seulement de 5,2 %. Bref, un budget d'austérité qui ne permettra pas d'engager un grand dessein agricole

Le ministre souhaite pourtant faire une esquisse : il va réorganiser son administration centrale. Le projet devrait voir le jour à l'automne prochain. La géographie des services serait profondément modifiée : la direction de l'Administration générale et de financement va « exploser », la répression des fraudes allant à la direction des industries agricoles et alimentaires, les exportations à la direction de la production. Quelle sera la portée de ce découpage ? L'objectif qu'il est sensé réaliser — l'amélioration de la qualité des produits — n'a pas pour l'instant été défini. Plus grave, il n'y aura pas de modification aux échelons départementaux et régionaux, courroies de transmission des décisions parisiennes.

M. Bonnet a sans doute conscience de la minceur des dossiers qu'il s'efforce de « faire passer ». Il évoque tous ces sujets avec une certaine lassitude. Le ton ne s'affermit guère que pour assurer : *« L'agriculture n'a pas alimenté l'inflation. »* Cela est vrai sur douze mois, cela ne l'est pas sur le semestre ou le trimestre dernier. Autrement dit, les chevaux de bataille du ministre sont fourbus au moment où il les enfourche. Il tient en selle parce que devant lui le terrain est telle une morne plaine.

Les viticulteurs se sont fatigués à vider les cuves de vin et barrer les routes. La guerre du gros rouge se règle désormais à coups de déclarations. Les organisations paysannes nationales « ronchonnent » parce que le cours du bœuf n'est pas bon, que les œufs et les volailles se vendent mal, que les stocks de poudre de lait sont considérables, que les céréales s'exportent mal... La routine, rien qui n'aille au-delà du communiqué. Il n'y eut même pas de protestation publique contre l'ajournement du Conseil de planification agricole, ni contre la lenteur de la mise en place de la prochaine conférence annuelle.

Il y a de quoi décevoir. Mais le ministre ne s'en émeut effectivement pas. Après avoir affirmé qu'il resterait en poste rue de Varenne, M. Bonnet va quitter pendant une semaine le premier étage du ministère pour se reposer à Carnac, dont il est maire. Tandis qu'au rez-de-chaussée le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Jean - François Deniau, cherchera comment s'occuper.

ALAIN GIRAUDO.

AFFAIRES

I.B.M.-FRANCE MODIFIE SES STRUCTURES

La direction d'I.B.M. - France vient d'annoncer une restructurations de ses activités. Deux groupes, qui disposeront d'une autonomie complète de gestion, sont créés : le *« groupe grande diffusion »*, qui comprend les divisions matériel de bureau et systèmes de grande diffusion (petits ordinateurs) et le *« groupe des ordinateurs »*. Une réorganisation similaire est appliquée dans les filiales d'I.B.M. dans dix-sept pays.

Les fonctions de directeur général d'I.B.M.-France seront désormais assurées par deux personnes : M. Herbart, l'actuel P.-D. G., et M. Jacques Lemonnier, qui était directeur général des divisions ordinateur.

[En juillet 1974, I.B.M. avait constitué un groupe d'études afin d'examiner la possibilité de scinder les activités de ses filiales, regroupées dans les deux divisions Afrique-Extrême-Orient et Europe - Proche-Orient. Les syndicats — français notamment — avaient manifesté leur opposition à une telle mesure. Les projets avaient été provisoirement enterrés. Un an après, la direction d'I.B.M. reprend donc son idée. Toutefois, il ne s'agit pas d'une filialisation, mais de ce que l'on peut considérer comme une étape intermédiaire : la divisionalisation.

Pourquoi une telle réorganisation ? D'aucuns ne manqueront pas de la rapprocher du procès anti-trust intenté par le département de la justice des Etats-Unis au « numéro un » mondial de l'informatique. De là à penser qu'I.B.M. préfère prendre les devant, et procéder elle-même à une scission de ses activités, il n'y a qu'un pas que certains franchissent.

Il faut également remarquer que la rentabilité d'I.B.M. a, pour la première fois, baissé en 1974.]

MONNAIES ET CHANGES

PENDANT LE DEUXIÈME SEMESTRE

La Banque de France comptabilisera ses avoirs en or sur la base d'un prix de 22 039 francs le kilo

(contre 24 078 francs précédemment)

Un communiqué de la Rue de Rivoli révèle quelles seront, pendant le deuxième semestre de cette année, les nouvelles bases de comptabilisation des avoirs de change — or, dollars et créances en droits de tirage spéciaux comptables sur le Fonds monétaire — de la Banque de France.

Il en résulte pour la situation arrêtée à fin juin une moins-value de 8 761 millions de francs, les avoirs officiels de change étant évalués à 93 803 millions de francs. Cette moins-value résulte des règles de calcul qui ont été adoptées au début de cette année pour établir au début de chaque semestre les valeurs comptables applicables aux réserves de l'institut d'émission.

En ce qui concerne l'or, le prix de référence est le cours moyen constaté sur le marché de Londres pendant les trois derniers mois du semestre précédent. Selon le communiqué officiel publié par la Rue de Rivoli, *« la moyenne des cours quotidiens de l'or à Londres en avril, mai et juin, converti sur la base des cours concomitants du dollar à Paris se monte à 22 039 francs le kilo »*. Pendant le premier semestre de l'année, la valeur du stock métallique avait été comptabilisée sur la base d'un prix de 24 078 francs (1). L'abaissement du prix de référence résulte donc à la fois du fléchissement du cours de l'or et de la chute du dollar.

C'est au début de cette année que le gouvernement français, en application de l'accord conclu à la Martinique, le 16 décembre 1974, entre M. Valéry Giscard d'Estaing et Gerald Ford, a décidé de comptabiliser ses avoirs en or sur la base d'un prix de référence « dérivé du marché ». Auparavant, le stock était évalué d'après le prix officiel de l'or de 42,22 dollars l'once qui, rapporté à la parité du franc déclarée au F.M.I. le *10 août 1969* (un dollar = 5,55419 francs), correspondait à un prix de 6 250 francs le kilo. Cette valeur était doublement périmée puisque le prix officiel de l'or ne correspond plus à aucune réalité et qu'il n'y a plus de parité officielle entre le franc et le dollar (et qu'au surplus la parité résultant de la dévaluation du franc d'août 1969 avait été deux fois modifiée à la suite des dévaluations dont le dollar a fait l'objet en décembre 1971 et en février 1973).

Pour les avoirs en devises, la règle est de prendre comme prix de référence le cours constaté sur le marché à la fin du semestre précédent. On a retenu le cours du 26 juin, soit 1 dollar = 4 francs. Pendant le premier semestre, le cours de référence était de 4,395625 francs pour un dollar.

Quant aux créances sur le Fonds monétaire, elle seront calculées sur la base du D.T.S. = 4,9707 francs (au lieu de 5.40505 francs pendant le premier semestre).

Le communiqué officiel fait état encore des opérations effectuées pendant le mois de juin qui ont entraîné une augmentation de 3 041 millions de francs d'avoirs de change. Compte tenu de cet accroissement et des nouvelles bases d'évaluation, les avoirs officiels se répartissaient à la fin du mois de juin de la façon suivante :

— Avoir en or : 69 190 millions de francs ;

— Avoir en devises (dollars) : 21 110 millions de francs ;

— Créances sur le Fonds monétaire : 3 503 millions de francs.

(1) Ce prix ne résultait pas de l'application de la règle précédente. On avait pris, pour commencer, le prix constaté le 7 janvier 1975.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les syndicats et la direction de Chausson devaient se rencontrer de nouveau le 5 juillet

Les syndicats et la direction des usines Chausson devaient se rencontrer de nouveau ce samedi 5 juillet à 14 heures.

L'entreprise devait donner sa réponse aux contre-propositions présentées la veille par les porte-parole du personnel au cours d'une discussion de plus de quatre heures. Ces derniers semblent avoir durci leur attitude, tandis que la direction, selon les syndicalistes, est « restée figée sur ses positions antérieures ».

De toute façon, les syndicats demanderont aux ouvriers de se prononcer sur l'éventuel compromis.

L'un des trois Marocains arrêtés a été libéré

Le tribunal de grande instance de Nanterre devait se prononcer, ce samedi à 16 heures, sur la mise en liberté provisoire de M. Jamai Laoussine — membre du personnel de l'usine Chausson — et de M. Mohamed Chaib — chômeur, — toujours maintenus en détention. Les syndicats ont appelé les travailleurs à un « rassemblement massif » devant le tribunal de Nanterre, pour appuyer les demandes de mise en liberté faites par M[e] Legrand.

Le troisième Marocain inculpé pour violence à agent, M. Ahmed Haou — chômeur, — a été libéré hier à l'initiative du parquet ; un témoignage jouait en sa faveur.

● LA CHAMBRE SOCIALE DE LA COUR D'APPEL DE LYON a ordonné, mardi 1[er] juillet, la réintégration en ses fonctions aux Aciéries du Forez (Loire) de M. Fleurance — comptable licencié en 1969 pour activités syndicales — avec astreinte de 200 francs par jour de retard. La société des Aciéries du Forez est également condamnée à verser à M. Fleurance une indemnité compensatrice de salaires perdus du 26 septembre 1969 au jour de sa réintégration effective.

ÉNERGIE

[H]OUILLÈRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

[La] relance de la production charbonnière se heurte à de graves difficultés

De notre correspondant

[L]ille. — *Les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ont produit, [en 19]74, 9 millions de tonnes de charbon, soit 1 400 000 tonnes de [moins] qu'en 1973. Si cette baisse de la production est encore très [sensi]ble, elle est toutefois moins forte que celle enregistrée de 1971 [à 197]3, et qui se chiffrait à une moyenne annuelle de 2 200 000 tonnes.*

[Le] « freinage de la récession » [est le] résultat des mesures prises à [la sui]te de la crise de l'énergie. Il [a ét]é possible que par l'embauche [de 2]300 ouvriers (1 400 Marocains [et ...] autochtones), le ralentissement [des m]ises à la retraite anticipée et [prati]quement l'arrêt de toute mesure [de co]nversion des mineurs du fond. [Le n]ombre d'ouvriers occupés au [fond] (24 000 environ) n'a diminué [que d]e 1 830 en 1975, contre 4 200 [en m]oyenne, au cours des trois [année]s précédentes.

[Ces] résultats ont été présentés le [...] et à Lille par MM. Pierre Del[...], président du conseil d'administration et Max Hecquet, directeur général, qui ont noté que, en dépit des résultats acquis, le bassin du Nord et du Pas-de-Calais se trouve toujours aux prises avec des difficultés très graves.

En effet, on a enregistré une baisse du rendement moyen par poste-ouvrier : 1 985 kilos, contre 2 026 kilos en 1973. Et cette tendance semble se confirmer pour les six premiers mois de l'année 1975. Il serait étonnant que l'on puisse en 1975 tenir le programme prévu de 8 300 000 tonnes de charbon ; on n'ira peut-être pas aux 8 millions de tonnes.

Ce tassement de la production tient sans doute à la dégradation constante du gisement, au vieillissement du personnel, et aussi au fait que les nouveaux embauchés sont encore en période de formation ; mais une amélioration du rendement dans l'avenir semble de toute façon très hypothétique.

La question se pose donc de savoir si les objectifs du plan charbonnier approuvé en octobre 1974 par le ministère de l'industrie pourront être tenus. Ce plan prévoit pour les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais une extraction supplémentaire de 10 millions de tonnes en dix ans, par la prolongation d'activité de certains sièges et la mise en exploitation, si possible, de certains gisements profonds que l'on cherche à détecter.

Sur le plan financier, la situation s'est pourtant améliorée, en raison de la majoration du prix de vente des combustibles. Le déficit du compte d'exploitation est de 158 millions de francs, contre 506 millions en 1973. On fait remarquer cependant que cette amélioration aurait été encore plus sensible si les pouvoirs publics avaient autorisé les Houillères à pratiquer des prix de marché.

GEORGES SUEUR.

[C]ONJONCTURE

[LES] HAUSSES DE LOYERS COM[ME]RCIAUX SONT LIMITÉES [PO]UR 1975.

[Ain]si que nous l'avons indiqué [dans] nos dernières éditions du [...]let, M. Vincent Ansquer, minis[tre d]u commerce et de l'artisanat, et [M. Je]an Lecanuet, ministre de la [justic]e, ont décidé, avec l'accord des [repré]sentants des propriétaires et [des lo]cataires commerciaux, d'appli[quer] un abattement exceptionnel [de ..] % sur le coefficient de 2,38 [applic]able aux loyers commerciaux [...]. Cet abattement aura pour [effet d]e ramener à 2,07 le coefficient [...]déterminé, pour les baux de [...]ans venant à expiration du [... ja]nvier au 31 décembre 1975, le [tau]x maximum d'augmentation [des] loyers commerciaux.

[Ces] dispositions résultant de cet [accor]d feront l'objet d'un projet [de lo]i qui sera déposé par le gou[verne]ment dès l'ouverture de la pro[chain]e session parlementaire. [MM.] Lecanuet et Ansquer ont pro[posé] aux représentants des proprié[taires] et des locataires de réunir un [grou]pe de travail.

LE COMMUNIQUÉ DE L'A.P.S.

L'Algérie maintient le prix de son pétrole au niveau actuel

L'Algérie a décidé de maintenir au niveau de 11,75 dollars par baril, FOB au port de chargement, le prix de son pétrole durant le troisième trimestre de l'année en cours, a annoncé vendredi l'agence Algérie Presse Service.

Ce prix est applicable à tous les clients de la Société nationale algérienne des hydrocarbures (Sonatrach), sans exception et quels que soient la qualité du pétrole et le port de chargement, précise l'agence algérienne, qui ajoute que les délais de paiement restent fixés à trente jours à compter de la date de fin de chargement.

Selon l'A.P.S., *« certains milieux occidentaux intéressés ont misé sur la baisse du prix algérien de 11,75 dollars/baril, déjà en vigueur au cours du deuxième trimestre 1975, après les baisses enregistrées au Nigéria, en Irak et surtout en Libye. Ces milieux s'attendaient à une réduction substantielle du prix du pétrole algérien qui, selon leurs experts, ne devrait pas dépasser 11,15 dollars/baril pour être compétitif avec les pétroles nigérian, libyen ou irakien. En réalité, ce sont ces pétroles qui sont sous-cotés par rapport au prix du pétrole algérien qui, lui, est parfaitement en ligne avec les prix pratiqués dans le Golfe, principale région productrice de l'OPEP »*.

L'agence algérienne remarque que *« ces milieux recherchaient en définitive, à travers la baisse du prix algérien, des arguments supplémentaires pour obtenir de nouvelles baisses en Méditerranée et au Nigéria, et provoquer l'effondrement de la structure des prix de l'OPEP »*.

« L'Algérie, affirme l'A.P.S., *s'est donc refusée à s'engager dans la spirale de la baisse des prix. Ce faisant, elle espère que les autres pays de l'OPEP, qui ont procédé à des baisses injustifiées de leur prix, se dégagent de cette spirale et ne se laissent pas entraîner dans le processus de baisses successives que veulent leur imposer ceux qui spéculent sur les prétendues divergences entre les pays producteurs de pétrole et sur la division ou l'effondrement de l'OPEP.*

» L'Algérie vient de montrer une nouvelle fois à ceux qui considéraient que son important plan de développement la mettait dans une position de faiblesse et, partant, espéraient faire d'elle un agent de la spirale de la baisse des prix, qu'elle est toujours en mesure de déjouer leurs manœuvres, car sa démarche allie la hardiesse au réalisme. Cette démarche a toujours consisté à adopter une attitude fondée sur les réalités et à ne pas se laisser impressionner par les campagnes de presse et les mesures d'intimidation que l'on déclenche de manière cyclique, afin de créer autour d'elle le climat propice aux décision qu'on voudrait lui faire prendre », conclut l'agence.

Faits et chiffres

● LES PRIX DES SALAISONS, DE LA CHARCUTERIE EN GROS ET DES CONSERVES DE VIANDES pourront être augmentés aux termes d'un texte publié au *Bulletin officiel des services des prix* (B.O.S.P.) du 5 juillet. Ces augmentations seront au maximum de 8 % pour les rillettes, de 8 % pour les saucissons secs et la charcuterie fraîche, de 5,5 % pour les produits en conserve.

● LE PRESIDENT DE CHRYSLER VA DEMISSIONNER. — M. Lynn Townsend, président du conseil d'administration du troisième constructeur automobile américain, a annoncé, le 3 juillet, son intention de démissionner de son poste le 1[er] octobre prochain. Sa démission, précise-t-il dans un communiqué, *« est dans le meilleur intérêt de Chrysler »*.

M. Townsend, âgé de cinquante-six ans, était vivement critiqué depuis quelque temps en raison des mauvais résultats enregistrés par sa firme — une perte de 100 millions de dollars (411 millions de francs environ) au cours du premier trimestre 1975. — *(A.F.P., Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MANURHIN

L'assemblée générale ordinaire tenue le 25 juin 1975, sous la présidence de M. Paul Spengler, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net après impôts de 6 058 833,86 F, le cash flow totalisant 20 242 535 F.

Il a été décidé la distribution d'un dividende net de 6 F soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de 9 F par action de 50 F. Le paiement du dividende sera effectué contre présentation du coupon n° 60 aux caisses de la société et aux guichets des banques accréditées à partir du 7 juillet 1975.

L'assemblée générale a ratifié la nomination au poste d'administrateur, faite à titre provisoire par le conseil d'administration, de M. Michel Leonet, président-directeur général de la Compagnie Rhin et Moselle - Assurances françaises, en remplacement de M. Gabriel Dessus, décédé.

Toutes les résolutions ont été adoptées.

L'activité de la société mère en 1974 s'est traduite par un chiffre d'affaires total hors taxes de : 256 906 369 F dont 54,45 % à l'exportation, en regard de 216 964 366 F en 1973 (+ 18,41 %).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 419 569 000 F (+ 22,73 %) et le cash flow consolidé à 30 274 000 F (+ 21,66 %). Le bénéfice net consolidé du groupe se monte à 7 545 000 F, soit plus du double de l'exercice précédent.

Pour la maison mère, le chiffre d'affaires hors taxes des cinq premiers mois de l'année en cours s'est élevé à 134 664 883 F contre la somme de 94 881 558 F pour la même période de 1974 (+ 41,93 %). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est également pour les cinq mois en progrès sur l'année précédente.

Le montant du carnet de commandes au 31 mai 1975 se situe à un très bon niveau, la part des ordres à l'exportation s'élevant à près de 70 %. Dans les filiales, les situations d'enregistrement des commandes présentent une certaine hétérogénéité ; quelques-unes sont en progrès sur 1974 alors que d'autres, notamment celles du secteur de la machine-outil, subissent, avec une rentrée de commandes en régression depuis le début de l'année, les effets d'une conjoncture générale défavorable qui touche plus particulièrement les biens d'équipement.

Les perspectives se rapportant à la société mère laissent prévoir un exercice 75 globalement favorable.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée ordinaire, a renouvelé l'autorisation accordée le 6 novembre 1970 au conseil d'administration de procéder sur ses seules délibérations à une augmentation de capital en une ou plusieurs fois, sous une forme ou une autre, pour le porter à un montant maximum de 65 millions de francs — si les circonstances le demandaient.

Le conseil d'administration de la société, réuni à l'issue des assemblées, a nommé M. Jacques André vice-président d'honneur.

Il est rappelé que M. Gilbert de Dietrich, président-directeur général de la société de Dietrich, a été nommé précédemment vice-président de Manurhin.

DELALANDE S.A.

Dans son livre paru aux Editions du Seuil, le docteur Pradal avait mis en cause les laboratoires Delalande.

A la demande des laboratoires Delalande, les Editions du Seuil et le docteur Pradal ont reconnu légitime d'apporter des corrections aux prochaines éditions de l'ouvrage.

Dans ces conditions, les laboratoires Delalande ont estimé qu'ils pouvaient accepter de mettre fin au procès en diffamation qu'ils avaient engagé.

SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30 juin 1975, a fixé le dividende de l'exercice clos le 31 mars 1975 :

— Les 765 742 actions qui composaient le capital social au 1er avril 1974 recevront un dividende de 6,60 F qui, majoré de l'impôt déjà payé au Trésor, 3,30 F, constitue un revenu global de 9,90 F contre 10,80 F l'année dernière.

Ce dividende sera mis en paiement le 9 juillet 1975 sur présentation du coupon n° 42.

GERLAND

L'assemblée générale ordinaire réunie le 20 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 faisant apparaître, après 18 308 000 F d'amortissements, un résultat d'exploitation de 17 310 000 F et, au compte de pertes et profits qui a enregistré notamment la plus-value consécutive à la cession de l'usine de Villeurbanne (15 352 000 F) et des provisions pour hausse de prix (7 232 000 F), après contribution exceptionnelle (738 000 F) et impôt (8 042 000 F), un résultat net de 15 985 000 F.

Dans son allocution, M. Courbier, président-directeur général a souligné les incertitudes de l'exercice en cours concernant certains départements de la société, notamment le département routes, où le carnet de commandes se renouvelle à des niveaux de prix insuffisants du fait de la concurrence et le département Gerflex qui se ressentira de la récession de la construction.

Il a confirmé le tranfert prochain à Grillon (Vaucluse) des fabrications de revêtements vinyliques calandrés en association 75/25 avec la société Munivyle et celui de la branche revêtements de cylindres à Meyzieu, dans le cadre d'une filiale 50/50 avec la société américaine Stowe Woodward.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, le 7 juillet 1975, d'un dividende net de 10 F donnant, compte tenu de l'impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 5 F, un dividende global de 15 F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'ORÉAL du 26 juin 1975

Réunie sous la présidence de Monsieur François DALLE, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

• Chiffre d'affaires consolidé H.T. 3,2 milliards de Francs + 17,7 % (+ 19,6 % à données comparables)

• Bénéfice net consolidé 116 millions de Francs, soit :

Bénéfice net	105,4
+ Provision pour investissement 1974	13,9
— Provision pour investissement 1968	7,8
— Plus-values sur cessions	9,2
+ Prélèvement exceptionnel	13,7
TOTAL	116,0

• Bénéfice net par action* 36,49 F

** Part du Groupe, ajusté pour tenir compte des attributions gratuites (1 pour 5 en 1971 et 1 pour 1 en 1974) et dilué, c'est-à-dire en supposant converties les obligations convertibles.*

• Dividende global par action 13,50 F (dont avoir fiscal 4,50 F)

• Chiffre d'affaires consolidé H.T. 1er trimestre 1975 + 14,4 % (+ 16,8 % à données comparables)

Rapport 1974 sur demande à L'OREAL, Direction Financière *14, rue Royale 75008 - PARIS*

LE GROUPE DES CHARBONNAGES DE FRANCE :

10 milliards de francs en 1974

Pour la première fois, le groupe des Charbonnages de France vient d'établir ses comptes consolidés. Ils concernent outre les Charbonnages de France, établissement central, et les Houillères de bassin, trente-deux sociétés françaises et étrangères contrôlées directement ou indirectement, dont ils détiennent 50 % ou plus du capital et dont la situation nette est supérieure à 1 million de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe C.D.F. s'est élevé en 1974 à 10,4 milliards de francs dont 1,7 milliard de francs à l'exportation. Dans ce chiffre d'affaires global, la part des ventes liées aux activités chimiques représente 40 %. La marge brute d'autofinancement, compte tenu des provisions atteint 1 286 millions de francs. Le bénéfice net après impôt s'établit à 197 millions de francs. Le total du bilan au 31 décembre 1974 est de 10,8 milliards de francs.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES

(Groupe « Navale Worms »)

L'assemblée ordinaire de la S.F.T.M., filiale principale de la Compagnie navale Worms, s'est tenue le 30 juin 1975, sous la présidence de M. Jean Barnaud, afin d'approuver les comptes de l'exercice.

Grâce à sa politique de contrats, la société a réussi à se prémunir, pour un temps au moins, des conséquences les plus graves de la crise actuelle. La forte progression des résultats 1974, pour heureuse qu'elle soit, doit donc être interprétée avec prudence.

L'exercice 1974 a vu la mise en service de neuf unités pour un tonnage de 120.000 tonnes, auquel il faut ajouter, en 1975, sept nouveaux navires pour 710.000 tonnes. La flotte en service au 30 juin atteint 2.589.800 tonnes de port en lourd.

Ces chiffres traduisent l'ampleur d'un effort d'investissement exceptionnel, auquel a correspondu un nombre important d'opérations de désinvestissements pour répondre aux nécessités de rajeunissement du matériel naval et de l'autofinancement.

Les recettes d'exploitation, sur base quirataire nette, s'élèvent à 551.100.000 F, tandis que les dépenses de même nature atteignent 361 200 000 F, dégageant un résultat d'exploitation des navires de 189.900.000 F, au lieu de 143.800.000 F, l'année dernière.

Après déduction des frais généraux et frais financiers, le bénéfice d'exploitation, avant amortissements et provisions, s'établit à 133.300.000 F contre 97.100.000 F, auxquels il faut ajouter les profits exceptionnels et les plus-values de cession qui atteignent, à elles seules 115.000.000 F. 40 % environ de ces plus-values ont été réalisées sur opérations quirataires.

En raison des incertitudes économiques actuelles, le conseil a estimé raisonnable de prélever sur le résultat disponible, qui s'élève à 249.500.000 F, une dotation de 193.900.000 F pour les amortissements du matériel naval, contre 129.900.000 F l'an dernier.

L'assemblée a approuvé l'affectation à la réserve pour plus-values à long terme d'un montant de 17.368.000 F et la distribution d'un dividende net de 5,20 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 2,60 F, au lieu de 4,80 F net pour l'exercice précédent. Ce dividende sera, comme l'an passé et toujours pour les mêmes raisons, prélevé en quasi-totalité sur la prime d'apport.

MM. Nicholas Clive Worms, Pierre Goulard et Henri Petit ont été nommés administrateurs.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Vive hausse du dollar dans un marché nerveu[x]

Forte baisse, puis vif redressement de la LIVRE, hausse appréciable du DOLLAR, recul du FRANC : la semaine écoulée, qui a vu les transactions se gonfler sensiblement, a été mouvementée sur les marchés des changes.

Une fois encore, la LIVRE a, du moins en début de semaine, monopolisé l'attention des opérateurs. Lundi, en effet, le STERLING s'effondrait sur toutes les places. La Banque d'Angleterre n'intervenant pas, la baisse s'accentuait mardi matin. Le cours de la LIVRE tombait alors à 2,175 dollars à Londres et à 8,82 francs à Paris, son taux moyen de dévaluation par rapport aux parités fixées en décembre 1971 atteignant 29,2 % ! En début d'après-midi, une déclaration du chancelier de l'Echiquier selon laquelle le gouvernement britannique entendait limiter à 10 % la hausse annuelle des salaires... et des dividendes, provoquait un retournement de tendance spectaculaire. En deux heures, le taux de dépréciation du STERLING revenait de 29,2 à 27,8 %. A Londres, son cours repassait au-dessus de 2,20 dollars, il frôlait 9 francs à Paris. Mercredi, le redressement de la LIVRE se poursuivait, mais à un rythme nettement ralenti. Le lendemain, la tendance devenait plus hésitante et à la veille du week-end la LIVRE donnait de nouveau des signes de faiblesse.

Le tassement constaté en fin de semaine est symptomatique. Les propos de M. Healey, s'ils ont surpris, provoquant ainsi les rachats de la spéculation, n'ont pas convaincu les opérateurs. Annoncer que la hausse des salaires sera inférieure à 10 % est une chose. Parvenir à faire appliquer cette décision en est une autre et à l'issue de ces cinq séances bon nombre de cambistes constataient que la défiance envers le STERLING restait grande.

L'autre fait marquant de la semaine a été la hausse du DOLLAR. Le redressement de la devise américaine, bien qu'il se soit ralenti vendredi, s'est en effet fortement accentué. La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis est sans doute à l'origine de cette reprise. Depuis quelque temps le DOLLAR ne baissait plus, et les opérateurs hésitaient sur la conduite à tenir. Beaucoup d'entre eux estimaient les prix du DOLLAR trop faibles, mais répugnaient cependant à prendre position à la hausse de la devise américaine. La tension des taux a agi comme un détonateur en provoquant les premiers achats du DOLLAR. Dès lors que la tendance semblait vouloir se retourner il était prévisible que le mouvement s'accentuerait rapidement. Se poursuivra-t-il ? On a assisté cette semaine à des ventes de DEUTSCHEMARKS contre DOLLARS. Selon les spécialistes, il n'est pas exclu que ces opérations se poursuivent encore quelque temps.

A l'inverse du DOLLAR, le FRANC a fléchi. Pour la première fois depuis longtemps, des rumeurs de dévaluation ont même circulé. Pour y mettre fin, le ministère de l'économie et des finances a publié un communiqué, précisant que le FRANC réintégrerait le « serpent européen » le 10 juillet prochain sans que sa parité soit modifiée. C'est justement cette rentrée du FRANC dans le « serpent » qui semble troubler le marché. A l'étranger, notamment en Suisse, certains pensent que le FRANC est actuellement surévalué, et sont donc amenés à en céder. A ces ventes sont venues s'ajouter celles provenant des remboursements d'emprunts effectués en devises étrangères il y a un an. Est-ce à dire que la baisse du FRANC va s'accentuer dans les semaines à venir ? Ce serait aller un peu vite en besogne. La réglementation des changes, qui interdit aux banques françaises de prêter des FRANCS à l'étranger est une protection efficace ; de surcroît, la Banque de France qui a acheté des DOLLARS ces derniers temps, dispose de « munitions » pour faire face à une pression éventuelle. Elle est d'ailleurs intervenue cette semaine, comme les autres banques centrales, et sans doute en liaison avec elles, pour modérer le redressement du DOLLAR.

Signalons encore que la Bundesbank a abaissé jeudi de 10 % les réserves obligatoires des banques et que, de son côté, la Banque nationale suisse a relevé de 400 millions de francs suisses le plafond des emprunts qui peuvent être effectués sur le marché helvétique par des étrangers.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres	5,4411	1,3981	5,2491		2,1940	9,8370	3,5
	5,4180	1,3990	5,2311		2,2260	8,9598	3,5
New-York	40,3225	0,1569	41,7972	2,1940		24,2777	39,3
	41,6846	0,1591	42,5531	2,2260		24,8447	40,0
Paris	166,08	6,4637	172,16	9,8370	4,1196		162,1
	165,36	6,4041	171,27	8,9596	4,025		161,0
Zurich	102,4193	3,9358	106,1650	5,2491	2,5400	61,6874	
	102,7115	3,9777	106,3829	5,5630	2,5000	62,1119	
Francfort	96,4717	3,7544		5,2491	2,3925	58,6855	94,1
	96,5488	3,7390		5,2311	2,3500	58,3873	94,4

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once, qui avait monté en début de semaine jusqu'à 167 dollars, est revenu à 164,25 dollars à la veille du week-end (contre 164,50 dollars le vendredi précédent). Rappelons que l'adjudication de 500.000 onces lancée par le Trésor des Etats-Unis s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, 409 500 onces trouvant acheteur à 165,05 dollars, soit très près des cours du marché.

PHILIPPE LABARDE

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension légère et généralisée

Prévisible à la fin de la semaine dernière, une remontée des taux *a été enregistrée sur le marché* monétaire de Paris. Dès lundi, le loyer de l'argent au jour le jour s'élevait de 7 % à 7 3/8 %, pour passer à 7 1/2 % le lendemain et ne redescendre à 7 3/8 % qu'à la veille du week-end. La venue à échéance de 16 milliards de F d'effets, combinée avec la suppression de l'adjudication de fin de mois et les besoins des établissements, trop prodigues précédemment, a suffi à élever les enchères, que la Banque de France a limitées à 7 1/2 %. Pour bien marquer sa volonté à la fois de régulariser le marché et de pénaliser les initiatives trop hardies à la baisse, elle a rétabli une adjudication valeur 4 juillet, d'un *montant de 13,2 milliards au taux* de 7 1/8 %, en hausse de 1/8 %. Ce léger relèvement constitue bien un avertissement : prière de ne pas anticiper...

Cette stabilisation au palier — ou au plancher — de 7 %-7 1/2 % se comprend d'autant plus qu'une tension généralisée est observée outre-Atlantique et sur le marché de l'euro-dollar, le fléchissement *du franc au moment de sa rentrée* dans le « serpent » incitant, en outre, à la vigilance. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a entrepris de ramener à un niveau jugé plus raisonnable le taux de croissance de la masse monétaire, après sa brusque croissance des dernières semaines ; en conséquence, il a « épongé » les disponibilités jugées excédentaires et fait monter d'un point environ le taux des « federal funds » (6 1/4 % contre 5 1/4 %).

Du coup, la First National City bank a relevé de 1/4 % son taux de base (prime rate), fixé à 7 % depuis jeudi. Certains observateurs voient dans ce phénomène non seulement un arrêt de la *baisse des taux, mais aussi le* début de la remontée du loyer de l'argent aux Etats-Unis, prédite depuis plusieurs mois. C'est peut-être aller vite en besogne. La reprise de l'économie n'est pas acquise outre-Atlantique, la masse des emprunts bancaires continue à diminuer, et les autorités monétaires jugeraient sans doute prématurée une action à *caractère aussi restrictif* : c'est pour plus tard. Il n'est donc pas exclu qu'une détente soit observée dans les prochaines semaines, à défaut d'un palier.

D'autres observateurs se demandent si cette élévation du loyer de l'argent de l'autre côté de l'Océan n'est pas concertée avec les banques centrales européennes pour rétablir l'équilibre de part et d'autre de l'Atlantique, et favoriser une remontée du dollar fortement désirée par les exportateurs français, allemands, belges, etc. Depuis que, selon M. Emminger, le dollar tend à redevenir une monnaie forte, l'influence des taux d'intérêt comparés se montre à nouveau primordiale. D'où les efforts de la Bundesbank pour éviter une hausse du loyer de l'argent en Allemagne fédérale, et la possibilité d'une baisse conjuguée avec la France à la fin de l'été pour relancer les économies.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du sucre et du cacao — Repli du café

MÉTAUX. — *Effritement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal se sont encore accrus de 10 675 tonnes pour atteindre 294 800 tonnes. Une importante compagnie américaine a décidé de maintenir le prix de son métal à 63 cents la livre et de fermer plusieurs mines de deux à huit semaines en raison de l'« état du marché ». D'autres producteurs américains suivront cet exemple. Il n'y a que deux « grands » du cuivre américain qui viennent de réduire le prix de leur métal de 3 cents par livre. Quels que soient les sacrifices déjà consentis par les producteurs, il faudra attendre une reprise décisive de la consommation pour que l'on puisse assister à un véritable assainissement du marché, estime le dernier rapport trimestriel du CIPEC.*

Sur le marché libre de Londres, les prix de l'aluminium s'établissent à 310-315 livres la tonne contre 290-305 livres la semaine précédente. Plusieurs producteurs américains ont décidé de relever, à partir de lundi, de 2 cents par livre le prix du lingot de première fusion, porté de 39 à 41 cents la livre. Aux Etats-Unis, la capacité de production n'est utilisée actuellement qu'à 70 % en moyenne.

Les cours du platine s'avancent à 69,25 livres l'once troy contre 67,40 livres sur le marché libre de Londres. Ils restent encore inférieurs du prix officiel des producteurs relevé à 72-76 3/4 contre 69-73,50 livres.

TEXTILES. — *Raffermissement des cours de la laine sur les marchés à terme. Pour les neuf premiers mois (1er juillet-31 mars) de la saison en cours, les exportations australiennes se sont élevées à 379,3 millions de kilos contre 424,1 millions pour la période correspondante de 1973-1974. Le Japon a réduit ses achats à l'Australie : 99,8 millions de kilos contre 158,2 millions. Les représentants de l'industrie textile japonaise estiment que le prix de soutien de 250 cents la livre en Australie se justifie actuellement, mais qu'à moyen terme il devrait être diminué.*

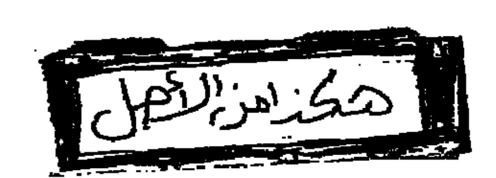
DENRÉES. — *Le mouvement de reprise s'est confirmé et même accentué sur les cours du sucre. Plusieurs facteurs l'expliquent : diminution prévue des récoltes aux Philippines et dans les Caraïbes, reprise à partir du 16 juillet des achats de la C.E.E., et réduction de la production mondiale 1974-1975 évaluée par une firme privée à 79 294 000 tonnes contre 80 700 000 tonnes. En fin de campagne, c'est-à-dire le 31 août, les stocks mondiaux s'élèveront à 15 588 000 tonnes, supérieurs de 8 000 tonnes seulement à ceux d'il y a un an.*

Sensible reprise des cours du cacao sur les places commerciales. Le déficit de la récolte 1974-1975 est évalué par une firme privée britannique à 106 000 tonnes. Au Nigéria d'importantes quantités de fèves sont bloquées dans le port de Lagos en instance de chargement.

Repli des cours du café sur les marchés de Londres et de Paris malgré la perspective d'une récolte mondiale 1975-1976 en diminution de 8 %, selon une estimation du département américain de l'agriculture.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 27 6	COURS 4 7
Or fin (kilo en barre)	21950	22050
— (kilo en lingot)	21985	22315
Pièce française (20 fr.)	248	243 10
Pièce française (10 fr.)	170 10	170 10
Pièce suisse (20 fr.)	227 50	226 60
Union latine (20 fr.)	209	212 10
● Pièce tunisienne (20 fr.)	157	157 40
Souverain	210	214 50
● Souverain Elizabeth II	212 80	214 50
● Demi-souverain	202	215
Pièce de 20 dollars	1004 40	1078
— 10 dollars	488 20	507 20
— 5 dollars	347 40	351
— 50 pesos	884 50	896 50
● — 20 marks	338	353
— 10 florins	185 30	185 30
● — 5 roubles	182 80	132 5



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 30 JUIN AU 4 JUILLET

Réchauffement

LA Bourse de Paris, qui se languissait depuis quelque temps, a donné des signes non équivoques de vivacité cette semaine, malgré la persistance d'un courant d'affaires assez faible, et, pour la première fois depuis près d'un mois, elle a monté, et même de façon assez appréciable.

Amorcé lundi, mais sans effet sur la cote en raison du détachement de nombreux coupons, le mouvement de hausse s'accélérait les deux jours suivants. Jeudi, des ventes bénéficiaires survenaient, mais n'entamaient guère les gains précédents, et, à la veille du week-end, une reprise sélective se produisait, si bien que d'un vendredi à l'autre les différents indices ont progressé de 3,2 %. Il faut remonter au début mars pour retrouver une avance de cette ampleur.

Les démons de la récession, qui tourmentaient encore la Bourse ces derniers temps, auraient-ils cessé d'agir ? Rien n'est moins sûr si l'on se réfère à la dernière enquête réalisée en juin par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise et dont il ressort que la production industrielle continue de baisser en dépit des changements intervenus dans les carnets de commandes (ceux-ci se sont un peu regarnis) et dans les stocks (ils tendent à décroître). Toutefois, si les motifs d'appréhension subsistent — risque d'une rentrée difficile et d'un chômage accru, reprise de l'expansion plus tardive que prévu — il existe aussi de bonnes raisons de se montrer plus confiant en l'avenir. Ce qui n'était pas le cas, il y a un an à pareille époque. L'économie française, frappée alors de refroidissement par M. Fourcade, entrait de plain-pied dans une phase difficile. Personne ne s'y était trompé, et en Bourse les premiers grands craquements annonciateurs de la tempête qui devait éclater à l'automne avaient déjà été perçus.

Le temps a passé. Aujourd'hui, le marché n'a plus à redouter les effets pervers d'un quelconque plan de ralentissement économique : c'est plutôt de réchauffement qu'il s'agit. Il est pratiquement assuré que des mesures seraient prises à la rentrée pour stimuler la consommation. De plus, les taux d'intérêt ont fortement baissé, alors qu'ils montaient au début de l'été 1974. C'est le sentiment diffus, en tout cas, que l'on recueille autour de la corbeille. Il était par conséquent logique que la Bourse réagisse aux impulsions d'ordre psychologique et technique lui lui ont été données. La sérénité affichée par le chef de l'Etat lors de sa causerie mensuelle, sa quasi-promesse de relancer l'économie à la fin de l'été, son omission, enfin, de toute référence à l'imposition des plus-values, ont favorablement impressionné les opérateurs.

L'échéance semestrielle étant passée et les liquidités étant assez abondantes, surtout au moment de l'encaissement des dividendes, une reprise pouvait s'amorcer, d'autant que les indications provenant de New-York sont plutôt rassurantes. Le raffermissement du dollar et la rumeur, démentie par la suite, mais néanmoins vivace d'une dévaluation du franc avant sa rentrée dans le « serpent », ont contribué à faire sortir les opérateurs de leur réserve dans la mesure où les produits français redeviendraient plus compétitifs à l'étranger.

Devant la montée des cours, les vendeurs à découvert, assez nombreux depuis deux mois, et pris à contrepied, ont jugé bon de procéder en hâte à des rachats de précaution. Ces rachats expliquent pour une bonne part les décalages importants observés en ce début du mois. Il faut y ajouter les acquisitions effectuées par les organismes de placement collectif et aussi par les investisseurs étrangers.

Notons, toutefois, que le volume des transactions n'a augmenté que modérément cette semaine. La prudence reste de règle, les opérateurs redoutant que cette reprise boursière ne soit prématurée, compte tenu des nuages qui s'amoncellent sur la rentrée d'automne.

Sous l'effet conjugué de la hausse des cours à Londres et du raffermissement du dollar, qui sert de référence, l'or a monté, mais n'a pas terminé à ses plus hauts niveaux. Le lingot a gagné 265 F à 22 315 F (après 22 590 F), le kilo en barre 265 F à 22 260 F (après 22 750 F) et le napoléon 3,10 F à 243,10 F (après 247 F).

Aux valeurs étrangères, reprise des américaines et des allemandes. Les pétroles internationaux ont reperdu et même parfois au-delà leurs gains initiaux. Bonne tenue des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

La société *Fromagerie Bel - la Vache qui rit* va se transformer en holding sous la dénomination « *Unibel* ».

Bâtiment et travaux publics

Introduite à terme le 24 juin au cours de 434 F, l'action *Dumez* a monté très rapidement, atteignant 628 F en fin de semaine, dans un marché très actif. A

	4 juil.	Diff.
Auxil. d'Entrep. (1)	266,50	+ 16,50
Bouygues	668	+ 11
Chim. et Routière	115,40	+ 3,30
Ciments Franç. (2)	83,70	— 1,60
Dumez	628	+ 153
Ent. J. Lefebvre	175	— 1
Gén. d'Entrep. (3)	118	+ 3
Gds Trav. Marseille	189,70	+ 16,80
Lafarge	180	+ 6,50
Maisons Phénix	1 350	+ 79
Poliet et Chausson	132	+ 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 12,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 6,70 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 8,20 F.

l'assemblée générale du 26 juin, le président Chaufour a déclaré qu'au 30 juin 1975 il restait plus de 4,5 milliards de francs de travaux à exécuter, le chiffre d'affaires des chantiers étant réalisé à l'extérieur pour 65 %.

Matériel électrique, services publics

La ville de Lille sera équipée d'un métro léger Val réalisé par *Engins Matra*, la *Compagnie électro-mécanique* et *C.I.M.T. Lorraine*.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la *Lyonnaise des eaux* va être bientôt appelée à approuver la fusion-absorption de la *Société des eaux d'Hossegor et extensions*.

	4 juil.	Diff.
Alsthom	76	+ 4,80
C.G.E. (1)	306,80	+ 0,80
C.S.F. (2)	212,50	+ 4,50
Electro-Mécanique	99,50	— 2
Engins Matra	296	+ 11,20
Bull	32	+ 1,70
L.M.T.	2 600	+ 102
Moulinex	303,50	+ 9,50
Radiotechnique	494,60	+ 42,60
SAT	648	+ 35
Signaux	315	+ 16
Télémécanique (3)	886	+ 25
Fse Tél. Ericsson (4)	730	+ 19
Thomson-Brandt	194,90	+ 13,40
Leroy-Somer	885	+ 17
General Electric	218,90	+ 10,90
I.B.M.	857	+ 6
Cie gén. des Eaux	693	+ 17
Lyonnaise des Eaux	458	+ 17

(1) Ex-coupon 17,30 F.
(2) Ex-coupon 6,30 F.
(3) Ex-coupon 14 F.
(4) Ex-coupon 22 F.

Filatures, textiles, magasins

Dollfus Mieg procédera, dans un avenir prochain, à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes. L'assemblée générale a également autorisé le conseil d'administration de la société à émettre des obligations ou des bons pour un montant maximum de 250 millions de francs.

	4 juil.	Diff.
Dollfus Mieg (1)	64	— 3
Sommer	521	+ 5
Bail - Investiss. (2)	165	— 7
C.F.A.O. (3)	368	— 2
B.H.V.	105,50	+ 3,40
Galeries Lafayette	97,10	inchangé
Nouvelles Galeries	120	+ 12
Paris-France	107	— 2
Prénatal	67,50	+ 1,50
Printemps	80	+ 6
La Redoute	592	— 18
SCOA	68,80	+ 4,10
U. I. S.	155	— 2,10

(1) Ex-coupon 4,50 F.
(2) Ex-coupon 14 F.
(3) Ex-coupon 9,80 F.

Au terme du délai convenu, la *S.C.O.A.* a levé l'option qui lui permettait d'acquérir plus de 60 % du capital de la *Compagnie Olivier*, qui comptera toujours parmi ses autres actionnaires *Aquitaine*, *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* et *Suez*.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net de *Motobécane* en 1974 s'est élevé à 7,68 millions de francs contre 7,65 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 7,50 francs contre 6,30 francs. Le chiffre d'affaires des quatre premiers mois de 1975 a atteint 274,10 millions de francs contre 209,88 millions de francs.

	4 juil.	Diff.
Châtillon (1)	69,40	+ 1,60
La Chiers	228	+ 7,50
Creusot-Loire (2)	157,50	+ 7,30
Denain-Nord-Est	139,10	— 2,40
Marine-Firminy	118,10	+ 1,10
Métal.-Normandie	122,50	— 4,30
Pompey	71,90	+ 2,90
Sacilor	84,50	— 0,30
Saulnes	138,80	+ 4,80
Usinor	78,10	+ 2,10
Vallourec	170	+ 4
Alspi	66,20	— 1,10
Babcock-Fives (3)	87,50	+ 0,25
Gén. de Fonderie	160	+ 10,50
Poclain	345	+ 12,50
Sagem	540	+ 7
Saunier-Duval	105	+ 3
Penhoët (4)	220	+ 11
Citroën	38	+ 0,20
Ferodo	319,90	— 0,10
Peugeot (5)	244,10	+ 19,30

(1) Compte tenu d'un coupon détaché de 8,70 F.
(2) Compte tenu d'un coupon détaché de 7,80 F.
(3) Compte tenu d'un coupon détaché de 5,75 F.
(4) Compte tenu d'un coupon détaché de 16 F.
(5) Compte tenu d'un coupon détaché de 9,10 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Compte tenu des résultats des quatre premiers mois de 1975 l'autofinancement *des Ets Michelin* devrait atteindre pour l'exercice entier un niveau correspondant à celui de l'an dernier, a déclaré M. François Michelin. « Apte à épouser les amplifications de la prospérité, a-t-il ajouté, le groupe devrait se révéler tout aussi capable de se défendre contre les risques et les restrictions de la crise. Les moyens ne lui seront pas ménagés pour l'aider dans l'effort qu'il a à soutenir. »

	4 juil.	Diff.
Imétal	79,60	+ 7,10
Penarroya (1)	52	inchangé
Asturienne	228	— 0,50
Charter	16,70	+ 0,65
Intern. Nickel	117	+ 3,80
R.T.Z. (2)	16,10	— 0,50
Tanganyika	18,90	+ 0,45
Union Minière	147	— 0,50
Z. C. I.	3,25	inchangé
Hutchinson-Mapa	189,90	+ 4,80
Kléber	54,80	+ 2,80
Michelin	1 044	+ 83

(1) Compte tenu du coupon détaché de 4 F.
(2) Compte tenu du coupon détaché de 0,25 F.

Pétroles

Le compartiment des pétroles s'est brusquement animé vendredi, les valeurs des sociétés participant aux recherches en mer d'Iroise enregistrant des gains appréciables. Ce fut le cas de la *Française des pétroles*, de l'*Aquitaine*, qui a regagné pratiquement son coupon, et de la *Française des pétroles B.P.*

	4 juil.	Diff.
Antar	30	+ 1,25
Aquitaine (1)	467	+ 16
Esso (2)	60,40	+ 3,10
Franç. des Pétroles	149	+ 8
Pétroles BP	57,10	+ 4,90
Primagaz	223	+ 1
Raffinage (3)	113,80	+ 6,20
Sogerap	76,80	+ 1,70
Exxon	379	+ 12
Norsk Hydro	296	+ 20,50
Petrofina	538	— 6
Royal Dutch	155,20	+ 0,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 15 francs.
(2) Compte tenu d'un coupon de 3 francs.
(3) Compte tenu d'un coupon de 108,50 francs.

Produits chimiques

Comme *G.D.F.-Chimie*, *l'Entreprise minière et chimique* (E.M.C.) a terminé sa traversée du désert.

La société, qui résulte, rappelons-le, de la fusion en septembre 1967 de *l'Office national industriel de l'azote* et des *Mines domaniales de potasse d'Alsace*, est sortie du rouge en 1974 et a réalisé pour la première fois de son histoire un bénéfice net de 188 millions de francs.

La mauvaise conjoncture risque toutefois de compromettre ce bel équilibre. Pour les cinq premiers mois, le chiffre d'affaires consolidé s'est accru de 10 % et les résultats ont augmenté dans des proportions plus sensibles encore. Mais les dirigeants de l'*E.M.C.* ne se bercent pas d'illusions et reconnaissent la précarité de ces résultats, dus en bonne partie aux réajustements de tarifs (45 % pour la potasse). La demande continue de se ralentir — pour les engrais complexes, elle est retombée au niveau atteint au cours de la campagne 1970-1971 — et les prix fléchissent. Tout en étant très prudent dans ses prévisions, le président pense qu'une reprise pourrait s'amorcer dans les engrais à la rentrée. « *Mais si elle n'était pas au rendez-vous*, a-t-il ajouté, *cela risquerait d'être une catastrophe.* »

	4 juil.	Diff.
C.M. Industries	317	+ 16,50
Cotelle et Foucher	93	+ 1
Institut Mérieux	949	+ 40
Laborat. Bellon (1)	225	+ 9,50
Nobel-Bozel (2)	105,10	+ 2,35
P.U.K. (3)	112,10	+ 1,50
Pierrefitte-Auby	79	+ 3,50
Rhône-Poulenc (4)	120,20	+ 1,30
Roussel-Uclaf	238,50	— 3,60

(1) Compte tenu du coupon de 12,60 F.
(2) Compte tenu du coupon de 6,25 F.
(3) Compte tenu du coupon de 9,40 F.
(4) Compte tenu du coupon de 11,10 F.

Mines d'or, diamants

Les milieux financiers sud-africains estiment que la dévaluation du rand par rapport à la devise américaine procurera, durant le second semestre, 84 millions de dollars de revenus supplémentaires aux compagnies aurifères. L'an passé, les ventes de métal effectuées par ces dernières leur avaient rapporté 3,5 milliards de dollars, ce qui correspond à un prix moyen de 155 dollars l'once.

	4 juil.	Diff.
Amgold	233	— 2
Anglo-American	26,20	+ 0,60
Buffelsfontein	116,40	+ 0,40
Free State	168,60	+ 1,50
Goldfields	22,60	— 0,30
Harmony	48,75	+ 0,75
President Brand	137	+ 0,50
Randfontein	164,50	— 8,10
Saint-Helena	171,50	+ 2,50
Union Corporation	29	— 0,90
West Driefontein	276	+ 4
Western Deep	117,80	+ 0,80
Western Holdings	203,10	— 0,90
De Beers	17,15	+ 0,50

La Bourse du diamant de Tel-Aviv sera exceptionnellement fermée durant la seconde quinzaine d'août. Cette décision a été prise en raison de la baisse continue de la demande.

Durant le premier semestre, les exportations israéliennes de pierres taillées n'ont atteint que 273 millions de dollars au lieu de 289 millions au cours de la période correspondante de 1974.

M. A.W.S. Schuman, président de la chambre des mines d'Afrique du Sud, croit à une hausse du prix de l'or, en raison principalement des incertitudes monétaires et des syndromes inflationnistes, mais aussi parce qu'il existe une potentialité importante d'achat aux Etats-Unis.

Valeurs diverses

En dépit du fléchissement d'activité enregistré à l'exportation, les résultats de *L'Air liquide* pour le premier semestre devraient être légèrement supérieurs à ceux de la période correspondante de 1974 ; malgré la prudence qui s'impose dans la conjoncture actuelle, le président espère qu'il en sera de même pour le second semestre.

	4 juil.	Diff.
Air liquide (1)	343	+ 11,50
BIC (2)	508	+ 15,30
Europe 1	294	+ 5
L'Oréal	856	+ 21
Club Méditerr. (3)	339,50	+ 12,30
Arjomari (4)	136,20	+ 3,90
Hachette	119,50	+ 4,50
Presses de la Cité	117	+ 3
St-Gobain-P.-à-M.	123,20	+ 6,70
Skis Rossignol	1 600	+ 16
Chargeurs Réunis	177,50	+ 2,40

(1) Compte tenu du coupon détaché de 11 F.
(2) Compte tenu du coupon détaché de 6,30 F.
(3) Compte tenu du coupon détaché de 2,70 F.
(4) Compte tenu du coupon détaché de 9 F.

...éditerr. (2)	339,50	+ 10
...	112,50	+ 4,40
...(3)	518	+ 18
...	93,50	+ 15,20
...	5 100	inchangé

...x-coupon 13 F.
...x-coupon 2,70 F.
...x-coupon 5,50 F.

... de 2 581 millions de francs 40 %).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	27 juin	4 juillet
Indice général	85	86,9
Assurances	111,8	122,2
Banq. et sociétés financ.	68,8	70,5
Sociétés foncières	81	81,3
Sociétés investiss. portef.	85,9	87,3
Agriculture	70,3	73
Aliment., brasseries, distil.	86,1	88,7
Auto., cycles et leurs équi.	62,8	65,8
Bâtim., matér. constr. T.P.	84,8	84,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	72,9	73,5
Carrières, salines, charbon.	83,9	88,7
Constr. mécan. et navales	82,7	82,8
Hôtels, casinos, thermal.	97,5	100,8
Imprimeries, pap., cartons	77,8	77,9
Magas., compt. d'exportat.	68,6	69,7
Matériel électrique	88,4	91,6
Métall. com. des pr. métal.	104,5	104,7
Mines métalliques	98,6	99,8
Pétroles et carburants	79,7	80,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	107,8	110,8
Services publics et transp.	88,6	88,3
Textiles	71,6	70,7
Divers	92,2	94,8
Valeurs étrangères	92,0	non parv.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	108,0	»
Rentes perpétuelles	70,4	»
Rentes amort., fonds gar.	137,6	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,9	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	155,2	»
Secteur libre	96,2	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	189,2	»
Val. franç. à rev. variable	589	»
Valeurs étrangères	689	»

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	70,6	71,8
Produits de base	51	58,9
Construction	86,8	39,4
Biens d'équipement	67,4	68
Biens de consomm. durables	95	108,4
Biens de cons. non durabl.	65,3	66,3
Biens de consom. aliment.	83,2	85,7
Services	105,9	108
Sociétés financières	80,6	81,7
Société de la zone franc expl. principal. à l'étr.	138,4	142,2
Valeurs industrielles	83,4	84,4

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	82 880	43 853 050
Dumez	23 658	13 822 975
Michelin	11 460	11 661 378
C.S.F.	48 609	10 117 195
Moulinex (*)	26 975	8 141 534
Club Méditerranée	26 025	8 822 566
Carrefour	4 720	8 747 200

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 juin	1er juillet	2 juillet	3 juillet	4 juillet
Terme	68 613 916	78 637 753	102 698 204	65 501 198	62 247 893
Comptant :					
R. et obl.	91 981 840	63 604 338	75 150 679	103 546 368	74 398 200
Actions	53 092 237	31 198 439	42 746 880	97 422 278	33 383 810
Total	213 687 993	173 430 530	220 595 763	266 469 844	170 029 903

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	118,9	121,5	123,9	123,6	124
Etrang.	125,3	126,5	128,2	126,6	127,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	68,9	70,5	72	71,8	71,8

OURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Consolidation

...s importantes ventes bénéficiaires sont survenues cette semaine ... Street, après la hausse ré... les cours. Mais elles ont été ... en absorbées dans l'ensemble, ...dice des industrielles s'est ... jeudi en clôture à 871,79, ... 1,33 point seulement au... du niveau qu'il avait atteint ...uin dernier. En raison de la ...tion de la fête de l'Indépen... le 4 juillet, tous les marchés ...ains ont chômé ce jour.

...légagements n'ont pas, à pro... parler, surpris les profes...s. Le semestre écoulé, qui ...dé par une hausse de 46,2 % ...w Jones, a été le meilleur ...tré à Wall Street depuis 1933. ...it par conséquent logique ... consolidation intervienne, d'autant que la semaine précédente le marché s'était montré particulièrement ferme. Le renchérissement du loyer de l'argent à court terme, qui laissait craindre un relèvement des taux de base bancaire effectivement intervenu jeudi (voir d'autre part), a toutefois précipité le mouvement. Mais l'effet défavorable qu'il a causé a été contrebalancé par l'annonce d'une légère baisse (— 0,1 %) des prix de gros en juin et d'une reprise des ventes de voitures à la fin du même mois.

Peu de gros écarts ont été enregistrés d'une semaine à l'autre.

L'activité a porté sur 77,35 millions de titres contre 112,33 millions précédemment.

Indices Dow Jones : transports, 169,78 (contre 171,34) ; services publics, 84,45 (contre 86,02).

	Cours 27 juin	Cours 3 juil.
Alcoa	47 1/2	47
A.T.T.	50 3/4	51 3/8
Boeing	29 1/2	29 3/4
Chase Man. Bank	36 7/8	37 3/8
Du Pont de Nem.	127 5/8	128
Eastman Kodak	103 1/8	103 5/8
Exxon	91 7/8	91 3/4
Ford	41	40 1/2
General Electric	52 1/4	52 1/4
General Foods	26 7/8	25 7/8
General Motors	47 3/4	48 3/8
Goodyear	18 3/4	18 3/8
I.B.M.	205	206 1/2
I.T.T.	23 1/2	23 3/4
Kennecott	40 1/4	39
Mobil Oil	47 1/2	46 7/8
Pfizer	33 1/2	32 1/4
Schlumberger	87 3/4	86 1/4
Texaco	26 3/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	21 1/8	19 5/8
Union Carbide	61 1/2	61 1/8
U.S. Steel	61 1/4	59 1/2
Westinghouse	18 5/8	18 5/8
Xerox Corp.	69 1/4	63 5/8

ALLEMAGNE
Plus 3 %

...emaine écoulée a été bonne ...s marchés, qui ont monté de ...en moyenne. Cette reprise a ...avorisée par l'espoir d'une ...ration conjoncturelle à l'au... mais aussi par la décision ...undesbank de réduire de 10 % ...ntant des réserves bancaires ...oires, qui a libéré 4 milliards ... de disponibilités.

	Cours 27 juin	Cours 4 juil.
...	68,70	70
...	125,20	136,70
...	109,86	112,30
...rzbank	202,50	205,20
...t	123	125,40
...mann	279,50	274,50
...s	258	267,30
...agen	97	105,50

LONDRES
Forte reprise

Le Stock Exchange a regagné cette semaine la plus grosse partie des pertes qu'il avait essuyées à la fin juin, et ce en dépit des craintes inspirées par la situation économique.

Le regain d'optimisme du marché s'est fondé pour l'essentiel sur la décision du gouvernement de reprendre la lutte contre l'inflation en limitant à 10 % la hausse des salaires, qui a eu pour effet d'arrêter la chute de la livre sterling.

Sa réaction a été d'autant plus vive, notamment à la veille du week-end, que les négociations engagées avec les syndicats, en vue de leur faire accepter ce plan, paraissent se dérouler de façon satisfaisante.

Tous les compartiments ont participé à la reprise. Seules les mines d'or se sont repliées, après une hausse initiale consécutive au succès de la vente américaine de 500 000 onces de métal.

D'abord faibles, les Fonds d'Etat se sont redressés à la veille du week-end.

Indices « F.T. » du 4 juillet : industrielles, 323,3 contre 296,5 ; mines d'or, 382,4 contre 409,7 ; Fonds d'Etat, 59,33 contre 58,33.

	Cours 27 juin	Cours 4 juil.
Bowater	136	146*
Brit. Petroleum	503	539
Charter	178	183
Courtaulds	113	122
De Beers	323	314
Free State Geduld.	31 1/2	30 3/4
Gt Univ. Stores	159	168
Imp. Chemical	249	268
Shell	306	315
Vickers	123	131
War Loan	24 1/2	24 7/8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Estimant qu'il est impossible de l'étendre à la province

M. Poniatowski remet en cause la garantie de ressources accordée aux personnes âgées

Le ministre de l'intérieur a remis en cause le vote du 28 juin du Conseil de Paris qui garantissait aux Parisiens de plus de 65 ans un revenu égal au SMIC à partir du 1er octobre 1975, soit 1 203 F pour une personne et 2 100 F pour un couple. Il a demandé que l'assemblée parisienne réétudie sa décision qu'il qualifie, cependant, de « bonne en elle-même (« le Monde » du 3 juillet).

Dans la lettre qu'il vient d'adresser au préfet de Paris, M. Poniatowski estime « *essentiel de conserver à l'allocation de la Ville de Paris son caractère traditionnel de prestation d'aide sociale facultative afin de ne pas perturber les mécanismes du système en vigueur de protection sociale* ». En effet, la garantie d'une ressource générale et permanente « *porterait atteinte*, d'après le ministre, *aux régimes de retraite complémentaire, qui, jusqu'au niveau défini par le Conseil de Paris, cesseraient de présenter un intérêt justifiant l'effort de cotisation* ». D'autre part, elle se traduirait, « *pour les finances parisiennes, par un très important surcroît de dépenses* ».

Enfin, regrette M. Poniatowski, « *la mise en œuvre à Paris d'un système très nettement plus avantageux que celui résultant de l'application du régime national pourrait amener les autres collectivités locales à prendre des décisions dont les incidences fiscales seraient insupportables* ».

M. Michel Durafour, ministre du travail, a précisé au micro d'un poste périphérique que le coût d'une telle mesure étendue à toute la France s'élèverait à 50 milliards de francs. Pour la seule Ville de Paris, il serait de l'ordre de 400 *millions* de francs. De son côté, M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, a déclaré que la Ville verse actuellement 335 francs environ à chaque personne âgée de telle sorte qu'aucune ne perçoive un revenu inférieur à 900 francs. Les dépenses supplémentaires entraînées par la décision du 20 juin n'excéderaient pas 75 millions de francs, selon M. Lafay.

Le Conseil de Paris étudiera les nouvelles propositions que l'administration est en train de préparer au cours de la session extraordinaire qui s'ouvrira le 15 septembre à l'Hôtel de Ville.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

LES DÉLÉGATIONS DE GRÉVISTES SE RASSEMBLERONT LE 10 JUILLET AU PIED DE LA TOUR EIFFEL

C'est au pied de la tour Eiffel que se tiendra, jeudi 10 juillet, le rassemblement des délégations des entreprises en grève organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Diverses initiatives sont prévues entre 10 heures et 17 heures : des stands seront dressés, les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. expliqueront la signification de la manifestation. Les deux centrales, dans un communiqué commun publié le 5 juillet, déclarent que les membres des délégations « *dialogueront avec tous ceux qui viendront pour se renseigner, pour discuter, pour exprimer le soutien à des luttes que l'intransigeance patronale et gouvernementale, utilisant de plus en plus fréquemment la répression policière et les milices privées, fait volontairement se prolonger* ».

Les organisateurs invitent « de larges délégations » des travailleurs de banlieue et de Paris, les représentants des partis de gauche, les groupements et associations, les universitaires, les élus, et tous ceux qui « *portent intérêt ou témoignage aux difficultés des travailleurs* ». La presse écrite et parlée, la télévision et tous les moyens d'information, nationaux et internationaux, sont également conviés.

Enfin, concluent les syndicalistes, le patronat et le gouvernement « *peuvent, à cette occasion, faire la démonstration de leur volonté d'aboutir à la solution de ces conflits en rencontrant les délégations des entreprises en lutte.* »

L'idée lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. (il semble que ce soit les cégétistes qui l'aient avancée les premiers) a été accueillie avec enthousiasme par les grévistes *dont* l'action piétine plus ou moins. D'après les informations parvenues aux deux centrales, il y aurait environ deux cent cinquante entreprises en conflit ouvert, intéressant cent mille salariés. Parmi elles, d'ailleurs, se trouvent des sociétés qui ont interrompu leur activité.

Là où des discussions sont en cours, il semble que les syndicats, réconfortés par l'initiative C.G.T.-C.F.D.T., aient tendance à durcir leurs revendications. Ce serait le cas, par exemple, chez Chausson. Les dernières vingt-quatre heures ont encore été marquées par des manifestations.

Au tribunal de Pontoise

« UN CHAUFFEUR DE TAXI QUI A LE TORT D'ÊTRE ANARCHISTE NON VIOLENT »

Devant le tribunal correctionnel de Pontoise a comparu, vendredi 4 juillet, *un chauffeur* de taxi de trente ans, M. Gilbert Roth, domicilié à Paris, accusé d'avoir participé, dans la nuit du 9 au 10 décembre 1972, à un vol de 1 200 000 F en titres chez un notaire, à Montmorency (Val-d'Oise).

L'accusation repose uniquement sur le témoignage des propriétaires du dancing situé face à l'étude du notaire, Mᵉ Haye. Les témoins, qui, curieusement, n'étaient pas présents à l'audience de vendredi, affirment avoir remarqué, alors qu'ils se trouvaient, vers 5 heures du matin le jour du vol, sur un parking avoisinant le cabinet du notaire, deux hommes monter dans un taxi dont l'immatriculation, relevée par leurs soins, correspond à celle du véhicule de M. Roth. C'est cette charge, bien fragile, selon les termes mêmes du président, qui a conduit le chauffeur de taxi à subir quatre mois de détention provisoire avant d'être libéré par le juge d'instruction.

Selon les défenseurs de M. Roth, on a négligé des pistes plus intéressantes afin de poursuivre « *un chauffeur de taxi qui a le tort d'être un anarchiste non violent* ». Le substitut, tout en reconnaissant la fragilité des preuves rassemblées contre M. Roth, a cependant demandé à son encontre une condamnation. Le jugement de ce procès, auquel assistaient de nombreuses personnes, sera rendu le mercredi 9 juillet.

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1975 a été tiré à 528 131 exemplaires.

A LA C.S.C.E.

La conférence de Genève a définitivement adopté les textes sur la circulation des hommes et des idées

Genève (*A.F.P.*). — Si les trente-cinq membres de la *conférence sur la sécurité et la coopération*, à Genève, ne sont point parvenus, vendredi 4 juillet, à fixer une date pour le « sommet » ils ont, en revanche, achevé les négociations sur la troisième corbeille, relative à une plus libre circulation des hommes et des idées. Ils ont adopté définitivement quatre textes portant sur les « *contacts entre les personnes* », sur « *l'information* », sur la « *coopération et les échanges dans le domaine de la culture* » et sur la « *coopération et les échanges dans le domaine de l'éducation* ». Ces textes constituent un catalogue de considérations générales et d'objectifs plus ou moins précis que se fixent les Etats dans ces domaines. *Ils intéressent de nombreuses* catégories de personnes, notamment les journalistes, les familles dispersées par l'émigration, y compris les fiancés de nationalités différentes, les touristes, les membres du clergé, les jeunes, les sportifs, les femmes, les universitaires, professeurs et étudiants, scientifiques et chercheurs, les artistes, et les membres de minorités nationales.

Il ne s'agit pas d'engagements formels ni même de promesses qui lieraient les gouvernements, d'autant que de très nombreuses références sont faites au respect des législations nationales actuelles.

La C.S.C.E. a également adopté vendredi un texte sur « *le règlement pacifique des différends* ». Ce texte prévoit que les trente-cinq membres de la conférence négocieraient dans les cinq ans un traité rendant obligatoire la procédure d'un tel règlement. La Suisse, qui réclamait cette obligation, a été chargée d'organiser cette conférence à une date qui sera rapidement fixée, sûrement avant cinq ans, et probablement en 1977.

Paradoxalement les questions de la troisième corbeille concernant la libre circulation des hommes et des idées — généralement considérées comme les plus difficiles à résoudre parce qu'elles sont au cœur des divergences entre l'Est et l'Ouest — sont réglées les premières. En réalité, l'accord s'est fait il y a déjà quelques semaines, à la suite de la rencontre Gromyko-Kissinger, ce qui a permis de débloquer les travaux de la conférence.

Il reste à régler les derniers problèmes en suspens dans les autres corbeilles, et surtout la question des « suites » qui intéresse considérablement les petits pays. A ce propos, M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate de la R.F.A., qui est actuellement l'hôte des dirigeants soviétiques a invité vendredi les gouvernements européens, dans un discours à la société de l'amitié soviéto-ouest-allemande, à indiquer comment ils envisagent de mettre en vigueur les décisions adoptées à la C.S.C.E.

● *Les dirigeants de quatre pays vont se réunir* lundi 7 juillet à Dar-Es-Salaam pour examiner les perspectives de règlement de la question rhodésienne.

Six mois après l'accord de Lusaka, qui prévoyait un cessez-le-feu, la libération des prisonniers politiques et la tenue d'une conférence constitutionnelle, les partisans de l'accord, les présidents Kaunda (Zambie), Ny[…] (Tanzanie), Machel (Mo[…]bique), Seretse Khama (B[…]wana), vont reprendre leurs discussions.

Les suites de l'affaire H[…]

M. CALLAGHAN SE RENDRA[…] A KAMPALA LE 9 JUILLE[…]

Kinshasa (*Reuter*). — M. C[al]laghan, secrétaire au Fore[ign] Office, se rendrait, mercred[i 9] juillet, à Kampala, pour s'ent[re]tenir avec le président Idi A[min] Dada, rapporte, samedi 5 jui[llet] l'agence Zaïre-Presse.

[A Londres, un porte-parole [du] Foreign Office a déclaré qu'au[cun] arrangement définitif n'avait en[core] été pris au sujet de cette vi[site].

M. Callaghan avait indiqué, [de]puis le début de l'affaire [Hills,] qu'il était disposé à se rend[re à] Kampala pour discuter avec le [chef] de l'Etat ougandais des relat[ions] entre les deux pays, à condition [que] ce ne soit pas « sous la contrain[te] ». Le président Amin ayant, le 30[…] accordé sa grâce au professeur [bri]tannique, on s'attendait que [le] ministre britannique des aff[aires] étrangères annonce aussitôt sa [dé]cision de se rendre dans la [capi]tale ougandaise.]

● *M. Alain Vivien*, député s[ocia]liste et délégué national du parti aux DOM-TOM, as[…] dans un communiqué publié v[en]dredi 4 juillet, que le [fait] de prévoir l'élection d'une Assemblée constituante aux Com[ores] « *risque de provoquer, dans [les] heures qui viennent, de viol[ents] affrontements entre les parti[sans] de M. Ahmed Abdallah et l'o[ppo]sition du Front national uni [et du] parti socialiste comorien* ».

Le Front national uni des [Co]mores, a, en revanche, exprim[é sa] satisfaction.

«CARLOS» RESTANT INTROUVABLE

Une saisie d'armes en Allemagne fédérale pourrait être liée à l'affaire de la rue Toulli[er]

L'enquête menée après le triple meurtre de la rue Toullier, à Paris, le 27 juin, se poursuit simultanément dans plusieurs pays européens.

A Londres tout d'abord, où trois des quatre témoins interpellés après la découverte, le 1er juillet, dans un appartement londonien d'un stock d'armes et d'explosifs, ainsi que d'un fichier concernant des personnalités juives ou pro-israéliennes, sont toujours entendus par la police britannique. Il s'agit d'abord de la locataire de l'appartement, Mlle Angela Otaola, jeune femme de nationalité espagnole et d'origine basque, qui a été inculpée, vendredi 4 juillet, de détention illégale d'armes (nos dernières éditions du 5 juillet) et placée en état d'arrestation.

Il s'agit ensuite de Mlle Maria de Romero, trente-six ans, étudiante colombienne présentée comme une amie de « Carlos », qui se serait rendue, samedi 28 juin, à l'aéroport de Heathrow pour accueillir un voyageur en provenance de Paris. Entre temps, un appel téléphonique anonyme à son domicile l'aurait avertie que l'ami attendu, un certain « André », avait trouvé la mort dans un accident de la circulation. Enfin, la troisième personne interrogée par la police serait une j[eune] femme de nationalité brésilienne, Mlle N[…] Penhairo, arrêtée jeudi 3 juillet dans la so[irée.] Le quatrième témoin, M. Barry Woodham, a [été,] lui, remis en liberté.

A Bruxelles, une information a été commu[ni]quée à la police par un automobiliste qui aff[irme] avoir transporté, vendredi 4 juillet, de Chi[…] à la capitale belge, un auto-stoppeur ressemb[lant] parfaitement à « Carlos ».

En Allemagne fédérale, la police a saisi [un] important stock d'armes et de munitions ainsi [que] des documents, à Francfort et à Hanovre, [sans] qu'il soit précisé si cette saisie était en rela[tion] directe avec l'affaire « Carlos ».

Enfin, en France, la D.S.T. s'attache à ré[per]torier la masse d'informations recueillies tant [par] ses propres enquêteurs que par ceux des po[lices] britannique, belge, allemande et néerlandaise.

Selon certaines informations, un seul des « témoins » interpellés immédiatement après [ou] dans les jours qui ont suivi, l'attentat de la [rue] Toullier, serait maintenu en garde à vue et c[onti]nuerait à être interrogé. Il s'agirait d'un j[eune] Vénézuélien dont l'identité n'a pas été préc[isée.]

Les complexités de la procédure policière en Grande-Bretag[ne]

De notre correspondant

Londres. — L'affaire Carlos ne lève pas seulement un coin du voile sur une organisation internationale de terrorisme. Elle met aussi en évidence les complexités et les subtilités de la procédure policière en Grande-Bretagne.

Après trois jours d'interrogatoire, Angela Otaola, la serveuse basque à laquelle Carlos avait *confié ses bagages, vient d'être* formellement inculpée d'avoir détenu des armes. Encore ne semble-t-il pas qu'elle soit considérée comme une complice du « Chacal ». Il est possible qu'en fin de compte elle soit non pas poursuivie, mais simplement expulsée du Royaume-Uni. Une telle décision poserait cependant des problèmes délicats : à en croire ses amis, Miss Otaola risquerait d'être immédiatement arrêtée si elle *était* renvoyée en Espagne.

Quant au biologiste Barry Woodham, l'ami de Miss Otaola, qui a déclenché toute l'affaire en inspectant les bagages de Carlos, il a librement quitté vendredi soir le poste de police où il « résidait » depuis mardi. La police a promis de le protéger, ne serait-ce que pour être certaine de ne pas perdre un témoin précieux.

L'interrogatoire continue en ce qui concerne Maria Romero, une avocate colombienne de trente-six ans qui poursuit actuellement des études à la London School of Economics et qui était, pour *autant que l'on sache*, l'amie intime de Carlos. Elle se trouve dans une situation plutôt exceptionnelle et qui commence à susciter des commentaires critiques quant à l'attitude des autorités policières.

Les lecteurs des journaux britanniques sont habitués à une formule classique dans toute affaire criminelle : « *Une personne assiste la police dans son enquête.* » Chacun comprend alors qu'il s'agit d'un suspect ou d'un coupable en train d'être interrogé. La loi cependant ne permet pas la garde à vue aux fins d'interrogatoire. En principe, toute personne appréhendée peut librement quitter le poste de police tant qu'elle n'est pas l'objet d'une accusation formelle qui permette son arrestation.

Dans la réalité, il s'agit toujours d'un jeu plus *ou moins* subtil au cours duquel les policiers utilisent la menace d'une inculpation pour faire parler la personne qui n'[est] encore *qu'un témoin*.

Cette fois-ci, cependant, les [po]liciers ont poursuivi leur [jeu] au-delà des limites normales.

Dès mercredi, le *sollicitor* [de] Miss Otaola, auquel on refu[sait] le droit de voir sa cliente, te[nta] de recourir à la procédure [de] *l'habeas corpus*. Celle-ci pré[voit] que, même en dehors des heu[res] ouvrables, un juge est touj[ours] de service pour recevoir une [de]mande de ce genre. A sa gra[nde] surprise, le *sollicitor* consta[ta] mercredi 2 juillet dans la soi[rée] que le magistrat compétent n'é[tait] « *pas disponible* ». C'est seulem[ent] vendredi matin qu'il put p[ré]senter sa requête devant un [tri]bunal. Celle-ci était devenue s[ans] objet : quelques minutes plus [tôt] la police avait formulé son inc[ul]pation contre la jeune serve[use] basque dont la détention de[ve]nait, dès lors, parfaitement lég[ale.] — J.W.

« Carlos » et Moukarbal ont préparé la prise d'otag[es] de La Haye et l'attentat du drugstore

« Carlos », en compagnie [du] Libanais Michel Moukarbal, a pr[é]paré la prise d'otages de l'amba[s]sade de France à La Haye [et] l'attentat contre le drugstore [de] Saint-Germain-des-Prés, à Par[is,] apprend de bonne source l'A.F.[P.]

Les deux hommes se trouvaie[nt] le 3 septembre 1974 à Zurich, [et] c'est de cette ville que Moukarb[al] — exécuté par « Carlos » r[ue] Toullier — avait donné s[es] instructions à un groupe de Japo[…]nais membres de l'« Armée roug[e] japonaise ».

